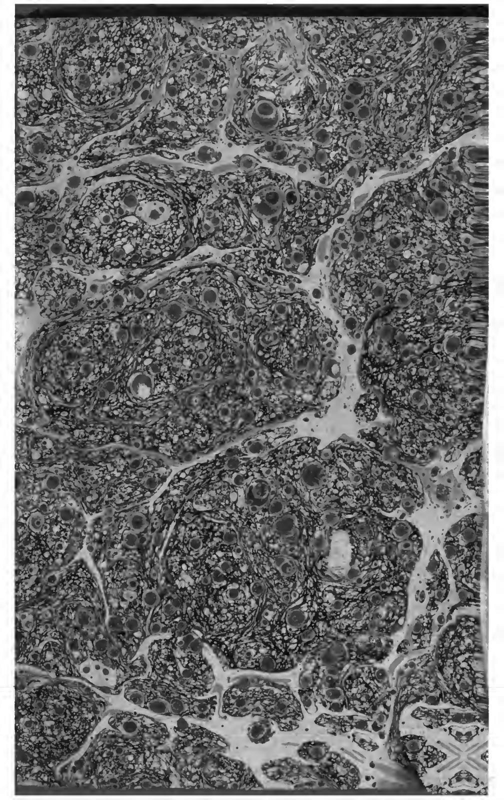
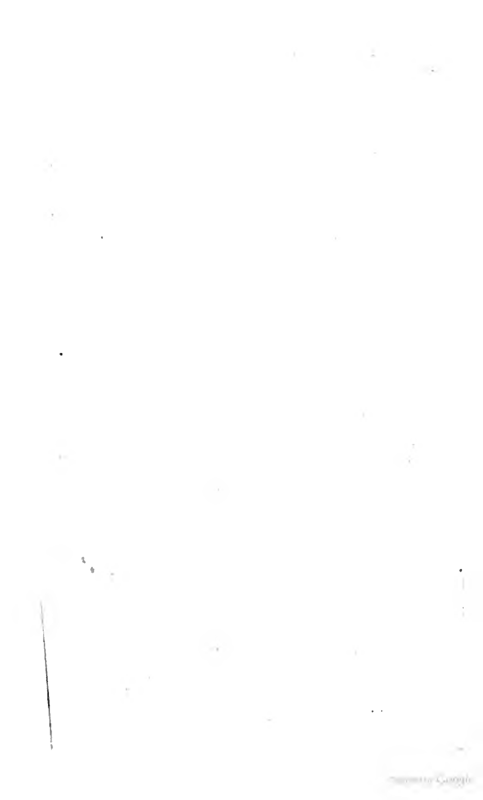






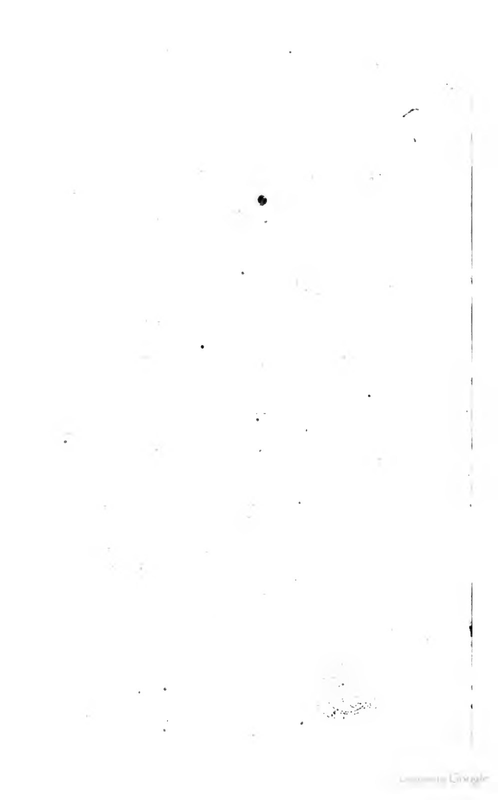


HISTOIRE

DE

FRANCE.

XVI.



HISTOIRE

DE

FRANCE,

Commencée par VELLY, continuée par VILLARET, et ensuite par GARNIER, jusqu'au milieu du 16.e siècle.

SECONDE PARTIE,

Depuis la naissance de Henri IV, jusqu'à la mort de Louis XVI;

PAR ANT. FANTIN DES ODOARDS.

DYNASTIE CAPÉTIENNE. — BRANCHE DE BOURBON.

> Statui res gestas ut quæque memoria digna videbantur perscribere, eò magis quod mihi a spe, metu animus liber erat.
>
> SALLUST. BELL. CATIL. *Ven.* an. 1545.

TOME NEUVIÈME.

PARIS.

FANTIN et C.ie, Libraires, quai Malaquais, N.° 3.
REY et GRAVIER, Lib., quai des Augustins, N.° 55.
DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, galerie de bois, N.° 243.

1819.



HISTOIRE

DE

FRANCE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

Louis XV.

1. Projets du duc d'Orléans avant la mort de Louis XIV. — 2. Le testament de Louis XIV est cassé. — 3. Caractère du duc d'Orléans et de Dubois. — 4. Louis XV est conduit à Vincennes. — Composition des conseils. — Les Jansénistes mis en liberté. — Conduite des Jésuites. — 5. Négociations entre les cours de Paris, de Londres et de Madrid. — Paix de Passarowits. — 6. Administration des finances. — Refonte des monnaies. — 7. Banque de Law. — 8. Le chevalier de Saint Georges traverse la France, allant en Ecosse. — 9. Prétentions de Philippe V à la couronne de France. — Administration d'Alberoni. — 10. Dissentions ecclésiastiques et civiles. — Le duc

du Maine et le comte de Toulouse sont privés de la qualité de princes du sang. — 11. Contestations entre le conseil de régence et le parlement de Paris. — 12. Troubles de Bretagne. — La restitution de Gibraltar est offerte à la cour de Madrid. — 13. Traité de la triple alliance. — Négociations entre le baron de Goerts et Alberoni. — 14. Les habitans de la Martinique renvoient en France le commandant de cette île. — Aventure de l'intendant de Bordeaux.

1715 1. PENDANT que Louis XIV luttait contre la mort, le chancelier Voisin procurait au duc d'Orléans, une copie du testament de ce monarque; il lui proposait d'enlever cet acte à force ouverte dans les archives du parlement. Le duc d'Orléans rejeta ce conseil. On lui suggéra un autre expédient; c'était de convoquer les pairs, les grands officiers de la couronne et les ministres, et leur dire : Les circonstances me déterminent à prendre sur-le-champ, les rênes de l'Etat, je vous engage, Messieurs, à m'aider de vos lumières. Vous ne trouverez probablement aucune opposition, lui disait-on. Si le duc du Maine annonce des prétentions contraires aux vôtres, la majorité approuvera une résolution, qui l'associe à l'administration des affaires publiques. On lui conseillait d'aller ensuite au parlement, non pour le consulter, mais pour lui notifier la régence.

Reinold, colonel des gardes-suises, avait reçu du duc du Maine, des sujets de mécontentemens. Le duc de Guiche, colonel des gardes françaises, était attaché au duc d'Orléans. A l'égard des affaires ecclésiastiques, le procureur général d'Aguesseau proposait de bannir les Jésuites de France. Restait le pape et la constitution *Unigenitus*. Le conseil du duc d'Orléans s'arrêtait au projet de prodiguer des termes de soumission envers la cour de Rome, en représentant à Clément XI, la nécessité où on était d'user de circonspection; l'exhorter d'une manière affectueuse à donner la paix à l'église, lui faisant craindre les conséquences d'une roideur inattendue.

Ces projets n'eurent pas d'exécution. Le duc d'Orléans craignait de trouver plus d'opposition dans l'assemblée des princes et des pairs, que dans le parlement.

2. Le parlement s'assembla le lendemain de la mort du roi, les régimens des gardes entourèrent le palais. Plusieurs officiers sans uniforme, se répandaient dans les salles, et exprimaient leur vœu en faveur du duc d'Orléans.

Parmi les ducs et pairs, se trouvaient des partisans zélés du duc d'Orléans. Il y comptait aussi des adversaires intéressés à l'exécution des dernières volontés de Louis XIV.

1715 La même dissidence éclatait parmi les princes du sang.

Chacun ayant pris sa place, le duc d'Orléans prononça un discours, dont chaque mot avait été pesé dans son conseil privé. Ayant observé que deux titres l'appelaient à la régence : la qualité de premier prince du sang, et la volonté de Louis XIV, il priait la cour de délibérer conjointement sur ces deux titres. Mais quels que soient mes droits, ajoutait-il, je proteste, Messieurs, que je mériterai la régence par mon amour pour le bien public, étant aidé par vos conseils et vos sages remontrances. C'était flatter le parlement, longtemps humilié par Louis XIV.

On lut le testament et les deux codicilles de Louis XIV. L'avocat général, Joly de Fleuri, développa les principes adoptés en France durant les régences. Il prouva que l'autorité d'un régent de France, devait être une image parfaite de la royauté. Les conclusions des gens du roi furent admises presque tout d'une voix.

Il s'éleva quelques difficultés, au sujet de la garde du roi, et du commandement des troupes de sa maison, deux dépôts confiés au duc du Maine, par la volonté de Louis XIV. Les amis du duc d'Orléans redoutaient les suites de cette discussion ; ils lui persuadèrent de

la suspendre, en levant la séance et la remettant à l'après-midi. On met à profit ce court délai; d'Aguesseau et Joly de Fleuri représentaient à leurs collègues, que les règles du gouvernement monarchique ne permettaient pas de placer l'autorité politique d'un côté, et le pouvoir militaire de l'autre. Le régent ne trouva plus d'obstacles dans la séance tenue l'après-midi. Le duc du Maine, voyant le commandement de la maison du roi sur le point de lui échapper, demanda d'être déchargé de la garde du jeune roi, conservant le soin de son éducation. L'arrêt fut rendu en ces termes : La cour, M. le duc d'Orléans, régent de France, y siégeant avec les princes et les pairs, ordonne que le duc de Bourbon sera chef du conseil de régence, sous l'autorité du duc d'Orléans, les princes du sang y auront séance, en atteignant leur vingt-troisième année. Ordonne que le duc d'Orléans pourra former le conseil de régence, et même tels conseils qu'il jugera à propos. Le duc du Maine sera surintendant de l'éducation du roi, le commandement des troupes de la maison du roi, demeurant au duc d'Orléans.

C'était s'exprimer en souverain, observe Voltaire; ce langage se trouvait-il autorisé par la présence des princes et des pairs ? le

1715 parlement ne parlait pas au nom du monarque enfant. Que faisait-il donc ? Il usait d'un droit acquis par deux exemples, celui de Marie de Médicis, et celui d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIII et de Louis XIV, investies de la régence au même titre. Ainsi des droits nouveaux s'établissaient en France, sur les débris des droits anciens. Le parlement se mettait à la place de la nation comptée pour rien.

Des lettres du comte de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, prouvent que Philippe V s'était flatté d'obtenir la régence ; il eût chargé le duc du Maine de l'administrer en son nom. Ce fut le principe caché des liaisons entre le duc du Maine et le roi d'Espagne, dont les suites produisirent, entre les cours de Paris et de Madrid, des dissensions, tantôt ouvertes, tantôt cachées, et influèrent sur les événemens de la régence.

3. Le duc d'Orléans était un homme d'une taille médiocre, d'une figure agréable, et d'une sagacité rare ; il improvisait avec précision. Ses réparties étaient promptes et justes. Des lectures superficielles et une mémoire heureuse lui tenaient lieu d'une application suivie. Ce prince se connaissait en peinture, en musique, en chimie et en mécanique. Né avec une valeur brillante, il serait devenu

un grand capitaine, si Louis XIV lui eût permis de parcourir le carrière militaire, il ne gardait dans les occasions ordinaires aucun ressentiment des injures reçues; en cela il se comparait à Henri IV.

Dubois, conduit par la main de la fortune sur tous les échelons des distinctions humaines, avait élevé ce prince. On est curieux de connaître l'origine de ce personnage important durant la régence. Fils d'un apothicaire de Brie, il s'était marié dans sa jeunesse avec une villageoise du Limousin. La misère rompit ses nœuds. Dubois vint à Paris, entra dans un collége; il fut chargé des fonctions les plus basses. Né avec de l'esprit, il acquit un peu de littérature. Le curé de Saint-Eustache le prit en qualité de scribe et de laquais. Il fit, chez ce curé, la connaissance du précepteur du duc de Chartres; ce précepteur le chargeait de copier les thêmes du jeune prince. On lui donna l'habit ecclésiastique pour le rendre présentable. Souple, prévenant, ne se rebutant de rien, il s'insinua par degré auprès du précepteur et de son élève; le précepteur était souvent malade, Dubois donnait les leçons de littérature à la satisfaction du jeune prince. Le précepteur mourut assez brusquement. Le duc de Chartres ne voulut pas d'un autre instituteur.

1715 Parvenu à un emploi, au-dessus de ses espérances, il obtint l'entière confiance de son élève, en corrompant ses mœurs, il devinait ou il faisait naître les vices de son maître. Ce fut sa vraie puissance. Le peu d'importance du personnage le sauvait de la jalousie de tout ce qui entourait le duc de Chartres. On le regardait comme un instrument sans conséquence. Louis XIV ayant voulu marier une de ses filles naturelles avec le duc de Chartres, Dubois, chargé de cette négociation, y réussit en effrayant le jeune duc de la puissance du roi, et faisant briller à ses yeux l'appât d'une grande augmentation de crédit. Le mariage fut conclu, malgré la répugnance du duc d'Orléans. Le nouveau marié trouva, dans son épouse, tous les avantages de la richesse et de la vertu. Cette princesse s'était fait sur sa naissance une illusion singulière, elle se comparait à Minerve qui ne connaissait point de mère, se glorifiant d'être la fille de Jupiter. Peu sensible à l'amour de son mari, elle montrait plus de dépit que de jalousie envers ses maîtresses, et n'eut pas fait la moindre avance pour le ramener à elle.

Cette conduite fortifia le penchant du duc d'Orléans, vers une vie licencieuse exempte de toute gêne. Cette liberté qu'il prenait pour

lui, il la laissait aux autres. La dissipation et la débauche lui devinrent nécessaires. Admettant dans sa société des hommes sans mœurs, les prisant à leur valeur, il les appelait *ses roués.* L'indécence était poussée si loin dans ses petits soupers, que la comtesse de Sabran lui dit un jour : Dieu, après avoir créé l'homme, prit un reste de boue dont il forma les princes et les laquais. Le régent trouva cette réflexion plaisante.

Ce prince eut un grand nombre de maîtresses. Elles n'obtenaient aucune influence sur les affaires publiques. La comtesse de Parabère l'emportait à ses yeux sur toutes ses rivales, parce qu'elle ne se mêlait jamais de politique. Son attachement pour sa fille aînée, la duchesse de Berry, éveilla la méchanceté des courtisans. Ce prince entendit retentir à ses oreilles l'accusation d'un amour incestueux ; il la brava par un excès de tendresse paternelle, elle ressemblait à une profanation de ce sentiment.

Accablé par les affaires, le duc d'Orléans voyait arriver avec joie le moment où ses travaux allaient être suspendus. Il s'enfermait avec les compagnons et les compagnes de ses plaisirs. Cependant, dans la familiarité des festins, jamais les secrets de l'Etat ne furent

1715 dévoilés par le duc d'Orléans à ses favoris et à ses maîtresses.

Au sortir du parlement, le duc d'Orléans était venu chez sa mère, elle lui dit : N'ayant d'autre désir que le bien de la France et votre bonheur, je ne vous fais qu'une seule prière, donnez-moi votre parole d'honneur de l'accorder : il la donna ; c'est de n'employer jamais dans l'administration l'abbé Dubois ; j'ai étudié son caractère. Profondément faux et méchant, il sacrifierait la France, et vous sacrifierait vous-même au moindre intérêt.

4. Le régent commença son administration, par des réformes dans la maison du roi. Louis XIV avait ordonné de conduire le jeune roi au château de Vincennes, à cause de la salubrité de l'air. Les médecins de la cour, logés commodément à Versailles, redoutaient cette translation. Elle eut lieu cependant, mais le jeune roi fit peu de séjour à Vincennes. On le logea à Paris au palais des Tuileries.

Dans le testament de Louis XIV, le maréchal de Villeroi était nommé gouverneur du jeune roi, la duchesse de Rohan-Ventadour, gouvernante, Fleury évêque de Fréjus, précepteur, et le jésuite Letellier, confesseur. Le renvoi du jésuite fut le seul changement à ce sujet. Le duc d'Orléans, maître de former

le conseil de régence à son gré, se conforma à la plupart des choix de Louis XIV. Le conseil se composa du duc de Bourbon, du prince de Conti, du duc du Maine, du comte de Toulouse, du chancelier Voisin, des maréchaux de Villeroi, de Harcourt, de Besons, de Villars, du duc de Saint-Simon, et de l'évêque de Troyes.

Six autres conseils établis en même temps semblaient réaliser les projets d'administration attribués au duc de Bourgogne, père de Louis XV. Le premier, appelé conseil de conscience, était présidé par le cardinal de Noailles, et composé de l'archevêque de Bordeaux, du conseiller clerc Pucelle, du procureur général d'Aguesseau, de l'avocat général Joly de Fleuri. Le second était le conseil de guerre, composé du duc du Maine, président, du maréchal de Villars, du duc de Guiche, des Comtes de Puységur, de Biron, de Levis, et des conseillers d'état, Leblanc et Saint-Contest. Le maréchal de Villeroi et le duc de Noailles étaient à la tête du conseil des finances, où siégeaient le Pelletier des Forts, Fagon, Rouillé du Coudrai et Dudon ; le maréchal d'Uxelles présidait le conseil des affaires extérieures, composé du marquis de Canillac, de l'abbé d'Etrées, des conseillers d'état, Chiverni et Torcy. Le conseil de la ma-

1715 rine était présidé par le comte de Toulouse, il avait pour collègues, les maréchaux d'Etrées et de Tessé, et quatre conseillers d'état. Enfin le duc d'Antin présidait le conseil de l'intérieur, où siégeaient les comtes d'Argenson, du Harlay et de Goissard. Les présidens des six conseils avaient entrée au conseil de régence.

Cette institution rendait inutiles les ministres. Le seul Philippeaux, ministre de la maison du roi, fut conservé. Le parlement obtint, par une déclaration du 15 septembre, la liberté de faire des remontrances avant l'enregistrement des édits. Louis XIV l'en avait privé par un édit de 1675.

Par la promotion du cardinal de Noailles à la présidence du conseil de régence, prirent une nouvelle tournure les vaines disputes religieuses, dont la bulle *Unigenitus* remplissait la France. Les prisons étaient remplies d'individus accusés de jansénisme. Ils obtinrent leur liberté. On distingua parmi ces victimes des opinions religieuses, le comte d'Aremberg, renfermé à la Bastille depuis un grand nombre d'années, pour avoir procuré l'évasion du père Quesnel des prisons de Malines.

5. Louis XIV entretenait dans les cours de l'Europe des agens secrets. Ils s'instruisaient

des particularités dont le roi ne voulait pas charger ses ambassadeurs. La munificence avec laquelle étaient payés les avis, en proportion de leur importance, garantissait l'exactitude des individus employés à ce ministère. Le régent conserva ces ressorts cachés de la politique. Avec cette méthode il surmonta les obstacles apportés à son administration. Nous avons vu les étrangers exercer à leur tour une réaction sur la France par les mêmes moyens sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI. L'unité de plan et de mèsure, auquel on reconnaissait éminemment le cabinet de Louis XIV, fit place à une mobilité de principes et d'intérêts.

Dans cette partie de l'administration, Louis XIV avait montré un génie supérieur. L'Europe s'était accoutumée à concevoir une haute idée d'un gouvernement attaché avec constance à une même série de principes. La faiblesse de Louis XV éteignit peu à peu le respect porté au nom français. La cour de Londres se saisit de l'instrument secret avec lequel Louis XIV remuait l'Europe. La France, sans avoir déchu de sa puissance, devint le jouet des nations environnantes.

Ces mystérieuses négociations, détachant la reine Anne de la grande alliance, retint la France au bord de l'abîme dans lequel elle

1715 allait tomber. J'ai parlé des mesures tardives prises par cette princesse en faveur de son frère, exclu du trône par elle-même. La mort de la reine rompit ces mesures. George Ier poursuivit à outrance les négociations de la paix avec la cour de France. Cependant l'autorité de ce monarque n'était pas affermie. La maison Stuart conservait des partisans dans la Grande Bretagne; l'intérêt de George Ier le rapprocha du régent de France.

Un Ecossais, de beaucoup d'esprit, le lord Stairs, résidait à Paris en qualité d'ambassadeur britannique. L'abbé Dubois fut sondé de sa part. Cet intrigant, voyant la route vers une grande fortune s'ouvrir devant lui, voulait obtenir le chapeau de cardinal. Le roi d'Angleterre jouissait d'un grand crédit sur l'esprit de l'empereur; la cour de Vienne dirigeait alors la cour de Rome. Dubois saisit l'occasion d'obtenir l'appui de la cour de Londres.

Si Louis XV, dont la santé chancelait, était venu à mourir, on ne pouvait décider si les renonciations de Philippe V au trône de France, seraient envisagées comme un obstacle capable d'exclure un prince appelé à la couronne par la loi fondamentale de l'Etat. Philippe V, veuf de Marie-Louise de Savoie, remarié avec Elisabeth Farnese, avait des en-

fans du premier lit, et pouvait en avoir du second. Les premiers auraient régné en France, les seconds en Espagne. Ce partage écartait la réunion des deux empires sur la même tête, but principal des renonciations commandées par le traité d'Utrecht. Dans cette expectative consista le véritable ciment de la puissance du cardinal Alberoni, principal ministre d'Espagne; elle menaçait la France d'une guerre civile.

1715.

Stairs et Dubois disaient de concert au régent : Advenant la mort de Louis XV, le roi d'Espagne est plus voisin que vous de la couronne, vos titres et ceux du roi George sont donc les mêmes, vous devez vous entendre ensemble. Stairs et Dubois négociaient avec le plus grand secret; tous deux avaient leurs raisons. Stairs donnait alors au parlement d'Angleterre des appréhensions sur les intentions de la cour de France, afin de procurer au roi des subsides plus abondans. A l'égard de Dubois, il entretenait une mystérieuse correspondance avec Stairs et Alberoni. Dubois négociait avec les cours de Londres et de Madrid, tandis qu'Alberoni négociait avec George I[er], le régent de France, et avec le duc ou plutôt la duchesse du Maine. Cette princesse, petite fille du grand Condé, sentant vivement l'injure faite à son mari, après

1715 la mort de Louis XIV, excitait au milieu des fêtes données à Sceaux, des tempêtes sous lesquelles le régent fut sur le point d'être submergé, et dont les suites enlevèrent au duc du Maine les brillantes prérogatives qu'il tenait de son père. Cet entortillage exigeait beaucoup d'habileté; de toute part on cherchait à se tromper, suivant les principes adoptés dans les cours européennes depuis le siècle de Machiavel.

L'empereur, Charles VI, venait de remporter des victoires signalées sur les Musulmans. Malgré ces succès, craignant d'être attaqué par les Espagnols, il avait conclu avec eux la paix dans Passarowits, en 1715. Il était douteux si la France conserverait longtemps le bienfait de la paix; plus douteux encore que, sans courir à sa perte, elle fût en mesure d'entreprendre une nouvelle guerre.

6. Villeroi, chef du conseil des finances, n'ayant aucune connaissance de l'économie politique, donnait sa confiance à Rouillé du Coudray, homme instruit, et plein de probité. Cet administrateur serait peut-être venu à bout de rétablir la balance entre la dépense et la recette, si ses opérations n'avaient pas été contrariées.

A la mort de Louis XIV, les dépenses s'élevaient à cent cinquante-un millions. Les re-

venus allaient à cent soixante-six millions. Sur cette somme les anticipations avaient enlevé celle de quatre-vingt-dix-sept millions. Le marc d'argent valait vingt-six francs dix sous. Ces revenus publics étaient encore diminués par une énorme quantité de dettes exigibles dont le calcul n'avait pas été fait; les fonds de l'année 1716 et la moitié de ceux de 1717 étaient consommés d'avance. Il fut proposé par le duc de Saint-Simon d'assembler les états-généraux. C'était un moyen infaillible d'augmenter la faveur publique, ouvertement déclarée pour le duc d'Orléans. Ce prince, dans une autre circonstance, se serait prêté à cet expédient honorable; il redoutait les intrigues de la cour de Madrid et du duc du Maine dans cette assemblée; elle fut écartée.

Vers le milieu du règne de Louis XIV, le gouvernement monarchique dégénérait en France en aristocratie aulique. On peut rapporter cette révolution à la mort de Louvois; opérée sans commotion, elle échapait à tous les yeux. Les formes administratives restaient les mêmes; mais d'autres ressorts conduisaient le gouvernement. Le parlement avait perdu sa puissance politique, elle passait dans les mains des courtisans. Ce changement dérivait de la disposition de l'âme du monarque depuis son mariage avec la marquise de Maintenon.

1715 Livré à une vie retirée et à une dévotion minutieuse, les hommes dont il s'environnait le gouvernaient, et gouvernaient la France. Cette fatale innovation influa sur l'horrible persécution, éprouvée par les protestans, sur la guerre de la succession d'Espagne et sur les querelles du jansénisme. On doit lui attribuer, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, presque tous les fléaux politiques dont les excès amenèrent la révolution de 1789.

Cette oligarchie se fortifia sous la régence. La haute noblesse agglomérait toutes les dignités. Dans cet état des choses, le projet d'assembler les députés de l'ordre plébéïen ne pouvait être appuyé par la majorité du conseil de régence; il fallut chercher un autre expédient.

1715-1716 Rouillé du Coudray et Pelletier Deforts venaient d'obtenir le titre de directeurs des finances. Ils proposaient d'augmenter les ressources publiques, en soumettant à l'impôt de la taille les biens de la noblesse et du clergé. Il fut impossible d'y déterminer les chefs de ces deux ordres. Il fut question d'une refonte des monnaies, de la suppression d'un grand nombre decharges inutiles, et de la vérification des dettes publiques. Cette vérification offrait un moyen de distinguer les dettes légitimes, de celles qui ne l'étaient pas. Cette opération,

connue sous le nom de *visa*, fut l'ouvrage des quatre frères *Pâris*. Elle anéantit trois cents millions de dettes exigibles. Ayant mis au jour des dilapidations de tous les genres, une chambre de justice fut chargée de les rechercher et de les punir. Elle ouvrit ses séances au mois d'avril 1716. L'intrigue tendit bientôt ses filets. Tout le fruit de cette chambre de justice qui siégea un an, fut d'ouvrir la porte à une foule de délations, fondées ou non fondées. On ne voyait plus d'argent dans le commerce; la circulation des denrées et des marchandises se trouvait gênée. Il fallut abandonner ce moyen de restaurer les finances. Jean Law présenta son système de papier monnaie.

1715-1716

7. Jean Law, fils d'un orfévre d'Edimbourg, posséda au plus haut degré l'esprit de calcul. Il étudia avec application tout ce qui concernait les banques, les loteries, les compagnies de commerce; il forma un système étonnant par l'enchaînement des opérations compliquées dont il se composait. Les reviremens de ce système offraient les moyens de payer en billets les dettes d'un empire ruiné, et de s'indemniser par les profits attachés à une immense circulation d'effets publics. Ce projet se fondait autant pour le moins sur une connaissance approfondie du cœur humain,

1715-1716 que sur la science des nombres; il cachait un profond abîme sous la plus entraînante perspective.

Law proposa son projet avant la mort de Louis XIV. Il n'était pas alors admissible. Les choses se présentaient sous une face différente, au commencement de la régence. Une dette presque incalculable à éteindre, une nation amoureuse de nouveautés à tirer d'une profonde apathie, une cour voluptueuse empressée à faire oublier par l'éclat des fêtes la sombre tristesse des dernières années de Louis XIV, de nombreuses créatures achetées par cette cour pour les opposer aux factions fomentées par l'Espagne, tout favorisait une combinaison financière, dont les résultats bouleversèrent les fortunes particulières, éclairant les Français en fait de commerce.

Avant cette époque, à peine quelques négocians en France avaient des idées nettes sur la balance du cours des espèces, sur la différence de leur valeur réelle, de leur valeur numéraire et de leur valeur relative, encore moins sur l'influence du change avec les étrangers et sur le crédit public. Ces objets, développés en Angleterre et en Hollande par d'habiles calculateurs, leur permettaient de porter le fardeau d'une dette égale à celle dont

la France était écrasée. Le système de Jean 1715-1716
Law les fit connaître parmi nous.

Jean Law proposait une banque dont les fonds ostensibles seraient les revenus de l'Etat, et les fonds accessoires un négoce inconnu dont les bénéfices pouvaient augmenter fictivement au gré de l'imagination des joueurs dont la cupidité serait augmentée par des actions, créées successivement en proportion du désir public. On pouvait prévoir que les actions, d'abord en petit nombre, acquerraient un grand prix par la rapidité de la circulation, et décréditeraient les autres papiers, circulant avec moins d'avantage: le gouvernement obtiendroit la facilité de retirer ces papiers, les prenant au pair en certaine mesure avec l'or et l'argent. L'or et l'argent allaient être attirés par la banque. On rendait incertaine leur valeur numérique par de fréquens changemens, ordonnés par des arrêts du conseil. Il devait arriver que quand l'argent hausserait de prix, on voudrait, pour s'assurer ce bénéfice, le convertir en actions de la banque; et quand il baisserait, on craindrait qu'il baissât encore davantage. La banque au contraire devait effectuer les paiemens en billets dont la valeur toujours croissante perpétuait la confiance. Le décri de l'argent devait conduire à en réduire l'intérêt. Le

1715-1716 prince, profitant de cette réduction, se trouvait en mesure de faire des emprunts, et d'acquitter ses dettes avec les fonds d'autrui.

Quelques individus plus heureux ou plus adroits, se procurant des profits considérables, devaient irriter la cupidité générale, comme un gros lot, gagné à la loterie, soutient l'espoir des pertes. Si les joueurs heureux employaient leur gain à des acquisitions solides, cette opération élevait le prix des terres, augmentait la recette des impôts; tous les yeux se trouvant éblouis par le fantôme des richesses, un gouvernement adroit obtenait le moyen de payer ses dettes. Tels étaient les axiomes du système de Law. Cet homme, doué par la nature d'une ardente imagination, présentait ses idées avec feu et clarté. Dubois en parla au régent. Le régent, pressé par les circonstances, adopta ce remède violent, comme on emploie les empiriques dans les maladies désespérées.

Jean Law fut un machiavel financier. Son objet n'embrassait ni la prospérité du commerce, ni la facilité de lever les impôts, ni le retranchement des dépenses superflues, ni l'amélioration de la culture des terres, il procurait à un monarque les moyens de payer les dettes publiques sans rien débourser. Une illusion aussi prodigieuse devait produire un

tel enchantement, que les individus donnassent leur argent avec joie; et que, quand le songe de la fortune serait évanoui, chacun dût attribuer sa ruine à sa fureur insensée. 1715-1716

Il ne fut pas d'abord adopté dans toute son étendue. On établit à Paris au mois de mai 1716, une banque composée de douze cents actions chacune; elle se chargeait de la caisse des particuliers en recette et en dépense, moyennant un faible bénéfice. Cette banque, dans son institution, ressemblait beaucoup à la banque de France d'aujourd'hui. Le bien, résultant de cet établissement, surpassa les espérances de son inventeur. Une rapide circulation de l'argent tenu en stagnation par la défiance, rendit des mouvemens aux arts, au commerce, à l'agriculture. L'usure diminua. Les capitalistes se voyaient forcés de se contenter de l'intérêt modique, adopté par la banque. On n'hésita pas alors à lui donner une existence plus étendue.

8. Pendant ces opérations, Stairs, Dubois, Alberoni, agitaient, par leurs insidieuses négociations, les cours de l'Europe. Philippe V, oubliant le sang et les trésors prodigués par les Français pour le placer sur le trône, excitait tous les mécontemens en France. Un parti formé en Ecosse, en faveur du chevalier de Saint-Georges, faisait quelque progrès. On propo-

1715-1716 sait à ce prince de les fortifier par sa présence. Depuis la paix d'Utrecht, il résidait dans Commerci ; il traverse la France, déguisé, dans l'intention de s'embarquer dans un port de la Manche. Cette expédition pouvait changer la politique de l'Europe. Stairs, instruit de la route tenue par le prince, ose proposer au duc d'Orléans de le faire arrêter. Il semblait autorisé dans cette démarche par un article du traité d'Utrecht. Louis XIV s'y était engagé à ne jamais laisser entrer Jacques III sur les terres de France. Le régent, partagé entre la honte de devenir le geolier d'un descendant de Henri IV, et la crainte de rompre les négociations entamées avec la cour britannique, ordonne en présence de l'ambassadeur, au major des gardes de surprendre Jacques à Château-Thierry. Cet officier, instruit des véritables intentions du duc d'Orléans, se conduisit de manière à ne pas trouver ce qu'il paraissait chercher.

L'expédition de ce prince eut l'issue la plus malheureuse, Stairs en instruisit le régent. Ce fut une occasion de rendre plus vives les négociations secrètes entre ce ministre et Dubois. Elles durèrent plus d'un an sans convenir des articles d'un traité. Cette opération diplomatique était traversée avec beaucoup d'habileté par le cardinal Alberoni.

9. J'ai plusieurs fois parlé d'Alberoni. Campistron fut, dit-on, l'auteur de son étonnante fortune. Ce poëte, voyageant en Italie, fut volé, et arriva presque nu chez Alberoni, alors curé de campagne auprès de Parme. Il en reçut un accueil généreux, et alla ensuite auprès du duc Vendôme dont il était secrétaire des commandemens. Le duc de Parme avait envoyé auprès du duc de Vendôme l'évêque de Borgo. Vendôme était mécontent de lui. Campistron se souvint du curé hospitalier. Il en parla au duc de Vendôme comme d'un homme intelligent, dont il aurait à se louer. Vendôme le demanda au duc de Parme. Il vint sur-le-champ, réussit au gré de la cour de Parme, et entra très-avant dans la confiance du duc de Vendôme, qui le retint auprès de lui.

Après la mort du duc de Vendôme, Alberoni revint à Parme. Le duc auquel il avait rendu des services, l'envoya à Madrid en qualité de résident. La princesse des Ursins, *Camérera major* de la reine, s'était rendue maîtresse de l'esprit du roi. La reine étant morte, elle entrevoyait des facilités à déterminer le roi de l'épouser. Des obstacles s'étant présentés, elle voulait placer sur le trône une princesse qui, lui ayant obligation de sa fortune, se laissât conduire par elle. Ses

1716 regards se portèrent vers la princesse de Parme. Alberoni fut consulté : cet abbé, voyant pour lui dans ce mariage la perspective d'un grand crédit, répondit suivant les desseins de celle qui l'interrogeait ; la princesse des Ursins proposa au roi ce mariage. La princesse des Ursins fut exilée par la nouvelle reine. Alberoni obtint toute sa confiance. Il devint bientôt le maître de l'Espagne. La cour de Madrid paraissait persuadée de la mort prochaine de Louis XV. Philippe V, ayant des enfans mâles de ses deux mariages, se proposait de venir en France avec sa femme et son fils Charles, qui fut roi d'Espagne dans la suite, il aurait auparavant fait proclamer roi d'Espagne Louis, prince des Asturies, aîné de ses enfans du premier lit.

Il fallait pour cela priver le duc d'Orléans de la régence. C'était l'objet d'une intrigue secrète, dont Alberoni était l'âme; et le prince de Cellamare, le principal agent : les fêtes magnifiques données à Sceaux, par la duchesse du Maine, lui fournissaient l'occasion d'attacher à ses intérêts, des grands, des prélats, des magistrats, des gens de lettres. Dans le sein des plaisirs d'une cour galante, on voyait éclore des satires amères sur l'administration et les mœurs du duc d'Orléans. Elles se répandaient dans Paris, le duc d'Orléans pa-

raissait les mépriser, il n'était cependant pas sans inquiétude. Il redoutait surtout d'avoir une guerre à soutenir contre l'Espagne. 1716-1717

10. Georges Ier chancelait sur son trône; malgré le mauvais succès de Jacques III, le parti jacobite restait puissant. Stairs et Dubois avaient persuadé au duc d'Orléans que si la mort enlevait Louis XV, une alliance étroite avec la cour de Londres pouvait seule le porter sur le trône.

Ce prince n'eut jamais un vif désir de régner. Les soins qu'il prit pour la conservation du jeune roi, en sont une preuve convaincante; mais il était intéressé à maintenir la validité des renonciations de Philippe V. Il ne terminait pas la négociation avec Stairs. Cette incertitude jetait de la défaveur sur son gouvernement.

Fatigué de négociations, le régent était encore persécuté par le nonce du pape Bentivoglio. Les jansénites se croyant protégés, quelques évêques publièrent un appel de la bulle *Unigenitus*; les jésuites répandaient une foule d'écrits, dans lesquels ils annonçaient la ruine de la religion en France. Le régent crut devoir arrêter de vaines querelles. Une lettre, écrite en son nom, mécontenta également les jansénistes et les molinistes. Les brochures ne finissaient plus. Une déclaration enregistrée au

1716-1717 parlement, défendit de parler pour ou contre la bulle *Unigenitus*.

Ces disputes acquéraient de l'importance, non de la nature de la contestation futile en elle-même, mais par le fanatisme des deux côtés; cependant, ce brandon de discorde ne pouvait se comparer avec les intrigues du ministère espagnol, pour jeter le régent dans un labyrinthe dont il lui fût difficile de sortir. Les protestans menacés de nouvelles vexations, s'assemblaient dans les provinces méridionales. Des troubles s'élevaient en Bretagne. Le parlement de Paris luttait contre les pairs, les pairs contre la noblesse française, les princes légitimés par Louis XIV contre les princes légitimes.

Dans les négociations d'Utrech, les ministres d'Angleterre et de Hollande demandaient, en faveur des réformés, l'autorisation de revenir dans leur patrie, et la promesse d'une liberté de conscience raisonnable. Louis XIV, dirigé par la dévotieuse Maintenon et par les prêtres, sans accorder formellement ces demandes, promettait de traiter désormais les réformés d'une manière dont ils n'auraient pas à se plaindre. Ils attendaient en vain cet adoucissement. Ne l'obtenant pas, ils intéressaient en leur faveur le roi Georges. On présentait leurs démarches au conseil de régence comme

une rébellion dangereuse. Le régent, tenu en garde par les faussetés avancées sans pudeur contre les jansénistes à la fin du règne de Louis XIV, fut sur le point d'ordonner l'exécution de l'édit de Nantes. Dubois le décida à n'en rien faire. Dubois voulait devenir cardinal. Assuré de n'obtenir jamais cette faveur de la cour de Rome, si la religion réformée était tolérée en France, l'intérêt dictait son avis.

La dispute des pairs avec le parlement datait de loin. Les pairs prirent rarement séance au palais, sous le règne de Louis XIV. A la faveur de cette interruption, les chambres réglant après la mort de ce monarque, le cérémonial de leurs assemblées, ordonnèrent que les suffrages des pairs ne seraient pas comptés s'ils ne les donnaient debout et découverts. Les pairs firent casser cette ordonnance par un arrêt du conseil; cet arrêt n'eut pas d'exécution. Le régent le supprima dans la crainte de mécontenter le parlement. Les pairs publièrent un grand nombre d'écrits. Ils prétendaient concentrer dans leurs corps les droits du parlement, de la noblesse française, et même des états-généraux. Une requête fut présentée au conseil de régence par les comtes de Montmorency, de Châtillon, de Laval, d'Estaing, de Listenai, de Maillé et de Hautefort.

1716-1717 Rejetant bien loin la prétention des pairs, de s'assimiler aux anciens hauts barons de France, ils suppliaient le roi de les restreindre aux prérogatives dont les investissait un édit rendu en 1711.

11. Un autre mémoire était publié par le parlement ; il y prétendait que les pairs, loin de représenter les anciens grands barons de France, étaient presque tous des hommes nouveaux et en donnaient la preuve.

Dans le même temps les princes du sang ayant présenté une requête au roi contre l'édit de Louis XIV, dont les dispositions accordaient au duc du Maine et au comte de Toulouse la qualité de princes du sang, les ducs et pairs demandaient, par une autre requête, que le duc du Maine et le comte de Toulouse fussent réduits au rang de leur pairie.

Au sein de ces dissensions, Stairs ne cessait de presser le régent de signer un traité d'alliance avec la cour de Londres. Il disait à Dubois : Si vous mettez de la lenteur dans cette affaire, soyez certain que le duc d'Orléans sera écrasé ; ne voyez-vous pas que le duc du Maine, ligué avec le parlement, est l'agent d'une vaste conspiration ?

Cette faction agissait dans l'ombre; un voile épais couvrait ses démarches. Le duc d'Orléans commençait à s'en apercevoir. Jusqu'a-

lors il n'avait pris aucun parti entre les princes légitimes et les princes légitimés. Ebranlé par les observations de Stairs, il abandonna cette discussion au cours de la justice. La duchesse du Maine, désespérée de voir attaquer le rang de son mari et de ses enfans, au lieu de se réconcilier avec le duc d'Orléans, cherchait de toute part des frêles appuis. Elle semblait devoir diriger sa défense contre les princes du sang. Si le rang de son mari était conservé, la prétention des ducs et pairs tombait d'elle-même.

Elle imagina au contraire de combattre ces pairs. J'ai parlé de la réclamation de quelques membres de la haute noblesse. Un grand nombre de gentilshommes se joignirent à eux. L'ordre de Malte entra dans cette querelle. Le duc d'Orléans redoutant les suites de cette association, toute assemblée de gentilshommes fut prohibée, sous peine de désobéissance, par un arrêt du conseil de régence.

Malgré cet arrêt, trente-neuf gentilshommes, au nom de la noblesse française, présentent une requête au parlement tendante à faire renvoyer aux états-généraux, une contestation dans laquelle il était question de la succession à la couronne. Le duc du Maine et le comte de Toulouse présentaient une requête conforme à celle de la noblesse. Cette dispute pre-

1716-1717 nait une tournure à laquelle le duc d'Orléans ne s'attendait pas. Il se décida à la juger dans le conseil de régence. Un arrêt rendu en forme d'édit, le 1er juillet 1717, laissant de côté les requêtes des ducs et pairs et de la noblesse, révoquant la déclaration de Louis XIV, qui rendait le duc du Maine et le comte de Toulouse habiles à succéder à la couronne, les privait de la qualité de princes du sang, leur en conservant les honneurs durant leur vie.

Il fallait faire enregistrer cet édit au parlement. Les disputes nées dans ce corps, rendaient cette entreprise difficile. Les opérations de la banque de Law servaient de prétexte aux assemblées des chambres. Le conseil de régence avait rendu sur les monnaies un édit préjudiciable au public ; le parlement ayant fait sans succès des remontrances, défendit par un arrêt l'exécution de l'édit. Le conseil de régence cassa l'arrêt du parlement, sans en détruire l'effet. Les magistrats, prenant le parti du duc du Maine et du comte de Toulouse, se vengeaient en même temps du conseil de régence et des ducs et pairs. Les enquêtes demandaient, comme durant la minorité de Louis XIV, l'adjonction des autres cours supérieures. Des remontrances se succédaient sur toutes les opérations de la régence. Le parlement ne négligeait rien pour enflammer le public.

1716-1717

L'esprit de la nation française ne ressemblait pas à celui qui avait présidé à la guerre de la fronde : on murmurait de tout côté, mais le bruit des armes ne se faisait entendre nulle part. Le régent ne vivait pas moins dans des alarmes perpétuelles. Le peuple français, par sa légèreté naturelle, est susceptible de passer rapidement aux excès contraires. La vie dissolue du régent augmentait le nombre de ses ennemis. La profusion des grâces, répandues sur ses courtisans, excitait l'envie de ceux qui ne partageaient pas ces faveurs. Plusieurs individus, admis dans son intime confidence, étaient attachés de longue main à la cour de Madrid et au duc du Maine.

Une habitude de respect pour les volontés de Louis XIV, et le désordre des finances, ranimaient dans l'âme d'un grand nombre d'individus le regret que le testament de ce monarque n'eût pas été exécuté. Telle était la faiblesse du duc d'Orléans, que ses ennemis ne croyaient pas trouver de grandes difficultés à le priver de la régence. Les indifférens s'arrangeaient pour se conduire suivant les événemens. De là, les vacillations continuelles dans la régence. On ne saurait en démêler les raisons sans ces observations préalables.

12. Les mécontentemens fomentés dans Paris se répercutaient dans les provinces. La plu-

1716-1717 part des parlemens se déclaraient en faveur de celui de Paris. Les Etats de Bretagne se tenaient alors ; ils étaient orageux. La demande du don gratuit ayant été faite par les commissaires du roi, ils se retirèrent, laissant aux trois ordres la liberté de délibérer.

Anciennement, le don gratuit était voté par acclamation. En 1717, les Etats voulurent examiner auparavant leur situation en finances. Les commissaires du roi, offensés de cette résolution, séparèrent l'assemblée. On exila plusieurs membres des Etats et du parlement.

1717-1718 Les états furent rassemblés en 1718 ; adoptant un terme moyen, ils convinrent de délibérer sur le don gratuit dans la même séance qu'il serait demandé. D'autres difficultés s'élevèrent. Si les Etats ne furent pas séparés, ce fut par des considérations particulières. La cour, mécontente, exila à la fin de la session le procureur général syndic ; les esprits restèrent aigris. Je parlerai bientôt des suites de cette disposition.

De nouvelles attaques du parlement de Paris décidaient le duc d'Orléans à chasser Alberoni du ministère de Madrid. Le comte de Louville fut envoyé en Espagne ; l'objet public de sa mission était de proposer au roi d'Espagne d'entrer dans une alliance prête à être signée entre les cours de Paris et de Londres. La

France, l'Angleterre et la Hollande devaient y garantir les successions aux couronnes d'Angleterre, de France et d'Espagne, suivant les stipulations du traité d'Utrecht. George III, pour engager Philippe V à adopter cette mesure, consentait à lui restituer Gibraltar.

Alberoni avait été instruit de l'objet principal de la mission de Louville. Jamais on ne s'aperçut avec plus d'évidence, avec quelle impudeur, sous les princes faibles, les ministres sacrifient le bien de l'Etat à leurs convenances particulières. Les conférences entre Philippe V et le négociateur français allaient détruire toutes les intrigues du ministre castillan.

Louville arriva à Madrid chez le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France. A peine descendu de voiture, il reçut ordre de sortir sur-le-champ de Madrid, et de retourner en France. Malgré toutes ses instances, il fut forcé d'obéir. Le régent, profondément blessé, écrivit à Philippe V, et lui fit remettre sa lettre par son ambassadeur. Philippe tombait fréquemment dans des accès de folie, qualifiés de vapeurs par ses médecins. La reine et Alberoni saisirent un de ces instans pour lui parler de la lettre du duc d'Orléans; ils répétèrent tous les mauvais propos tenus contre ce prince. La reine ajouta : Un roi juste et vertueux ne doit pas souffrir qu'un homme aussi dangereux

1717–1718 se mêle des affaires d'Espagne. Il suffit pour lui imposer silence à jamais, de lui répondre que tout se fait à Madrid par vos ordres, et que vous voulez être le maître chez vous. Rien ne flatte un homme faible comme les louanges données à la fermeté qu'on lui suppose. Le roi signa une lettre dictée par Alberoni à la reine.

13. Après cette vaine tentative, le traité de la triple alliance fut signé le 4 janvier 1717, entre les gouvernemens de France, d'Angleterre et de Hollande. La succession aux couronnes de France et d'Angleterre était garantie d'après les articles du traité d'Utrecht. Les trois puissances promettaient de n'accorder aucun asile aux individus déclarés rebelles dans les Etats des deux autres, et de se secourir dans les guerres étrangères et intestines. Cet acte diplomatique, auquel accéda bientôt l'empereur, aurait rompu les mesures d'un ministre moins fertile en expédiens qu'Allberoni. Il développa au contraire ses talens politiques. Cette œuvre de Dubois fut présentée au vaporeux Philippe V, comme une nouvelle preuve des vues homicides du duc d'Orléans envers Louis XV.

D'ailleurs, la cour de Paris envisageait comme un sacrilége des liaisons contractées par la cour de France avec deux nations protestantes, dont une clause excluait la mai-

son Stuart catholique du trône d'Angleterre. 1717-1718
Alberoni négociait avec la Porte Ottomane, avec le roi de Suède, Charles XII, avec l'empereur de Russie, Pierre Ier. Il était sur le point d'engager le divan de Constantinople à renouveler contre la maison d'Autriche une guerre à peine terminée, et d'employer les armes du roi de Suède à placer sur le trône britannique Jacques III. Le ministre castillan se flattait de fasciner les yeux de l'Europe, de brouiller les intérêts des principales puissances, et, au sein de projets chimériques, de remettre l'Espagne en possession des provinces dont elle avait été dépouillée à la suite de la guerre de la succession. Il avait trouvé dans la personne du baron de Goerts, ministre de Suède, un homme d'un caractère ambitieux et entreprenant. Ces deux diplomates se liaient étroitement. Goerts proposait à Charles XII d'acheter la paix de Pierre Ier, en cédant à ce prince les provinces conquises sur la Suède, et de contracter une alliance avec la Russie. Il croyait la Russie et la Suède en mesure de donner la loi à l'Europe. Goerts flattait Charles XII de l'espoir de rétablir Stanislas Leszinski sur le trône de Pologne, et Jacques III sur celui d'Angleterre, et de mériter une gloire supérieure à celle de tous les conqué-

1717-1718 rans célébrés par l'histoire. La gloire était la brillante idole à laquelle Charles XII offrit son encens. Le prince, sans approfondir les projets de son ministre, lui donna des pleins pouvoirs.

Alberoni envoya à Paris un million pour commencer à mettre le feu aux poudres, c'était son expression. Goerts conféra avec le chevalier de Saint-Georges en Italie. Tout se préparait pour le dénoûment d'une aventure romanesque. Les jacobites d'Angleterre se chargeaient des subsistances nécessaires aux troupes de débarquement. Les Suédois, arrivés sur les côtes d'Ecosse, devaient être joints par les montagnards catholiques auxquels on apportait des armes, des uniformes, des munitions, de l'argent. Pierre Ier, instruit des projets de Goerts, en attendait l'exécution sans se compromettre.

Au mois de mai, cette singulière expédition fut connue du régent. Il se hâta d'en instruire le roi Georges. Le ministre de Suède est arrêté dans Londres. On ne trouva pas dans ses papiers saisis, les preuves de la conspiration, mais de faibles indices. Georges requit le gouvernement de la Haye de faire arrêter le baron de Goerts.

Ce ministre, averti de l'ordre expédié contre lui, part sur-le-champ. On le surprit dans Arnhein, malgré sa diligence. Il avait eu le temps de brûler ses papiers. On interrogea les deux ministres de Suède comme des criminels; ils furent retenus en prison près de six mois malgré les réclamations du corps diplomatique. Ce corps se plaignait injustement; un ambassadeur renonce à la sainteté de son caractère, en jouant le rôle d'un vil espion, d'un infâme conspirateur. Charles XII n'avoua ni ne désavoua ses ministres. Il se contenta d'user de représailles faisant arrêter dans Stockholm, le ministre britannique. Pierre Ier prit le parti d'écrire une lettre de félicitation à Georges Ier. 1717-1718

14. Il arriva cette année un des ces événemens propres à servir d'exemples aux administrateurs dont les abus de pouvoir excitent les mécontentemens des peuples, et quelquefois des soulèvemens. Les cólons de la Martinique, excédés des vexations auxquelles se livraient le commandant et l'intendant de cette île, les ayant surpris dans une maison de campagne, les embarquèrent sur un bâtiment frété pour les ports de France. On remit au capitaine un cahier contenant les griefs de la colonie. Ces insultaires tinrent une 1718

1718 conduite très loyale. Le bon ordre et la fidélité envers le roi décidèrent le conseil de régence à fermer les yeux sur les irrégularités de ce procédé. Les deux bannis se virent forcés de dévorer leur rage, et ce qui est le comble du châtiment en France, on les perçait de l'arme acérée du ridicule et du sarcasme.

HISTOIRE

DE

FRANCE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

1. Voyage de Pierre Ier à Paris. — 2. Suite des projets d'Alberoni. — Développement de la banque de Law. — 3. Exil du chancelier d'Aguesseau. — Antisystème. — Portrait de d'Argenson. — 4. Law est décrété de prise de corps. — Anxiété du régent. — 5. Lit de justice. — Les enfans naturels de Louis XIV sont réduits au rang de leur pairie. — 6. Nouvelles négociations avec les cours de Londres et de Madrid. — La conspiration contre le régent est entièrement découverte. — Suppression des conseils administratifs. — Le duc du Maine est arrêté. — Supplice de plusieurs Bretons. — 7. Guerre entre la France, l'Angleterre et l'Espagne. — 8. Effet du jeu des actions du système de Law. — 9. Alberoni expulsé d'Espagne. — Traité de paix. — 10. Un système semblable

à celui de France, ruine d'Angleterre.—11. Chute du système de Law, folies, subversion, catastrophe du comte de Horn.—12. Remontrances du parlement. — Exil et mort de d'Argenson. — D'Aguesseau est rappelé. — 13. Les agioteurs se rassemblent en divers endroits. Exil du parlement. — 14. Fuite de Law.

1717-1818 1. Au milieu des inquiétudes dont le régent était dévoré, il fut contraint de donner ses soins à la réception de l'empereur de Russie, Pierre Ier. Ce prince vint à Paris le 7 mai 1717. On voulait le loger au Louvre. Le projet du monarque russe était de tout examiner et non de se prêter à des cérémonies d'éclat. Il alla descendre à l'hôtel Lesdiguières. Le régent vint le saluer le jour suivant. Il lui amena Louis XV, conduit par le maréchal de Villeroi, son gouverneur. Quand le monarque russe vint au Louvre, toute la maison du roi était sous les armes. Louis XV s'avança à sa rencontre jusqu'à son carrosse. Pierre, inquiet de la foule empressée autour de lui, tint le roi quelque temps dans ses bras.

Pierre Ier n'était étranger à presque aucun des arts cultivés en France. Aucune des raretés enfermées dans l'enceinte de Paris n'échappa à ses regards. Académies, manufactures, laboratoires des savons, exercices militaires, cérémonies ecclésiastiques, il voulut tout examiner. Etant allé à l'hôtel des mon-

naies, celle qu'on frappait s'échappe du balancier. Pierre s'empresse de la ramasser; il se voit gravé sur cette médaille avec cette devise: *Petrus Alexiovits, czar magnus Russorum imperator.* Sur le revers paraissait une renommée avec ces mots: *Vires acquirit eundo.* Cette médaille d'or lui fut présentée. On en donna de semblables aux personnes de sa suite; allait-il chez les artistes, on lui offrait leurs chefs-d'œuvre. Examinait-il les tapisseries des Gobelins, ou les tapis de la Savonnerie, tout ce qui paraissait lui plaire était porté chez lui. Le duc d'Antin lui fit présent d'une description de Paris en langue russe. Le comte de Toulouse le pria d'accepter une carte marine qu'il admirait. Pierre ne cessait de répéter que les Français seuls étaient capables d'une si grande délicatesse de sentimens. Il corrigea de sa main, à l'Académie des sciences, plusieurs fautes de géographie dans les cartes de Russie, surtout pour les environs de la mer Caspienne. Ce prince quitta Paris le 21 juin. Il vint à Spa, emmenant à sa suite plusieurs artistes français. Toutes les nations chez lesquelles il voyageait, se faisaient un honneur de le seconder dans son dessein de transporter le domaine des arts dans sa patrie. Toutes concoururent à cette espèce de création.

2. La conspiration contre le roi d'Angleterre

1717-1718 découverte, et par cela même anéantie, la chaîne qui liait les vastes combinaisons d'Alberoni se rompait entièrement. Plusieurs de ces projets avaient eu un commencement d'exécution en 1717. Une escadre espagnole, armée en apparence contre les Barbaresques, débarqua en Sardaigne. Les Espagnols en firent rapidement la conquête.

Alberoni, dans la vue de semer la mésintelligence entre les gouvernemens de Paris, de Londres et de La Haye, annonçait le concert de ses expéditions avec la cour de Paris. Elles étaient en effet approuvées par les ennemis du duc d'Orléans.

Pour arrêter les effets de ces bruits, le régent déclara publiquement sa ferme volonté de maintenir la tranquillité de l'Europe. Son ambassadeur à Madrid reçut ordre d'appuyer les représentations dont sir Stanhope était chargé, de la part du roi Georges, au sujet des armemens espagnols. Des mesures plus efficaces rompirent peu de temps après les mesures d'Alberoni. Les démarches du parlement de Paris contre la banque de Law, rendaient alors la conduite du régent très-vacillante.

Séduit par l'utilité de cette banque, le gouvernement lui avait laissé prendre un vol plus étendu. Une déclaration du 10 avril 1717,

ordonnait de recevoir ses billets en payement des impositions. Ce réglement, retenant le produit des impôts dans les provinces, épargnait au gouvernement les frais de transport. Ce fut le premier pas de la banque de Law vers la prospérité idéale que le sort lui destinait.

1717-1718

Une plus prompte circulation des fonds publics, procurée par la banque, donnait un grand poids aux idées fantastiques sur lesquelles Law fondait ses vastes espérances. Le papier, selon lui, pouvait suppléer à l'argent. On ne fit pas attention que la principale utilité d'un papier monnaie dans un empire, consiste à épargner les frais entraînés par le transport des métaux d'un lieu dans un autre. La confiance dont il jouit ne se conserve qu'en raison de la certitude où l'on est de le convertir à son gré en or ou en valeurs équivalentes. La fortune publique fut abandonnée à un étranger.

Cet événement n'eut pas lieu sans réclamations. Le duc de Noailles prouvait la possibilité d'éteindre, en un petit nombre d'années, la dette publique, sans recourir à des moyens dangereux. Forbonnais a inséré dans son excellent ouvrage sur les finances, la seconde partie du mémoire du duc de Noailles; ses raisonnemens étaient sans réplique. Le bien

1617-1818 qu'ils promettaient devait être le fruit successif d'une économie soutenue. On préféra le système de Law. On voulut tout payer avec du papier et des reviremens.

Law obtint, au mois d'août, la réunion à la banque d'une compagnie nommée d'Occident, occupée à mettre en valeur les terres de la Louisiane. Les étrangers étaient autorisés à s'intéresser dans cette entreprise dont les fonds, fixés à cent millions, se divisaient en actions de cinq cents francs acquérables, par moitié, avec des billets d'Etat créés au commencement de la régence. A chacune des actions, était attribué un dividende de quatre pour cent indépendamment des fruits du commerce. Il fut tenu, le 10 décembre en présence du régent, une assemblée de la banque. On y fit une répartition de sept et demi pour cent. Amorce puissante, elle attira l'argent des dupes.

3. Le chancelier Voisin était mort en 1717. Il eut pour successeur le procureur général au parlement de Paris, d'Aguesseau, célèbre par ses talens et ses vertus. Il n'approuvait pas le système de Law. Les frères *Paris*, employés au commencement de la régence à l'opération du visa dont j'ai parlé, furent engagés à développer un autre moyen d'éteindre les dettes publiques. On lui donna le nom

d'antisystème. Le régent avait adjugé aux frères Paris pour quarante millions, les gabelles, les aides, les domaines, le contrôle des actes, les insinuations laïques, les entrées de Paris, et quelques autres branches des revenus publics. Les profits de cette adjudication devinrent les bases de l'antisystème. Les fonds de la nouvelle compagnie furent fixés à cent millions. Cette compagnie prenait faveur rapidement. Les promesses de Law se fondaient sur un commerce peut-être imaginaire au bord du Mississipi. La perception journalière des revenus du roi, semblait offrir un avantage plus certain. Cependant cette banque tomba malgré les efforts de d'Aguesseau, au moment où celle de Law ayant acquis la ferme du tabac avec le privilége exclusif du commerce de la Chine, devint banque royale par un édit du 5 décembre 1718. d'Aguesseau fut exilé. On attribuait sa disgrâce à son éloignement pour les opérations de Law; elle eut une autre cause. Le régent était en danger de perdre la vue. Les cabales auliques redoublaient à cette occasion. Ce prince fut informé par le roi d'Angleterre que tout était disposé avec la cour de Madrid pour le priver de la régence, s'il lui survenait une cécité absolue. Le duc du Maine devait être chargé de l'administration publique au nom

1718 du roi d'Espagne, déclaré régent de France. Le duc d'Orléans s'occupait depuis un an à suivre toutes les filières de ce projet voilé avec beaucoup d'art. Il résolut de l'anéantir par la disgrâce de tous ceux qui passaient pour le diriger ; d'Aguesseau fut de ce nombre. René le Voyer d'Argenson fut nommé garde des sceaux, et en même temps chef du conseil des finances sur la démission du duc de Noailles. D'Argenson appelé à la cour pour favoriser Law, devint le ferme soutien de cet étranger. On envoya à la Louisiane six vaisseaux chargés d'hommes, de femmes, et de marchandises. On annonçait un embarquement prochain plus considérable. Un édit ordonnait une refonte générale, et une augmentation d'un tiers dans la valeur numéraire des espèces d'or et d'argent. La valeur de l'argent s'élevait cette année à quarante francs le marc ; on la porta à soixante. Ceux qui portaient une somme à la monnaie à quarante francs le marc, les quatre cinquièmes en argent et le reste en promesses du gouvernement, recevaient le paiement de leur argent et de leurs billets en nouvelle monnaie.

C'était vraiment un moyen d'éteindre les billets d'Etat ; mais les particuliers étaient dupes de ce revirement. Un homme portait à la monnaie cent vingt-cinq marcs d'argent

qui faisaient cinq mille francs, à raison de quarante francs le marc, et deux mille francs en billets d'Etat, il recevait sept mille francs en espèces nouvelles. Ces espèces, en raison de soixante francs le marc, ne pesaient que cent seize marcs, il perdait neuf marcs sur la totalité de cent vingt-cinq portés à la monnaie, et en outre la totalité de ses billets.

1718

4. Le parlement faisait des remontrances. On ne les écoutait pas. Paris, occupé au jeu des actions, prenait un faible intérêt aux démarches du parlement; la multitude croyait réellement gagner, quand on lui disait : quatre francs en valent six.

Le parlement ayant, par un arrêt du 30 août, resserré la banque dans les termes de son institution, fit défenses à tout étranger, même naturalisé, de s'immiscer dans l'administration des fonds publics, et aux receveurs des deniers royaux de porter de l'argent à la banque. Une commission spéciale fut délivrée au procureur général de veiller à l'exécution de cet arrêt, dans lequel il était spécifié que tous les paiemens au palais seraient faits en vieilles espèces. Enfin le parlement décréta successivement Law d'ajournement personnel et de prise de corps. Law, ne se croyant plus en sûreté à la banque, s'était réfugié au Palais-Royal. Dubois partageait la haine parlementaire. Il craignait

1718 d'être la seconde victime sacrifiée aux robes rouges. Le garde des sceaux n'était pas sans inquiétudes.

Des hommes vigilans épiaient les démarches de l'ambassadeur d'Espagne, on connaissait ses courses fréquentes et nocturnes, à Sceaux, conduit dans un carrosse de louage par le comte de Laval. Tout le monde parlait d'un changement prochain dans la régence. Des assemblées se tenaient dans l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne. Tous les ennemis du régent y étaient admis ; un abbé, nommé Brigaut, avait été chargé par le prince de Cellamare de trouver un copiste sachant parfaitement la langue espagnole. Il produisit Duval, jeune homme employé en qualité d'écrivain à la bibliothèque du roi. Duval étonné des choses extraordinaires dont on lui ordonnait la transcription, crut devoir prévenir Dubois. Il reçut ordre de continuer son rôle de copiste, de signaler tous les individus admis chez l'ambassadeur castillan, et de rendre compte, jour par jour, de ce qu'il apprendrait. Le régent obtint ainsi la certitude des complots formés contre lui, et dont la cour de Londres lui avait déjà donné quelque connaissance.

Dubois voulait se procurer des preuves écrites. C'était chose difficile, le copiste éclairé de près, ne pouvait soustraire les minutes. Il

fut instruit du projet d'Alberoni de se rendre maître de la personne du régent, de convoquer les états-généraux, d'y faire annuler la cassation du testament de Louis XIV, d'adjuger l'exercice de la régence au duc du Maine, et de faire ordonner que si Louis XV venait à mourir, un des enfans de Philippe V serait appelé à la couronne. Les états-généraux devaient ensuite réduire la banque de Law aux termes de son institution.

1718

Instruit de ces particularités, le régent hésitait à prendre un parti décisif dans la crainte de déterminer une commotion générale. Cette indécision jetait Law dans de perpétuelles angoisses. Il craignait d'être pendu, pendant qu'on cherchait lentement les moyens de le soustraire aux poursuites du parlement. Le moyen le plus efficace était d'anéantir dans un lit de justice tous les arrêts rendus au parlement, au sujet de la banque. Trois hommes partageaient la confiance du régent, Dubois, Law et d'Argenson. Ils lui faisaient honte de sa timidité. Un lit de justice fut enfin résolu.

5. Cette cérémonie fut fixée au 26 avril. On décida d'abord de n'avertir le parlement que le jour même du lit de justice; quelqu'un fit la réflexion que le duc du Maine et le maréchal de Villeroi ne manqueraient pas d'alléguer la crainte d'exposer la santé du roi aux

1718 mauvais airs de la ville où régnaient des petites véroles d'un assez mauvais caractère. Le duc de Saint-Simon proposa de tenir le lit de justice aux Tuileries. Il restait d'autres difficultés. On devait rapporter au conseil du régent les édits avant de les envoyer au parlement. Une des mesures projetées était de réduire le duc du Maine au rang de sa pairie. Cette dégradation lui enlevait tout espoir d'exercer la régence. Ce prince et le comte de Toulouse faisaient partie du conseil. Ils y avaient les amis les plus chauds. Des résolutions si importantes devaient être approuvées au moins par la majorité, on n'en était pas assuré. D'ailleurs cette discussion divulguait un secret dont il était important de ne pas instruire le parlement. Le duc de Bourbon proposa de parler au conseil de la cassation des arrêts du parlement, et de garder le silence sur les autres objets. Cette réticence présentait des inconvéniens très-graves. Les membres du conseil avaient séance au lit de justice. Offensés du secret qui leur avait été fait, ne devaient-il pas chercher à se venger? Le duc du Maine et ses principaux partisans n'allaient-ils pas déclarer, dans le lit de justice, qu'une innovation aussi importante n'avait pas été communiquée au conseil de régence ? Cette déclaration offrait des nullités dont le parlement pouvait tirer

parti. Le maréchal de Villeroi, ajoutait-on, attestera les mânes du feu roi, déraisonnera d'un ton pathétique, dangereux au sein d'une grande assemblée. Le parlement, se sentant appuyé, peut proposer des résolutions fâcheuses.

1718

Ces considérations effrayaient le régent. Il eût probablement renoncé au lit de justice, si Dubois, par une vive peinture des sinistres projets d'Alberoni et de leurs étroites liaisons avec les entreprises du parlement, ne l'avait convaincu que la moindre tergiversation de sa part entraînerait infailliblement sa perte. D'ailleurs les appréhensions du régent furent bientôt calmées par la pitoyable pusillanimité montrée en cette occasion par le duc du Maine et par le parlement. Des bruits circulaient que le régent avait découvert une correspondance entre le duc du Maine et les ennemis de l'Etat. Ce prince, craignant d'être arrêté, chargea le comte de Toulouse de consulter le régent. Sa réponse ne dut pas le tranquilliser. La conduite du parlement était encore plus ridicule. Le duc d'Aumont vint chez Law de la part du premier président de Mesmes. Il lui parla des procédés du parlement comme d'un malentendu, et l'assura que tout se concilierait aisément s'il n'y mettait nul obstacle.

Cette conduite rassurant le conseil intime du

1718 duc d'Orléans, on employa la journée du 25 à prendre les dernières mesures ; il fut convenu de faire les apprêts du lit de justice pendant la nuit, d'inviter à six heures du matin le parlement, les pairs, les grands officiers de la couronne, les conseillers d'Etat, et les maîtres des requêtes, de tenir le conseil de régence à huit heures, d'y rapporter les nouveaux édits, après avoir prévenu le duc du Maine et le comte de Toulouse, qu'ils ne pouvaient assister à une discussion à laquelle ils étaient intéressés. On décida encore que le lit de justice aurait lieu, portes ouvertes, parce que le garde des sceaux prenant alors les opinions à voix basse, pouvait en proclamer le résultat comme il le voudrait sans être contredit. Si le parlement refusait de venir aux Tuileries, le lit de justice ne devait pas moins être tenu; un arrêt d'interdiction de cette cour était prêt, avec attribution des causes au grand conseil. Si une partie du parlement venait, on devait interdire les absens, si le parlement refusait d'opiner, on devait passer outre. Si, non content de ne pas opiner, il sortait, le lit de justice ne devait pas être suspendu pour cela ; enfin si les partisans du duc du Maine cherchaient à troubler la séance, on devait les faire arrêter sur-le-champ.

A quatre heures du matin, le 26 août, les

ordres furent envoyés au duc du Maine, colonel général des Suisses, de faire prendre les armes au régiment des gardes. Les troupes prirent leurs postes à cinq heures; à six heures le parlement et tous les individus en usage d'assister aux lits de justice, éveillés par le bruit du tambour, reçurent leurs lettres d'invitation. A huit heures le conseil de régence s'assemblait; le régent y entra d'un air riant. tous n'annonçaient pas la même gaîté. Le duc du Maine, pâle et tremblant, avait l'air d'implorer ses partisans au lieu de les rallier fièrement à lui.

1718

Le duc du Maine et le comte de Toulouse étaient venus en manteaux de pairs, sans avoir reçu des billets d'invitation. On s'était abstenu de leur en envoyer sous prétexte que depuis l'édit de l'année précédente, qui les privait du droit d'hériter de la couronne, ils ne venaient plus aux assemblées du parlement. Le régent s'adressant au comte de Toulouse, lui dit d'un ton d'amitié : Je suis surpris de vous voir en manteau de cérémonie; je sais que vous n'aimez pas à vous trouver au parlement, cela est vrai, répondit le comte de Toulouse, mais quand il s'agit du bien de l'Etat, mes goûts cèdent à toute considération. Le régent, le prenant en particulier, lui confia le parti qu'on allait prendre. Le comte de Tou-

1718

louse communiqua à son frère ce triste avertissement. Le duc du Maine montrait toute sa faiblesse en l'écoutant ; ayant hésité un moment, il laissa à ses ennemis la joie de le voir se retirer, abandonnant par sa fuite les restes d'une grandeur où dix ans de soins et d'intrigues l'avaient péniblement porté.

Le régent, voyant sortir le duc du Maine et le comte de Toulouse, s'ouvrit au maréchal de Villeroi sur les intrigues auxquelles se livrait le duc du Maine. Sur cela le conseil s'assit. Le garde des sceaux annonçait chaque édit avec un discours sommaire. Le regent opina le premier contre l'usage ordinaire. L'édit de réduction des légitimés au rang de leur pairie, était accompagné d'un préambule en faveur des pairs. Les partisans du duc du Maine gardaient le silence. Le maréchal de Villeroi seul dit à demi-voix : Voila donc toutes les dispositions du feu roi renversées, je ne puis le voir sans une amère douleur. Monsieur le duc du Maine est bien à plaindre! Monsieur, reprit le duc d'Orléans, l'interrompant : Le duc du Maine est mon beau-frère, mais c'est mon ennemi. J'aime mieux un ennemi déclaré qu'un ennemi qui se cache. Ce peu de paroles, prononcées d'un ton très-élevé, ferma la bouche à ceux qui auraient voulu

parler en faveur du duc du Maine; tout le conseil approuva les édits.

Pendant cette discussion, on avait prévenu le régent que le parlement ne viendrait pas au lit de justice. Cet avis se trouva faux; on vit arriver ce corps; il marchait à pied, en robes rouges. La séance formée, on commença par faire enregistrer les lettres patentes de vice-chancelier en faveur du garde des sceaux. On lut ensuite les nouveaux édits. Le premier autorisait les pairs à siéger au parlement à la suite des princes du sang, et à être salués comme eux par le premier président en prenant leur avis. Les princes légitimés étaient réduits au rang de leur pairie. Cependant le comte de Toulouse conservait les prérogatives dont il jouissait. Le second édit chargeait le duc de Bourbon de la surintendance de l'éducation du roi. Les autres cassaient les arrêts du parlement concernant Law, faisaient défenses à cette cour de se mêler des affaires d'Etat, et lui interdisaient toute remontrance à ce sujet.

Après la lecture des édits, le premier président en demandait la communication à fin d'en être délibéré mûrement sur le rapport des gens du roi.

Le garde des sceaux ayant pris les ordres du roi dit: Le roi veut être obéi sur-le-champ.

1718 Là séance se passa avec tranquillité. Le parlement se retira; arrivé au palais, il fit une protestation dont le régent le punit en faisant conduire en exil le président de Blamont, et les conseillers Feydeau, de Glande et de Saint-Martin, la compagnie les redemanda en vain; on lui répondit : Il s'agit d'une affaire d'Etat; elle exige le silence et le secret; en vain elle suspendit ses fonctions; on lui intima l'ordre de les reprendre sous peine de privation d'offices; elle obéit. Le régent lui rendit les quatre magistrats peu de mois après.

Tout était fini au lit de justice. La duchesse d'Orléans ignorait ce qui se passait; elle regardait sa naissance comme supérieure à celle de son mari. Comment lui apprendre la dégradation de son frère? Il fallait cependant l'en instruire. Le duc de Saint-Simon se chargea de cette délicate commission. Il s'adressa à la mère du régent. Cette princesse, élevée dans les préjugés allemands, approuvait la conduite de son fils. Mais la duchesse d'Orléans fut saisie d'une douleur concentrée. Cachant ses sentimens, elle remercia son mari de l'honneur qu'il lui avait fait en l'épousant; elle ajouta: Mon frère est sans doute bien coupable pour avoir mérité une telle flétrissure.

Les deux frères s'étaient retirés chez eux. La duchesse du Maine vint avec ses enfans à

l'hôtel de Toulouse. Livrée aux convulsions de la rage, elle reprochait au comte de Toulouse d'avoir été distingué de son frère. Elle l'engageait à renoncer à cette indigne grâce. Le comte de Toulouse paraissait ébranlé. Le comte de Valincourt lui remontra les suites d'une pareille démarche. Le marquis d'O, qui avait été son gouverneur, et le comte de Hautefort son premier écuyer, se joignaient à Valincourt. Ce dernier lui dit crument: gardez-vous d'écouter des paroles dictées par le dépit. Quand, par un abandon philosophique, vous aurez fait durant trois jours l'admiration des sots, vous deviendrez le reste de votre vie la risée des gens sages; quant à moi, m'attachant à vous, je vous considérerai comme un prince du sang. Sur ce pied-là, je passerai ma vie auprès de vous; si vous renoncez à ce titre, tous vos gentilshommes seront forcés à se retirer. Le comte de Toulouse laissa partir pour Sceaux le duc et la duchesse du Maine. Il rendit le lendemain une visite au régent, et continua d'assister au conseil de régence.

6. Vers le même temps, Dubois, envoyé à Londres, avait signé un nouveau traité dans lequel l'empereur d'Allemagne renonçait aux droits de la maison d'Autriche sur la monarchie espagnole, moyennant un acte dans lequel le roi d'Espagne garantirait à la cour de

1718 Vienne la possession des provinces belgiques et ialiennes, dont elle était maîtresse depuis le traité d'Utrecht. A cette condition, l'empereur promettait, aux enfans de la reine d'Espagne, l'investiture des duchés de Toscane et de Parme, dès que ces successions seraient vacantes. Par une clause de ce traité, le duc de Savoie devait rendre à l'empereur l'île de Sicile, et recevoir en échange celle de Sardaigne, conquise l'année précédente par les Espagnols.

Philippe rejetait cette convention connue sous le nom de quadruple alliance. Alberoni donnait à l'ambassadeur britannique des paroles vagues. Une escadre espagnole avait ordre d'envahir la Sicile. La descente étant effectuée, Alberoni fit à sir Stanhope cette fière réponse : Que la Sicile reste à la cour d'Espagne, que l'empereur donne un équivalent au duc de Savoie dans le Milanais, qu'il satisfasse aux prétentions des princes d'Italie, qu'il ne se mêle pas de la succession de Toscane et de Parme, que le roi d'Angleterre rappelle l'escadre envoyée par lui sur la Méditerranée : le roi consent à poser les armes.

Il ne restait au régent aucun espoir de conserver la paix avec l'Espagne. Il supprima les conseils d'administration dans lesquels se trouvaient un grand nombre de partisans du duc

du Maine. Le comte de Maurepas, que nous avons vu principal ministre sous Louis XVI, obtint le département de la maison du roi. La Vrillière, père du comte de Saint-Florentin, eut celui du clergé; Leblanc fut chargé de la guerre; d'Armenonville, de la marine; et Dubois, des relations extérieures. Les finances restèrent confiées aux gardes des sceaux.

Ces réglemens faits, le régent publia les détails de la conspiration ourdie contre lui. Une aventure singulière favorisait cette publication. Cellamare, se croyant au moment d'éclater peu de jours avant le lit de justice, voulait se procurer les ordres formels d'Alberoni. Un courrier auquel l'ambassadeur aurait confié des détails, pouvait être intercepté. Cellamare employa à cette commission l'abbé Porto-Carrero, venu à Paris avec le marquis Monteleone, fils de l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre. Ces deux jeunes gens avaient un prétexte d'aller à Madrid sans éveiller aucun soupçon. Dubois, averti par le copiste Duval, fit arrêter les deux voyageurs. Leurs papiers contenaient le plan de la conspiration, et le nom des principaux conspirateurs.

On se proposait de se saisir de la personne du régent, une nuit, comme il reviendrait à son ordinaire d'une petite maison de campagne appartenante à une de ses maîtresses. Il

1718 était ordinairement accompagné, dans ces courses nocturnes, d'un petit nombre de gardes souvent ivres. Il devait être conduit sur les côtes de Basse-Bretagne, où deux frégates croisaient avec ordre de le porter en Espagne. Ces détails arrivèrent à Paris à l'heure où le régent était à l'Opéra. Dubois ouvrit le paquet, enleva les pièces qu'il lui convenait de cacher, et à l'issue du spectacle, rendit compte de cette affaire. C'était le temps où le prince s'enfermait avec ses maîtresses. Il renvoya au lendemain l'examen des papiers.

Dubois résolut de s'emparer tellement de cette affaire, qu'il restât le maître de sacrifier ceux dont la perte était pour lui sans conséquence, et de sauver ceux dont il pourrait avoir besoin dans la suite; ce fut le principe de la tournure prise par cette affaire. On l'attribua vainement à la faiblesse ou à la magnanimité du régent.

L'intendant de Poitiers, appelé au moment où l'abbé de Porto-Carrero fut arrêté, ne lui fit ni violences ni questions. Il le pria seulement de permettre l'ouverture de ses malles, pour en extraire des papiers qu'il avait ordre d'envoyer à Paris. L'abbé dépêcha sur-le-champ un courrier au prince de Cellamare. Le ministre castillan eut le temps de brûler les papiers capables de le compromettre. Rassuré

par cette précaution, il attendit l'événement, et ne l'attendit pas long-temps. Dubois et Leblanc viennent chez lui avec une escorte. Ils trouvent l'ambassadeur dans son cabinet, avec son secrétaire de légation et un copiste. C'était Duval. Cellamare n'opposa aucune résistance ; la détention d'un homme revêtu d'un caractère public pouvait éprouver quelque censure. Le ministre obtint la liberté de retourner dans sa patrie, échangé avec le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France. Le duc d'Orléans parla dans le conseil de régence, avec noblesse et sans passion, d'un complot dont les lâches circonstances appelaient en France une guerre civile et étrangère. Tous les conspirateurs se trouvant dévoilés, la rigueur exercée envers le duc du Maine était justifiée.

Ce prince comptait principalement sur le cardinal de Polignac, homme d'un esprit brillant et d'un caractère timide; le duc de Richelieu, âgé de vingt-deux ans, déjà connu par le goût romanesque auquel se rapportèrent la plupart des actions de sa longue vie; le comte de Laval, soulevé par l'orgueil de sa naissance contre les prétentions des ducs et pairs; et le marquis de Pompadour, jeune homme rempli d'honneur. Il avait été menin du dauphin, et faisait profession d'un

1718 culte presque fanatique pour la mémoire de Louis XIV.

Polignac rédigeait des mémoires, inventait des chiffres; le duc de Richelieu portait alors le nom de duc de Fronsac. Il osait annoncer une passion chevaleresque pour une des filles du duc d'Orléans. Une telle liaison pouvant conduire les conjurés dans le Palais-Royal, la duchesse du Maine n'avait rien négligé pour le gagner. Fronsac promettait de livrer aux Espagnols la ville de Bayonne, où son régiment était en garnison. Le comte de Laval ne manquait ni d'audace ni de ressources dans l'esprit. Tel était son dévouement à la duchesse du Maine, que plusieurs fois il servit de cocher à l'ambassadeur espagnol, dans ses conférences nocturnes avec elle. Le marquis de Pompadour, d'un caractère bouillant, proposait continuellement des coups décisifs. On était obligé de retenir l'impétuosité de son zèle.

On constitua prisonniers un grand nombre d'individus attachés à la maison du Maine, entre autres, Félicité de Launai, connue dans la république des lettres sous le nom de madame de Staal, Fronsac, Pompadour, Laval, Saillans, Saint-Génies, Duménil, l'abbé Brigaud. Il furent enfermés à la Bastille. Des ménagemens envers la cour de Rome garan-

tirent la liberté du cardinal de Polignac. On le relégua dans son abbaye d'Anchin. Le régent laissa s'écouler plusieurs jours sans sévir contre le duc et la duchesse du Maine. Enfin le duc, arrêté dans Seaux, fut conduit à la citadelle de Dourlens. Un capitaine des gardes accompagna la duchesse au château de Dijon, elle y fut laissée sous la garde du duc de Bourbon, son neveu, gouverneur de Bourgogne.

Cette conspiration embrassait la France entière. La Bretagne, où les mécontentemens continuaient depuis la dernière assemblée des Etats, était le pays où le duc du Maine comptait un plus grand nombre de partisans. Dans un des ports de cette ville, vingt-deux colonels avaient promis par serment d'escorter le duc d'Orléans dans le château de Tolède. La captivité du duc et de la duchesse du Maine répandait la stupeur dans leur parti. Dubois voulait lui faire plus de peur que de mal. Le duc de Bourbon, délivré des appréhensions que lui donnait le duc du Maine, pouvait s'élever sur les ruines de ce prince et recueillir le fruit de cette intrigue. Cet abbé, accoutumé aux reviremens de la politique, entrevoyait une réaction dont il pouvait être écrasé. Il s'assurait des protections en sauvant un grand nombre de grands seigneurs impliqués plus

1718 ou moins dans cette affaire ténébreuse ; ayant effrayé le régent sur le caractère du duc de Bourbon, il lui représentait les accusés comme étant regardés par le public moins comme des criminels de lèse-majesté, que comme des hommes qui avaient été égarés sur des moyens de mettre en sûreté les jours du jeune roi. Les mœurs du régent, les bruits anciens et nouveaux répandus sur son compte, favorisaient cette idée. Ce prince en fut frappé. Sa paresse et la crainte de troubler son repos, ou d'augmenter le nombre de ses ennemis se joignant aux réflexions de son ministre, il le laissa le maître de régler le tout à son gré.

Cette résolution prise, le régent fit à son épouse un hommage délicat, de tous les adoucissemens accordés par degrés à la situation du duc du Maine, il promit même de lui rendre son rang à la cour, quand ce rétablissement serait compatible avec la tranquillité publique. Ses démarches affectueuses rassurèrent le comte de Toulouse, et lui permirent de verser le baume de la consolation dans l'âme de son frère et de sa belle-sœur. Il n'y eut ni procédure régulière, ni renvoi au parlement ; le garde des sceaux et le ministre de la guerre interrogeaient les prisonniers avec courtoisie.

Au bout de trois mois, la duchesse du Maine se plaignit de l'insalubrité de l'air dans lequel

elle vivait, le régent l'envoya sur-le-champ à Savigny, jolie maison de campagne; il lui laissa une grande liberté et lui permit de correspondre avec la princesse de Condé sa mère.

Cette princesse, persuadée qu'un moyen assuré de terminer la disgrâce de la maison du Maine, était un aveu de la conspiration, pressait sa fille; elle céda et compromit ceux qui avaient tout bravé pour ne pas la compromettre. Il résultait de ses confessions, qu'on avait voulu faire révolter la Bretagne, dont le duc du Maine était gouverneur; cette partie de la conspiration exigeait un examen approfondi; un corps de troupes, aux ordres du maréchal de Montesquiou s'avançait en Bretagne. Des attroupemens assez nombreux furent dissipés, les troupes se déployaient sur les côtes au moment où une escadre espagnole s'approchait du port Louis; elle se retira sans oser rien entreprendre. Une commission extraordinaire, établie dans Nantes, condamna quelques individus, et publia ensuite une amnistie.

Le duc et la duchesse du Maine recouvrèrent leur liberté, elle fut rendue peu à peu à tous les prisonniers enfermés à la Bastille.

7. Philippe V avait déclaré la guerre à la France et à l'Angleterre; ces trois puissances se trouvaient respectivement dans une situation politique équivoque. Aucun sujet réel de

1718-1719 discorde n'existait entre les Français et les Espagnols, des deux côtés on publiait des manifestes; les Français protestaient de prendre les armes uniquement pour mettre un terme aux entreprises insensées d'un ministre ambitieux. Quelques sujets de haîne, entre les Anglais et les Espagnols, annonçaient au contraire une guerre sanglante; les Anglais, sous prétexte de favoriser la maison d'Autriche durant la guerre de la succession, s'étaient emparés de Gibraltar et de Minorque. Une escadre, aux ordres de l'amiral Bing, entrait sur la Méditerranée ; elle rencontra l'armée navale espagnole et la détruisit.

Alberoni, feignant de ne pas être déconcerté par cette perte, appelait en Espagne le chevalier de Saint Georges; ce prince résidait à Rome. Sa joie fut extrême quand le duc d'Ormont, inébranlable partisan des Stuarts, lui promit toutes les forces de la monarchie espagnole ; son attente fut trompée. On lui confia une escadre peu nombreuse; les vents contraires rendirent cet armement inutile.

Philippe V se montrait à la tête de son armée campée dans les Pyrénées. Sur la foi de son ministre, il s'attendait à voir les Français, mécontens du régent, accourir en foule sous ses drapeaux. Il voulait même s'avancer seul vers l'armée française envoyée contre lui, dans

la confiance qu'elle s'empresserait de recevoir 1718-1719.
ses ordres. Alberoni, voulant arrêter l'exécution de ce bizarre projet, fut contraint d'écarter, par un malentendu supposé, l'escorte destinée à accompagner ce monarque dans ce voyage aventureux. L'armée française, commandée par le mraéchal de Berwick, s'emparait de la province de Guipuscoa.

8. A peine parlait-on à Paris de ces hostilités. 1719
Le jeu de la banque de Law occupait seul les esprits. La banque devenait un commerce également prodigieux et insensé, où les joueurs pariaient les uns contre les autres; des joueurs acharnés ne quittent pas leurs cartes pour se mêler du gouvernement.

Au commencement de janvier, les actions gagnaient vingt-cinq pour cent. Les billets d'État au contraire perdaient soixante-deux pour cent. Les intérêts des billets de banque se payaient avec exactitude. Les frères *Paris* avaient même consenti à réunir les fonds de l'antisystème aux spéculations de Law. On en forma de nouvelles actions achetées rapidement. Le régent réunit la compagnie de Sénégal à celle d'Occident. Il céda aux actionnaires la ville et les magasins du port Louis, avec le droit de faire la paix ou la guerre dans leurs établissemens des deux Indes. On ne saurait peindre la joie causée à Paris par

1719 ces concessions. La banque de Law semblait appelée à la prospérité la plus solide. On la voyait dans l'avenir répandre l'abondance en Europe et faire respecter son pavillon sur les vastes mers. Law, regardant avec justice la population comme une des bases principales du commerce, destinait pour la Louisiane une nombreuse colonie. On avait reçu cent milliers de tabac de la Louisiane expédiés par les colons, envoyés dans cette contrée les années précédentes; ce tabac se trouva supérieur à celui de la Virginie.

Suivant tous les rapports venus de cette colonie, les vers à soie y réussissaient parfaitement. L'herbe à indigo y était commune. On y trouvait même des mines d'or. Un arrêt du conseil de régence ordonna une diminution sur la valeur des espèces d'or et d'argent. Elle devait avoir lieu successivement. Chacun voulant éviter cette perte, échangeait son or contre des billets.

Les compagnies des Indes et de la Chine avaient été réunies à la banque. Ce fut l'occasion d'émettre pour vingt cinq millions de nouvelles actions payables en argent, attendu qu'il s'agissait d'un commerce dans des pays où la valeur des billets n'était pas appréciée. Un autre arrêt retirait le bail des fermes, et le donnait à la banque. Law fit alors exiler

les quatres frères *Paris*. Ils revinrent en France après l'expulsion de cet étranger.

Depuis la fin de juillet jusqu'au premier octobre, le prix des actions doubla, les monnaies étaient tenues dans une variation perpétuelle. Cette valeur fut de nouveau affaiblie au mois de décembre. On annonçait d'autres diminutions, suites de l'affluence métallique opérée en France par les mines d'or de la Louisiane.

Il est des momens de vertige pour une nation. Les Francais pleins d'ardeur pour les choses nouvelles, ont souvent éprouvé cette vérité. L'or et l'argent parvenaient à la banque avec une abondance inconcevable. Law fit créer trois cent mille actions nouvelles de cinq cents francs. Chacun se les arrachait; les habitans des provinces, jaloux des fortunes faites à Paris, y accouraient pour en profiter. Des spéculateurs étrangers apportaient leur or. La banque, devenue prodigieusement opulente, prêtait au gouvernement quinze cents millions pour payer les dettes publiques, opération vraiment ridicule.

Quel avantage pouvait résulter pour l'Etat, de payer des dettes d'un côté et d'en contracter d'un autre ?

1719 Défenses furent faites au mois de décembre de faire aucun paiement au-dessus de dix francs en argent, et de trois cents francs en or. La marche des choses contraignait les individus à échanger leur or contre des billets, tant en avait été fabriqués que la valeur idéale des actions surpassait à la fin de cette année plus de trois fois le numéraire existant en France. Necker porta même cette valeur fictive à la somme de six milliards, dans sa réponse à l'abbé Morelet; le gouvernement remboursa en papier les créanciers de l'Etat, les trésors portés à la banque, loin de la rendre inépuisable, en accélérèrent la chute; on employa l'année suivante pour la vivifier, des moyens si violens, que, dessillant les yeux des joueurs, ils détruisirent le système.

9. Philippe V avait enfin reconnu la chimère des projets de son ministre. Les Autrichiens chassaient les Espagnols de Sicile; leur armée ne pouvait résister à celle de France.

Dans toutes ses lettres, le régent lui témoignait la répugnance avec laquelle il continuait la guerre. Il promettait de rappeler ses troupes, dès qu'Alberoni aurait été con-

gédié. Philippe se décida à le sacrifier. Sa chute fut prompte. Un billet du roi, du 5 décembre, lui enjoignait de sortir de Madrid sur-le-champ, et dans quinze jours de la domination espagnole. Un officier des gardes, placé auprès de lui, fut chargé de veiller sur sa conduite jusqu'aux frontières. 1719

Alberoni se proposait de fixer son séjour à Gênes. Les Génois, à la sollicitation du pape, refusèrent de le lui permettre. Il erra longtemps en Italie. La pourpre romaine ne lui paraissait pas une sauve-garde suffisante contre le ressentiment de Clément XI.

Après l'expulsion d'Alberoni, la bonne intelligence se rétablit entre les cours de France et d'Espagne. La paix fut conclue le 17 février. On rendit toutes les places conquises. Le conseil de Madrid adhéra au traité de la quadruple alliance, la Sicile fut assurée à la maison d'Autriche. On donna en échange la Sardaigne au duc de Savoie. Un congrès, indiqué à Cambrai, devait terminer toutes les contestations entre les cours de Madrid, de Londres et de Vienne. Enfin on détermina le mariage de l'infante Marie-Anne-Victoire avec Louis XV, et celui de la princesse de Montpensier, fille aînée du régent, 1720



1720 avec le prince des Asturies. Le régent, désirant rétablir la paix dans l'Europe entière, offrait sa médiation entre la Suède et la Prusse. Les Russes, depuis la mort de Charles XII, se vengeaient sur la Suède, d'une manière horrible, des ravages portés dans leur pays par les Suédois. Le roi de Prusse les secondait; le régent leur enleva cet appui. Il engagea même le roi d'Angleterre à prendre la défense d'Ulrique Eléonore, sœur de Charles XII, parvenue au trône. Une escadre britannique obligea Pierre Ier à faire la paix avec la cour de Stockholm.

La fureur de l'agiotage passait de Paris dans Londres et dans Amsterdam. Les Hollandais se désabusèrent bientôt de cette folie, mais les fortunes des Anglais partagèrent le bouleversement de celles des Français durant l'année 1720.

10. Les dettes d'Angleterre égalaient presque celles de France. Le numéraire de cet empire avait passé durant la guerre de la succession, en Savoie, en Portugal, en Espagne, en Danemarck et chez la plupart des princes germaniques. Les Anglais cherchaient à restaurer leurs finances par des moyens extraordinaires. La banque de Londres et la

compagnie du Sud firent des offres. Celles de la compagnie du Sud ayant obtenu la préférence, Blunt, auteur du système adopté, se livrait aux soins de l'exécution. La partie de la dette la plus à charge au gouvernement, consistait en deux sortes de rentes. Les unes au capital de seize millions sterling, payables à la volonté des préteurs; les autres, à peu près du même capital, placées à fond perdu. La compagnie du Sud se chargea de ces dettes. Le gouvernement lui abandonna pour trente ans les fonds destinés au paiement annuel de ces effets.

Tous les créanciers approuvèrent cet arrangement; sur le bruit des grands et lucratifs établissemens faits en Afrique par la compagnie du Sud. L'espoir d'une fortune rapide troubla toutes les têtes. Le prestige ne pouvait durer long temps. Les valeurs en papier surpassèrent bientôt les fonds de la compagnie, chacun voulut de l'argent. On faisait difficulté de payer en numéraire. Ces lenteurs constatèrent la fourberie des directeurs. On se hâta dans le parlement de remédier au désordre, quelques agens principaux furent incarcérés. Un acte du parlement déclara nulle toute vente de leurs propriétés jusqu'à nouvel ordre. La fuite du caissier

1720 emportant les livres de compte, leur sauva la vie, mais tous leurs biens furent confisqués; on les employa à rétablir peu à peu le crédit public. La même marche n'avait pas été suivie en France.

11. Les financiers réunis épuisaient la banque, tirant sur elle des sommes énormes. Le crédit diminua tout à coup. Le papier resta sans valeur. Le régent donna à Law la place de contrôleur général. Il était impossible à ce banquier de la remplir.

Tous les temps de crise produisent des gens adroits à profiter de la duperie des autres. Ceux-là excitent merveilleusement l'émulation générale. On ne fait pas attention à la multitude des gens ruinés, il est si aisé d'attribuer leur malheur à la sottise ou à l'inconduite! Law, dépositaire des trésors de la France, était en mesure de s'enrichir rapidement; par une impudeur extrême il attribuait son opulence à la bonté de son sytème; et par une stupidité non moins inconcevable, on le crut durant plusieurs années. Cette opinion était confirmée par le régent. Il prodiguait des libéralités sans mesure.

Parmi les princes du sang, le duc de Bourbon profita le plus heureusement de la folie

générale. Ayant acheté toutes les terres à sa bienséance, il rebâtit Chantilly avec une dépense royale. Parmi les particuliers, une veuve de Namur, nommée Vaumont, se trouva, par des reviremens heureux, propriétaire de soixante et dix millions en billets de banque. Un bossu gagna en peu de jours cent cinquante mille francs, pour avoir prêté aux agioteurs sa bosse en forme de pupitre; une caricature, gravée à cette époque, peint sous une allégorie assez juste les ravages de cette frénésie; elle portait ce titre : Véritable portrait du seigneur Système. Le héros de la caricature avait la tête ceinte d'une couronne de chardon avec des plumes de paon : la Folie la lui offrait; au dessus du portrait fumait une chaudière chauffée avec des feuilles de papier, et dans laquelle un agioteur jetait son or : le Désespoir, derrière ce fou, semblait l'attendre pour s'emparer de lui à l'issue de son opération.

Tel fut le sort de la moitié de la France, un bouleversement complet était éprouvé de toute part. On n'entendait parler que de familles honnêtes ruinées, de misères affreuses, de fortunes extravagantes, de nouveaux riches étonnés de l'être, de luxe scandaleux. La facilité de porter sur soi des sommes exces-

1720

sives en papier, rendait les vols et les assassinats communs; il s'en fit un dont le châtiment étonna l'Europe entière.

Joseph comte d'Horn et deux individus, nommés Mille et d'Etampes, assassinèrent un riche agioteur. Ce crime fut commis dans une maison de la rue Quincampoix. L'agioteur fit du bruit en se débattant. Les assassins sautèrent par la fenêtre. D'Etampes faisait le guet dans la rue, il s'évada au premier bruit. *Horn* et *Mille* furent arrêtés; le crime étant prouvé, le procès ne fut pas long. L'un et l'autre périrent sur un échafaud. Le comte de Horn était allié de plusieurs maisons souveraines; le régent rejeta toutes les propositions pour une commutation de peine en faveur de ce coupable. C'était le temps où le sytème tombait entièrement; en vain le gouvernement rendait des arrêts contradictoires, en vain il établissait dans les monnaies des variations les plus disparates, chacun voulait retirer son argent de la banque. Un arrêt du conseil de régence, supposant en France douze cents millions d'or ou d'argent en stagnation par l'avarice des capitalistes, faisait défenses aux particuliers de garder chez eux plus de cinq cents francs en or ou en argent monnoyés, sous peine

de dix mille francs d'amende et de confiscation, dont la moitié au profit du dénonciateur. Cette mesure tyrannique engagea quelques hommes timides, de porter leur or à la banque; le plus grand nombre méprisait une législation égarée dans la tortuosité de ces réglemens.

On porta la valeur numéraire de l'argent à quatre-vingt-dix francs le marc, le même édit réduisait les billets de banque à la moitié de leur valeur nominale. Ce rapprochement était ce qu'on pouvait faire de plus raisonnable. Cependant il acheva d'anéantir les opérations de Law. Chacun ayant perdu la moitié de sa fortune, se hâtait de convertir le reste en argent. Le garde des sceaux auquel on devait cet édit, le fit révoquer par un autre. Tout était décidément perdu, les agioteurs avaient embrassé des chimères.

12. Depuis le lit de justice, le parlement ne se mêlait plus de finances. Le public ne paraissait pas faire attention si des lois créatrices de millions étaient enregistrées dans les tribunaux. De simples arrêts du conseil opéraient ces prodiges. Les magistrats, voyant le charme rompu, voulurent prendre connaissance de la violation de la foi publique; une grande députation se présente au Palais-

1720 royal. Le régent, au milieu de la consternation générale, se croyait heureux de trouver chez le parlement un moyen de sortir d'embarras. Les députés furent reçus avec distinction. Messieurs, leur dit le régent, j'ai dans le parlement une entière confiance. Je l'exhorte à nommer des commissaires pour s'entendre avec des commissaires du conseil de régence, sur les meilleures mesures à prendre dans cette circonstance. Ces commissaires furent nommés : les difficultés leur parurent insolubles.

En peu de temps, la consternation publique se changeait en fureur. Des plaintes incendiaires circulaient; des débiteurs de mauvaise foi payaient ou plutôt ruinaient leurs créanciers avec des effets sans valeur.

Law venait d'ordonner à ses commis de payer les billets de banque valeur nominale. C'était chose absolument impossible. On avait ouvert des bureaux. Un grand nombre de commis effectuaient de très-faibles payemens. Les denrées les plus communes s'élevaient à des prix excessifs. Une multitude affamée assiégeait la porte des bureaux. Plusieurs individus furent étouffés dans la foule. La confusion conduisait le gouvernement à prescrire des formalités gênantes. On suspendit même

tout payement, sous prétexte de faux billets mêlés avec les véritables. 1720

Dans cette occasion, un arrêt du parlement pouvait opérer une catastrophe. Law, voulant affranchir le régent de l'influence parlementaire, propose de rembourser en papier toutes les charges de judicature, et d'éteindre la vénalité de la justice. Le parlement, instruit de ce projet, prend la résolution d'instruire le procès de Law. Des témoins avaient été secrètement entendus. On devait a rêter le coupable dans les rues de Paris, le faire pendre dans la cour du palais, portes fermées, les ouvrir ensuite, et donner à la multitude le spectacle de cette exécution. Law dut la vie à la hardiesse de son cocher et à la vitesse de ses chevaux. Cette tentative entraîna l'exil du parlement.

Dubois donna retraite à Law dans le Palais-Royal, on révoqua les prohibitions de garder chez soi des métaux précieux. On crut devoir rappeler le chancelier d'Aguesseau. Ce magistrat avait prédit le mal. Il n'était pas en son pouvoir d'y porter remède. A l'égard de d'Argenson, l'inaction insupportable aux hommes accoutumés à manier les affaires publiques, abrégea ses jours. La populace voulait troubler ses obsèques. Le régent priva Law de la charge de contrôleur général. Il en revêtit

1720 Lepelletier Desforts, sous le titre de commissaire général des finances, avec d'Ormesson et Gaumont pour adjoints. Cette administration ne fut pas de durée.

13. De toute part on sollicitait d'Aguesseau de livrer l'auteur de la banque à la sévérité des lois. Les circonstances ne le permettaient pas. Le régent, dupe d'une imposture dont il ne sentait pas les conséquences, avait trompé Law en créant à son insçu un grand nombre d'actions. Devenu complice de cet homme, il se voyait forcé de le protéger. Le parlement, menacé d'être détruit, ne se prêtait à aucun tempérament. Cette fermeté mérite des éloges. Un édit confirmait les priviléges exclusifs de la compagnie des Indes, à la condition de retirer pour six cents millions de billets, le parlement refusa de l'enregistrer. Des remontrances furent présentées. Le régent, irrité, proposait de transférer le parlement à Blois. Il est des occasions dans lesquelles un homme d'honneur voit des oppositions dans ses devoirs. Personne plus que d'Aguesseau ne prisait les prérogatives parlementales. Cependant il exécuta les volontés du régent avec l'embarras d'un homme ennuyé de l'exil. Il obtint la translation à Pontoise au lieu de Blois.

Dans un autre temps, cet événement eût

1720

pu entraîner une insurrection. Le régent avait accoutumé les Parisiens à tourner toutes les opérations de la régence en plaisanteries, ce fut bientôt une partie de plaisir ordinaire d'aller visiter le parlement. Les magistrats donnaient des fêtes. Le premier président tenait une table somptueuse, secrètement défrayée par le régent. Des hommes environnés dans Paris d'images lugubres, cherchaient à Pontoise des plaisirs auxquels l'austérité parlementaire se prêtait.

On ne savait comment payer les troupes. Le chancelier se concertant avec le ministre de la guerre et le nouveau ministre des finances, proposait de rétablir quelque confiance en livrant Law à la justice. Ils furent sur le point de perdre leurs places eux-mêmes. Les cabales se multipliaient. Ceux auxquels le système avait procuré de grandes richesses, craignant de les perdre, protégeaient l'inventeur de la banque, et comme les fripons sont aussi actifs que les gens de bien montrent de la modération, leur crédit balançait l'indignation publique.

Un événement minutieux et ridicule ramena le parlement à Paris. Après l'expulsion du jésuite Letellier, les jésuites ayant perdu la plus grande partie de leur crédit, cinq évêques avaient publiquement appelé de la bulle

1720 *Unigenitus*. Le régent méprisait également les molinistes et les jansénistes, le jeu des actions absorbait toutes les idées. Les temps changèrent à l'époque du double mariage de l'infante avec Louis XV, et la princesse de Montpensier avec le prince des Asturies.

Le jésuite d'Aubenton engagea Philippe V, son pénitent, à demander la réception en France de la bulle *Unigenitus* comme un article de foi. On ne pouvait y parvenir sans engager le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, à rétracter son appel. C'était un incident digne du dixième siècle, que le mariage de deux princes dépendît d'une dispute ecclésiastique. Le roi d'Espagne exigeait cette condition. Le régent était pressé par Dubois. Il voulait devenir cardinal, cette ambition le forçait d'entrer dans toutes les vues de la cour de Rome. La bulle *Unigenitus* fut enregistrée au grand conseil. Vaine condescendance, les cours de Rome et de Madrid ne s'en contentaient pas. Elles voulaient un enregistrement au parlement. Ce fut une négociation.

Noailles, vaincu par les sollicitations de sa famille, avait promis un mandement d'acceptation dès que le parlement de Paris aurait enregistré ce rescrit de la cour de Rome. Le parlement offrait d'enregistrer, si l'archevêque de Paris rétractait son appel. Les difficultés du

parlement et de l'archevêque donnaient lieu aux ennemis, de l'un et de l'autre, de faire soupçonner au régent une intelligence entre eux, dont la religion était le prétexte. La cabale de Law donnaït du poids à cette assertion. La perte du parlement fut de nouveau résolue.

On avait abandonné le projet de rembourser en papier les offices du parlement, sur l'observation qu'il disposait d'une nuée d'avocats, de procureurs, d'huissiers, de clercs capables de soulever Paris. Il fut proposé de transporter ce corps si loin de la capitale, que son sort lui devînt indifférent. On remit à d'Aguesseau l'édit de translation à Blois. D'Aguesseau refusa de le signer. Il regardait cette translation comme l'annonce de la suppression prochaine du parlement. Le maréchal de Villars fut engagé à faire un dernier effort auprès du cardinal de Noailles. Le maréchal représenta avec force au cardinal les malheurs de la magistrature, dont il serait comptable envers la postérité. Noailles, se rendant à ces considérations, publia un mandement équivoque. Il ne fut plus question d'envoyer les magistrats à Blois. Ils enregistrèrent la bulle, et reprirent leurs fonctions à Paris.

14. Le système était entièrement tombé, un arrêt du conseil du mois d'août avait mis hors

1720 du commerce les gros billets, à compter du 1er octobre. Un autre arrêt arrêta le cours des petits billets de cent francs et de dix francs; Law était considéré comme un imposteur démasqué. Chargé de l'indignation publique, il quitta Paris le 10 décembre.

Cet homme singulier, après avoir disposé en maître du numéraire de France, parcourut en fugitif une partie de l'Allemagne. Il vint à Londres. Enfin, ayant fixé son séjour à Venise, il y mourut, en 1729, dans un état à peine au-dessus de l'indigence.

HISTOIRE

DE

FRANCE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE VINGT-SEPTIÈME.

1. Peste de Marseille. — 2. Liquidation des papiers du système. — Procès du duc de la Force. — 3. Mort de Clément XI. — Election d'Innocent XIII. — Dubois, cardinal. — Première expérience de l'insertion de la petite vérole. — 4. Dubois se place au conseil de régence devant les ducs et pairs. — Arrivée de l'infante à Paris. — Congrès de Cambrai. — 5. Intrigues aux approches de la majorité. — Disputes du jansénisme. — Maladie de Louis XV. — 6. Le roi habite Versailles. — Dubois, premier ministre. — Exil du maréchal de Villeroi. — Observations sur le Palais-Royal. — 7. Sacre de Louis XV. — Majorité. — Mort de Dubois. — Ce prélat fut-il marié ? — 8. Mort du duc d'Orléans. — Le duc de Bourbon, premier ministre. — 9. Suite du congrès de Cambrai. — Philippe V abdique sa couronne et la reprend. — 10. Les frères Pâris.

deviennent le conseil du duc de Bourbon. — Edit contre les protestans. — Renvoi de l'infante en Espagne. — 11. Mort de Pierre Ier, empereur de Russie.— Circonstances de la mort d'Alexis Pétrowits. — 12. Mariage de Louis XV. — Emeutes. — Lit de justice. — Etablissement et suppression du cinquantième. — 13. — Retraite de l'évêque de Fréjus. — Exil du duc de Bourbon. — L'évêque de Fréjus devient principal ministre.

1720 1. L'ANNÉE 1720, mémorable par la subversion causée par le système de Law dans les provinces du nord de la France, ne fut pas moins fatale par le fléau de la peste dans les provinces méridionales. Un navire arrivé de Sidon à Marseille, le 25 mai, avait apporté cette redoutable maladie. Des cordons de troupes formés en Languedoc et en Dauphiné, élevèrent des barrières contre ses ravages; mais elle se développa en Provence avec la plus cruelle fureur.

Au mois de juin plusieurs porte-faix, occupés au transport des marchandises apportées par le navire venu de Sidon, moururent subitement. Ces morts étaient tenues cachées. On prit trop tard la précaution de séquestrer la pestifère cargaison; des médecins avertirent le corps municipal de la présence de la peste dans Marseille. Un chirurgien, connu par un long séjour dans le Levant, contesta ce rap-

port. Il traita de fièvre inflammatoire la maladie de ces matelots. Sur ce témoignage, le bureau de l'Hôtel-de-Ville ne prit aucune précaution contre un fléau dont on eût aisément arrêté les effets dès sa naissance. 1720

Aux premiers symptômes de la contagion, les officiers de marine avaient élevé des barrières entre les galères et le reste du port. Ils prirent des mesures pour se procurer des vivres. Le parlement d'Aix défendit toute communication avec Marseille sous peine de mort. La police de cette ville avait poussé l'insouciance jusqu'au point de négliger de se pourvoir de subsistances. La disette ajouta un nouveau degré à la détresse générale. Plusieurs citoyens zélés offraient de se charger d'une partie des soins exigés dans cette circonstance; les magistrats refusèrent ces secours. Chacun s'isolait ; les particuliers s'enfermaient dans leur maison, les moines dans leurs couvens, plusieurs familles campaient sous des tentes hors la ville.

Deux médecins de Montpellier, Chicoineau et Verny, reçurent ordre du régent d'aller examiner la nature de la maladie. Ils arrivèrent à Marseille, soignèrent des malades, et reconnurent les symptômes de la peste : Une procession fut ordonnée par Henri de Belsunce, évêque de Marseille. Elle devait

1720 avoir lieu le 16 août, fête de saint Roch; invoqué contre la peste. Le concours occasioné par cet acte de religion, devait propager la maladie. Le marquis de Pyles, gouverneur de Marseille, voulait s'y opposer. Les clameurs de la multitude étouffèrent la voix de la raison et de l'autorité civile. La mortalité augmenta d'une manière effrayante; la famine, les désordres de toute espèce, le défaut d'hôpitaux et de remèdes, tout ajoutait aux horreurs de la contagion.

On avait fermé le port de Marseille, un cordon de troupes resserrait dans cette ville ceux de ses habitans tentés de s'échapper pour respirer un air plus pur. Marseille s'étant confiée aux ressources journalières ne pouvait se procurer des vivres. Les contrées voisines l'alimentaient avec les précautions convenables; ce secours ne manqua point.

A la fin d'août, les rues se couvraient de meubles pestiférés précipités par les fenêtres, et de cadavres dont le nombre augmentait faute de bras pour les enterrer. On rencontrait parmi les morts des agonisans, la faim les chassait de leur lit solitaire Ils imploraient la pitié des passans, c'était souvent en vain. L'épouvante avait flétri tous les cœurs; heureux celui qui trouvait un verre d'eau pour calmer l'ardeur brûlante dont ses entrailles étaient dévorées.

On entendait des femmes en travail d'enfant appeler en vain des secours; des mères qui allaitaient étaient trouvées mortes de faim, leur enfant expirait collé sur leurs mamelles; des chiens privés de leur maître couraient les rues, se nourrissant de cadavres; la crainte inspirée par les animaux arma contre eux la ville entière, le carnage qu'on en fit augmenta l'infection de l'air.

Belsunce exhortait vainement les prêtres à signaler leur humanité. La plupart avaient pris la fuite; les autres s'enfermaient dans leur maison. Un d'eux, nommé Bourgelet, éloigné de Marseille y revient, se range auprès de son évêque. Ils vont portant dans les lieux les plus infects la consolation et les secours. Tous deux exposent chaque jour mille fois leur vie. Quelques prêtres, électrisés par leur généreux dévouement, vinrent partager leurs fonctions augustes. Belsunce voit son fidèle compagnon Bourgelet tomber mort à ses côtés. La vertu de cet évêque n'est pas ébranlée. Rien ne saurait lui montrer un péril au-dessus de son courage; il ne lui reste ni serviteurs, ni chevaux, tout son mobilier a été vendu pour soulager les indigens. Belsunce parcourt à pied les quartiers de la ville. Il paraît dans les maisons désolées; on le prend pour un ange

1720 du ciel versant un baume salutaire au sein de l'infortune.

Malgré ce secours céleste, Marseille restait en proie au brigandage; l'ordre régnait au contraire dans la partie du port séparée des autres habitations par les officiers de la marine. Les magistrats de Marseille demandent des conseils à ces braves militaires. Aussitôt les comtes de Langeron, de Lévis, et Delaroche se joignent au bureau de l'Hôtel-de-Ville, établissent au milieu de la désolation une régularité sans laquelle les secours de la charité son' inefficaces; l'objet le plus pressant était d'enterrer les cadavres amoncelés dans plusieurs rues.

Dans les commencemens de la contagion, l'attrait d'un fort salaire avait chargé de ce soin les ouvriers les plus pauvres. Quand il mourut plus de cinq cents individus par jour, on vit le comble de l'horreur. Des morceaux de cadavres restaient entassés dans les endroits écartés. Des forçats auxquels la liberté fut rendue, promirent de les enterrer; il fallait un homme pour les diriger. Cet homme fut l'intrépide Moustier, un des consuls de Marseille; il se place à la tête des forçats. Peu content de récompenser les bonnes actions, il mettait la main à l'œuvre, quand il s'agissait de donner l'exemple aux travailleurs déconcertés.

Pyles, commandant de Marseille, retenu dans son lit par ses infirmités, ne pouvait exercer ses fonctions; Langeron reçoit le brevet de commandant. La ville change de face en peu de jours; les habitans retirés à la campagne s'empressent d'offrir leurs bras et leur fortune, à un chef qui donnait l'exemple d'un noble dévouement au bien public. Les malades furent soignés avec plus de discernement. On réprima les brigandages. La disette disparut entièrement. Les directeurs des hôpitaux, les officiers de santé, ou de sûreté, cachés dans un temps où les magistrats incertains prenaient de fausses mesures, reprenaient leurs fonctions. Les malheurs publics disparaissent devant une administration éclairée. La mortalité diminua à la fin de septembre. Elle était presque insensible un mois après. Alors Langeron tourna ses regards vers la campagne, où la peste continuait de faire des ravages affreux.

Ce guerrier divisa le territoire de Marseille en plusieurs départemens. Des médecins et des fournisseurs en parcouraient chaque jour les habitations. Dans ces retraites, on avait éprouvé les plus terribles effets de la solitude et quelques exemples d'une vertu sublime. On vit de jeunes filles repoussées de l'habitation de leurs parens, soignées et sauvées par

1720 leurs amans. On vit une villagoise, repousser son mari durant sa maladie. Sa tendre prévoyance alla jusqu'à s'attacher aux deux pieds une corde; on pouvait de cette manière la traîner dans la fosse sans la toucher.

De toutes les maisons religieuses de Marseille, l'abbaye de Saint-Victor fut la seule où la contagion ne pénétra pas. Les précautions multipliées des moines allaient être infructueuses. Une jeune fille rêva que la peste cesserait, si on portait en procession dans Marseille les reliques de Saint-Victor. Ce songe fit du bruit. Belsunce, dont les lumières n'égalaient pas le zèle, avait ordonné la procession. Langeron employa sa fermeté à s'opposer à un acte de religion, désapprouvé par la prudence.

A la fin de décembre, on s'occupa des moyens difficiles de purifier les édifices publics, les maisons, les marchandises. La peste cessa, après avoir dévoré en moins d'un an cinquante mille individus dans Marseille ou dans son territoire. Evénement lamentable durant lequel plusieurs monstres commirent des crimes atroces, et un grand nombre d'hommes s'immortalisèrent par des actions dignes d'honorer la nature humaine. Le chirurgien Guyon offrit de disséquer un cadavre, et mourut deux jours après. Le médecin Per-

sonnel, courbé sous le poids des années, soigna les malades jusqu'au moment où la contagion le ravit à ses concitoyens. Le consul Estelle et le chevalier Rose, également propres pour le conseil et pour l'exécution, sacrifièrent leur fortune à l'avantage commun. D'autres citoyens partagèrent leurs travaux, et méritèrent d'être associés à leur gloire. 1720

Marseille, dépeuplée par ce fléau, semblait anéantie; elle se rétablit en peu de temps par des faveurs accordées à son commerce. Presque toutes les villes de Provence se ressentirent de cette calamité. Avignon avait partagé les malheurs de Marseille, cette ville ne se releva jamais de cette perte. On comptait dans Avignon soixante mille habitans, la peste la réduisit au tiers de cette population; malgré la beauté de son site, ce nombre n'a pas augmenté.

2. Après la chute du système de Law, on ne savait comment jeter quelque jour dans le chaos de la fortune publique.

Le Pelletier de la Houssaye succédait à Desforts dans le contrôle général. Les compagnies des Indes, d'Occident et de Sénégal, rendues à leur destination primitive, s'occupèrent des intérêts de leur commerce. On vendit les propriétés de Law, c'était une 1721

1721 faible ressource. Les actionnaires de la banque furent tenus de retirer pour un milliard d'actions, au moyen d'une taxe entre eux selon leur opulence. Il fut fait un recensement de toutes les fortunes acquises par le système. On créa une commission, où tous les contrats, les actions et les billets devaient être déposés dans deux mois. Chaque propriétaire était tenu de déclarer à quelle époque il avait reçu les papiers dont la valeur devait être réduite dans une proportion avec la masse totale des billets en circulation. Plus de cinq cent mille pères de famille portèrent leur fortune devant ce tribunal. La rigueur fut grande envers les agioteurs d'un rang subalterne. Une partie des billets, reconnus faux, furent annulés. Un ordre assez sûr s'établit pour débrouiller à peu près le chaos des finances.

Cette opération fut connue, sous le nom de *visa*, comme l'avait été celle dont les frères *Pâris* furent chargés au commencement de la régence. On brûla dans un seul jour pour plus de huit cents millions de billets faux. La dette nationale fut liquidée à dix-sept cents millions. Les billets de banque ayant été retirés, les porteurs reçurent en échange des billets de liquidation. Ils perdirent cinquante pour cent. A l'égard du reste des actions elles restèrent à la charge des compagnies des

1721.

Indes, de Sénégal et d'Occident. Parmi les billets de liquidation, les uns furent reçus dans l'acquisition d'un grand nombre d'offices municipaux créés à cette époque; d'autres s'employèrent à l'achat de lettres de maîtrise d'arts et métiers, imaginées dans le même temps. Le crédit public resta suspendu. Le gouvernement fut forcé de créer des emplois onéreux et inutiles, réduits peu à peu, entièrement supprimés dans la suite. Les peuples souffrirent de ces expédiens. La banqueroute, proposée au commencement de la régence, n'aurait pas eu des suites plus funestes.

Un grand nombre de libelles accusaient le régent de s'être emparé de tout le numéraire de France. Cette accusation était ridicule. D'autres accusaient Law d'avoir fait passer l'or et l'argent dans les pays étrangers. Il allait acheter, disait-on, une souveraineté en Allemagne. L'indigence, dans laquelle il termina ses jours, démentait cette vaine assertion.

Que devint le numéraire? Les variations dans les monnaies en firent passer beaucoup hors de France. Law le prodiguait à l'établissement de la compagnie des Indes. Le duc d'Orléans dont la molle facilité, à peine surpassée par celle de Louis XV, ne savait rien refuser à ses favoris, employa l'or sans mesure à jeter de l'éclat sur son administration.



1721 Enfin des hommes prévoyans, voulant cacher une richesse enviée, resserraient les métaux précieux.

On ne saurait rejeter sur le conseil de régence le résultat romanesque du jeu des actions. C'était une inconcevable frénésie, à laquelle aucune police ne pouvait mettre obstacle. Le prix des actions doubla, tripla, quadrupla. Des hommes heureux ou adroits se procurèrent des bénéfices immenses. La nation entière devint plus commerçante et bientôt après plus riche. Le système de Law éclaira les Français sur les combinaisons commerciales. Le vaste édifice élevé par Law écrasa son architecte. Un commerce réel naquit d'une richesse imaginaire. On vit fleurir la compagnie des Indes, créée par Colbert; elle rivalisa, durant près d'un demi-siècle, avec celles de Londres et d'Amsterdam.

Des plaintes s'élevaient sur la partialité des commissaires chargés du *visa*. On érigea un tribunal, connu sous le nom de chambre de l'Arsenal. Parmi les individus conduits devant ce tribunal, se trouvait le duc de la Force, pair de France. La chambre, se regardant comme incompétente, renvoya son jugement au parlement. Ce duc, possesseur d'une fortune immense en papier, n'osant l'employer en entier en achat de terres, avait acheté des

épiceries ; il les faisait vendre. On ne conçoit pas quel crime cette spéculation contenait dans l'ordre des lois ! Un pareil commerce dérogeait, disait-on, à la dignité d'un duc et pair. Mais la compagnie des Indes était une association de négocians. Les princes du sang, le régent lui-même en faisaient partie.

1721

La communauté des marchands épiciers avait fait saisir pour douze ou quinze cent mille francs d'épiceries. Elles furent réclamées par un marchand. Les syndics de la communauté voyaient en lui un facteur du duc de la Force, ils regardaient les marchandises, comme étalées en vente, en contradiction aux réglemens du commerce, parce que le duc n'avait pas acquis des lettres de maîtrise : c'était un crime de lèse-marchandise. Le parlement n'ignorait pas que le duc de la Force était l'ami particulier de Jean Law; donnant à cette affaire une grande importance, il convoqua les princes et les pairs. Après de longues contestations, les associés du duc de la Force furent admonétés. A l'égard du duc, il fut condamné aux frais et à se comporter à l'avenir avec plus de circonspection.

3. Dubois ne se montra pas dans cette affaire. Il s'occupait de choses plus intéressantes pour lui. Devenu archevêque de Cambrai, après la mort du cardinal de la Tré-

1721 mouille, successeur de l'illustre Fénélon, il sollicitait le chapeau de cardinal.

Clément XI était mort le 19 mars. Les cardinaux placèrent sur le trône papal le cardinal Michel Ange Conti, Innocent XIII. Dubois engageait le cardinal de Rohan à lui être favorable, lui offrant le premier ministère, en récompense de ses bons offices. Rohan, allant au conclave, prit pour conclaviste l'abbé de Tencin, devenu cardinal dans la suite. Tencin, agent de Dubois, promet la tiare au cardinal Conti par la protection de la cour de France, s'il voulait s'engager par écrit à donner à Dubois le chapeau de cardinal. Le marché fut conclu et signé. Tencin répandait l'or à pleines mains. Conti fut nommé pape.

Après les (1) cérémonies de l'exaltation, Tencin somme le pape de tenir sa parole. Le pontife s'était laissé arracher ce malheureux écrit, dans un moment où l'ambition écartait les raisonnemens, il tergiversait. Tencin menaça de rendre le billet public. Le Saint-Père, intimidé, nomma Dubois cardinal.

Cette année est célèbre par la première expérience de l'insertion de la petite vérole, à laquelle on substitue aujourd'hui la vaccine. Les Circassiennes sont de temps immémorial

(1) Duclos, Mémoires Secrets, tome II.

en usage de donner la petite vérole à leurs enfans, par une incision au bras et insérant dans cette incision une pustule enlevée dessus un autre enfant atteint de la même maladie. La tendresse maternelle et l'intérêt introduisirent cette coutume. Les Circassiennes sont pauvres. Leurs filles, belles pour la plupart, deviennent le principal commerce du pays. La Circassie fournit de beautés les harems du padesha de Constantinople, du sophi de Perse, et des hommes de ces deux empires assez riches pour acheter cette précieuse marchandise. Une nation ne néglige pas les connaissances utiles à son négoce. Les Circassiens s'aperçurent que peu d'individus sont attaqués deux fois de la petite vérole; ils remarquèrent encore que les petites véroles étaient bénignes certaines années. De ces deux observations plusieurs d'entre eux conclurent que si un enfant de six mois avait une petite vérole bénigne il n'en serait pas marqué. Il s'agissait donc pour conserver la beauté de leurs filles de leur procurer une petite vérole de bonne qualité. On y réussit. Les Turcs adoptèrent cette méthode.

Milady Montagu, étant avec son mari en ambassade à Constantinople, fit insérer la petite vérole à un enfant dont elle accoucha dans cette capitale. De retour à Londres, elle

1721 parla de son expérience à la princesse de Galles. On en fit l'épreuve sur des criminels condamnés à mort; elle fut heureuse. La princesse fit inoculer ses enfans. L'Angleterre suivit cet exemple. On combattait cependant ce procédé à Londres comme nous l'avons vu combattre à Paris. Un curé anglais assura en chaire que Job avait été inoculé par le diable.

4. L'infante d'Espagne accordée au roi, fit son entrée dans Paris le 2 mars; on la logea au Louvre. Dubois, ayant reçu le chapeau de cardinal, n'assistait plus au conseil de régence. Il prétendait y précéder le chancelier, les pairs et les maréchaux de France. N'osant tenter cette expérience, il eut recours au cardinal de Rohan, le remerçiant de ses bons offices, et lui prometatnt de nouveau la patente de premier ministre, il lui dit que le régent, voulant préparer sa cour à cette nouveauté, lui accordait une place dans le conseil de régence. Le cardinal de Rohan s'assit immédiatement après les princes du sang. Sa haute naissance justifiait cette séance. Tout le conseil se récria quand Dubois se plaça à côté du cardinal de Rohan. Le chancelier d'Aguesseau, les pairs et les maréchaux de France sortirent de la salle. Le conseil resta composé des princes du sang, des deux cardinaux, des secrétaires d'Etat, et des individus qui ne disputaient pas la pré-

séance aux cardinaux. Un duc et pair rencontrant le même jour au Louvre le cardinal Dubois, lui dit : Cette journée sera signalée dans l'histoire; on n'oubliera pas d'y marquer, monsieur, que votre entrée dans le conseil en a chassé les grands du royaume.

D'Aguesseau fut exilé pour la seconde fois. D'Armenonville obtint les sceaux, et céda le pas aux deux cardinaux.

Le congrès de Cambrai venait de s'assembler, il ne fut pleinement en activité avant les premiers jours de 1724. Les seuls intérêts des cours de Vienne et de Madrid restaient à discuter. Le roi d'Espagne adhérait à la quadruple alliance. Un nouveau traité, signé à Madrid le 13 juin 1721, donnait aux Anglais une satisfaction complète au sujet du commerce de l'Assiento.

On discuta d'abord à Cambrai l'importance des priviléges accordés par l'empereur d'Allemagne, à une compagnie de commerce établie dans Ostende, en 1717. Cette association alarmait les puissances maritimes, comme si des édits, portant création d'une compagnie de commerce, pouvaient donner aux Autrichiens des comptoirs en Asie et en Amérique ; des ports, des côtes, des matelots en Europe. Les Hollandais, s'étant interdit tout intérêt dans la

1722 nouvelle compagnie, sollicitaient les cours de Paris, de Londres et de Madrid d'obtenir la suppression de cet établissement hors d'état de se soutenir. L'octroi en fut retiré par un traité signé à Vienne, en 1731, entre l'empereur d'Allemagne et le roi d'Angleterre.

5. A l'approche de la majorité, les courtisans s'agitaient, les uns pour conserver leur crédit, les autres pour supplanter leurs rivaux. Les Français, prompts à oublier les calamités passées, cherchaient à effacer les traces du système du Law. Le régent, forcé d'adopter quelque réforme dans ses dépenses, ne surveillait plus les affaires générales avec la même activité; l'effet habituel de ses débauches nocturnes diminuait son aptitude à gouverner. Dubois s'applaudissait de l'indolence du régent. Sous prétexte de le soulager de mille soins importuns, il le rendait insensiblement étranger à plusieurs parties de l'administration.

Dubois augmentait le nombre de ses amis par toutes sortes de voies. Le duc du Maine revenait à la cour. Il gagna sa confiance, lui faisant part de la manière adroite dont il avait caché une partie de la conspiration *Cellamare*, et lui promettant les honneurs du Louvre après la déclaration de la majorité. La jeune infante d'Espagne était élevée au Louvre. On

lui donnait le titre d'infante reine. On voyait grandir avec plaisir cette princesse, sans prévoir que son mariage n'aurait pas lieu. Quelques difficultés au sujet de la bulle *Unigenitus* troublaient seules la tranquillité publique. Les prêtres se partageaient, en France, en appelans de la bulle et en acceptans.

Plein de mépris pour ces disputes, le régent avait placé à la tête du conseil de conscience, le cardinal de Noailles, regardé comme le chef des jansénistes. Les négociations, au sujet du mariage du roi avec l'infante, le forcèrent d'adopter d'autres idées. Le roi d'Espagne le contraignit de donner au roi un confesseur jésuite, nommé Linières. Cet homme rendit la secte moliniste dominante à la cour.

Alors fut remis en vigueur le formulaire inventé sous le règne de Louis XIV. Les aspirans aux grades des universités étaient tenus de prononçer cette espèce de serment. En signant le formulaire, on condamnait cinq propositions contenues ou non contenues dans le livre de Jansénius. Cette condamnation donnait lieu à des subtilités sans nombre; les jésuites y ajoutèrent cette phrase aggravante: Je condamne les cinq propositions dans le sens que Jansénius avait en vue écrivant son livre intitulé *Augustinus*.

Dubois protégeait les molinistes. Son auto-

1722 rité n'était pas respectée par les jansénistes. On publiait de part et d'autre des brochures sans nombre. Les deux partis attendaient avec impatience un changement de règne. Tout le monde détestait Dubois. Les courtisans s'apercevaient avec une maligne joie que le jeune roi partageait les sentimens du public.

Louis XV avait fait une maladie assez grave en 1721; le médecin Helvétius proposait une saignée au pied, le chirurgien Maréchal refusait d'exécuter cette ordonnance médicale. Le régent, le duc de Bourbon, la duchesse de Ventadour et le duc de Villeroi assistaient à la consultation des médecins. On appela les docteurs Falconet, Silva et Dumoulin. Helvétius les amena à son avis. La fièvre diminua une heure après la saignée, le danger disparut.

Aux premiers accidens de la maladie, beaucoup d'individus parlaient d'empoisonnement, ils osaient presque ouvertement jeter leurs soupçons sur le duc d'Orléans. Ce prince repoussait la calomnie par une contenance assurée; elle se trouva démontrée par la convalescence du roi. Les ennemis du régent n'en répandaient pas moins dans le public leurs propos calomnieux.

Peu de temps auparavant, le jésuite Linières avait pris possession de son emploi. Il lui

fallait des pouvoirs de l'archevêque de Paris, il les refusait. Cet incident déconcertait Dubois et la cabale jésuitique. Les fêtes de Pâques approchaient. Un des chapelains des Tuileries, approuvé par le cardinal de Noailles, entendit la confession du roi. On résolut de le tirer du diocèse de Paris. Plusieurs attribuèrent à cette obscure intrigue le retour de la cour à Versailles. L'évêque de Chartres, dévoué aux jésuites, offrait d'approuver Linières, il pouvait confesser le roi dans la maison de Saint-Cyr, à l'extrémité du parc. Ce local se trouvait sur le territoire de l'évêché de Chartres.

6. Dubois voulait obtenir le titre de premier ministre, ce fut la vraie cause de cette translation. Les courtisans, les ministres et leurs bureaux se croyaient établis pour longtemps à Paris. Le régent, entraîné par son penchant vers les plaisirs de la capitale, ne désirait pas de s'en éloigner. On représentait encore l'état de désordre où se trouvaient les appartemens de Versailles, abandonnés depuis la mort de Louis XIV.

Dubois combattait ces observations. Il disait au régent : Dans votre position à la majorité, votre premier soin doit être de conserver votre puissance. Il vous importe pour cela que la cour soit peu nombreuse, et com-

1722 posée de vos créatures. Les courtisans seront très-nombreux à Paris. Vos ennemis peuvent profiter de quelque circonstance pour vous perdre. Les choses deviennent différentes à Versailles. La plupart des grands seigneurs n'y ayant pas de maisons, y viendront rarement. Dubois fortifiait ce raisonnement par l'attention employée par tous les ministres despotes à isoler les rois. Ils leur persuadaient qu'ils seraient mieux instruits par eux de ce qui se passait dans leur capitale, que par une foule importune. Toutes les grandes révolutions ont prouvé la fausseté de cette assertion. Il est mille choses qu'un monarque peut et doit connaître par lui-même, vivant au milieu de ses sujets. En traversant sa capitale, il lit dans tous les yeux les passions dont les cœurs sont affectés. Un ministre a souvent intérêt de cacher au roi la disposition des esprits. Il la présente ou la fait présenter d'une manière fautive. Le roi, trompé, s'endort dans une molle et fatale insouciance. Il en sort quelquefois par le bruit d'une insurrection qu'il n'est plus temps de prévenir. Il est probable que si Louis XV et Louis XVI avaient continué de passer les hivers à Paris, nous aurions évité les malheurs de la révolution.

Louis XV vint à Versailles au mois de

juin avec l'infante reine. Le régent y éprouva bientôt un ennui mortel. Au-dessus des intrigues par son rang, il devenait chaque jour plus incapable des affaires. L'habitude d'une vie licencieuse la lui rendait nécessaire. Ses soupers dont la compagnie était si mêlée, et sa petite loge à l'opéra d'où il choisissait ses convives, lui manquaient à Versailles. Plusieurs de ses serviteurs l'engageaient à chercher dans les occupations de son état une dissipation agréable. Vains conseils. La plupart des hommes quittent les plaisirs quand les plaisirs les quittent. L'homme accoutumé à une vie crapuleuse, ne se corrigera pas en vieillissant. Le goût du travail naît et se conserve par l'habitude, il ne se prend pas dans un âge avancé.

1722

Le duc d'Orléans, voulant cacher au roi sa manière de vivre, résidait au Palais-Royal quand le roi faisait son séjour dans le palais des Tuileries. Dubois prévoyant l'ennui du prince à Versailles et ses fréquens voyages à Paris, saisissait toutes les occasions de contrarier ses goûts. Il l'entretenait d'affaires dans les temps où elles l'excédaient. Le régent laissait le tout à la disposition de son ministre. Il se rendit insensiblement maître de la correspondance avec les provinces. Cependant les affaires languissaient accumulées.

1722 Chacun se plaignait de cette lenteur. Dubois prévenant les reproches de son maître, lui faisait honte de sa paresse.

Il est impossible, lui disait Dubois, de faire marcher la machine du gouvernement si les principaux ressorts ne sont dirigés par une seule main: Votre intérêt exige que le point de réunion soit vous ou moi. Sans cela, rien n'ira; votre régence tombera dans le mépris. Que te manque-t-il pour agir? répondait le régent. Un titre. Un titre fait la principale autorité d'un ministre. Le régent ne se dissimulait pas le mépris dont il allait se couvrir, en nommant Dubois, premier ministre. Cette appréhension ne le tirait pas de sa léthargie. Environné par les créatures de ce prélat, elles ne cessaient de se répandre en éloges des talens supérieurs du ministre, et de son inviolable attachement à son maître.

Excédé par l'ennui des affaires, Dubois était le seul sur lequel il pût se reposer sans crainte. Ce prélat était privé d'appui personnel. C'était un ressort qu'on pouvait briser avec facilité. Le régent, ayant pris son parti, n'était plus arrêté que par la honte de le déclarer. On faisait alors les préparatifs pour le sacre du roi; la cour apprit avec surprise la disgrâce du maréchal de Villeroi.

C'était la suite d'une rixe dans laquelle le

gouverneur du roi avait traité, comme le dernier des hommes, le cardinal Dubois qui voulait l'engager à lui rendre le roi favorable, si le régent le nommait premier ministre. A ce sujet de mécontentement se joignaient d'autres considérations. La place de Villeroi l'obligeait à veiller à la conservation des jours de son élève. Il avait osé dire à ses amis particuliers, que les mauvais desseins du régent exigeaient de lui des précautions minutieuses. Ces propos furent rapportés. Villeroi devenait le point de ralliement des mécontens. Soit grandeur d'âme, soit insouciance, le régent méprisait ces insultes. Les mauvais procédés de Villeroi contre Dubois comblèrent la mesure. Le régent, ayant pris la résolution de le chasser de la cour, fit part de son dessein au duc de Bourbon. Ce prince lui conseilla d'amener une occasion dans laquelle Villeroi, se livrant à des écarts ordinaires, ne parût pas uniquement sacrifié au cardinal. Cette occasion se présenta.

Le régent avait dit publiquement qu'il était temps d'instruire le roi des affaires secrètes de l'Etat, et qu'il se chargeait de ce soin. Il vint un jour entre dix et onze heures du matin dans l'appartement du roi, où se trouvaient le duc de Bourbon, le comte de Clermont, le duc de Villeroi, le précepteur Fleuri, évêque de

1722 Fréjus, et d'autres personnes. Après quelques momens de conversation, le régent pria le roi de passer dans son cabinet. Le duc de Bourbon et les autres se retirèrent. Le gouverneur Villeroi voulut entrer dans le cabinet du roi avec le régent. Ce prince, avec les expressions de la plus délicate politesse, lui représenta que les objets dont il voulait entretenir le roi n'admettaient aucun témoin. Le maréchal de Villeroi, abusant des égards dont les excès auraient été suspects à tout autre, répartit que le roi n'avait point de secret pour son gouverneur. Le régent, prenant alors le ton de supériorité, dit au maréchal : Vous vous oubliez, monsieur. Vous ne sentez pas la valeur de vos paroles, la présence du roi m'empêche seule de vous traiter comme vous le méritez. Il fait une profonde révérence au roi, et sort sur-le-champ. Le maréchal, déconcerté, suivait le régent et voulait entrer en justification ; le prince jeta sur lui un regard méprisant. Sans lui répondre, il continua sa route.

Villeroi se présenta le lendemain chez le régent. Se repentant de sa démarche indiscrète, il espérait de calmer par des excuses respectueuses un prince dont il connaissait la molle facilité ; au moment où il traversait les antichambres, les portes se ferment

sur lui; le capitaine des gardes du régent lui demande son épée. On le plaça dans une chaise à porteurs, on le conduisit hors des jardins. Trois officiers des mousquetaires l'attendaient, et l'accompagnèrent à Villeroi. Il y reçut une lettre de cachet : il lui était enjoint d'aller dans son gouvernement de Lyon, et d'y rester jusqu'à nouvel ordre.

Fleuri, évêque de Fréjus, redoutant les effets de cette catastrophe, s'était caché. Le roi, privé de deux individus qu'une longue habitude lui rendait nécessaires, paraissait mécontent. On chercha Fleuri; on le trouva, il revint à Versailles; la place de gouverneur du roi fut confiée au duc de Charost.

Dans cette occasion, le régent fit part au duc de Saint-Simon des raisons qui le déterminaient à donner à Dubois la patente de premier ministre. Saint-Simon fit de vains efforts pour rendre quelque énergie à l'âme du prince; il persista dans sa détermination. Dubois fut déclaré premier ministre. Le parlement enregistra son diplôme.

7. On arrivait sans secousses à l'instant où le roi ayant atteint l'âge de treize ans accomplis, la minorité allait cesser. Louis XV reçut l'onction royale à Rheims, le 23 octobre. Au retour de ce voyage fut conclu le mariage de la princesse de Beaujolais, seconde fille du



1722 régent, avec l'infant Charles, frère du prince des Asturies. Ce mariage resta sans exécution. La princesse revint en France avec sa sœur la reine douairière d'Espagne, veuve de Louis Ier.

Depuis le sacre, le régent, accompagné du cardinal Dubois, venait chaque jour dans l'appartement du roi, où se trouvaient ordinairement le duc de Bourbon, le duc de Charost, et l'évêque de Fréjus. Il présentait un mémoire dont la lecture durait un quart d'heure. Ces mémoires contenaient de courtes instructions sur la guerre, les négociations et les finances. Chaque soir le régent entrait seul chez le roi. Il lui rendait, sans témoins, un autre compte de son administration.

1723 Le 16 février, le roi entrait dans sa quatorzième année. Le duc d'Orléans se présenta à son lever, et lui offrit ses hommages. Plusieurs individus avaient été exilés à l'occasion des disputes ecclésiastiques. Le régent demandait au roi ses ordres à ce sujet. Il répondit laconiquement : Je n'ai exilé personne. Cette insouciance permettait au régent d'obéir à la pente de son âme. Ces exilés furent rappelés. La cour vint à Paris le 20. Louis XV tint le lendemain un lit de justice au parlement. Il dit : Messieurs, je suis venu vous informer que, suivant les lois de mon royaume, j'en vais

prendre le gouvernement. Le duc d'Orléans dit ensuite : Je remets, Sire, dans vos mains, les rênes de vos états assurés d'un repos durable. J'ai réparé l'altération des finances, causée par de longues guerres, vous consommerez cet important ouvrage. J'ai cherché dans votre maison une alliance pour Votre Majesté. J'ai hâté la cérémonie de votre couronnement. Rendez les Français heureux, Sire; ce sera la récompense de mes travaux. Le roi répondit : Mon oncle, ma gloire se confondra toujours avec le bonheur de mes sujets. Je vous prie de présider à mes conseils. Je confirme le choix fait du cardinal Dubois en qualité de premier ministre.

1723

Dans une longue harangue, le garde des sceaux attribua, au caractère inconstant des Français, la mauvaise issue du système de Law. Le premier président de Mesmes et l'avocat général Blancmenil parlèrent ensuite. On admit les marquis de Lévis, de Biron et de la Vallière en qualité de ducs et pairs. Le roi fut complimenté les jours suivans aux Tuileries, par les cours supérieures, l'assemblée du clergé, l'université, l'académie française, le corps de ville et les corps des marchands de Paris.

On remplaça le conseil de régence par un conseil d'état ordinaire. Il fut composé des

1723 ducs d'Orléans, de Chartres, de Bourbon, du cardinal Dubois, de l'évêque de Fréjus et des ministres. Les conseils des finances et des dépêches furent rétablis comme ils étaient sous le règne de Louis XIV. Le duc d'Orléans rendait compte au roi des principales affaires. Félix Lepelletier de la Houssaye venait de donner sa démission, parce que le conseil refusait d'adopter l'émission d'un nouveau papier monnaie; Charles Dudun devint contrôleur général.

Un papier monnaie dont la valeur repose sur la confiance publique, devient ordinairement la perte d'un empire quand il n'est pas nécessaire; gage de prospérité chez un peuple où domine un esprit public; la nature enlève à cette monnaie fictive tous ses avantages, quand un gouvernement arbitraire l'emploie. Dans ce système politique, les intérêts des gouvernans ne sont pas toujours ceux des gouvernés, le public redoute une ressource dont on peut abuser facilement: ce seul doute détruit la confiance, qu'un rien alimente et qu'un rien écarte; le papier monnaie regardé comme ministériel et non comme national, tombe dans le mépris; si on est forcé de le recevoir, on se hâte de le convertir en argent.

Ce papier était demandé par la compagnie des Indes, elle sollicitait en même temps la

vente exclusive du café ; cette concession ruineuse pour toutes les villes maritimes, eût été probablement accordée, si on n'eût observé dans le conseil que sans la liberté de vendre du sucre et du café, il était impossible à la ville de Marseille de sortir de ses ruines.

Tonnelier de Breteuil, intendant de Limoges, venait de succéder à Leblanc, ministre de la guerre ; chacun parut étonné de voir un ministre actif, plein de zèle, aimé des troupes, estimé généralement, remplacé par un inconnu : ce choix était l'effet de la reconnaissance du cardinal Dubois et le prix de sa discrétion. Dubois s'était marié très-jeune, dans un village du Limousin ; la misère sépara les deux époux. Dubois, voyant devant lui une route ouverte vers la fortune, envoyait de temps à autre quelque argent à sa femme intéressée à ne pas ébruiter cet hymen. Parvenu à l'épiscopat, il devenait intéressant pour lui d'anéantir les preuves de son premier engagement ; Tonnelier fut chargé de cette commission ; suivi d'un seul valet et sous prétexte d'une secrete tournée, il vient chez le pasteur du village, où le mariage avait été célébré, et s'empara subtilement de la page où se trouvait cet acte... La femme de Dubois obtint une pension assez considérable, elle vint à Paris après la mort de son mari et lui survécut long-temps.

1723 Depuis 1715, le clergé de France n'avait pas été assemblé. Réuni, cette année, il choisit Dubois pour son président; sa session ne fut connue que par une vaine demande d'être autorisé à faire le procès aux appelans de la bulle *Unigenitus;* il lui fut enjoint de garder le silence.

Dubois, parvenu au comble de la fortune, atteignait le terme de sa vie; un ulcère à la vessie, fruit de ses débauches, le tourmentait depuis long-temps: il creva tout à coup. On appela les médecins, la gangrène leur parut sur le point de se manifester; ils déclarèrent qu'à moins d'une amputation prompte et d'un succès douteux, le malade n'avait pas deux heures à vivre; Dubois entrait dans un accès de fureur contre les médecins. Le duc d'Orléans eut beaucoup de peine à le déterminer à subir cette opération, les médecins lui proposent de recevoir les sacremens; le trouble de cette terrible annonce augmente sa colère: il apostrophe tous ceux qui s'approchent, enfin il prétexta un cérémonial particulier pour les cardinaux, qui ne devaient pas communier comme les autres hommes. Le curé de Versailles allait aux informations, à Paris, chez le cardinal de Bissy; le danger devenait plus pressant; l'amputation de la vessie fut faite par le chirurgien la Peyronie, en présence de tous les médecins

de la cour; la nature de la plaie ne laissait aucun espoir. Dubois mourut vingt-quatre heures après l'opération, à l'âge de soixante-six ans.

8. Cette mort toucha peu le régent, il rougissait intérieurement d'avoir laissé prendre tant d'empire sur son esprit à un homme aussi vil. La patente de premier ministre lui fut expédiée au moment où on enterrait son indigne favori, il ne devait pas en exercer long-temps les fonctions; malgré la bonté de son tempérament, la nature avait fixé le terme de sa vie, à l'âge de quarante-neuf ans. La mort du ministre chargé du poids des affaires, écrasait ce prince d'un travail auquel il ne pouvait plus s'accoutumer : sa santé s'altérait rapidement, on prévoyait qu'il serait emporté par une apoplexie; il se plaignait d'une pesanteur de tête habituelle: l'attribuant à ses travaux trop prolongés, ses amis lui conseillaient de les modérer et même de les abandonner momentanément pour veiller à sa santé; la voix de l'ambition étouffait tout autre sentiment dans l'âme d'un prince enivré des charmes du pouvoir suprême.

Louis XV, trop jeune et trop peu instruit, ne pouvait se charger de l'administration publique. Son precepteur, Fleuri, cachait à peine ses vues ambitieuses, à l'âge de soixante-dix ans, sous les dehors d'une modestie affectée;

1723 le duc d'Orléans craignait, abandonnant un instant les rênes de l'État, de les voir s'échapper pour toujours de ses mains. Le chirurgien Chirac dont il avait écouté avidement les pronostics, lorsqu'il lui annonçait la mort prochaine de Dubois, l'avertissait en vain du péril dans lequel il mettait ses jours, par l'excès du travail. Il le menaçait d'une mort subite ; c'est tout ce que je désire, répondait le prince. Chirac lui trouvant, les premiers jours de décembre, le teint extraordinairement enflammé, et les yeux remplis de sang, voulait le saigner sans délai ; le prince renvoya à un autre jour cette opération. Le lendemain, ayant travaillé comme à l'ordinaire avec le roi, il vint à Paris sur les six heures, la tête appesantie. Il dormit assez long-temps ; se trouvant soulagé, il donna quelques audiences, et entra dans un salon où se trouvait la duchesse de Phalaris une de ses favorites. Il lui dit : Je suis bien aise de vous voir, j'ai grand mal de tête. En même temps voulant s'asseoir, sa tête tomba sur son estomac et lui-même à terre. On se hâta d'appeler un chirurgien. Il était trop tard.

Ainsi mourut un des hommes les plus aimables, plein d'esprit et de talent, de bravoure, d'humanité, mais en même temps un des princes les plus incapables par son insou-

ciance de gouverner un empire. Il se piquait de ressembler à Henri IV par son audace dans les combats, les réparties vives, et les qualités aimables avec lesquelles il soumettait les cœurs et les volontés. Il lui ressembla surtout par son amour effréné pour les femmes. Ses ennemis, versant l'amertume sur tous les instans de sa vie, l'accusèrent d'avoir poussé le désordre de ses mœurs jusqu'à l'inceste; selon eux, il avait consommé ce crime avec trois de ses filles, les duchesses de Berry, de Modnèe, et l'abbesse de Chelles. Comment concevoir que, brûlé par ces horribles flammes, il eût pu voir avec tranquillité la passion effrénée de la duchesse de Berry pour le comte de Riom, et la tendresse indiscrète de la duchesse de Modène, pour le duc de Richelieu. Le duc d'Orléans pressa lui-même le mariage de sa fille avec le duc de Modène. Il la vit partir pour l'Italie sans regret, ni elle ni sa sœur ni montrèrent jamais cette profonde corruption de mœurs, seule capable de fouler aux pieds les lois de la nature. Si le duc d'Orléans ne s'offensa jamais sérieusement de cette accusation abominable, c'est que, regardant les faiblesses de l'amour comme tenant au caractère de Henri IV, il se croyait assez défendu contre cette calomnie par son invraisemblance. Il fut au contraire glacé d'indignation, à la vue des libelles dans lesquels on le traitait d'empoisonneur.

1723 Ce prince avait lu de sang-froid les premières strophes des satires de *la Grange Chancel*. Il en loua même le mérite poétique; se voyant accusé dans les strophes suivantes, de la mort des enfans et des petits enfans de Louis XIV, son émotion fut la même, que si la première fois cette affreuse calomnie avait frappé ses oreilles. Cependant, maître de livrer l'auteur à la sévérité des lois, il se borna à le tenir quelque temps enfermé aux îles Sainte-Marguerite; son âme sans ressort était, dit-on, inaccessible à la haine comme à l'amitié. Il fut calomnié sans mesure. Toutes les actions de sa vie attestent son penchant à la clémence. Ce divin tribut de tous les bons rois défend la mémoire du duc d'Orléans, et marque sa place dans l'Histoire.

Malgré l'ambition de Fleuri, la mort inopinée du duc d'Orléans ne lui avait pas donné le temps de combiner ses dispositions vers le premier ministère. Le duc de Bourbon se saisit de l'autorité publique. Sa seule intrigue fut de faire dresser par la Vrillière la patente de premier ministre, et de la donner à signer au roi en lui annonçant la mort du duc d'Orléans. Le duc de Chartres aurait pu prétendre de succèder à son père. Il ne disputa rien au duc de Bourbon. Frappé de la mort du régent, et prenant un parti extrême, il se jeta dans une dévotion monastique.

Fleuri, n'ayant mis aucun obstacle à la nomination du duc de Bourbon, jouissait de toute la confiance du jeune monarque. Le duc de Bourbon se logea dans l'appartement du duc d'Orléans au château de Versailles. La foule des courtisans s'empressait auprès de lui; les plus adroits allaient faire leur cour à la marquise de Prie, dont on connasisait l'empire absolu sur son esprit. Fleuri, aucontraire, resserré dans un petit appartement, ne brillait d'aucun éclat extérieur. On le voyait constamment auprès du roi. Fleuri, prodiguant au duc de Bourbon des marques de respect, le mit dès le premier jour sur le pied de concerter les affaires avec lui; l'ascendant de Fleuri sur le premier ministre, par son adresse, n'échappait pas aux secrétaires d'Etat. Ils lui portaient secrètement leur portefeuille avant de travailler avec le premier ministre. Fleuri paraissait les guider en reconnaissance de leur déférence à son égard; dès-lors il gouvernait la France sous Louis XV, comme la marquise de Maintenon l'avait gouvernée sous Louis XIV.

Peu de temps après, le prélat fit entendre au duc que, lui abandonnant les affaires d'Etat, sa conscience l'obligeait à veiller sur celle de l'église. C'était, disait-il, un soulagement pour un prince chargé du poids de la

1723 France. Le duc de Bourbon pouvait ne pas connaître le prix de cette branche d'administration. Peut-être aussi craignait-il de mécontenter un homme chéri du roi. Il lui laissa la feuille des bénéfices. Il en disposait sans cesser de se mêler des autres affaires. Devenu collègue du premier ministre, on pouvait prévoir qu'il serait incessamment le dispensateur suprême de l'autorité royale.

9. On continuait de discuter dans Cambrai les intérêts des puissances européennes. Des difficultés au sujet de l'investiture des duchés de Toscane et de Parme, avaient long-temps retardé l'ouverture des conférences. Cette investiture venait d'être accordée. On apprit cette nouvelle à Paris avec celle de l'abdication de la couronne d'Espagne faite par Philippe V.

Cet événement causa peu de surprise. Les noires vapeurs de ce prince et sa dévotion excessive y préparaient l'Europe. Le poids de la couronne lui devenait insupportable. La monarchie espagnole tombait dans la langueur depuis l'expulsion d'Alberoni. Le marquis de Grimaldo son successeur, favorisait le commerce britannique. Philippe, étourdi par les clameurs de ses sujets dont les relations commerciales s'anéantissaient, ne sachant comment rétablir la prospérité publique, avait

pris la résolution de rentrer dans le rang des particuliers.

Les grands et les prélats d'Espagne se proposaient de placer à côté du trône un pouvoir oligarchique. L'abdication de Philippe V leur paraissait le meilleur moyen de consolider ce changement. Louis, prince des Asturies, âgé de seize ans, était timide et inappliqué, ils allaient gouverner sous son nom. On gagna aisément le jésuite Bermudès, confesseur de ce prince. Philippe donnant trop de confiance aux prêtres, éprouvait des scrupules sur la légitimité du titre auquel il occupait le trône. Le jésuite joignant de nouvelles terreurs à celles dont il était poursuivi, lui présentait son abdication comme devant rendre le calme à sa conscience; il ajoutait : Votre fils vous succédera suivant les lois de la monarchie, il régnera légitimement. Vous n'aurez plus à rendre compte à Dieu de votre conduite et de celle de votre postérité. La reine ne partageait ni l'ennui du pouvoir souverain, ni les terreurs religieuses de son mari. Elle ne vint cependant pas à bout de changer sa résolution.

Philippe, abandonnant le trône, créa un conseil suprême sous les ordres du jeune roi. Il fut composé du marquis de Miraval, de l'archevêque de Tolède, du grand inquisiteur, des marquis de Leide et de Valéro, du comte del

1724 Puerto, et du conseiller d'Etat François Guerra. Le roi se réservait deux cent mille pistoles par an. Il se retira à Saint-Ildephonse avec son épouse. Le maréchal de Tessé, ambassadeur de France, avait reçu ordre d'exhorter le roi à conserver un grand empire sur l'esprit de son fils. Cet avis ne fut pas suivi. Le conseil de régence, à peine installé, changeait toutes les dispositions relatives à l'administration publique. L'autorité de la vieille cour expirait. Les choses changèrent tout à coup.

Louis Ier mourut de la petite vérole à l'âge de dix-sept ans. Philippe V revint sur-le-champ à Madrid. Le mépris témoigné par le conseil d'Etat pour ses ordres, l'avait vivement frappé. Ce conseil pouvait anéantir l'autorité royale sous la régence du second de ses fils, Ferdinand, âgé de dix ans. Le monarque ayant eu le temps de se repentir dans sa retraite d'avoir abandonné le trône, voulait y remonter. Ses scrupules seuls le retenaient. Le jésuite Bermudès lui conseillait de consulter des casuistes avant de prendre un parti dont les conséquences pouvaient troubler son repos durant sa vie, et se répercuter sur les combinaisons d'un autre monde et d'une autre vie. Les casuistes, désignés par le confesseur, décidaient que Philippe, ayant fait vœu

de renoncer au trône, ne pouvait rompre ses promesses sans exposer son salut éternel.

Cette décision, adaptée à la trempe de l'âme du roi, le décidait à retourner à Saint-Ildephonse. En vain ses serviteurs lui représentaient ses intérêts et ceux de ses enfans. Il répondait : Dieu en prendra soin. Ce prince fut déterminé à remonter sur le trône par le nonce du pape, gagné par la reine. Il accorda au roi une dispense de son vœu.

10. Le duc de Bourbon était gouverné par la marquise de Prie. Connaissant l'incapacité de ce prince, elle cherchait des guides capables de le diriger. Son choix tomba sur les quatre frères *Pâris*, dont j'ai parlé plusieurs fois. Le duc de Bourbon en fit son conseil intime.

Un des premiers actes de son administration excita un mécontentement général. Il renouvela, contre les protestans, les dispositions pénales dont l'injustice pèse encore aujourd'hui sur la mémoire de Louis XIV. Tout exercice même secret de la religion réformée était interdit en France, sous peine des galères contre les hommes, de prison contre les femmes, et de mort contre les pasteurs convaincus d'avoir exercé les fonctions ecclésiastiques. Le même édit déclarait les protestans incapables de posséder des offices de judicature, ceux des

1724 maires, échevins, consuls, greffiers, notaires, et d'exercer les professions de médecins, chirurgiens, apothicaires, accoucheurs, libraires et imprimeurs. On flétrissait la mémoire des individus morts sans avoir reçu les sacremens de l'église romaine. On prononçait confiscation de biens contre les relaps. On reproduisait tous les genres d'oppressions imaginés par le chancelier le Tellier, tombés en désuétude par la force de l'opinion publique.

Si cet édit avait été rendu au commencement de la régence, dans un temps où on accusait les protestans de s'assembler en armes dans la Guienne, ou plutôt lorsque le conseil de conscience, dévoré de ce zèle qui brûle tout ce qu'il touche, cherchait à se signaler par des entreprises extraordinaires, cette conduite révoltant les hommes sages, convaincus que la liberté de conscience est l'apanage naturel des hommes, eût trouvé son excuse aux yeux du vulgaire ignorant, dans la nécessité d'éteindre les première étincelles d'une rébellion présentée par le conseil de conscience comme à la veille de causer un vaste incendie.

En 1744, au contraire, les réformés paisibles et soumis ne donnaient aucune inquiétude au gouvernement. Des lois pénales promulguées contre eux, ne pouvaient être ex-

cusées par la raison, par la politique, et même par les véritables maximes de la religion chrétienne. Cet édit inconcevable fut attribué par les uns à la marquise de Prie, et à Fleuri par les autres. La marquise de Prie, dont l'irréligion égalait celle du cardinal Dubois, fut probablement dirigée par l'idée qu'une persécution contre les protestans éloignerait de son amant l'accusation d'incrédulité dont les dévots avaient chargé le régent. Fleuri pouvait chercher à se rendre agréable le clergé. Cette rigueur odieuse contrastait avec ses mœurs. Il avait devant les yeux l'exemple du régent. Ce prince, au sein des légers nuages dont je parle, arrêta les clameurs de quelques hommes plus zélés et ignorans, que prudens et raisonnables. On exagérait la prétendue révolte des protestans. Il ordonna à l'intendant de Montauban d'aller avec main forte à Clérac, où se trouvait, disait-on, le rassemblement armé. Ce magistrat, suivi de plusieurs compagnies de cavalerie, s'attendait à combattre des rebelles. Il trouva des hommes et des femmes accourus à sa rencontre, chantant des psaumes souvent interrompus par les cris de *vive le roi*.

Frappé de cette contradiction, et sollicité par les Anglais et les Hollandais, le duc d'Or-

1724 léans combinait les moyens de ramener en France les manufacturiers et les négocians exilés par la révocation de l'édit de Nantes. Le désir de Dubois d'obtenir un chapeau de cardinal, arrêta les effets de sa bonne volonté. Cependant sous son égide, les réformés vécurent à l'abri des vexations. Plus on est convaincu de la pureté de la religion chrétienne, et de la sainteté des devoirs imposés par elle, plus aussi on s'affecte d'un sentiment pénible, quand on voit la dureté et les violences se cacher trop souvent sous un voile également respectable et sacré.

Tous les parlemens enregistrèrent cet édit sans remontrances. Ses suites les plus funestes furent arrêtées par un mémoire présenté le 21 août par les états-généraux des Provinces-Unies. Ils sollicitaient des modifications en faveur des négocians bataves établis en France; elles eurent leur effet. L'édit ne fut pas formellement révoqué. Le duc de Bourbon en atténua les dispositions par une déclaration du 15 décembre.

On s'apercevait combien les persécutions envers les réformés pouvaient devenir préjudiciables à la France, en examinant les efforts faits par plusieurs puissances pour profiter

d'une faute aussi essentielle en morale et en politique. 1724

Vainement le clergé de France répandait la fausse et immorale opinion que la tranquillité intérieure opérée par l'expulsion des réformés compensait le vide immense laissé en France par l'émigration de cinq cent mille familles industrieuses. Ces familles infortunées avaient transporté les arts et les manufactures de France jusque dans le nord de l'Allemagne. Un demi-siècle devait s'écouler avant que la diminution des préjugés permît aux gens de lettres de remontrer à la nation combien il lui était avantageux de protéger toutes les communions chrétiennes, et que la multiplication des hommes laborieux et paisibles, sans égard à leurs opinions religieuses, faisait la force d'un empire.

Une déclaration publiée, au mois d'août, contre les mendians vagabonds, mérita l'approbation publique. Le roi fit ensuite un assez long séjour à Chantilly. Durant les fêtes données à cette occasion, fut prise la résolution de renvoyer l'infante reine à Madrid. La princesse quitta Paris en 1725.

Cette insulte faite à un monarque, oncle du roi, dans un temps où toutes les circonstances

1724 ordonnaient de le ménager, parut attrister les Français. Vainement donnait-on pour raison que la princesse, âgée de sept ans, ne pouvait être mariée avant plusieurs années, et qu'il fallait satisfaire le vœu des peuples, impatiens de voir naître du roi l'héritier de sa couronne. La France ne témoignait pas cette impatience; chacun s'intéressait au contraire à l'infante, dont l'âge s'assortissait avec celui du roi. Il pouvait, avant d'atteindre sa vingt-troisième année, épouser la princesse; ce temps eut été employé à fortifier son tempérament, devenu vigoureux dans la suite par le fréquent exercice de la chasse.

11. Dans le temps où l'on déterminait Louis XV à ce changement, on apprit que la célèbre Catherine, devenue l'épouse de l'empereur de Russie, Pierre Ier, venait d'être couronnée en présence de son mari, dont la mort soudaine la porta sur le trône peu de temps après.

Pierre laissait de l'impératrice deux princesses, Anne, mariée au duc de Holstein, et Elisabeth, parvenue à la couronne dans la suite. Sa première épouse, Eudoxie, lui avait donné un fils, Alexis, célèbre par sa mort tragique. Eudoxie, répudiée, acheva ses jours enfermée dans un cloître. Le fils d'Alexis

parvint à la couronne de Russie en 1727, et mourut en 1730.

Au moment de la mort de Pierre Ier, le prince de Mencicow, attaché à Catherine, ayant conduit cette princesse dans un salon où les grands de l'empire étaient assemblés, l'archevêque de Tlescove, affirma par serment d'avoir entendu dire à l'empereur, la veille du couronnement de Catherine, que son intention était de lui procurer l'empire après sa mort. Toute l'assemblée adopta ce vœu de Pierre Ier. Catherine monta sur le trône le jour même de la mort de son époux, et le remplit avec gloire.

On fut instruit à la même époque que des troubles dont les circonstances avaient été sur le point de bouleverser la colonie de Saint-Domingue, venaient de se terminer heureusement. Ces troubles devaient leur origine à la partialité de la compagnie des Indes. Pour cette fois, les peuples ne furent pas châtiés des fautes commises par l'administration publique. Le duc d'Orléans avait montré, dans cette circonstance, qu'il n'était pas un homme ordinaire, il s'avoua coupable d'une insurrection excitée par des institutions vicieuses. Elle eût peut-être été sévèrement

1725 punie sous le gouvernement d'un prince moins modéré.

C'était avant la révolution de 1789, le plus riche établissement des Européens en Amérique. Le circuit de Saint-Domingue est de près de quatre cents lieues. Une chaîne de montagnes la coupe dans sa longueur de l'est à l'ouest. On en tirait de l'or avant la découverte des mines du Pérou. L'Espagne avait occupé sans fruit cette belle possession. Les Anglais et les Français y abordèrent en 1630. Ne s'y trouvant pas en sûreté contre les attaques des Espagnols, ils formèrent un établissement dans la petite île de la Tortue, à deux lieues des côtes de Saint-Domingue. Ils y trouvèrent un air pur, mais point de rivières et peu de fontaines. Des bois couvraient les coteaux, des plaines fertiles attendaient des cultivateurs. La côte offrait une rade assez sûre défendue par un rocher. Cette heureuse position y attira une foule d'aventuriers. Les plus sédentaires se livraient à la culture du tabac d'une excellente qualité; d'autres tuaient dans Saint-Domingue des bœufs sauvages, dont ils vendaient les peaux aux Hollandais. Les plus intrépides, armant en course, exécutèrent ces étonnans exploits dont j'ai parlé dans les livres précédens.

Cette colonie alarma la cour de Madrid. Elle résolut de la détruire. Une petite armée y pénètre dans un moment où les habitans étaient en courses sur l'Océan ou à la chasse à Saint-Domingue. Elle assassine avec la barbarie alors reprochée à la nation espagnole les Français et les Anglais isolés dans leurs habitations. Les aventuriers, de retour, trouvèrent l'île fumante du sang de leurs compagnons. Résolus de se venger, ils choisirent pour leur chef l'Anglais Wallis, et se rendirent redoutables aux Espagnols. La partialité de ce chef troubla bientôt la tranquillité de l'île. Le commandeur de Pointis, commandant à la Martinique, avait envoyé un corps de troupes à la Tortue. Les Français avec ce renfort chassèrent les Anglais de l'île. Ils commencèrent alors à former des établissemens à Saint Domingue.

Dans les premiers temps, les colons de Saint-Domingue entretenaient peu de liaisons avec la France, à peine connaissaient-ils les avantages de la civilisation. Bertrand Dogeron, né dans l'Anjou, à force de soins, de patience et de générosité, faisait germer sur cette terre agreste l'ordre social et l'autorité sainte des lois. La mort le surprit au moment où le succès couronnait ses travaux.

1725 La colonie, privée de cet homme précieux, allait retomber dans l'anarchie. Deux administrateurs envoyés de la Martinique, en 1685, achevèrent de civiliser Saint-Domingue; ils formèrent des tribunaux de justice sous la surveillance d'un conseil supérieur érigé au petit Goave. Cette juridiction devenant dans la suite trop étendue, on créa en 1701 un semblable tribunal au Cap-Français pour la partie du nord.

On cultivait du tabac à Saint Domingue, on y joignit dans la suite la culture de l'indigo. Les travaux de l'agriculture étaient exécutés par des hommes venus nouvellement d'Europe, on les appelait des engagés; on les agrégeait à la colonie à la charge de travailler durant plusieurs années au profit de ceux qui avaient payé leur passage, et qui fournissaient les choses nécessaires à leurs premiers besoins. Des expéditions heureuses procurèrent dans la suite aux colons des nègres d'Afrique. Ils entreprirent la culture du sucre.

A la fin du dix-septième siècle, la colonie de Saint-Domingue fleurissait au nord et à l'ouest. La partie du sud était presque abandonnée. Le gouvernement accorda en 1698 des terres incultes à une compagnie;

elle fut ruinée par les infidélités de ses agens. 1725

Toutes les colonies françaises recevaient des nègres de la main d'une compagnie ayant le privilége exclusif de cette traite. Cette compagnie, ruinée pendant la guerre de la succession, s'associa des négocians particuliers, ils lui payaient quinze francs par nègre transporté aux colonies françaises; les colonies prospérèrent alors, les choses changèrent après la chute du système de Law. On avait fait entendre au duc d'Orléans que le seul moyen de soutenir la compagnie des Indes, était de lui rendre le privilége exclusif de la traite des nègres. La compagnie n'ayant plus de concurrens, vendait les nègres au prix qu'elle voulait. Les colons ne pouvant s'en procurer qu'à des prix excessifs, les cultures étaient abandonnées. Ce fut le motif de l'insurrection des colons de Saint-Domingue; les plus riches d'entre eux étaient sur le point de porter leur industrie et leurs capitaux à la Jamaïque, où les Anglais offraient de favoriser leur établissement.

Cette émigration fut arrêtée par la modération du duc d'Orléans. Reconnaissant dans la conduite des colons de Saint-Domingue, le soulèvement raisonnable de l'activité ingénieuse contre son monopole insensé, la

1725 liberté fut rendue au commerce des noirs. Depuis cette époque la population et les richesses de Saint-Domingue augmentèrent rapidement.

Les autres colonies françaises, surtout celle de la Martinique ne fleurissaient pas moins. La Martinique obtenait un haut degré de prospérité depuis que les cafiers y furent transportés. Le cafier enlevé en Arabie sur le territoire de Moka, avait été planté par quelques Français dans l'île de Bourbon sur la côte d'Afrique; le succès de cette culture engagea les colons à défricher une île voisine, à laquelle fut donné le nom d'Ile-de-France.

12. Au moment où le bruit du renvoi de l'infante se répandit dans Paris, on s'épuisait en conjectures sur le choix de la princesse destinée à devenir reine de France, personne ne songeait à Marie Leczinska, fille de Stanislas, placé par Charles XII, sur le trône de Pologne, et chassé de ce royaume par la bataille de Pultawa. Ce prince, depuis la mort de son protecteur, errait de ville en ville, Marie Leczinska était plus âgée de huit ans que Louis XV; cette disparité n'annonçait pas un mariage heureux.

Louis ayant donné son consentement, ce

projet fut mis promptement à exécution. 1725
L'infante partit de Paris le 15 avril 1725 ; rien n'avait été épargné pour la pompe de ce voyage. Il était regardé par la jeune princesse, comme une visite au roi et à la reine d'Espagne, qui voyageaient alors sur les frontières des Pyrénées. Philippe V, instruit du renvoi de sa fille, renvoya sur-le-champ en France la reine douairière, veuve de Louis Ier, et la princesse de Beaujolois destinée à l'infant Ferdinand. La cour de Madrid ordonna à ses ministres, au congrès de Cambrai, de sortir de cette ville. Elle contracta une alliance offensive et défensive avec la cour de Vienne. On craignait en France une guerre prochaine. Cette première effervescence se calma peu à peu. Le roi d'Espagne ayant marié l'infante au prince du Brésil, de nouvelles considérations tempéraient son ressentiment ; la paix ne fut pas troublée.

Une guerre dans cette occasion pouvait entraîner des malheurs incalculables. Un mécontentement général se manisfestait dans plusieurs provinces. Les dettes publiques n'étaient pas payées. On accusait la marquise de Prie, des plus énormes dilapidations. La cherté du pain, causée par de longues pluies aux mois de juillet et d'août de l'année précédente,

1725 augmentait les murmures : telle est la condition des administrateurs, que, placés entre l'Etre-Suprême et les peuples, pour veiller au bien commun, plus leurs fonctions sont augustes, plus aussi ils deviennent condamnables s'ils négligent de prévenir, par une active prévoyance, les calamités versées par l'intempérie des saisons, sur les provinces confiées à leurs soins ; la récolte ayant été médiocre l'année précédente, les Anglais et les Hollandais enlevèrent le blé, et le revendirent quelques mois après à des prix exorbitans. Une émeute se manisfesta au faubourg Saint-Antoine ; la multitude pilla les boutiques des boulangers. Des soulèvemens semblables se répétaient à Caen et à Lisieux. Le désordre fut encore plus grand à Rouen. Le gouvernement, forcé de faire venir des grains de Dantzick et d'Afrique, avait recours à la création d'un nouvel impôt. *Paris Duvernay*, secrétaire des commandemens du premier ministre, indiqua un cinquantième sur toutes les propriétés sans distinction. Le parlement refusa d'enregistrer cet édit. Il fallut tenir un lit de justice. Il eut lieu le 8 juin ; le roi fit enregistrer avec cet édit deux autres déclarations : l'une exigeait dix ans d'exercice dans le parlement avant que les conseillers eussent voix délibéra-

tive au sujet de l'enregistrement des édits; 1725 l'autre déchargeait la compagnie des Indes de toutes les opérations de la banque, et ordonnait l'anéantissement des registres employés par elle. Le public prétendait reconnaître à ce trait, l'affection du premier ministre pour le système de Law, auquel il devait une grande fortune. Le clergé déclara qu'aucune loi ne pouvait le contraindre au payement du cinquantième. La plupart des parlemens rejetèrent sans ménagement ce nouvel impôt; on fut contraint de le supprimer l'année suivante sans avoir été perçu.

Stanislas Leszinsky, forcé de sortir de Pologne, s'était d'abord réfugié en Suède, ensuite dans le duché des Deux-Ponts. Charles XII, malgré sa détresse, avait toujours payé les dépenses de cette famille infortunée dont les propriétés avaient été confisquées. Stanislas, privé d'appui, craignant d'être enlevé dans son asile, demanda au régent la permission de venir en France. Il choisit sa retraite dans un village, non loin de Landau, avec une pension payée par la cour de France. Le roi Auguste porta des plaintes, le régent répondit : La France fut toujours l'asile des rois malheureux. Stanislas, ennuyé de la campagne, vint fixer sa résidence à Weissembourg.

1725 Un régiment d'infanterie tenait garnison dans cette ville, les officiers formaient à ce prince une petite cour. Instruit par une lettre du duc de Bourbon, que sa fille unique était destinée à épouser le roi, il vint sur-le-champ avec sa famille à Strasbourg. La demande devait être faite par une ambassade extraordinaire. Le duc d'Antin et le marquis de Beauvau obtinrent cette commission. Le comte de Terlo, parent du roi Stanislas, avait été envoyé à Paris, en qualité de plénipotentiaire. Les articles du mariage furent dressés par le garde des sceaux au nom du roi, et par le comte de Terlo au nom de Stanislas.

Peu de temps après, le roi Stanislas, Catherine Apalinska, son épouse, et Marie sa fille, furent assurés d'un bonheur regardé par eux comme un songe, voyant arriver le duc d'Orléans chargé d'épouser la princesse au nom du roi. Ce prince était accompagné de toute la maison de la nouvelle reine. La princesse de Clermont, sœur du premier ministre, était nommée surintendante; la maréchale de Boufflers, dame d'honneur; la duchesse de Villares, dame d'atours; les duchesses de Bethune, de Talard, d'Epernon, la princesse de Chalais, les comtesses de Nesle, de Gontaut de Matignon, les mar-

quises de Riepelmonde, de Mérodes et de Prie, dames de palais; l'évêque de Fréjus, grand aumônier; l'évêque de Châlons, premier aumônier; le marquis de Nangis, chevalier d'honneur; le comte de Tessé, premier écuyer; Tonnelier de Breteuil, chancelier; Samuel Bernard, intendant, et Paris du Vernai, secrétaire des commandemens. 1725

Le mariage fut célébré dans la cathédrale de Strasbourg, par le cardinal de Rohan. La reine se mit en marche sur-le-champ pour Fontainebleau, où la bénédiction de son mariage devait être renouvelée.

13. Cette princesse, occupée uniquement à plaire au roi, ne pensait nullement à gouverner l'Etat. Le roi, distrait par la chasse, par les voyages de Chantilly chez le duc de Bourbon, et de Rambouillet chez le comte de Toulouse, s'occupait peu d'administration. Le duc de Bourbon, à l'exemple du duc d'Orléans, venait chaque jour parler sommairement au roi des affaires courantes. L'évêque de Fréjus, ne manquait gueres de se trouver à ces conférences. Ce tiers éternel ennuyait le duc de Bourbon. Il lui laissait les épines de l'administration; quand il était question de grâces, l'évêque en avait presque toujours disposé d'avance. Le duc se concerta avec la reine; elle 1726

1726 engagea le roi à venir travailler chez elle avec son ministre. Louis XV aimait alors sa femme. Le précepteur n'ayant pas de leçon à donner au roi dans cet appartement, on présumait qu'il ne s'y trouverait pas. De cette manière, sans être poussé trop rudement, il devait glisser peu à peu de sa place, et se trouver insensiblement à terre.

Le duc vint prendre les ordres du roi chez la reine. Fleuri ignorait ce changement; étant venu comme à l'ordinaire dans le cabinet du roi, il attendit; voyant l'heure du travail politique passée, il ne douta pas du projet formé pour l'éloigner de son élève. Rentré chez lui, il écrit la lettre tendre et respectueuse d'un homme affligé et même piqué. Il annonçait au roi son dessein de finir ses jours dans la retraite; ayant chargé un des valets de chambre de remettre sa lettre, il se retira à Issy dans la maison des Sulpiciens. Son départ causa une joie générale dans Versailles, où l'on redoutait le pouvoir d'un vieillard morose, elle ne fut pas de longue durée. Le roi témoignait une véritable désolation. Le duc de Mortemart, prenant le ton de zélé: Eh quoi, Sire, lui dit-il, n'êtes vous pas le maître? ordonnez au duc de Bourbon d'envoyer chercher l'évêque de Fréjus, il reviendra bientôt.

Mortemart alla lui même notifier la volonté du roi au premier ministre. Ce prince se trouvait dans un embarras extrême. On lui conseillait de faire arrêter l'évêque sur le chemin de Versailles, et de l'envoyer à Fréjus par lettre de cachet. Ce moyen très-hardi pouvait cependant réussir, faisant entendre au roi que Fleuri, au lieu de revenir sur l'invitation formelle du premier ministre, s'était éloigné de lui-même. Personne n'eût osé probablement contredire un prince entouré de la toute-puissance royale. Le roi, alors plus occupé de la reine que d'un vieux précepteur, l'eût peut être bientôt oublié; mais pendant qu'on délibérait longuement chez le duc, Fleuri revenait auprès du roi et en était reçu comme un père.

Horace Walpole, ambassadeur d'Angleterre, s'était attaché à l'évêque de Fréjus dont il prévoyait les destinées. Aux premières nouvelles de l'éclipse du prélat, il courut à Issy, lui faire des protestations d'amitié. Ce prélat eut depuis lors, en Walpole, une confiance dont le ministre anglais sut profiter au préjudice de la marine et du commerce de France. Après cet événement, on peut juger quels sentimens le duc et l'évêque avaient l'un pour l'autre. Le premier, redoutant le crédit du second, lui prodiguait les déférences; le second, feignant d'ajouter foi à ces démonstra-

1726 tions, prenait des mesures pour supplanter le premier ministre.

Ce prince était venu, le 11 juin, chez le roi qui partait pour Rambouillet. Il le reçut comme à l'ordinaire, et lui dit en le quittant : Ne me faites pas attendre pour souper comme il vous arrive souvent. En sortant, un capitaine des gardes lui remit une lettre de cachet conçue en ces termes : Je vous ordonne d'aller à Chantilly et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre. Une autre lettre de cachet exilait la marquise de Prie dans une de ses terres. Un mécontentement général autorisait le renvoi du duc de Bourbon. Cependant la dissimulation de Louis XV dans cette occasion fut vivement censurée; elle contrastait dans le roi avec cette franchise, heureux apanage de la jeunesse. On attribua cet artifice à Fleuri; n'osant lutter ouvertement avec le duc, il prit une tournure digne d'un vieillard faible et soupçonneux. Un désespoir violent saisit la marquise de Prie, il la conduisit au tombeau.

Peu de jours après, le roi déclara son intention de gouverner par lui-même. L'administration passa dans les mains de Fleuri; ce prélat entrait dans sa soixante-quatorzième année. Fleuri, sous le simple titre de conseiller au conseil du roi, ne fut pas moins puissant

que l'avaient été les cardinaux de Richelieu et Mazarin. Il conduisit les affaires depuis 1726 jusqu'en 1743. Son portrait a été crayonné par tous les contemporains. Il diffère suivant les passions dont ils étaient agités. Le portrait d'un ministre se trouve tout fait dans l'histoire de son ministère. J'ai déjà fait cette réflexion au sujet de Richelieu. La chaine des événemens auxquels présida Fleuri, doit conduire la postérité dans ses jugemens. Il fut le second précepteur de nos rois qui gouverna la France. Peut-on être surpris de son élévation, se souvenant que Charles-Quint porta son précepteur sur la chaire de saint Pierre?

1726

Depuis la destruction du système de Law, la France éprouvait un épuisement extrême. Les ministres la regardaient comme un malade désespéré, livré aux expériences périlleuses des charlatans. Fleuri la traita comme un corps robuste, capable de se rétablir par la bonté de son tempérament. Il laissa les Français s'enrichir par le commerce le plus avantageux, sans faire les moindres innovations. Son principal soin fut de maintenir la tranquillité de l'Europe. On lui a reproché avec justice de s'être conduit envers les Anglais comme si la France ne devait jamais soutenir de guerre contre eux, et d'avoir acheté leur alliance, laissant prendre à leurs manufac-

1726 tures une supériorité sur celles de France, tandis que la marine, dont il consommait la ruine dans la crainte d'éveiller la jalousie britannique, devenait de jour en jour moins en état de repousser une injuste agression. Ses partisans crurent le laver des reproches à ce sujet, exagérant les difficultés dans la situation alarmante de la France, de pourvoir sans achever une ruine totale, aux dépenses nécessaires pour rétablir la marine anéantie durant la guerre de la succession. Forcé de remédier aux maux présens, il laissa l'avenir derrière le voile qui le couvrait. Ces maux étaient donc bien grands? Ils avertissent les empires les plus opulens, que si les folles dissipations n'opèrent pas immédiatement la dissolution des liens de leur organisation intérieure, la force politique en est au moins très-fortement ébranlée.

On ne saurait aussi excuser la partialité de Fleuri, en faveur de la bulle *Unigenitus.* Il voulait obtenir le chapeau de cardinal, objet de l'ambition de tous les gens d'église. Pour mériter la bienveillance de la cour romaine, il avait fait rendre un édit sanglant contre les réformés, pendant le ministère du duc de Bourbon; devenu le maître de la France, il remplit les prisons de jansénistes.

Le pape ne lui fit pas attendre la pourpre désirée par lui. Le roi lui avait donné sa no-

mination ; la promotion n'était pas prochaine. Le prélat se pressait d'autant plus de jouir de cette dignité étrangère, qu'ayant refusé la patente de premier ministre, cette dignité étrangère y suppléait en quelque sorte par les distinctions, obtenues abusivement dans le conseil par les cardinaux. Le pape le nomma par anticipation le 11 novembre.

1725

Ce prélat, malgré sa modération, renversa avec empressement tous les travaux de son prédécesseur; il chassa ses créatures du conseil. La liberté fut rendue aux individus, en butte aux ressentimens du duc de Bourbon. Cependant, il laissa dans sa retraite un des plus illustres magistrats dont la France s'honorât. D'Aguesseau resta jusqu'au mois d'août de l'année suivante dans l'exil, où l'avait envoyé le cardinal Dubois.

Au surplus, la fortune du cardinal de Fleuri ne changea pas ses mœurs simples et modestes. Il jouissait d'un revenu très-médiocre, et ne voulut pas l'augmenter. A peine son mobilier fut estimé vingt mille écus à sa mort. Sa succession n'aurait pas payé la dixième partie de son mausolée. Cette modération contrastait éminemment avec le luxe, déployé par le cardinal Dubois et le duc de Bourbon.

1726 Fleuri avait beaucoup de délicatesse dans l'esprit, il parlait bien, écrivait mieux, sa conversation très-amusante était nourrie d'anecdotes curieuses; mais il manquait d'élévation dans l'âme, d'énergie dans le caractère. Ces défauts, rejaillissant sur son élève, contribuèrent à la faiblesse du règne de Louis XV.

HISTOIRE
DE
FRANCE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE VINGT-HUITIÈME.

1. Composition du ministère. — Occupations du roi. — 2. Politique de l'Europe jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle. — 3. Suppression du cinquantième. — Refonte des monnaies. — 4. Les Espagnols tentent en vain de reprendre Gibraltar. — Réconciliation entre les cours de France et d'Espagne. — 5. Traité de paix entre les Espagnols et les Anglais. — Mort de Georges Ier. — Affaires ecclésiastiques. — Diacre Pâris. — Convulsions. — Mort du cardinal de Noailles. — Vintimille lui succède. — 6. Congrès de Soissons. — Pragmatique sanction. — 7. Intérieur de la France. — Politique de la cour à l'égard de l'Angleterre. — Naissance du dauphin. — 8. Suites des querelles ecclésiastiques. — Lit de justice. — 9. L'empereur d'Allemagne envoie une armée en Italie. — Le roi de Sar-

daigne abdique sa couronne. — Mort du dernier Farnèse. — 10. Naissance de l'insurrection des Corses contre les Génois. — Traité de Vienne. — L'infant Charles est introduit en Italie. — 11. Etablissemens formés par le cardinal de Fleuri. — Suites des troubles ecclésiastiques. — Nouvelles ecclésiastiques.

1726

1. Le tempérament de Louis XV était, dans sa jeunesse, faible et délicat. Fleuri, craignant de fatiguer ses organes, ou pour d'autres causes, négligea de lui inspirer le goût de l'étude, ressource précieuse dans tous les temps de la vie et dans tous les rangs de la société. Il négligea non moins dans la suite de le former à la triture des affaires. Ce ministre redoutant, au bord de sa tombe, que son élève saisît les rênes du gouvernement, lui laissait contracter une paresse difficile à déraciner chez les particuliers, et à plus forte raison chez un monarque environné par une cour légère et voluptueuse. Louis XV, se défiant de son jugement, alla constamment dans la suite à l'appui des autres.

Ce prince proposait souvent le meilleur avis dans son conseil. Cet avis était rarément suivi. Il le subordonnait à celui des autres. Il n'était cependant pas convaincu de l'erreur de son opinion. Il disait au contraire à ses mi-

nistres : Prenez garde, vous allez faire une sottise. Il arrivera telle et telle chose, il faudra reculer. Ayant présenté ses observations avec la modestie d'un simple particulier, il signait une décision qui n'était pas la sienne. Tous ses discours au parlement étaient l'ouvrage de son conseil. Ce prince, parlant avec facilité, ne prononçait aucune phrase dans les cérémonies publiques, d'après lui-même. On concluait de son embarras, qu'on pouvait l'amener à d'autres résolutions ; de là les combats continuels d'autorité, l'instabilité dans les décisions du conseil, les variations dans le gouvernement.

A l'entrée de Fleuri dans le ministère, le conseil se composait du duc d'Orléans, des maréchaux d'Uxelles, de Villars, de Tallard, du comte de Morville et du contrôleur-général Dodun. Les secrétaires d'Etat étaient Philippeaux de Maurepas pour la marine, Philippeau de Saint-Florentin pour la maison du roi, Leblanc rétabli au ministère de la guerre après la mort de Dubois.

Maurepas, par les grâces d'un esprit frivole, amusait le mentor du roi. On ne pouvait guère prévoir que ce ministre succéderait un jour au crédit de Fleuri, et précipiterait la France dans les convulsions dont nous avons été témoins. Saint-Florentin, devenu dans la

1726 suite duc de la Vrillière, et Leblanc, ne donnaient aucune inquiétude au cardinal. Dodun fut obligé de donner sa démission. La régie des finances fut rendue à Pelletier Desforts. Les sceaux, enlevés à d'Armenonville, furent confiés à Chauvelin, ministre des relations extérieures dans la suite.

Le duc du Maine avait recouvré les honneurs du Louvre, en qualité de prince du sang. Il se montrait rarement à la cour. Retiré à Seaux avec son épouse, les plaisirs de l'esprit avaient remplacé auprès de la duchesse du Maine les erreurs de l'ambition. Des lettres patentes du 16 avril 1727, accordaient, aux enfans du duc du Maine et du comte de Toulouse, les honneurs dont leurs pères étaient en possession. A l'égard du duc de Bourbon, son exil cessa en 1729; il avait épousé, l'année précédente, la princesse Caroline de Hesse-Rinfeld, dont il eut le prince de Condé.

2. Deux puissances nouvelles se formaient alors, la Russie et la Prusse. Avant le règne de Pierre Ier, les Russes étaient regardés en Europe comme un peuple sans industrie, presque sans police, répandu dans des déserts immenses. Cet empire commençait à influer sur les affaires depuis la bataille de Pultawa. La Prusse s'élevait sur des fondemens moins so-

lides. Ses forces se préparaient, mais ne se déployaient pas encore.

La puissance ottomane déclinait. L'Italie, divisée en divers gouvernemens faibles et morcelés, faisait un commerce assez florissant, et ne jouissait d'aucune influence sur le système politique de l'Europe. Le pape, Innocent XIII, étant mort en 1724, le cardinal Ursini lui succéda sous le nom de Benoît XIII ; la Grande-Bretagne augmentait son pouvoir maritime. La Hollande diminuait le sien. La maison d'Autriche se trouvait dans la situation où la paix d'Utrecht l'avait placée. Charles VI reconnaissait les droits de l'infant Charles sur les duchés de Toscane et de Parme; il promettait ses bons offices à Philippe V, pour le remettre en possession de Gibraltar et de Minorque. Ces liaisons entre les cours de Madrid et de Vienne alarmaient celle de Londres. Elle resserrait par le traité de Hannovre son alliance avec la France. La Prusse et la Hollande accédèrent à ce traité, auquel le roi de Prusse renonça bientôt.

Le Portugal, la Savoie, le Danemarck et la Pologne s'occupaient uniquement de leurs affaires intérieures. La Suède étonnait l'Europe par la hardiesse avec laquelle, après la mort de Charles XII, elle déterminait ses droits politiques. L'épouse du prince de Hesse,

1726 sœur du dernier roi, sanctionna une forme d'administration nouvelle. L'autorité royale se tempérait par celle des quatre ordres de Suède. Cette constitution se fût consolidée si on avait mis plus d'harmonie entre toutes les parties du gouvernement. Un défaut complet d'équilibre, entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, menaça constamment d'une chute prochaine le nouvel ordre de choses établi en Suède. Ce vice, infectant toute la masse du gouvernement, entraîna une extrême confusion. Les Suédois, sans avoir joui de la liberté, se virent en butte à toute la tyrannie produite par le choc des factions. L'anarchie amena une contre-révolution en 1772.

3. Fleuri n'avait aucune connaissance en finances, l'impôt du cinquantième n'avait pas été perçu. On fut même contraint de remettre aux peuples une partie des tailles pour l'année 1725. Le contrôleur général présentait ces deux objets comme un déficit de cent millions. Pour le remplir on passa un nouveau bail des recettes générales; il s'éleva à soixante millions. On porta à quatre-vingts millions les fermes générales, en y joignant le contrôle des actes et quelques autres droits. Ce bail fut connu sous le nom de bail des restes, en raison d'un abandon fait aux fermiers-généraux de plusieurs contribu-

tions arriérées. Opération désastreuse ! elle livra les contribuables à la rapacité des financiers, et devint la source de la scandaleuse opulence de tous les intéressés dans ce bail.

Cette augmentation des revenus publics ne rendant pas encore la recette égale à la dépense, on proposa une refonte de monnaie, et une réduction des rentes créées après la chute du système. Ce projet fut combattu dans le conseil par le maréchal de Villars : On parle de proportionner la recette à la dépense, s'écriait ce vieux guerrier, pourquoi ne pas rapprocher la dépense de la recette par des économies ? L'empereur d'Allemagne, dont les revenus ne s'élèvent pas à la moitié de ceux de la France, entretient de nombreuses armées; méprisons un vain luxe, la couronne de France sera bientôt respectée dans les quatre parties du monde.

Malgré ces observations, le retranchement des rentes fut adopté. On envoie l'édit au parlement. Il fait des remontrances; les magistrats disaient au roi: Faites attention, sire, au grand nombre de pères de famille, forcés par le malheur des temps, à convertir leur fortune en rentes, et qui vont être réduits à la mendicité. Ces rentes viagères ne sont qu'au quatre pour cent. Elles paraissent d'autant plus sacrées, que leurs propriétaires ont été forcés d'accep-

1726 ter cet emploi de leurs capitaux, offert par le gouvernement. L'édit fut cependant enregistré pour éviter un lit de justice. Machault fut chargé de ce retranchement. On lui présenta cent cinquante mille requêtes, appuyées de pièces justificatives; les murmures et les clameurs augmentaient chaque jour. Fleuri, effrayé, fit rendre, en 1728, un édit, portant rétablissement de dix-huit cent mille francs de rentes supprimées.

Philibert Orri; succédant en 1730 à Desforts, inventa de nouveaux moyens de tenter les capitalistes. On imagina les tontines, les loteries, et d'autres sortes d'emprunts. Les inconvéniens de ce système, insensibles sous le ministère de Fleuri, produisirent des embarras dont furent accompagnées les dernières années de Louis XV, et qui occasionèrent la chute du gouvernement sous celui de Louis XVI.

De l'année 1726 datent les monnaies d'or et d'argent en circulation parmi nous, jusqu'à la refonte des monnaies d'or faite en 1786 par Charles de Calonne. On doit attribuer à cette constance dans le système monétaire, la prospérité où la France parvenait en 1789.

Entre les années 1726 et 1780, la fabrication des monnaies d'or s'éleva à neuf cent cinquante-sept millions deux cent mille francs, et celle

des monnaies d'argent à un milliard quatre cent quatre-vingts millions sept cent mille francs, à quarante-huit francs le marc, mesure commune. 1726

Suivant les calculs de Necker, depuis 1780, le numéraire augmenta en France de quarante millions chaque année. Il pouvait se trouver dans l'empire français, à l'époque de la révolution de 1789, la masse immense de deux milliards huit cent millions d'or ou d'argent. Si quatre cents millions avaient été fondus par les orfévres ou circulaient hors de France, il restait encore chez nous deux milliards quatre cents millions. Cette observation doit empêcher de croire légèrement à la rareté du numéraire en France. Un ralentissement dans la circulation tient à une multitude de circonstances. Les espèces d'or et d'argent ne sauraient manquer dans un pays favorisé par la nature du plus riche territoire, de la situation la plus heureuse, et d'une population abondante et pleine d'industrie.

4. Des symptomes de guerre se manifestaient en 1727. La cour d'Espagne faisait des levées extraordinaires. Elle offrait des subsides à l'empereur. Les escadres britanniques parcouraient d'un air menaçant les côtes d'Europe et d'Amérique. On se disposait en Espagne à tenter le siége de Gibraltar. L'empereur 1727



1727 d'Allemagne menaçait de prendre les armes en faveur des Espagnols. Ces dispositions donnèrent lieu à plusieurs conseils extraordinaires à Versailles. On y développa la véritable situation de l'Europe, vacillante entre la paix et la guerre.

Une escadre anglaise bloquait Porto Bello. Les Espagnols se présentaient devant Gibraltar. Fleuri crut devoir ordonner des armemens. Philippe V sentit l'inutilité de ses entreprises. Les Anglais enlevaient ses galions. Benoît XIII offrait sa médiation. Ses nonces négociaient à Vienne, à Paris, à Madrid. La bonne intelligence entre les deux branches de la maison de Bourbon fut rétablie à l'occasion de la naissance de l'infant Louis-Antoine, dont la reine accoucha le 25 juillet. Louis XV écrivit à Philippe V une lettre de félicitation. Ce monarque déclara sur-le-champ sa réconciliation avec le roi de France.

5. Un traité de paix fut signé à Paris par les ministres de France, d'Angleterre, d'Autriche et d'Espagne. Les principaux articles étaient la suspension des priviléges de la compagnie d'Ostende, la levée du siége de Gibraltar, l'indication d'un congrés à Aix-la-Chapelle, tenu à Soissons, et l'abandon aux Anglais du commerce de l'Assiento, conformément au congrès d'Utrecht. George Ier revint dans ses

Etats d'Allemagne. La mort le surprit dans Osnabruck. A cette époque le chevalier de Saint-Georges se rapprochait des côtes d'Angleterre, voyage sans fruit. Les Anglais, loin d'ouvrir à la maison Stuart le chemin du trône, témoignaient leur attachement aux princes de Brunswick-Hannovre, en augmentant la liste civile du nouveau roi.

Fleuri, dans de fréquens voyages à sa maison d'Issy, s'occupait des disputes ecclésiastiques. Il cherchait à gagner le cardinal de Noailles. Ce prélat, durant la régence, avait rétracté son acte d'appel pour garantir le parlement de Paris de la destruction dont Dubois le menaçait; il ne restait pas moins attaché aux adversaires de la bulle *Unigenitus*. Plusieurs curés de Paris venaient de lui présenter un mémoire dans lequel se trouvaient renouvelés tous les reproches faits aux jésuites. Cet écrit fut supprimé par un arrêt du conseil. Fleuri, cédant dans cette occasion à l'impulsion des jésuites, s'enfonça dans un labyrinthe dont il ne put sortir.

Durant les dernières années de Louis XIV, les jésuites avaient écrasé les jansénistes avec des lettres de cachet. Les choses changèrent au commencement de la régence; mais, dans la suite, le roi d'Espagne s'étant obstiné à ne consentir au mariage de l'infante Marie, sans

1727 que la bulle fût reçue en France comme loi de l'Etat, les querelles ecclésiastiques recommencèrent. On négociait à Rome. De nouvelles difficultés survinrent. Le pape avait adopté des correctifs, au moyen desquels le cardinal de Noailles révoqua son appel. Ces restrictions, à ce que disaient les jésuites, énervaient la loi papale. Elles avaient été accordées pour calmer les scrupules des prélats opposans, et devaient rester dans le secret de leur conscience sans se manifester aux yeux des peuples. Les opposans répondaient : Les scrupules des fidèles n'ont pas moins besoin d'être calmés que ceux de leurs pasteurs. Il faut donc les publier hautement. Les jésuites, abusant de leur crédit, tourmentaient les jansénistes. Ceux-ci réagissaient contre leurs oppresseurs.

Un diacre de la paroisse de Saint-Médard, nommé François *Pâris*, homme simple et modeste, mort appelant et réappelant, fut le héros choisi par eux. Des miracles s'opéraient, disait-on, à son tombeau. Un biographe, zélé janséniste, écrivit sa vie. Ce livre obtint un succès prodigieux. L'homme est amoureux des choses extraordinaires. Une foule immense entourait le tombeau du diacre *Pâris*. L'imbécillité populaire secondait les inventions d'un grossier charlatanisme. Des mendians affluaient à ce cimetière. Ils se disaient guéris

de maladies feintes. D'autres prétendus malades, arrivés sur la tombe du thaumaturge, éprouvaient des convulsions, dont la manifestation dans les temps anciens annonçait la présence d'une divinité propice. On donnait ces sensations pour des prodiges. On parlait dans toutes les sociétés de Paris de sourds qui avaient entendu quelques paroles, d'aveugles qui avaient vu quelques objets, de boiteux qui avaient marché droit quelques instans. Les miracles étaient attestés par des individus qui les avaient presque vus. Un conseiller au parlement, nommé Mongeron, publia un gros livre dans lequel ces prodiges étaient rapportés avec leurs preuves. Le cardinal de Noailles, séduit par un grand nombre de témoignages, en constata plusieurs par des formes juridiques.

Les jésuites résolurent d'ébranler la fermeté du cardinal de Noailles, présentant à ses yeux l'exemple d'un évêque dégradé pour cause de son attachement au jansénisme. On choisit Soanen, évêque de Sénez, en Provence, homme sans crédit et sans entours. L'archevêque d'Embrun, Guerin de Tenciu, tint un concile dans sa métropole. Le promoteur y dénonça une instruction pastorale de cet évêque, comme contenant des propositions injurieuses à la bulle *Unigenitus*. Soanen eut le

1727 courage de défendre son ouvrage. Les pères du concile d'Embrun le privèrent du pouvoir épiscopal. Ce vieillard octogénaire, recommandable par son érudition, son désintéressement, et la pureté de ses mœurs, fut relégué dans les montagnes d'Auvergne, à l'abbaye de la Chaise-Dieu. Il y mourut peu de temps après. Cette affaire eut des suites auxquelles les jésuites ne s'attendaient pas. Le cardinal de Noailles se montrait l'ardent défenseur de l'évêque persécuté. Douze évêques, se réunissant à lui, se plaignirent au roi des manœuvres condamnables employées par le concile d'Embrun, et appelèrent de ses décisions au futur concile général. Cinquante avocats de Paris publièrent une consultation conforme à l'écrit des évêques appelans. Les pamphlets se multipliaient. Le concile d'Embrun était comparé à un conciliabule connu sous le nom de brigandage d'Ephèse. Le pape déclarait hérétiques les censeurs du concile d'Embrun. L'inquisition de Rome livra aux flammes la vie du diacre *Pâris* ne pouvant le brûler lui-même.

Cette condamnation à Rome augmentait les convulsions à Paris. Jamais fanatisme ne fut plus accrédité. Les jésuites parvinrent enfin à détacher Noailles du parti janséniste, ce prélat était obsédé par la maréchale de Grammont, sa nièce, elle voulait le décider

à se soumettre à la bulle. Une autre de ses nièces, la duchesse de la Vallière, l'engageait au contraire à persévérer dans ses mêmes sentimens. Il vivait dans une extrême irrésolution. On lui arracha enfin une acceptation sous la promesse de nouvelles explications attendues de Rome, et qui ne vinrent pas. Cette acceptation devint un triomphe pour les molinistes ; le pape ordonna des actions de grâce dans toutes les églises de Rome. Ces démonstrations de joie humiliaient le cardinal. Il craignait de s'être avili aux yeux de la postérité; la honte, le chagrin avancèrent l'instant de sa mort. Il eut pour successeur au siége de Paris, Vintimille, zélé moliniste.

1728

6. Le congrès de Soissons s'ouvrit au mois de juin. Les premières conférences n'annonçaient pas une issue favorable; la cour de Madrid exigeait pour article préliminaire la restitution de Minorque et de Gilbraltar. Les ministres britanniques demandaient au contraire une renonciation formelle du roi d'Espagne à ces deux possessions. Les escadres anglaises menaçaient de nouveau les côtes de l'Amérique espagnole. Philippe V fut contraint de céder. Il laissa aux Anglais Gibraltar et Minorque. L'empereur abandonnait la compagnie d'Ostende, les délibérations se



1728 concentrèrent alors sur les difficultés élevées entre les cours de Vienne et de Madrid. L'empereur ne pouvait éviter d'accorder l'investiture des duchés de Toscane et de Parme à l'infant Charles. Un autre sujet de discussion se présentait.

Charles VI n'ayant que des filles, avait publié une célèbre ordonnance dans laquelle il leur accordait la succession à ses Etats par ordre de primogéniture, et appelant à sa succession à leur défaut les filles de l'empereur Joseph, son frère aîné. Il s'était assuré de la renonciation de la princesse électorale de Saxe, fille de l'empereur Joseph, et de celle de la princesse électorale de Bavière. Plusieurs princes invoquaient des droits auxquels Charles VI ne pouvait préjudicier. Charles Albert, électeur de Bavière, réclamait la succession entière, en vertu d'un testament de Ferdinand, frère de Charles-Quint. Le roi de France formait des prétentions non moins étendues, comme représentant la branche aînée de la maison d'Autriche. Le roi de Prusse revendiquait quatre duchés en Silésie, ses aïeux y avaient renoncé, étant trop faibles pour soutenir leurs droits par les armes; les renonciations des princes, fruit de leur impuissance, s'évanouissent aux premiers regards d'une fortune plus heureuse; la faiblesse

avait dicté ces contrats, la force les résilie. 1728

Charles VI, voulant éteindre toutes ces réclamations, proposait au congrès de Soissons de garantir l'ordonnance dans laquelle il disposait de ces couronnes. Elle était connue sous le nom de pragmatique sanction.

Philippe V négociait secrètement le mariage de l'infant Charles, son fils du second lit, avec la célèbre Marie-Thérèse. Cette alliance aurait rendu à la cour de Madrid toute son ancienne splendeur. Charles VI avait des vues différentes. Sans adopter les propositions de Philippe V, il ne les rejetait pas absolument. Cet embrouillement avait amené des liaisons passagères entre la cour de Vienne et celle de Madrid, on les voyait disparaître peu à peu. La cour de France ne montrait aucune disposition à garantir la pragmatique sanction.

Depuis le règne de François Ier, tous les rois de France avaient employé leur politique à diminuer la puissance de la maison d'Autriche. L'instant arrivait d'atteindre ce but sans secousses. La maison d'Autriche s'éteignait: devoit-on contribuer à en élever une nouvelle? Les conférences de Soissons languissaient.

Alors fut signé à (1) Séville, entre les mi-

(1) Le 29 novembre 1729.

1728 nistres d'Espagne, de France et d'Angleterre, un traité dans lequel la possession des duchés de Toscane et de Parme était assurée à la cour de Madrid, après l'extinction des maisons de Médicis et de Farnèse. Le roi d'Espagne renonçait définitivement à Minorque et à Gilbraltar. Fleuri promettait pour l'exécution de ce traité, six vaisseaux et quelques régimens, les Anglais six autres vaisseaux. Les puissances contractantes garantissaient tous les priviléges accordés à leur commerce, ce qui détruisait la compagnie d'Ostende. Les Hollandais accédèrent à ce traité.

1729 7. Depuis le traité de Séville, l'Europe, long-temps agitée par des négociations relatives aux traités d'Utrecht et de Neustadt, pouvait compter sur la paix. Ce fut un temps heureux; chaque nation, cultivant à l'envi les sciences, les arts, l'agriculture et le commerce, oubliait ses calamités passées.

Après les crises d'une régence orageuse, les premières années du ministère de Fleuri heureuses et paisibles, offrent un spectacle flatteur; on y voit la cour de Paris si redoutée durant les beaux jours du règne précédent, et si humiliée ensuite, devenir l'arbitre de l'Europe et faire chérir sa modération; on y voit un jeune monarque dépositaire des intérêts de plusieurs grandes puissances, leur

procurer presque malgré elles les avantages de la paix.

1729

Au moment où le cardinal de Fleuri succéda au duc de Bourbon, l'intérieur de la France prenait une face nouvelle et flatteuse, l'épuisement où l'avait réduite la banque de Law, les défiances inspirées par l'administration du duc de Bourbon, la disette des grains, la misère, les maladies, suites d'une année désastreuse, les désordres de tous les genres, tout cela disparaissait comme par enchantement. Le crédit public se rétablissait au dehors et au dedans. Le commerce se ranimait, s'étendait. L'allégresse publique avait reçu un accroissement par la naissance du dauphin, père de Louis XVI, dont la reine acoucha le 4 septembre. Un voyageur, conduit dans notre patrie pour s'instruire, n'aurait pas reconnu un pays dont toutes les ressources épuisées peu d'années auparavant annonçaient la prochaine dissolution.

Fleuri retrempait les ressorts de l'administration publique par une épargne générale et soutenue, qualifiée d'avarice sordide par les courtisans, mais sans laquelle, dans l'état d'inanition dont sortait la France, tous moyens d'amélioration seraient devenus inutiles. Cependant cette économie nécessaire produisit quelques mauvais effets. Sous prétexte d'é-

1729 pargne, il laissait tomber la marine française, et assurait aux Anglais des succès brillans, si la guerre renaissait entre les deux nations. Là il fermait les yeux sur l'intention donnée par les Anglais à la cession de l'Acadie.

Maîtres de l'Acadie et de l'île de Terre-Neuve, les flottes anglaises bloquaient l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Cette position leur permettait de gêner le commerce et la navigation du Canada, quand il serait de leur intérêt de le faire. Dans le même temps ils se rendaient maîtres du commerce sur le golfe du Mexique. Ces abus, poussés à l'excès, entraînèrent la guerre entre les cours de Madrid et de Londres, et dans la suite entre celles de Londres et de Paris.

Voltaire, jetant un coup d'œil philosophique sur ces événemens, observe avec ce style enchanteur qui attache à la lecture de ses ouvrages, que, par un raffinement de politique admirable, le cardinal de Fleuri tourna les efforts des Anglais nos rivaux vers l'agrandissement de la maison de Bourbon. Je ne partage pas l'opinion de Voltaire. Les Anglais entendaient trop bien leurs intérêts, pour commettre une semblable faute en politique. S'ils se prêtaient aux arrangemens de la cour de Madrid, pour procurer à l'infant Charles les duchés de Toscane et de Parme, cette

complaisance leur procurait des avantages commerciaux du plus grand prix. 1729

Ce qu'on peut dire à ce sujet de plus avantageux pour le cardinal de Fleuri, c'est que ne se sentant pas un génie assez élevé pour prévenir les maux dont la France était menacée, il se bornait aux plus urgens.

D'Aguesseau fut rappelé de son exil en 1729. Les sceaux ne lui furent rendus que longtemps après.

8. Au sein d'une profonde paix, les querelles ecclésiastiques seules continuaient à troubler la France. L'archevêque de Paris, Vintimille, attaché aux jésuites comme son prédécesseur l'avait été aux jansénistes, combattait vaillamment en faveur de la bulle. Il eut le crédit de chasser de la Sorbonne cent docteurs recommandables par leurs lumières. Le reste de la Sorbonne, auquel fut alors donné le nom de carcasse, avait adopté le système des jésuites. Les docteurs expulsés se pourvurent comme d'abus au parlement de Paris. L'archevêque redoutait les suites de cet appel. Si le parlement eût déclaré cette radiation abusive, l'influence de ces docteurs pouvait anéantir l'acceptation de la bulle. Un lit de justice eut lieu le 3 avril. Le roi fit enregistrer une déclaration, dans laquelle était 1730

1730 ordonnée l'exécution stricte de la bulle *Unigenitus* et des autres rescrits de Rome, publiés contre les jansénistes. Le roi fit défense au parlement de délibérer. Tout se passa selon le désir du cardinal. Dès le lendemain, furent préparées des remontrances. Un de leur objet concernait les fréquentes évocations des procès au conseil d'Etat. C'est où Fleuri attendait les magistrats ; on négocia. Le parlement, occupé de ses propres intérêts, perdit de vue les docteurs exclus de la Sorbonne. On prononça sur leur appel vingt ans après. La plupart de ces persécutés avaient péri dans les fers, dans l'exil ou dans l'obscurité de leur retraite.

Malgré cette victoire éclatante, les jansénistes ne posaient pas les armes. Des réclamations perpétuelles parvenaient au château de Versailles. Fleuri fut contraint d'exhorter les évêques à ne pas donner à la bulle la dénomination de règle de foi, mais seulement celle de jugement de l'église, et de ne point interroger les laïques sur cet objet. Cet arrangement mécontenta les jésuites et leurs adversaires. La publication des écrits polémiques redoublait. Après avoir combattu la bulle, on agitait des questions plus importantes. Plusieurs canonistes portaient leurs regards sur la nature et l'étendue de la juridiction ecclésias-

tique et sur ses rapports avec la puissance civile. Une nouvelle entreprise de la cour romaine donnait lieu à cet examen.

Les attentats de Grégoire VII contre les droits des souverains, ses sanglans démêlés avec l'empereur Henri IV, les guerres, les dévastations occasionées par lui, en poussant la démence jusqu'à déposer Henri de la dignité inpériale, n'avaient pas empêché Grégoire XIII de placer ce fougueux pontife dans le martyrologe romain. Paul V fit composer un office en l'honneur du nouveau saint. Alexandre VII ordonna la célébration de cet office dans les églises de Rome. Clement XI permit aux Bénédictins de l'insérer dans leur bréviaire. Enfin Benoît XIII étendit la célébration de cet office à toutes les églises du rit latin. La légende de saint Grégoire VII excita en France une rumeur générale. Le parlement de Paris en ordonna la suppression. Les parlemens de Bordeaux, de Rennes et de Metz rendirent de semblables arrêts. Plusieurs évêques publièrent des mandemens contre cet office. On distingua la lettre pastorale de Caylus, évêque d'Auxerre.

Benoît, sous prétexte des opinions jansénistes de ce prélat, flétrit son mandement par un bref. Ce bref fut dénoncé au parlement. Fleuri donnait tous ses soins à sus-

1730 pendre l'activité des magistrats. Un nouveau bref du pape rendit ses efforts infructueux. Le pontife cassait tous les actes du parlement, contraires à la légende de saint Grégoire VII, comme attentatoires à l'autorité pontificale. Il ne fut plus possible alors d'imposer silence aux gens du roi. Un arrêt prononça la suppression du bref de Rome.

Des écrits pullulaient contre les entreprises anciennes et modernes de la cour romaine. Fleuri se flatta de mettre un terme à ce débordement de paroles, imposant un nouveau silence absolu sur les questions du jansénisme. En conséquence de cette déclaration du roi, fut supprimé par un arrêt du conseil un mémoire de quarante avocats de Paris, pour la défense d'un curé d'Orléans, ayant appelé comme d'abus d'une ordonnance de son évêque.

Il n'est pas rare que les avocats se trompent; mais ils sont avocats, pour donner leur avis sur les contestations nées entre les particuliers. Fleuri les fit condamner à se rétracter. Condamner des jurisconsultes à parler contre leur pensée, est un acte d'autorité d'une difficile exécution. On avait remarqué des expressions dans lesquelles ces avocats, relevant les prérogatives parlementales, semblaient atténuer l'autorité du monarque. Ces

expressions, malignement interprétées, étaient présentées au conseil comme séditieuses. Les avocats, protestant contre les interprétations, données à leurs raisonnemens, refusaient la rétractation exigée d'eux.

Une consultation fut signée par le plus grand nombre des avocats de Paris et de Rouen. Ils y expliquaient les lois relatives à leur profession; ils déclaraient en même temps, qu'attaqués dans leur honneur, ils se voyaient forcés d'abandonner le barreau. A cette occasion, les avocats prirent le titre d'ordre, trouvant le terme de corps trop commun. Ils répétèrent si souvent, l'ordre des avocats, que le public s'y accoutuma. Les avocats exerçaient des fonctions volontaires. On ne pouvait leur contester le droit de les suspendre. Le public se déclarait en leur faveur. Le roi fit défense au parlement de Paris de se mêler de cette affaire. Il ne pouvait guère éviter de s'en mêler. Le parlement prit le temps où le cardinal se trouvait dans sa maison d'Issy, pour envoyer une députation à Versailles; elle fut mal reçue. Fleuri convenait ingénument qu'il y avait quelque chose à dire dans la forme un peu arbitraire, employée contre les avocats; après de longues négociations, ils obtinrent une espèce de satisfaction. Un nouvel incident se présenta. Le pape voulait faire

1730 le procès aux avocats devant les tribunaux ecclésiastiques. Je parlerai bientôt de la tournure prise par cette affaire.

9. Pendant ces disputes à Paris, l'empereur Charles VI avait envoyé une armée en Italie. Les alliés de Séville avaient cru épouvanter la cour de Vienne; elle pénétrait leur arrière-pensée. Des puissances dont les intérêts se contrariaient, ne devaient pas entreprendre sérieusement une guerre dont l'avantage tournait uniquement au profit de Philippe V. On feignit à Vienne de ne pas craindre la guerre. Les forces autrichiennes s'élevèrent en Italie à soixante-quinze mille combattans en 1730. La mort d'Antoine Farnèse, survenue le 20 janvier, sans laisser de postérité, donnait ouverture au droit de succession, accordé par divers traités à l'infant Charles. Charles VI se proposait de forcer la cour de Madrid à garantir la pragmatique sanction, sans parler désormais du mariage de l'infant avec Marie Thérèse. La duchesse douairière de Parme favorisait les démarches de la cour de Vienne; elle feignit une grossesse. Les troupes autrichiennes entrèrent dans les places les plus importantes du duché. Charles VI déclarait ne pas vouloir se mêler de l'administration du duché, mais le conserver, pour le remettre au prince qui allait naître, ou, à son défaut, à

l'infant Charles. Philippe V sollicitait les alliés de Séville de remplir leurs engagemens. Ce fut le sujet de nouvelles négociations, durant lesquelles on apprit avec étonnement l'abdication, faite par Victor Amédée, de la couronne de Sardaigne.

Ce prince parcourait sa soixante-sixième année. Tantôt allié, tantôt ennemi de la cour de France, son irrésolution passait pour politique, mais sa valeur et plusieurs autres qualités le faisaient distinguer. Les alliés de Séville lui offraient la Lombardie s'il voulait employer ses forces contre la maison d'Autriche.

Depuis plusieurs années il méditait, dit-on, de descendre du trône; cependant, dans la crise où se trouvait l'Italie, on fut persuadé que ce monarque, froissé entre ses engagemens avec la cour de Vienne et ceux auxquels les cours de Paris et de Madrid l'engageaient d'accéder, se tira d'embarras en cédant son trône à son fils, âgé de vingt-neuf ans. Victor Amédée ayant recommandé à son fils de se concerter avec la cour de France, et s'étant réservé la somme modique de cinquante mille écus de pension, fixa sa résidence sur les bords du lac de Genève, sous le nom de comte de Tende.

Combien le cœur de l'homme est faible et inconstant! Victor Amédée avait abdiqué la

1730 couronne par un caprice; il se repentit par un autre caprice de son abdication. La société de la comtesse de Saint-Sébastien, sa favorite, devenue sa femme, et les douceurs d'une vie privée la plus agréablement variée, ne contentaient pas un homme accoutumé, pendant un demi siècle, à s'occuper des intérêts de l'Europe. Charles Emmanuel, son fils, aurait acquis une gloire au-dessus de toutes les couronnes, s'il eût rendu à son père celle qu'il tenait de lui. Victor Amédée fut arrêté, par ordre de son fils, avec une indigne violence. Séparé de son épouse, on l'enferma au château de Pont-Callier. Cette conduite révolta l'Europe. Charles Emmanuel rendit la liberté à son père, il lui rendit en même temps son épouse. Ce prince mourut dans sa retraite en 1732. Cette catastrophe put contribuer à détourner Philippe V de faire une nouvelle abdication. Ce monarque conservait le désir de rentrer dans la vie privée. Il ordonna un jour au président de Castille d'assembler le conseil d'état et d'y déclarer sa renonciation à la couronne en faveur du prince Ferdinand. La reine, prévenue de cette résolution, eut beaucoup de peine à déterminer son mari à consulter Louis XV avant de faire une démarche dont il pourrait long-temps se repentir. Louis XV écrivit suivant les désirs de la reine. Philippe resta sur

le trône sans perdre la volonté d'en descendre. 1730
Ce fut un combat continuel jusqu'au temps, où la conduite tenue à l'égard de Victor Amédée, chassa de son âme la pensée de cesser de régner.

C'était un temps fatal aux têtes couronnées. Le sultan Achmet venait d'être déposé dans une révolte et enfermé au vieux sérail. Un fanatique, de la lie du peuple, avait opéré cette révolution; il s'avisa d'attribuer les revers, éprouvés par les armées en Perse, à une punition de Dieu, de ce que les Musulmans se déchiraient entre eux au lieu de réunir leurs armes contre les chrétiens. Cet homme fut suivi par la multitude. Le padisha revenait d'Asie; au lieu de dissiper l'attroupement par les armes, il temporisa. Plusieurs corps de janissaires se réunirent aux factieux, alors le sultan reçut la loi. On l'enferma. Les révoltés placèrent sur le trône le sultan Mahmouth, fils du frère d'Achmet, gardé en prison depuis la déposition de son père en 1703.

10. On commençait à parler de l'insurrection des Corses contre les Génois, dont les suites réunirent cette île à la monarchie française. 1731
La Corse, après avoir appartenu aux Phocéens, aux Carthaginois, aux Romains, aux Sarrasins et aux Français, sous Charles Martel, recouvra son indépendance pendant le

1731 règne des faibles successeurs de Charlemagne. Elle n'en jouit pas long-temps. Les Génois y formèrent des établissemens dans le douzième siècle, et se rendirent maîtres du pays dans le quatorzième. Les insulaires surpassaient leurs dominateurs en force et en bravoure. Une perpétuelle désunion entre eux favorisait les Génois. Les Corses tentèrent plusieurs fois de les renvoyer en Italie ; n'ayant pas réussi, les Génois, vainqueurs, aggravèrent les chaînes des vaincus. Leur poids devint insupportable. Une haine atroce, une antipathie invincible s'invétéra entre les Corses et les Génois. Ce fut une seconde nature.

Dans une requête présentée à Louis XV, en 1758, les chefs des Corses signalaient dans l'île vingt-six mille assassinats sous l'administration des seize derniers commissaires génois, et dix-sept cents depuis deux ans. Ils accusaient les commissaires génois de conniver à ces crimes pour s'approprier des confiscations et des amendes. Cette accusation pouvait être exagérée. Elle prouvait du moins combien le gouvernement de Corse était vicieux.

L'insurrection commença sous le commissariat de Michel Pinelli, les Corses se contentaient alors de l'abrogation des nouveaux impôts et du rétablissement de quelques droits nationaux ; on leur promit satisfaction : au lieu de

tenir cette parole, Pinelli fit assassiner plusieurs chefs des Corses venus à Bastia rédiger la pacification. La Corse entière prit les armes; Georges Pompiliani fut élu général: il tomba entre les mains des Génois. Les Génois avaient recours à l'empereur Charles VI, en même temps ils négociaient avec les Corses.

Jean Baptiste Grimaldi et Charles Fornari, recommandables par leur naissance et leur mérite, envoyés dans l'île, avec des paroles de paix, proposaient un armistice. Alvarino chef des Corses l'accepta; le but des Génois était d'attendre les renforts promis par l'empereur d'Allemagne. Les Corses, instruits de cette supercherie, rompent la suspension d'armes, déposent Alvarino, choisissent à sa place Evaristo Ciatten. Charles VI avait envoyé dans l'île six mille hommes sous les ordres du prince de Wirtemberg; ces troupes battirent d'abord les Corses, et furent repoussées dans la suite. L'année de la magistrature de Ciatten étant expirée, Louis Giaferi fut nommé magistrat suprême. Se retranchant dans les montagnes, il n'en descendait que pour dévaster les terres des Génois. Le duc de Wirtemberg, convaincu de l'impossibilité de forcer les défilés des montagnes avec six mille hommes, bornait ses exploits à ravager les champs des Corses; les pertes faites par les Allemands en plusieurs

1731 rencontres, jointes aux maladies causées par le climat, diminuaient leur nombre. Le général allemand offrait une capitulation impériale. On verra dans la suite l'effet de cette mesure.

Charles VI, ayant besoin de ses troupes en Italie, n'envoyait pas des renforts en Corse. Fleuri avaitor donné à l'ambassadeur de France à La Haye, de se concerter avec les Hollandais et l'ambasadeur de Londres. Un traité fut signé à Vienne; l'Europe fut délivrée des négociations multipliées depuis la conclusion de la triple alliance, elles commençaient à former un chaos difficile à débrouiller. Le duc de Toscane, après avoir protesté contre le successeur que la politique européenne lui désignait, se soumet aux lois de la nécessité. La duchesse douairière de Parme déclara que les symptômes de sa grossesse s'étaient démentis. Six mille Espagnols, embarqués à Barcelonne, sur une escadre anglaise, prirent terre à Livourne, ils furent mis en possession des duchés de Parme et de Plaisance : l'infant Charles, traversant les provinces méridionales de France, vint gouverner ses nouveaux Etats. La cour de Madrid, conservant de plus hautes espérances, restait armée sous prétexte d'une expédition contre les côtes de Barbarie.

1731-1733 11. Fleuri formait alors plusieurs établis semens qui éterniseront la mémoire de son

ministère. Le régent avait ordonné en 1721, aux jésuites du collége de Paris d'instruire, aux frais publics, dix jeunes gens dans les langues orientales. Ils devaient servir d'interprètes aux consuls français dans le Levant. Avant cette institution, les ministres et les négocians français étaient exposés à la mauvaise foi et à l'ignorance des interprètes étrangers; cette fondation fut d'abord purement politique. Fleuri la rendit littéraire, établissant dans Constantinople un collége où les élèves, venus de France, devaient s'occuper à traduire les livres turcs, arabes, ou persans. Ces traductions et les originaux sur lesquels elles avaient été faites, furent successivement déposés à la bibliothèque de Paris; ces envois enrichirent cette précieuse bibliothèque de dix mille manuscrits.

Le Jardin des Plantes, à l'extrémité duquel s'élève aujourd'hui le pont de fer d'Austerlitz, qu'on eût dû construire en pierre, attira l'attention du principal ministre. Ce jardin, dont tous les étrangers admirent la richesse, fut fondé par Louis XIII. Richelieu en réunit l'intendance à la charge de premier médecin du roi. Fleuri plaça ce précieux établissement sous l'inspection du ministre de la maison du roi. Dufaï, prédécesseur du comte de Buffon,

1731-1773.

en fut nommé directeur. Ce jardin, négligé auparavant, fleurit alors.

Avec des dépenses vraiment royales, furent rassemblés un grand nombre de plantes, d'arbustes, et d'arbres exotiques. On construisit des serres et les autres bâtimens nécessaires à leur conservation. Le public y admira un cabinet d'histoire naturelle et un herbier des plus complets qui soient en Europe. Des cours gratuits de botanique, de chimie, d'anatomie, y furent successivement institués. Le mérite des professeurs attira dans cette école des hommes de toutes les nations, désireux d'apprendre des sciences utiles à l'humanité.

Un des plus précieux établissemens du cardinal fut l'école de chirurgie de Paris. La médecine prenait une face nouvelle; on commençait à substituer le vrai savoir à la pédanterie, l'expérience à la routine, les découvertes avantageuses aux vieux préjugés. On prodiguait moins les remèdes On laissait agir la nature. Les médecins propageaient des méthodes propres à conserver la vie des hommes. Elles rappelaient à la vie les noyés et les asphixiés. Ils publiaient des spécifiques contre la morsure des vipères et des autres animaux venimeux. Ils combattaient victorieusement deux fléaux destructeurs du genre humain, la petite vérole et les maux vénériens. Le roi acheta, du chirurgien Bras-

sart, le secret de l'agaric du chêne, dont la propriété est d'arrêter sans ligature les hémorragies dans les amputations. Des disputes s'élevaient entre les médecins et les chirurgiens. Elles devinrent l'occasion d'une révolution dans la chirurgie. Les chirurgiens furent soumis à des études plus réglées. Il s'éleva dans leur sein une académie royale. Elle proposa des questions dont la solution importait au bien général des hommes. Elle fonda des prix en faveur des adeptes qui parvenaient à les résoudre. La Peyronie fonda le premier de ces prix.

Louis XV aimait cet art dont les progrès se faisaient distinguer. Il ordonna dans Montpellier la construction d'une école de chirurgie dont la beauté fut surpassée par le bâtiment de l'école de chirurgie de Paris. La chirurgie parvint en France à un point de perfection dont elle n'approche dans aucun autre pays. Le chirurgien Petit trouva un moyen de guérir la fistule lacrymale. Le chirurgien Laforest perfectionna cette invention. Fayet trouva l'art de guérir l'anévrisme sans ligature. Ledran osa le premier amputer un bras ou une jambe dans l'articulation même; cette opération réussit. Soulier, chirurgien de Montpellier, pour guérir les abcès au foie, osa percer le flanc du malade; il introduisit dans le foie

1731–1732 une canule d'argent émoussée par le bout, formant un canal par où le pus s'écoulait au dehors. Daviel fit l'extraction de la cataracte, qu'avant lui on se contentait d'abaisser. Levret inventa le forceps, instrument admirable pour abréger les accouchemens laborieux et épargner tant de douleurs aux femmes. D'autres chirurgiens tentèrent de redresser les individus dont les jambes ou l'épine du dos étaient cambrées, et réussirent quelquefois. Bourgelat établit à Lyon une école où fut enseigné l'art de guérir les animaux. Louis XV prit cette école sous sa protection. Il en érigea une pareille aux environs de Paris connue sous le nom d'école vétérinaire.

Les disputes entre les jansénistes et les molinistes augmentaient. Louis XV avait créé un évêché dans Dijon. L'abbé *Bouhier*, nommé par le roi, n'obtint ses bulles qu'à condition que les avocats dont j'ai parlé précédemment, seraient poursuivis criminellement en France, ou que le roi permettrait à l'inquisition de faire leur procès : cette prétention papale serait inconcevable, si tous les contemporains ne l'attestaient. Le parlement de Paris, loin de consentir à ce désordre, venait de rendre deux arrêts contre les empiètemens de la cour romaine. L'un condamnait un mandement de l'archevêque d'Embrun, comme séditieux,

l'autre faisait brûler par la main du bourreau, une lettre pastorale de l'évêque d'Apt. Fleuri, ennemi des partis extrêmes, hésitait incertain. La folie des convulsions prenait des accroissemens au tombeau du diacre Pâris. Il est difficile aujourd'hui de concevoir la stupidité des spectateurs témoins d'un charlatanisme révoltant, si on ignorait les manœuvres de l'esprit de parti. On concevrait encore moins comment il se forma dans les opinions un partage éclatant sur la manière d'envisager ces extravagances, et comment ce partage d'opinions produisit douze volumes in-4° pour ou contre le jansénisme.

Dans presque tous ces livres on admettait la vérité des faits miraculeux. Quelque-suns les considéraient comme ne surpassant pas les lois de la nature; le plus grand nombre, les attribuant à un agent surnaturel, différaient sur la classe dans laquelle il fallait les placer. Les uns y voyaient l'œuvre de Dieu, les autres l'œuvre du diable. Tel fut l'excès du délire, que l'archevêque de Paris fut contraint de défendre de rendre un culte public, à un diacre non canonisé, qu'on appela comme d'abus de cette défense; que des avocats en grand nombre signèrent cet appel, et que le parlement ne le rejeta pas. Le concours de la populace autour du tombeau de Pâris, devenait une occasion fréquente de vols

1732 de querelles, d'immoralités; la cour fit murer ce tombeau. Les enthousiastes continuèrent les miracles dans les maisons voisines. Un nouveau symptôme de jansénisme fut sur le point d'opérer la destruction du parlement de Paris.

Entre les pamphlets jansénistes on distinguait un ouvrage périodique, écrit avec autant de sel et d'urbanité que d'amertume et d'ironie, sous le nom de *Nouvelles Ecclésiastiques*. Cette gazette avait paru pour la première fois en 1728. Le public la lisait avec avidité.

Durant environ deux ans, tous les efforts de la police échouèrent dans le projet de découvrir les auteurs et les imprimeurs de ce journal. Les nombreux espions des jésuites perdaient leurs peines. La feuille paraissait chaque semaine. Ceux qui voulaient se la procurer la recevaient par la poste.

On raconte qu'un jour un janséniste paria avec le lieutenant de police *Hurault*, que la Gazette Ecclésiastique entrerait dans Paris tel jour à telle heure, échappant à la vigilance des commis aux barrières. Le jour venu, se présente un homme; on le fouille avec une minutieuse exactitude. Un barbet suivait l'homme inspecté. Ce chien sous une seconde peau dont il était artistement couvert, portait dans Paris

la provision hebdomadaire de ces feuilles. Le magistrat s'avoua vaincu. Il fut plus heureux dans une autre occasion. Un imprimeur fut condamné au carcan. Le parlement était accusé par les jésuites de favoriser secrètement, la circulation des Nouvelles Ecclésiastiques. Il crut devoir condamner plusieurs de ces feuilles à être brûlées par la main du bourreau. L'archevêque de Paris condamnait l'ouvrage entier par un mandement rempli de maximes ultramontaines. Vingt-deux curés de Paris refusèrent de lire ce mandement au prône, et en appelèrent comme d'abus. Le cardinal de Fleuri, venant au secours de son confrère, fit défendre au parlement de se mêler d'affaires ecclésiastiques.

Cette défense eût supprimé les appels comme d'abus, seul rempart alors existant contre les perpétuelles entreprises de la cour de Rome. Le parlement, délibérant sur cette prohibition, décide qu'attendu qu'elle attaquait l'essence de ses fonctions, il ne pouvait continuer à rendre la justice avant son entière révocation. Une députation vient auprès du roi à Compiègne. Le premier président veut faire des représentations. Le roi lui impose silence; un conseiller présente au roi la délibération du parlement; le roi la fit déchirer par le secrétaire d'Etat Maurepas; deux conseillers

1732 sont enlevés par lettres de cachet. Le parlement reste chambres assemblées, c'est-à-dire, cesse de s'occuper des affaires particulières. Des lettres du roi sont apportées au parlement. Il lui était enjoint, sous peine de forfaiture, de reprendre le cours des audiences; la compagnie regardant cet ordre comme un désavœu de la déclaration concernant les affaires ecclésiastiques, l'enregistre et rend un arrêt en ces termes :

La puissance temporelle est indépendante de toute autre; nul pouvoir ne peut donner atteinte à son exercice. Il n'appartient pas aux ministres de l'église de fixer les limites entre les deux puissances. Les canons de l'église ne sont pas des lois de l'Etat avant d'être revêtus de l'autorité du souverain. A la puissance temporelle seule appartient la jurisdiction extérieure. Les prêtres sont comptables au roi de ce qui peut blesser les lois de l'Etat.

Le mandement de l'archevêque de Paris fut remis au procureur général. Les gens du roi avaient reçu des ordres précis du principal ministre. Ils incidentaient. Un conseiller fut commis pour faire les fonctions de procureur général. Le parlement, ayant reçu les vingt-deux curés appelans de la décision de leur évêque, déclara cette ordonnance abusive. Les magistrats avaient apporté beaucoup

de célérité dans cet acte de vigueur. Le chancelier d'Aguesseau, en rendant compte dans le conseil, excita une vive surprise parmi des hommes accoutumés à regarder la volonté du roi, comme devant diriger la justice même. Une députation du parlement est mandée; on lui notifie un arrêt du conseil, prononçant la cassation des arrêts du parlement. Plusieurs membres du parlement sont constitués prisonniers.

Tous les magistrats se déterminent à donner leur démission. Les chambres des enquêtes et de requêtes exécutent cette résolution sur-le-champ. Ils écrivent au chancelier: Réduits à l'alternative de perdre notre liberté, en remplissant nos devoirs, ou de nous déshonorer en trahissant notre conscience, nous remettons nos charges au roi. La grand'chambre restait séante au palais. On s'attendait à Versailles, qu'elle allait abandonner l'exercice de la justice. La faveur publique dont les magistrats s'investissaient, rendait dangereux tous les moyens employés pour leur substituer d'autres juges, avec lesquels très-probablement les avocats et les procureurs auraient refusé de correspondre.

Fleuri négocia, les chambres reprirent leur service. Une députation vint présenter au roi de nouvelles remontrances à Marly. L'étonne-



1732 ment des courtisans fut au comble, voyant les magitrats paraître, sans avoir été mandés, dans un lieu consacré aux fêtes et aux plaisirs. Ils furent accueillis par les railleries des jeunes courtisans. Le premier président s'obstinait à demander audience. Le roi n'ayant pas auprès de lui le cardinal de Fleuri, refusait d'écouter le parlement. Après de longs pourparlers, la députation retourna à Paris, où elle devait recevoir la réponse du roi. Fleuri arrivait à Marly, mandé par Louis XV. Une déclaration fut envoyée au parlement. Il y était ordonné que désormais les appels comme d'abus seraient jugés par la grand'chambre seule.

Dans l'assemblée des chambres tenue pour entendre les commissaires chargés de rendre compte de cette déclaration, plusieurs conseillers proposaient d'examiner de nouveau et avec plus de soin cet acte, dont plusieurs dispositions leur paraissaient obscures. Un président des enquêtes, répondit : Je ne vois rien d'obscur dans cette déclaration. Elle tend clairement à la destruction des chambres des enquêtes et des requêtes, mon avis est de supplier le roi de la retirer comme contraire aux véritables intérêts de la couronne. Cet avis fut adopté.

On eut recours à un lit de justice, au châ-

teau de Versailles. Le roi y fit enregistrer sa déclaration. Le parlement, de retour à Paris, proteste contre le lieu où s'était tenu le lit de justice et contre l'enregistrement de l'édit. Il prononce qu'il ne cessera de représenter au roi l'impossibilité d'exécuter une loi dont l'effet changerait l'essence de la cour des pairs. Les chambres conviennent de rester assemblées jusqu'au moment où il plairait au roi de faire droit à leurs justes réclamations, et de leur rendre les magistrats enlevés aux fonctions judiciaires, par lettres de cachet.

1732

Fleuri répondit à cet arrêté en exilant tous les membres des enquêtes dans diverses villes éloignées de Paris. La grand'chambre, restée seule au palais, refusait d'enregistrer les lettres patentes pour la chambre des vacations, attendu qu'elle devait être formée d'individus tirés de toutes les chambres. C'était la veille des vacances du parlement. Le conseil du roi se partageait. Les molinistes abusaient de leur triomphe d'une manière insultante. Plusieurs mandemens d'évêques préconisaient des prétentions ecclésiastiques, destructives de la puissance temporelle. On ne pouvait méconnaître la nécessité d'un frein capable d'arrêter les plus dangereuses innovations. Fleuri chargea d'Aguesseau de se concerter avec la grand' chambre. On rappela les exilés ; le parlement

1732 fit sa rentrée le 1er décembre. Des lettres patentes lui attribuèrent la connaissance des contestations au sujet du jansénisme; la déclaration du roi, ordonnant que les appels comme d'abus seraient jugés par la grand'chambre seule, fut regardée comme non avenue. On ne saurait donner trop d'éloges à la conduite tenue à cette occasion par le parlement de Paris.

HISTOIRE

DE

FRANCE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE VINGT-NEUVIÈME.

1. Guerre de 1734. — Succession des monarques de Russie depuis Pierre Ier. — Mort du roi de Pologne, Auguste. — Son fils lui succède. — Aventures de Stanislas Leczinsky. — 2. Evénemens militaires. — Mort des maréchaux de Berwick et de Villars. — 3. Traité de paix. — Des astronomes déterminent la figure de la terre. — Voyage au Pérou. — Conquêtes de Thomas Koulikan. — 5. Travaux des astronomes français dans le Nord. — 6. Intérieur de la cour de Versailles. — 7. Fleuri fut le premier corrupteur de Louis XV. — La marquise de Mailly devient la maîtresse du roi. — 8. De la princesse de Vintimille. Petits appartemens. — Disgrâce de Chauvelin. — Amelot, ministre des relations extérieures. — Cons-

piration. — 9. Portrait de deux hommes qui gouvernaient Fleuri. — 10. Occupations de la reine. — 11. Le roi fait l'acquisition de Choisy. — Petits soupers. — Leur influence sur le gouvernement. — 12. Mort de Charles VI. — Prétendans à la succession. — Démêlés entre les Français, les Anglais et les Espagnols au sujet de leurs établissemens en Amérique. — 13. Mort du Pape, du roi de Prusse et de l'impératrice de Russie. — Le roi de Prusse commence la guerre.

1733

1. UNE guerre passagère, sans détruire les querelles religieuses en France, vint suspendre l'attention qu'on leur donnait, et qui leur prêtait quelque importance. Depuis la mort de Louis XIV, l'Europe jouissait de la paix. La mort du roi de Pologne, Auguste, électeur de Saxe, la replongea dans les hostilités dont elle est rarement exempte. Ce prince mourut à Varsovie le 1er février. Anne Juannona régnait alors à Pétersbourg. Dans l'espace de six ans trois règnes avaient fini en Russie; un quatrième commençait. Catherine était morte à l'âge de trente-neuf ans, après vingt-sept mois de règne. Les Russes placèrent sur le trône Pierre II, fils de l'infortuné Alexis Petrovitz. Le prince de Mencicow, principal agent de ce choix, gouverna l'empire. Dans l'espoir d'éterniser sa puissance, il destinait sa fille au jeune empereur. Elle fut fiancée, étant trop jeune pour consommer son mariage. Un

jeune homme, nommé Dolgorouky, détruisit la fortune de Mencicow.

Dolgorouky, compagnon d'études et d'amusemens de Pierre II, âgé de treize ans, persuada au monarque, qu'en état de gouverner son empire, il était temps de se soustraire au joug de Mencicow. Pierre abandonna furtivement la maison dans laquelle on l'élevait. Une escorte, disposée par la famille Dolgorouky, le conduit à Pétersbourg. Mencicow, chargé de chaînes, fut traîné en Sibérie avec sa famille.

Dolgorouky, investi du pouvoir suprême, marchait sans le savoir vers une catastrophe non moins tragique. Pierre II mourut de la petite vérole en 1730, dans la quinzième année de son âge. Il venait d'être fiancé avec la sœur de son favori. Cette mort imprévue ne déconcerta pas les Dolgorouky. Se croyant assurés du sénat et des généraux, ils font exclure du trône les deux filles de Pierre Ier, et couronnent Anne, fille du czar Juan, frère aîné du législateur des Russes. Elle résidait à Mittau. Dolgorouki lui présentant le diplôme de son élection, exige la signature d'un acte dans lequel elle accorde à la noblesse russe des prérogatives dont jouissait l'ordre équestre en Pologne. Anne acheta sans hésiter l'empire à ce prix. Arrivée à Pétersbourg, aidée par les

1733 comtes de Munich et de Biron, toute la famille Dolgorouky est arrêtée. On l'envoie construire des huttes en Sibérie, à côté de celles de Mencicow. Ce guerrier venait de succomber à ses chagrins. Sa femme et sa fille, fiancée à Pierre II, l'avaient suivi au tombeau. Son fils et sa seconde fille furent rappelés à Pétersbourg.

Après la mort d'Auguste, la couronne de Pologne semblait appartenir à Stanislas Leczinsky. Ce prince, depuis le mariage de sa fille, résidait au château de Meudon. Sa fortune surpassait ses désirs. Ce prince avait eu le temps de se convaincre que le bonheur ne consiste pas dans la possession d'une couronne. Sa situation le forçait de subordonner ses volontés à celles de la cour de France. Un puissant parti voulait la guerre. On représentait au roi la nécessité de placer une barrière dans le nord, contre les entreprises des Russes. Un grand nombre de Polonais se déclaraient en faveur de Stanislas. Ce prince alla en Pologne sans augurer favorablement de son voyage.

Des efforts étaient prodigués par les cours de Pétersbourg et de Vienne, en faveur de l'électeur de Saxe, fils du dernier roi. Ce prince avait protesté contre la pragmatique sanction. La cour de Vienne voulait le gaguer. Charles VI se proposait de marier sa fille aî-

née, Marie-Thésèse, avec le duc de Lorraine. Dans cette vue il se flattait, qu'ayant procuré une couronne à l'électeur de Saxe, ce prince, par reconnaissance, deviendrait le défenseur de celle qu'il destinait à Marie-Thérèse. L'électeur de Saxe fut élu. A peine Stanislas eut le temps de se réfugier dans Dantzick avec un petit nombre de ses partisans. Il y fut sur-le-champ assiégé par les Allemands et les Russes. Les Dantziquois se croyant tenus par les lois de l'honneur de répondre à la confiance de Stanislas, et comptant sur l'assistance de la cour de France, se préparaient à se défendre. Dantzick, fortifié régulièrement, recevait par mer des provisions en abondance.

1733

Dantzick fut attaqué le 21 février 1354. Chacun convenait dans le conseil de Versailles de la nécessité de secourir cette ville. On craignait d'éprouver des obstacles de la part de l'Angleterre, si on armait une escadre redoutable. Fleuri se contenta de faire embarquer quinze cents hommes sur quelques vaisseaux de ligne, commandés par l'amiral de la Mothe. Le principal ministre devait envoyer successivement d'autres troupes. Les ennemis de Stanislas ne lui en donnèrent pas le temps. Le siége durait depuis trois mois. Les assiégeans bombardaient la ville. Cette conduite n'ébranlait pas la fermeté des Dantziquois.

1733-1734 On vit enfin paraître les renforts attendus de France. La Mothe jetant ses regards sur les nombreux bataillons campés autour de Dantzick, jugeant qu'il sacrifierait sans fruit ses soldats, tourna ses voiles vers Copenhague. Le comte de Pleko, ambassadeur de France en Danemarck, regardait cette retraite comme humiliante. C'était un jeune homme qui joignait au goût pour les belles lettres, des sentimens héroïques dignes d'une meilleure fortune. Il résolut de secourir Dantzick où de périr sous ses murs. Ayant levé à la hâte quelques compagnies de volontaires, il met à la voile, et paraît le 27 mai à la vue de la place. Une flotte russe croisait à l'embouchure de la Vistule. N'étant pas en mesure de la combattre, il débarque ses compagnons formant en tout dix-huit cents hommes.

Par la disposition des ennemis, Pleko ne pouvait entrer dans la place sans forcer le camp des assiégeans. Il attaqua le quartier des Russes. En un instant on arracha les palissades. Les fossés sont comblés et les retranchemens emportés. Pleko s'avance à la tête de ses compagnons, pousse, presse, renverse tout sur son passage. Les Russes croient voir devant eux l'ombre de Charles XII. Ils fuient après avoir perdu deux mille hommes. Mais bientôt revenant de leur surprise, et envisa-

geant le petit nombre des guerriers qu'ils ont à combattre, cette troupe invincible est foudroyée par le canon. Pleko tombe percé de coups. Les Français, privés de leur chef, désespèrent de faire une nouvelle brèche pour sortir du camp du côté de la ville. Ils continuaient de combattre. Exténués par la faim et la fatigue, réduits à un petit nombre, ils furent contraints de capituler. Les Russes les transportèrent auprès de Pétersbourg et les traitèrent avec humanité. On attribua la mauvaise issue de cette expédition au cardinal de Fleuri, plus propre à combattre des hérétiques que des guerriers. Pleko, à la tête de dix mille Français, eût battu l'armée russe, et ramené le roi Stanislas en France.

Dantzick ayant perdu tout espoir de secours, Stanislas pressait ses magistrats de conclure une capitulation. Il s'agissait d'échapper lui-même à la vigilance des ennemis acharnés à sa perte. On lui proposa plusieurs expédiens. Il se détermina pour celui dont l'ambassadeur de France était auteur. Je crois devoir employer la relation faite par ce prince, à la reine sa fille, de ce singulier et périlleux voyage.

« Dantzick étant forcé d'ouvrir ses portes, chacun formait des projets pour ma retraite. Celui du marquis de Monti me parut le plus

1733-1734 praticable. Venu chez lui, je me déguisai en paysan. Je sortis de là ville à dix heures du soir. Un habit usé, une chemise de grosse toile, un bonnet des plus simples, un bâton d'une épine rude, enfilé d'un cordon de cuir, et des bottes; tout cela avait été préparé d'avance. Je trouvai en sortant le général Steinflich déguisé comme moi. Le major de la place avait préparé au bas du rempart une nacelle dans laquelle nous traversâmes le fossé. Cette nacelle était gardée par trois hommes qui s'étaient chargés de me conduire sur le territoire du roi de Prusse. Nous voguâmes à travers la campagne inondée, dans l'espoir de traverser la Vistule, et de nous trouver avant le lever du soleil au-delà des avant-postes des ennemis. Quel fut mon étonnement, lorsqu'après plusieurs heures de navigation, mes conducteurs me menèrent dans une cabane au milieu des marais! Ils m'annoncèrent la nécessité de passer en cet endroit le reste de la nuit et le jour suivant, parce que l'heure avancée ne permettait pas de passer la Vistule avant le jour. Ne pouvant dormir, je m'avisai de tromper mes inquiétudes en faisant connaissance avec mes trois conducteurs. Un quatrième s'était joint à nous dans les marais. Je voulais démêler surtout ce personnage. Le chef de la troupe me parut une tête démontée. Il joignait

la légèreté à la suffisance. On ne pouvait sans rire lui voir affecter un air de supériorité, et regarder la moindre replique à ses ordres comme une rébellion. Le surnuméraire était un banqueroutier, obligé de s'exiler de sa patrie. Rien n'égalait la brutalité et la bêtise de mes deux autres conducteurs.

« Je passai le reste de la nuit, couché sur un banc, la tête appuyée sur le marchand ruiné. Au lever du soleil, portant mes regards sur Dantzick, j'entends une décharge générale des batteries du camp et de la flotte des ennemis. C'était en réjouissance de la capitulation de la ville. La journée me parut d'une longueur extrême. La nuit vint enfin. On s'embarqua de nouveau; on arriva vers minuit au bord d'une rivière que je crus être la Vistule. Mes conducteurs tenaient conseil entre eux : le résultat fut que leur chef, avec Steinflick et le banqueroutier remonteraient à pied la chaussée au bord de la rivière. Nous devions, les deux autres et moi, la cotoyer à travers les marais. Cette rivière était le Nariug. Je demandai fréquemment à mes conducteurs si nous joindrions bientôt Steinflick : Le voilà, me disaient-ils, il marche devant nous; nous ne quittons pas la chaussée suivie exactement par lui pour examiner l'endroit où nous traverserons la Vistule. Ils quittaient

1733-1734 cependant cette chaussée, je m'en aperçus lorsqu'au point du jour on m'avertit de me garantir de ceux qui avaient intérêt de nous découvrir.

» Mes deux conducteurs me menèrent chez un villageois de leur connaissance, sa cabane ressemblait à celle où j'avais passé la nuit précédente. Avez-vous ici des Russes, lui demandèrent d'abord mes conducteurs ?— Actuellement, répondit notre hôte, il n'y en a point, il en vient souvent dans le jour. Les deux paysans sans autre observation me conduisirent dans un grenier au-dessus de la chambre où nous étions. Il s'y trouvait une botte de paille; ils m'engagèrent à m'y reposer, et allèrent à la recherche de Steinflich que je ne cessais de demander. Mettant la tête à la lucarne de ce grenier, je vis un officier russe, il se promenait à grands pas dans la prairie. Deux soldats gardaient son cheval. L'air rêveur de cet officier, et le séjour de deux soldats armés dans un lieu assez éloigné de leur camp, tout me faisait craindre une trahison. Ma frayeur augmenta à la vue de plusieurs Cosaques, ils venaient dans mon misérable abri. Je me couchai sur ma botte de paille; j'y rêvai aux moyens de prendre la fuite; j'entends monter dans mon grenier: c'était mon hôte; il venait m'avertir de l'ar-

rivée des Russes et de ne faire aucun bruit; ces Cosaques venaient déjeûner; leur halte faite, ils partirent.

» Dans la crainte d'autres Cosaques, je ne sortis pas de mon grenier. Mes compagnons me dirent sur le soir que Steinflick viendrait me prendre pendant la nuit à un endroit dont on était convenu, et où se trouvait un bateau propre à passer la Vistule; nous rentrâmes dans la nacelle à la nuit clause; on la laissa à un demi-mille où les inondations finissaient. Nous marchâmes plusieurs heures, enfin nous découvrîmes la Vistule. Un de mes paysans me pria de rester un moment avec son camarade, et alla voir si le bateau était à l'endroit indiqué; nous l'attendîmes une heure. Il vint et me dit : Les Russes ont sans doute enlevé le bateau; il faut chercher un autre moyen à passer le fleuve. Le jour commençait à paraître, une cabanne se trouvait assez près de moi; j'y entrai et je fus sur-le-champ reconnu. Que vois-je, s'écria mon hôte, c'est le roi. Oui, mon ami, lui dis-je d'un air confiant, je m'assure que vous ne me refuserez pas les secours dont j'ai besoin. Cet homme me promit de me conduire au-delà du fleuve et me tint parole; il sort et se hâte de chercher un bateau. Pendant son absence, j'aperçus le chef

1733-1734 de nos conducteurs, je lui demande des nouvelles de Steinflick : Nous suivions, me répondit-il, la chaussée de la Vistule; nous vous y attendions, une troupe de Cosaques venait à nous, chacun a pris la fuite; je ne sais où sont mes deux compagnons.

» Sur les cinq heures du soir mon hôte revint, il avait trouvé un bateau; il fallut attendre la nuit à cause des Cosaques répandus dans les environs; ces Cosaques faisaient prisonniers tous les hommes à peu près de mon âge et de ma taille. Je partis avec mon hôte et les trois paysans; de tous côtés paraissaient des feux de divers camps volans; la lueur de ces feux m'aidait à éviter les Russes. Arrivé auprès du village de Keismarc, mon hôte me fait arrêter quelques momens, et va à la découverte; le hameau était plein de Cosaques; il leur échappa, disant qu'il venait de porter des vivres à l'armée, qu'il avait perdu ses chevaux dans le marais et qu'il les cherchait; il avait trouvé un endroit propre à passer la Vistule, nous y marchâmes; un bateau nous y attendait, je traversai le fleuve sans accident.

» A mon départ de Dantzick, l'ambassadeur de France m'avait remis deux rouleaux chacun de cent ducats, je priai le général Steinflick de se charger de la moitié de cet

argent, le reste était dans ma poche; tirant mon hôte à l'écart et le remerciant avec affection, je lui mis dans la main autant de ducats que j'en pus ramasser dans ma poche. Cet honnête villageois, surpris et presque honteux, refuse mon présent, je le pressais, il me dit enfin : Si pour vous contenter, il faut recevoir quelque chose, j'accepte un ducat, je le garderai toute ma vie comme un souvenir du bonheur de vous avoir connu.

» Nous arrivâmes auprès d'un gros village, il m'importait de ne pas m'arrêter; je demandai des chevaux. Mes trois paysans, croyant n'avoir plus rien à craindre, ne m'écoutaient pas; ils entrèrent dans un cabaret, et après avoir bu largement ils s'endormirent. J'achetai un chariot et deux chevaux au prix de vingt-cinq ducats; ce marché, fait par un homme dont l'extérieur paraissait celui d'un paysan peu riche, excitait l'attention des passans. Je sortis sur-le-champ du village, ayant donné quelques ducats à un de mes paysans encore à demi-ivre; je le renvoyai, le chargeant d'annoncer au marquis de Monti mon heureux passage de la Vistule. Il fallait traverser le Nagaw pour atteindre les terres du roi de Prusse; parvenu au bord de cette rivière, nous ne trouvâmes aucun bateau, les Russes les avaient

1733-1734 tous enlevés; un pécheur m'offrit sa nacelle, j'y entrai avec un de mes paysans, laissant l'autre avec le chariot; je lui ordonnai d'attendre son camarade et d'en partager le prix avec lui; arrivé à l'autre bord et à couvert de tout danger, je congédiai mon troisième paysan avec un billet pour Monti. Je me rendis à Mariembourg. »

Stanislas fut reçu par le roi de Prusse avec les égards dus à son rang. Il fixa son séjour à Kœnigsberg où sa cour devint brillante par l'affluence des magnats polonais attachés à ce prince. Le général Steinflich, échappé à mille dangers, vint le joindre dans cette ville.

1734 11. Après cet affront fait par Charles VI au beau-père du roi de France, Fleuri ne pouvait conserver la paix avec la cour de Vienne; la guerre lui fut déclarée par un manifeste. Le prince Eugène avait, dit-on, opiné dans le conseil de Vienne, qu'on devait tout sacrifier pour éviter une rupture dont il prévoyait les suites fâcheuses. Ces sortes de prédictions sont souvent faites après l'événement: le trône de Pologne, procuré à l'époux de la fille aînée de l'empereur Joseph, était un très-notable avantage pour la cour de Vienne; les revers éprouvés par les Autrichiens en Italie, dépendaient de circonstances difficilles à prévoir, et auxquelles les

Anglais et les Hollandais auraient probablement mis des obstacles, si leurs suites avaient influé sur la balance de l'Europe. 1734

Après la convention à laquelle l'infant Charles devait le duché de Parme, les Espagnols avaient conservé leurs forces sur le pied de guerre. Le conseil de Madrid feignait de préparer une expédition contre les Maures d'Afrique. Son véritable but était de recouvrer toutes les provinces d'Italie appartenantes à l'Espagne avant la guerre de la succession. C'était le système d'Alberoni, auquel on revenait quand l'occasion se montrait favorable. Un traité fut conclu entre les cours de Madrid et de Turin. Philippe offrait au roi de Sardaigne la réunion du Milanais et du Mantouan à ses Etats et de changer son titre insulaire en celui de roi des Lombards, à la charge de céder à la France, la Savoie et le comté de Nice. Au moyen de cet arrangement la cour d'Espagne, se rendant maîtresse des Deux-Siciles, aurait formé un royaume contigu de la Trébia au cap Sparvimento.

Charles VI payait assez cher ses triomphes dans le Nord; obligé de tenir ses principales armées sur le Rhin aux ordres du prince Eugène, il ne put éloigner les Français d'Allemagne. Ses provinces d'Italie tombaient sous les efforts combinés des Français, des

1734 Espagnols et des Piémontais. Villars, chargé du commandement de l'armée d'Italie, de concert avec le roi de Sardaigne, s'emparait de la Lombardie presque sans résistance. Les chaleurs du climat d'Italie, et les fatigues inséparables des fonctions d'un général d'armée, achevèrent de détruire le tissu des organes du maréchal de Villars; une défaillance générale le força de quitter l'armée, il en remit le commandement au marquis de Coigny, et sortit du camp de Bossolo, frappé de la maladie dont il mourut. Villars, apprenant à Turin la mort du maréchal de Berwick, tué d'un coup de canon devant Philisbourg, disait : Cet homme a toujours été heureux. Villars avait témoigné plusieurs fois combien il désirait de mourir les armes à la main. Quelque temps auparavant, au siége de Pizzigithone, un officier lui représentait qu'il s'exposait trop : Vous auriez raison, lui répondit-il, si j'étais à votre âge; ayant peu de jours à vivre, je ne dois pas négliger les occasions d'obtenir une mort glorieuse. Il mourut le 19 mai dans la même chambre, dit-on, dans laquelle il était né quatre-vingt-quatre ans auparavant. Son père était ambassadeur de France à la cour de Turin.

L'infant Charles entrait au mois de mai dans le royaume de Naples; personne ne le

1734

défendait. Les Autrichiens et le vice-roi Visconti, ayant abandonné la capitale, le prince espagnol y fut reçu. Le roi d'Espagne céda sur-le-champ ses droits sur ce royaume à son fils. Il prit possession de l'autorité souveraine. Les Autrichiens s'étaient retranchés dans l'Apulie, auprès de Bitonto. Les Espagnols, commandés par le duc de Montemar, les attaquent dans leur camp. Ils sont contraints de poser les armes; le duc de Montemar reçut dans cette occasion le titre de duc de Bitonto; les Espagnols ayant soumis le royaume de Naples, passent en Sicile; les habitans, préférant la domination espagnole à celle des Allemands, favorisaient le roi de Naples. Les Autrichiens s'enfermaient dans Syracuse, dans Messine, et dans Trapani. Charles VI perdait deux royaumes, pour avoir voulu en procurer un à l'électeur de Saxe. Charles couronné à Palerme, sous le nom de Charles III, envoya à Paris en qualité d'ambassadeur, le prince de Caracciolo.

1734-1735

Après la mort de Villars, le comte de Merci, ayant rallié divers corps autrichiens répandus en Italie, se défendait contre Coigny. Charles III envoya l'année suivante un renfort de trente mille hommes de l'armée combinée de France et de Piémont. Les Autrichiens abandonnè-

1734-1735 rent l'Italie, la seule ville de Mantoue leur restait à la fin de 1735.

Sur les frontières d'Allemagne, les Français, aux ordres du duc de Berwick, s'étaient emparés de la Lorraine; cent mille hommes s'avançaient vers le Rhin. Les divisions de cette armée étaient conduites par les ducs de Richelieu et de Noailles, le prince de Tingry, les comtes Maurice de Saxe et de Belleisle, et le marquis d'Asfeld. Elles entrèrent dans le fort de Kel et dans Philipsbourg. Berwick mourut glorieusement devant cette dernière place, le 12 juin. Ce guerrier visitait les tranchées, accompagné de son fils et de plusieurs officiers. Un coup de canon le tua entre son fils et le duc de Duras. Le marquis d'Asfeld et le duc de Noailles, créés maréchaux de France, restèrent chargés de la conduite de l'armée.

Après la prise de Philipsbourg, on se porta sur Mayence, un mouvement du prince Eugène força les Français de s'éloigner. Ils cherchaient à pénétrer dans la Souabe; on trouva le prince Eugène dans des retranchemens inexpugnables. L'armée prit ses quartiers d'hiver au milieu de l'automne; les Hollandais craignaient de voir les Français s'approcher de leurs frontières, et que, malgré la neutralité des Pays-Bas stipulée dans un

traité signé à La Haye, au mois de décembre 1734, la France attaquât la Flandre et le Brabant, où les garnisons autrichiennes étaient extrêmement faibles. Les cours de Londres et de La Haye proposaient des conditions de paix, laissant entrevoir leur volonté de secourir la cour de Vienne, si elles n'étaient pas acceptées.

Stanislas devait abdiquer la couronne de Pologne, conservant les honneurs attachés au titre royal. Tous ses biens et ceux de son épouse lui étaient rendus. On obligeait le roi Auguste à publier une amnistie générale dont l'effet autoriserait les partisans de Stanislas, à rentrer dans leurs biens et leurs dignités. Charles VI devait céder les deux Siciles à Charles III, en échange du duché de Parme. On donnait au roi de Sardaigne le Tortonnais, et le Novarrais; enfin la Toscane, après la mort du grand duc, devait être érigée en république.

3. Ce plan convenait à la cour de Vienne. Il n'offrait aucune indemnité en faveur de Stanislas. On convint de céder à ce prince le duché de Lorraine, et d'indemniser la maison de Lorraine, par la succession éventuelle du grand duché de Toscane. Le duc de Lorraine, dont les Etats ouverts de tous côtés, étaient la proie des Français dans toutes les

1735-1736 guerres élevées entre la France et l'Allemagne, témoignait cependant beaucoup de regret d'abandonner ses sujets dont il était aimé. La perspective de son mariage avec l'archiduchesse Marie Thérèse, célébré le 6 janvier 1736, et l'espérance de joindre un jour le titre d'empereur à celui de grand duc, arrachèrent son consentement. Les difficultés s'évanouirent alors. Les cabinets de Paris et de Vienne conclurent des préliminaires de paix le 8 octobre 1735, sans consulter les cours de Turin et de Madrid.

Philippe V se voyait avec dépit privé des duchés de Toscane et de Parme. Le roi de Sardaigne, ayant compté sur un agrandissement plus considérable, se plaignait amèrement. Le feu de la guerre n'eût pas été éteint dans le sud de l'Europe, si une alliance contractée entre les cours de Vienne et de Pétesbourg, n'avait entraîné l'empereur d'Allemagne dans de nouvelles hostilités entre les Russes et les Turcs. Quelques nouvelles difficultés entre les Anglais et les Espagnols, au sujet du commerce de l'Assiento, forçaient aussi la cour de Madrid à mettre de la modération dans sa conduite. On admit les articles préliminaires; il fut question de rédiger le traité définitif; il fallait en même temps terminer une multitude de contestations

nées des traités contradictoires conclus entre les principales puissances de l'Europe, depuis la paix d'Utrecht. La guerre paraissait perpétuellement sur le point de recommencer.

Pendant ces négociations très-difficiles, Jean Gaston de Médicis mourut à Florence le 9 juillet. François, duc de Lorraine, fut mis en possession de la Toscane. La paix entre la France, l'Autriche, l'Espagne et le Piémont, fut signée l'année suivante. La cour de France garantit alors l'indivisibilité de la succession autrichienne après la mort de Charles VI. Le roi Stanislas, quittant le château de Kœnigsberg, fixa sa résidence en Lorraine. Charles VI fut reconnu duc de Parme, de Plaisance et de Mantoue. Le roi de Sardaigne obtint avec le Tortonnais, et le Novarrais, les fiefs des Langhes. Les contestations entre les Anglais et les Espagnols, les Russes et les Ottomans, ne furent réglées qu'en 1739. Les deux premières puissances arrangèrent leurs différends par le traité du Pardo bientôt rompu. Le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France à Constantinople, ménagea un traité de paix entre cette cour et celles de Péstersbourg et de Vienne, dans le temps où l'on avait connaissance en Europe, de l'étonnante révolution de l'Indostan, ouvrage de Schasnadir, plus connu sous le nom de Thomas Koulikan.

1738 4. Thomas Koulikan, ayant usurpé le trône de Perse sur un prince faible, gouvernait cet empire sous le nom de Schasnadir. La Perse serait devenue florissante sous ce règne, si la folie des conquêtes n'avait troublé son administration. Ce prince, ayant obtenu de la cour de Moscow un train d'artillerie, des ingénieurs, et des officiers capables de discipliner ses troupes, osa suiver la route d'Alexandre, fils de Philippe, sur les bords de l'Indus; traversant d'imenses déserts, avec une armée à laquelle il communiquait sa patience et son courage, il arrive dans l'empire de Mogol, défait des armées trois fois supérieures à la sienne, marche à Delhy, fait prisonnier dans son palais un stupide empereur, et emporte plus de trésors de cette capitale, que les Espagnols n'en acquirent à la conquête du Mexique. Il reprit la route de Perse après avoir imposé un tribut annuel sur l'empire vaincu. Ces événemens faisaient très-peu de sensation à Paris.

Les Francais, malgré le bruit des armes et le tumulte de la guerre, au sein des querelles ecclésiastiques frivoles et ridicules, s'occupaient de littérature, des arts, des sciences; déjà brillait de tout son éclat, l'esprit philosophique qui distingua le dix-huitième siècle. Voltaire, Montesquieu, Buffon, Jean-Jacques Rous-

seau, Helvétius, Raynal, Thomas, Pluche, Cochin, Malesherbes, la Chalotais, Monclar, Servan, Dupaty, Piron, Paw, Fontenelle, d'Alembert, Diderot, Dumairan, Rollin, Crevier, le Beau, Brumoi, Porée, Tournemine, Calmet, Maufaucon, Fréret, Boulanger, Caylus, d'Aguesseau, et un grand nombre d'autres grands hommes embrasaient leur siècle du feu de leur génie. Un mouvement nouveau agitait les esprits. Fontenelle souriait à ceux qui lui attribuaient cette révolution. Les ennemis de sa philosophie ne prenaient pas le change.

Voltaire, appelé à Londres par le lord Bollingbrok, son ami, portait son attention vers les idées nouvelles, les méthodes et les systèmes qu'il pouvait rapporter dans sa patrie. Montesquieu, arrivé dans cette capitale peu de temps après Voltaire, étudiait la constitution anglaise, la comparait avec l'administration de la France. Voltaire, sans s'occuper des ressorts compliqués du gouvernement britannique, examinait les effets des connaissances cultivées depuis plus d'un siècle dans cette île célèbre. Pope lui enseignait l'art d'unir des pensées profondes aux images brillantes. Le sage Adisson, l'ingénieux Sterne, l'accoutumaient à plier son génie à l'ordre, aux règles, aux convenances. Il étudiait dans New-

1738 ton, le système du monde. Il puisait, dans Locke le rare talent d'analyser les idées ; dans Swift, le ton de la plaisanterie avec lequel il traita les objets les plus sérieux. Il trouvait, dans Shakespeare, des conquêtes pour la scène française.

De retour en France, à peine ce philosophe présentait à ses compatriotes quelques notions des livres anglais, qu'il éprouva tous les genres de persécutions. On le calomnia à la cour, à la ville, dans les tribunaux. Ces œuvres avaient fait la fortune des libraires : les libraires ne cessaient de vendre des libelles pour le diffamer. Dans sa Henriade, la religion était invoquée et parée des couleurs les plus augustes ; les dévots l'accusaient d'athéisme : ainsi l'étude renferme ses dangers, ainsi des hommes qui emploient les courts instans de leur existence à chercher la vérité, à enseigner la vertu, à recommander la paix et la tolérance, s'ils attaquent le fanatisme, ou les injustices, sont présentés aux ignorans comme les ennemis de la religion et des lois.

Malgré cette persécution, des chefs-d'œuvre nouveaux répandaient de toute part des faisceaux de lumière. Les prétendus miracles opérés sur la tombe du diacre Pâris, les billets de confession exigés des mourans, allaient dégénérer en factions sanglantes sans les di-

gues élevées par la philosophie contre le torrent de la superstition.

On doit regarder comme un des effets du livre de Voltaire, intitulé, *Lettres anglaises*, et ensuite Lettres philosophiques, une des entreprises les plus honorables pour le ministère de Fleuri. Le système de Newton obtenait beaucoup de partisans. Voltaire les enhardit à se montrer d'une manière plus déclarée. Fleuri, excité par Maurepas, voulait vérifier une des principales hypothèses du système de Newton, la manière dont il avait déterminé la figure de la terre. On exécuta cette opération en mesurant un degré auprès du pole, et un autre sous l'équateur. Bouguer, Godin, et la Condamine, destinés au voyage du Pérou, se mirent en route le 16 mai 1734; ces savans se flattaient d'être de retour dans quatre ans. Ils en employèrent plus de dix à combattre la nature et les hommes.

Maupertuis, Clairault, Camus, et le Monnier envoyés dans le nord, sortis de Paris en 1735, revinrent deux ans après. Une année avait suffi à leurs observations, ils en employèrent une autre à dompter les élémens dans un climat sauvage.

Aux astronomes envoyés dans le sud, s'étaient joints le botaniste Jussieu, le chirurgien Séniergue, l'horloger Hugo, le dessinateur

1738 de Verguin pour les plans, et le dessinateur de Morainville pour l'histoire naturelle. On les avait pourvus d'argent et de lettres de crédit pour les gouverneurs des places étrangères. La cour de Madrid leur expédia des passe-ports. Arrivés au petit Goave dans Saint-Domingue, les astronomes font voiles vers Carthagène, viennent à Porto-Bello, traversent l'Isthme de Panama, naviguent sur la mer du Sud. Bouguer et la Condamine prirent terre à Manta sous l'équateur. Leurs compagnons poursuivent leur route vers Guyaquil, dans la vue de prendre ensuite par terre, la route de Quito, ville auprès de laquelle devaient s'exécuter leurs opérations géologiques.

Bouguer, ne pouvant supporter les fatigues du voyage par terre, se rembarque avec ses compagnons. La Condamine s'enfonce seul dans les terres à travers des forêts immenses, à peine connues de ses guides, il parvient dans les Cordillières, montagnes les plus élevées du globe. Il y vit pour la première fois des ponts faits avec des lianes. C'est une plante souple et flexible; elle s'attache aux arbres comme le lierre. Les Péruviens s'en servent au lieu de cordes, et en font des ponts. Ils ressemblent à un filet de pêcheur tendu d'un rocher à un autre, sur une rivière. Ce pont,

courbé vers le milieu par son poids, fléchit sous les pieds du voyageur, lui laissant apercevoir le fleuve, ou le précipice sur lequel il est suspendu. La Condamine aperçoit enfin la ville de Quito, bâtie dans un des plus délicieux vallons de l'univers; partout les arbres d'un vert éclatant étaient couronnés par des fleurs et par des fruits. On moissonnait dans un champ, on semait dans un autre, les épis commençaient à se montrer dans un troisième. Le printemps, l'été, et l'automne y régnaient à la fois. Les sommets des Cordillières terminaient l'horizon de ce superbe paysage, présentant l'aspect blanchi d'un hiver rigoureux. D'un coup d'œil l'observateur embrassait les quatre saisons. La Condamine trouva ses compagnons à Quito.

1738

Dans un pays où l'or est extrêmement commun, le numéraire manqua aux voyageurs. Les négocians refusaient de leur en fournir malgré leurs lettres de crédit. Ils furent contraints de vendre leurs bijoux et leurs habits. La Condamine alla à Lima pour se procurer des fonds. On commença sur-le-champ les travaux nécessaires à la mesure des degrés du méridien. Il fallut placer des signaux sur les pointes des rochers, autour de ce beau vallon; cette entreprise offrait d'assez fortes difficultés.

Ce pays est un des plus élevés qui soient ha-

1738 bités sur le globe. Quito est bâti à quinze cents toises au-dessus du niveau de l'Océan. Les montagnes, dont le vallon de Quito est couronné, s'élèvent au-dessus du vallon beaucoup plus que les montagnes de Briançon ne s'élèvent au-dessus des plaines du Piémont. Le sommet du Chimboraço est à trois mille deux cent vingt toises au-dessus du niveau de la mer. Son élévation l'emporte d'un tiers sur celle du pic de Ténériffe, la plus haute montagne de notre hémisphère.

A travers des masses énormes de neige dont les chaînes des Cordillières sont surchargées, on démêle aisément leur volcanique origine. Des tourbillons de flammes et de fumée sortent de temps en temps de quelques-unes. Tout le vallon de Quito, d'une largeur de près de huit lieues, est rempli de matières vomies par les volcans. Elles contribuent à son extrême fertilité. Le Pinchina et le Coraçon, théâtres principaux des opérations des astronomes français, portent leurs cimes à deux mille quatre cent dix toises au-dessus de la mer. A cette élévation la Condamine fut contraint de s'arrêter. La neige permanente rendait inaccessibles les pics plus élevés. Une plaine de trente à cinquante lieues de largeur sert de base à ces montagnes. Plusieurs lacs occupent une partie de cet espace; celui de

Titicacu reçoit douze rivières. Sa profondeur est de soixante-dix toises, sa circonférence de quatre vingts-lieues. De son sein s'élève une île, où les premiers incas du pays prétendaient avoir reçu leur naissance. Ils la devaient, disaient-ils, au soleil. Cet astre leur avait ordonné d'instituer son culte, de tirer les hommes de la barbarie et de leur donner des lois sages. Cette tradition rendit ce lac vénérable. On plaça dans son île un des temples les plus célèbres du Pérou. Si on en croit les Péruviens, à l'arrivée des Espagnols dans cette contrée, les prêtres et les peuples jetèrent dans ce lac des richesses inappréciables.

Nos astronomes placèrent leurs signaux sur les pointes les plus saillantes de ces montagnes, dans une étendue de quatre-vingts lieues. Ils commencèrent leurs travaux un peu au nord de l'équateur, et les finirent trois degrés au sud, depuis Carabouton au nord de Quito, jusqu'à Chinan au sud de Cuença. Tout n'était pas entièrement terminé, lorsqu'assistant dans cette dernière ville à une course de taureaux, la populace se jetant sur eux voulait les massacrer. Le seul Sénierques connaissait la cause de cette agression subite. Il se mit en défense; sa fermeté arrêta ces furieux durant quelques momens. Il tomba bientôt percé de coups aux pieds de ses camarades, malgré

1738 leurs efforts pour le défendre en se défendant eux-mêmes. L'amour avait causé cet attentat. Un Péruvien, jaloux de Sénierques, se vengea par un assassinat.

Un nouvel accident attendait les astronomes le jour de leur départ. On vola tous leurs papiers. C'était enlever le fruit des travaux les plus importans. Un monitoire lancé contre les voleurs les effraya. Les papiers furent jetés dans la maison de la Condamine.

Godin accepta la place de premier cosmographe du roi d'Espagne à Lima. Il résidait dans cette ville pendant le tremblement de terre qui la renversa en 1746. Voulant alors revenir dans sa patrie, il rencontra, à Rio-Janeiro, l'abbé de Lacaille allant au cap de Bonne-Espérance, mesurer, de tous les degrés du méridien, le plus austral de notre continent, et y observer la paralaxe de la lune. Une voie d'eau avait obligé Lacaille à relâcher sur la côte du Brésil.

La Condamine descendit le fleuve des Amazones. Les jésuites espagnols et les carmes portugais avaient bâti, sur les bords du fleuve, des cabanes auxquelles ils donnaient le nom de couvens. La Condamine y fut bien reçu. Il naviguait, le crayon à la main, à côté d'une boussole, dessinant les rives et les détours de cette grande rivière. Le roi de Por-

tugal lui avait envoyé des passeports. Parvenu sur les terres de ce monarque, on le traitait comme aurait pu l'être un ambassadeur. Fêté et défrayé partout, il ne pouvait donner en échange que les témoignages de sa reconnaissance. Bouguer était revenu en France. Jussieu fut retenu malgré lui dans Quito. On avait besoin d'un médecin et d'un ingénieur. L'administration du pays trouvait, dans Joseph de Jussieu, les connaissances exigées par ces deux professions. Ce savant apprit aux Péruviens à tirer l'extrait du quinquina dont l'usage l'emporte sur celui de l'écorce en nature.

Le quinquina fébrifuge et antiputride est un arbre indigène au Pérou. Il vient sans culture sur la pente des montagnes. Sa tige droite s'élève beaucoup. Les feuilles placées deux à deux sont ovales, aiguës à leur bout, très-lisses et d'un beau vert. De l'aisselle des feuilles supérieures, sortent des fleurs semblables à celles de la lavande. La fleur devient un fruit sec, partagé dans sa longueur en deux demi coques.

On distingue au Pérou trois variétés de quinquina : le rouge et le jaune également estimés, et le blanc dont la vertu fébrifuge est inférieure. L'écorce des bonnes espèces est ordinairement brune, cassante, et rude à

1738 la surface. Dans cette écorce consiste le remède. On ne lui donne d'autre préparation que de la faire sécher. Les jésuites portèrent les premiers le quinquina en Europe. Ils en faisaient un grand commerce.

Jussieu parcourut la plupart des montagnes de l'Amérique espagnole. Il se proposait d'enrichir la France de ses découvertes. Ses papiers lui furent enlevés. Il ne put jamais les recouvrer. Cette perte troubla les organes de son cerveau. Ayant entièrement perdu la raison, on l'embarqua, en 1771, pour sa patrie. Le gouvernement qui l'avait envoyé en Amérique et celui qui l'y avait retenu, ne daignèrent pas s'occuper de son sort; il eût été affreux sans la tendresse de son frère, Bernard de Jussieu, respectable par ses vertus et ses vastes connaissances. Joseph de Jussieu mourut en 1779: Puisse, pour me servir des termes de Raynal à ce sujet, cette conduite d'une famille illustre dans les sciences, servir de modèle à tous les hommes qui, pour leur bonheur ou pour leur malheur, ont cultivé les sciences, les beaux arts, et les lettres!

5. Maupertuis, Clairault, Camus et le Monnier, envoyés dans le nord, cherchèrent d'abord, sur le golfe de Bothnie, un lieu favorable à leurs opérations. Ils remontèrent le fleuve Tornéo, depuis la ville de Torne au

soixante-septième degré de latitude, jusqu'aux montagnes des Kistes au-delà du cercle polaire. Dans cette contrée habitée par les Lapons, on ignore l'usage du blé. Des os de poisson, broyés avec des écorces d'arbres, servent de pain. L'huile de poisson est la boisson ordinaire. Les voyageurs étaient réduits aux provisions apportées de Torne et à la chair des animaux tués à la chasse. On s'arrêta au bout du lac de Torneo-Tresk d'où l'on voit la mer Glaciale. Les astronomes gravirent sur toutes les montagnes des environs. Ils dépouillèrent leurs flancs des bouquets de sapins qui dérobaient leur cime à la vue. Ils dressèrent sur les plus élevées les signaux propres à être aperçus de plusieurs lieues afin de déterminer leurs triangles. Les bases qui devaient être mesurées, furent établies sur un fleuve glacé, couvert de plusieurs pieds de neige. Rien ne rebuta les astronomes, chacun fit ses observations : toutes se rapportaient avec justesse. Après avoir terminé ce périlleux ouvrage, nos voyageurs firent naufrage à leur retour sur le golfe de Bothnie. Ils sauvèrent leur vie avec beaucoup de peine. La plus grande partie de leurs papiers périt avec le navire qui les portait. Presque tout le fruit de cette entreprise fut perdu.

On apprit avec un sentiment d'admiration

1738 par le résultat uniforme des expériences faites au Pérou et au cercle polaire, que Newton, dans son cabinet, avait déterminé la figure de la terre comme s'il se fût transporté sur le Chimboraço, et sur le lac de Torneo Tresk. Le retour des astronomes fut célébré par la joie publique. La considération qui les environnait devint pour eux le plus flatteur dédommagement de leurs travaux.

1738-1739 6. L'ordonnateur de ces voyages gouvernait la France avec une autorité absolue. Le jeune monarque s'abandonnait sans partage aux illusions de son âge. Le poids du trône l'accabla dès qu'il put le sentir. Son entière confiance en son précepteur, augmentant dans son âme une incurie devenue habituelle, fut fatale à la gloire de la France, et annonçait de loin la catastrophe survenue sous le règne de son successeur.

Des intrigues obscures et tortueuses dont les cours sont agitées et qui changent perpétuellement d'objet, présentent presque dans tous les temps les mêmes circonstances, les mêmes accidens, les mêmes résultats. Après avoir occupé les contemporains par des allusions malignes, elles disparaissent avec ceux qui en furent les héros ou les victimes. L'histoire, offrant aux regards de la postérité le tableau de la vie morale des empires, bannit

de ses fastes les anecdotes oiseuses ou parasites. Les passions qui troublent les familles particulières, maîtrisent avec plus de violence les hommes assis au timon des gouvernemens. Ce sont les mêmes tracasseries domestiques, les mêmes propos empoisonnés, les mêmes rapports insidieux, les mêmes brouilleries, les mêmes raccommodemens. Parmi ces passions, les unes tourmentent obscurément les particuliers, les autres, non moins futiles, non moins méprisables, influent sur les événemens publics. Sous ce seul point de vue, la vie privée des rois devient du ressort de l'histoire.

Je ne parlerais pas des trois célèbres sœurs, qui, après avoir enlevé à la reine le cœur de Louis XV, accoutumèrent ce prince à une vie molle, efféminée, vers laquelle l'entraînait la pente de son âme inactive, si les fâcheux événemens de son règne ne dérivaient de cette source empoisonnée. Leur naissance date de l'époque que je parcours.

Fleuri éloignait avec soin de son élève les hommes dont le caractère et les talens auraient pu faire des impressions frappantes sur son âme. Le principal ministre redoutait, parmi les princes du sang, le comte de Charolais, également renommé par la dureté de ses mœurs et par l'étendue de ses lumières, le prince de

1738-1739 Conti, plein d'esprit, aimable, insinuant, connaissant la guerre, et le duc du Maine. Je ne répéterai pas les absurdes accusations contre le comte de Charolais, insérées dans plusieurs mémoires contemporains. Ayant commis, disait-on dans ces libelles, un grand nombre d'homicides, et ayant demandé au roi des lettres de grâce pour un de ces meurtres, le roi lui répondit : Les voilà, mon cousin, mais j'accorderai également des lettres de grâce à qui vous tuera. Des lettres de grâce supposent un commencement d'instruction criminelle. On ne trouve aucune trace de pareille procédure à l'égard du comte de Charolais. Fleuri profita probablement de la perversité attribuée à ce prince par des malveillans, pour éloigner le roi de sa société et de celle du prince de Conti attaché au comte de Charolais par les liens de l'amitié.

A l'égard du duc du Maine, de fâcheux souvenirs tenaient en garde Louis XV contre la société rassemblée à Seaux. Cette société, après avoir été le centre de l'ambition, devenait celle du bel esprit, pour lequel Louis XV montrait dès-lors une véritable antipathie. Il le regardait comme contraire aux sentimens dévotieux dans lesquels Fleuri l'avait élevé. Ses goûts l'entraînaient vers le comte de

Clermont, livré aux plaisirs de la chasse et vers le comte de Toulouse, prince d'un jugement exquis, amoureux de la tranquillité et de la retraite, ménageant le cardinal dont le crédit avait contribué à faire reconnaître son mariage avec la marquise de Gondrin, sœur du duc de Noailles, mariage regardé à la cour comme disproportionné.

Fleuri n'ayant aucun rival dans les affaires publiques, on vit avec surprise reparaître à la cour les sangsues dont les malversations excitaient la clameur publique sous le ministère du duc de Bourbon. Parmi eux on distinguait les deux Fouquets, le premier devenu duc de Belleisle et ministre, le second tué à la bataille de l'Assiette.

Louis XV, assujéti aux volontés du cardinal, bornait ses travaux administratifs à assister au conseil. Ce prince annonçait quelquefois, par ses réparties, les germes d'un jugement capable d'être développé si on l'eût accoutumé à la discussion des affaires par les grands motifs de la gloire, si puissans sur l'âme d'un jeune homme. Le vieux Fleuri, jaloux de concentrer en lui-même toute la puissance royale, fomentait la paresse du roi, sous le vain prétexte de la faiblesse de sa complexion. Louis XV, avec de la justesse dans

1738(-759 l'esprit, de la bonne volonté dans le caractère et un tempérament devenu robuste dans la suite, se trouvant incapable, par le vice de son éducation, d'une contention d'esprit soutenue, et sans laquelle un prince ne saurait apprécier les grands objets du gouvernement d'un vaste empire, fut perpétuellement trompé par les courtisans. Etant jeune, il ne cessait de faire une foule de questions dans lesquelles on découvrait un esprit avide de s'instruire. Ses connaissances en botanique, en physique, en astronomie étaient assez étendues; il paraissait aussi savant que les évêques dans la liturgie de l'église. C'était une suite des premières impressions jetées dans son âme. Fleuri avait eu grand soin de le rendre minutieux dans sa croyance et dans les pratiques extérieures de la religion, l'instruisant comme s'il avait voulu en faire un moine et non un roi. On l'avait souvent effrayé par les lugubres peintures du diable et de l'enfer. On l'avait accoutumé à reconnaître la puissance du pape supérieure aux autres puissances. Personne ne saurait contester l'importance des idées religieuses. Arrivé sur le bord de ma tombe, je ne crains pas d'assurer que l'homme destiné au gouvernement d'un vaste empire, s'acquittera mal de ses nobles et pénibles fonctions s'il a été élevé par des prêtres.

Louis XV, dans sa cour, se montrait silencieux et réservé; épris d'ardeur pour la chasse, il ne se permettait qu'au fond des forêts l'action et l'exercice. Le cardinal épiait son élève dans ce plaisir même. Au seul château de Rambouillet, chez le comte de Toulouse, ce jeune monarque goûtait l'entière liberté de se livrer aux goûts de son âge. Le cardinal ne craignait rien de cette cour, éloignée de toute espèce d'intrigue, il y voyait le roi avec plaisir. Le comte de Toulouse semblait né pour la vie paisible, comme son frère, pour les actions éclatantes. Son caractère était franc et ouvert, sa morale douce et pure; son esprit, sans être brillant, ne manquait ni d'ornemens, ni de grâces. Le prince, tendrement attaché à son épouse, ne quittait presque jamais sa solitude; il vivait à Rambouillet avec l'extérieur de la magnificence, les usages et le ton de Louis XIV; on reconnaissait aisément en lui le fils de ce monarque. La religion, chassée du palais royal durant la régence, s'était réfugiée à Rambouillet; la comtesse de Toulouse la faisait observer avec scrupule et sans bigotterie.

Tous les princes et toutes les princesses de la maison royale, réunis souvent à Rambouillet, vivaient dans une étroite société où le roi se plaisait. On y voyait fréquemment les

1738-1739 quatre sœurs du duc de Bourbon. L'aînée et la plus belle de ces princesses, Estelle de Charolais, entrée dans le monde durant la régence, se ressentait de cette époque fatale aux mœurs de la jeunesse de la cour. Elle avait déplu à son frère par son esprit caustique. Le dépit l'attacha à la comtesse de Toulouse, où elle mettait tout en œuvre pour plaire au jeune monarque; Louis trompait son espoir par une retenue dont il ne s'écartait pas encore. La seconde se nommait mademoiselle de Clermont : soupçonnée d'avoir contracté un mariage clandestin avec le fils du comte de Melun, tué par un cerf en chassant avec le roi, elle paraissait avoir renoncé à l'amour. La troisième, mademoiselle de Sens, passait pour mariée en secret avec le comte de Langeron. La quatrième sœur du duc de Bourbon, mademoiselle de Vermandois, avait été destinée au roi, si on en croit les contemporains. La marquise de Prie, redoutant le caractère mâle de cette princesse, détermina le duc à ne pas la proposer à Louis XV. Mademoiselle de Vermandois ne venait jamais à Versailles et à Rambouillet; elle mourut abbesse de Beaumont-les-Tours, trois ans après le mariage du roi.

Louis apprenait à Rambouillet les usages du monde; il s'accoutuma à des manières

extérieurement décentes et polies ; élevé presque monastiquement, il fuyait la société des femmes. On ne l'avait vu, avant l'époque de son mariage, témoigner des sentimens affectueux qu'à la seule comtesse de Toulouse, regardée par lui comme sa mère. Son attachement pour la reine éveilla la jalousie de Fleuri. Marie Leczinska s'en aperçut, et fut sur le point d'éconduire le précepteur. L'exil du duc de Bourbon devint la suite de cette intrigue mal ourdie. Fleuri abusa de son ascendant sur l'esprit de son élève, jusqu'à lui faire écrire un billet dans lequel il était ordonné à Marie Leczinska d'exécuter les ordres du cardinal. Cette lettre fit sur la reine une impression fâcheuse ; elle résolut d'imiter la reine, femme de Louis XIV, et de renoncer à toute influence sur le gouvernement.

Marie Leczinska se livrait à une dévotion douce et sans fanatisme. Cela donnait peu de prise sur son esprit aux prêtres intrigans ; mais son confesseur, jésuite, obéissait servilement au cardinal. Le roi et la reine trouvaient à Rambouillet, avec des princesses charmantes, un petit nombre de courtisans choisis. Le jour on faisait la guerre aux cerfs, le soir on réparait ses forces à table. Le roi, satisfait, parce qu'il était libre, animait la conversation ; il se prêtait volontiers à l'en-

1738-1739 jouement des princesses de Sens et de Charolais et aux saillies délicates de la comtesse de Toulouse. On le voyait attentif à mettre chacun à son aise; enchanté de tous ceux dont il était entouré, il voulait leur plaire à son tour.

Fleuri, sans venir à Rambouillet, connaissait tout ce qu'on y faisait. Il ne s'accordait aucune grâce qu'il n'en fût prévenu par le roi ou par la comtesse de Toulouse. On ménageait alors, pour le duc de Penthièvre, encore enfant, la survivance de la charge d'amiral de France et des gouvernemens du comte de Toulouse, son père. On forma dans les petits conseils, tenus à Rambouillet, la maison d'éducation du dauphin. Le duc de Chatillon fut fait gouverneur, les comtes de Polastron et de Muy, sous-gouverneurs; Boyer, évêque de Mirepoix, précepteur, et l'abbé de Marbeuf, lecteur.

7. Ces opérations diminuaient l'indifférence avec laquelle Fleuri envisageait les fréquens voyages du roi à Rambouillet. Les flatteurs de la vieille éminence, lui mettant devant les yeux la méthode de la reine d'Espagne, qui profitait du tempérament de son époux, lui firent appréhender le pouvoir dont la reine pouvait s'investir par le même moyen. Fleuri, gouverné par la princesse de Carignan, versait dans son sein les secrets de

l'Etat. Là, se réduisait le commerce de galanterie entre une femme de quarante ans et un vieillard presque nonogénaire. La princesse goûtait près de lui le charme de commander à celui qui tenait le monarque en lisière. Cet empire lui eût échappé, si la reine, rendant le roi amoureux d'elle, fût parvenue à le gouverner. On proposa de mettre dans le lit du roi une beauté, satisfaite du département des plaisirs, et laissant au mentor du roi ceux de la politique.

1738–1739

Ce n'était pas chose aisée. Louis XV, pénétré des principes austères inculqués dans son âme, n'accordait à sa femme aucune part dans le gouvernement, mais il remplissait envers elle tous les devoirs d'époux. En vain son rang et sa jeunesse attiraient sur ses pas des femmes galantes. On formait des projets, on proposait même. Le roi répondait aux corrupteurs : Cette femme n'est pas aussi belle que la reine. Fleuri, chancelant sur sa tombe, n'eut pas honte de jouer le rôle de vil séducteur de son élève. Par un abus sacrilége de la religion, il employa le confesseur de la reine. Ce jésuite lui fit entendre, qu'ayant rempli les devoirs de son état, donnant des enfans au roi et des héritiers au trône, le désir d'assurer son salut, devait la conduire à renoncer aux plaisirs permis par le mariage.

1736-1739 Ce moine lui montrait sans cesse le ciel irrité contre la coquetterie des femmes et contre les détails de l'amour des gens mariés. Si la fille de Stanislas eût senti un goût vif pour le plaisir, les conseils sacerdotaux n'eussent sans doute produit aucun effet. Marie Leczinska les écouta indiscrètement.

Il s'était opéré dans les mœurs du roi un changement, calculé par les courtisans. Louis avait eu de la reine deux fils et plusieurs filles; ces jeunes rejetons prolongeaient en sa faveur le bonheur domestique, que rien ne peut suppléer. Cependant il devenait moins réservé dans les jeux, moins sobre dans les festins; la reine, trompée par des idées religieuses mal entendues, au lieu de mêler quelque art à sa tendresse pour son époux, le fatiguait par des exhortations inconvenantes. Louis XV, le cerveau troublé par les vapeurs du vin, s'étant introduit dans le lit de son épouse, elle repoussa ses embrassemens avec une répugnance affligeante pour l'amour propre du monarque. Il jura qu'un pareil affront ne lui serait pas fait une seconde fois.

Alors il ne restait aux corrupteurs, qu'à vaincre la pudeur du roi, alarmée par un changement condamné par les principes religieux. Ils ramenaient fréquemment les pensées du roi sur le vide laissé par la reine

dans son cœur. On lui parlait de l'amour, comme de la consolation de tous les hommes.

Auprès de la reine on distinguait les cinq filles du marquis de Nesle; elles étaient mariées, l'aînée, au marquis de Mailli; la seconde, au prince de Vintimille; la troisième, au duc de Lauragais; la quatrième, au comte de Flavacourt; la cinquième, au marquis de la Tournelle. Les corrupteurs du roi choisirent la marquise de Mailli, dame d'atours de la reine. C'était une femme de près de trente-cinq ans; le roi en avait à peine vingt-cinq. On ne voyait de frappant dans sa figure, qu'une assez belle bouche et deux grands yeux noirs; mais elle tenait de la nature, les qualités les plus précieuses du cœur et de l'esprit. Son amitié était sûre, son humeur égale et douce, amusante et enjouée, généreuse et compatissante, la bonté se peignait dans tous ses traits; si quelque chose pouvait servir d'excuse à son rôle immoral, c'est qu'elle aimait sincèrement Louis XV. Attachée à la personne du roi plutôt qu'au monarque, elle ne demanda jamais de l'argent pour elle, ni des places pour ses parens. On vit le phénomène d'une maîtresse du roi, qui ne coûtait rien à l'Etat. La marquise de Mailli paraissait sans crédit, elle sortit de la cour sans fortune. A l'exemple de la duchesse

1738-1739

de la Vallière, ayant perdu le cœur de son amant, elle expia, dans les œuvres de la pénitence, le scandale donné par elle en souillant la couche nuptiale.

Les liaisons entre le roi et la marquise de Mailli furent d'abord secrètes. Le roi se lassa ensuite de faire mystère de ses amours. La reine en fut informée; au lieu d'essayer de ramener à elle son époux, elle se contenta de prier Dieu pour sa conversion. Le marquis de Mailli, ayant fait entendre quelques plaintes, reçut ordre de s'éloigner de Paris et de la cour. On donna beaucoup d'argent au marquis de Nesle, père de la favorite; il garda le silence.

Fleuri paraissait embarrassé de son rôle, fauteur direct ou indirect du déréglement de son élève, il poussa l'hypocrisie jusqu'à lui faire publiquement des remontrances probablement concertées. Je vous ai abandonné la conduite de mon royaume, vous me laisserez, à ce que j'espère, le maître de la mienne, répondit le roi; il n'en fut plus question. Les émissaires du cardinal cherchaient à le disculper en publiant la réponse du roi, peu de personnes furent trompées; mais, dira-t on, que devinrent les sentimens pieux dans lesquels Louis avait été élevé? j'ai parlé précédemment de la manière dont les confesseurs jésuites tranquillisaient la

conscience des rois ; je ne dois pas me répéter. 1730-1739

Presque tous les peuples, surtout les Français, aiment les changemens politiques dans l'espoir d'un mieux-être. Chacun, ennuyé de l'administration parcimonieuse de Fleuri, désirait une révolution dans le ministère ; sous ce point de vue, les liaisons de la marquise de Mailli avec le roi obtinrent d'abord une grande indulgence. Les choses changèrent en s'apercevant que, satisfaite de régner sur le cœur de son amant, elle ne faisait aucun effort pour chasser Fleuri de la cour : un cri s'éleva contre elle dans toute la France ; on fit des vers satiriques, on chanta des chansons licencieuses, les dévots s'élevaient publiquement contre le scandale d'un double adultère.

8. Bientôt, la marquise de Mailli trouva la punition de sa passion dépravée, dans les suites même de cette passion ; plus d'une fois elle dut se repentir d'avoir enlevé au roi un frein salutaire. L'inceste n'effraya pas un jeune homme coupable d'un double adultère, la seconde sœur de la favorite avait formé dans un couvent le projet de devenir sa rivale. A peine mariée au neveu de l'archevêque de Paris, et admise aux fêtes données par le roi à sa maîtresse, elle excita l'attention du monarque par une conversation enjouée et brillante ; moins réservée que sa sœur, elle osait discourir sur les affaires

1738-1739 d'état, ménageant avec soin le vieux ministre. On la voyait jouer à la fois une gaîté folâtre, et une décence qu'elle devait bientôt oublier, une tendresse vive et ingénue. Ce manège subjugua promptement le cœur du roi; sans abandonner ses liaisons avec la marquise de Mailli, la princesse de Vintimille devint sa maitresse déclarée. Les deux sœurs partagèrent ses soins; la princesse de Vintimille avait sur sa sœur l'avantage de la beauté, elle ne partageait pas la bonté de son cœur; chacun redoutait son pouvoir; aucune sympathie n'existait entre les deux favorites. Vintimille se montrait altière, vindicative, et songeait sur toutes choses à sa fortune.

Par une conduite inconcevable, Fleuri tenait la balance entre les deux sœurs; il employait quelquefois la marquise de Mailli à déconcerter les entreprises de la princesse de Vintimille: malgré ce manége la marquise de Mailli allait être conduite, si une mort prématurée n'eût enlevé la nouvelle favorite. Elle mourut en couches, laissant un fils connu dans la suite sous le nom de comte de Luc. Le roi, au sein des plaisirs, éprouvait souvent une sombre inquiétude, née du mécontentement de soi-même; la mort de sa maîtresse le jeta dans des pensées religieuses, on crut que les remords allaient le ramener dans les bras de son épouse.

Mailli pleurait sincèrement sa sœur dont elle avait se plaindre; ces sentimens frappèrent le roi, il mêlait ses larmes aux siennes : elle reprit peu à peu, sur le cœur de son amant, un ascendant dont il pouvait d'autant moins se défendre, que la mort du comte de Toulouse, rendant moins fréquens et moins agréables les voyages de Rambouillet, laissait beaucoup de vide dans son âme inoccupée.

A cette époque, Louis XV fit pratiquer dans ses maisons de plaisance, ce qu'on appela des petits appartemens, réduits délicieux dans lesquels les artistes épuisèrent leurs talens pour l'élégance des formes et les recherches du luxe. Sans être séparés des appartemens de représentation, ils avaient avec eux les seules communications nécessaires au service. Le roi s'y rendait par une porte secrète; les seuls intimes confidens étaient admis dans ces lieux consacrés, en apparence, à une joie folâtre, et qui furent ordinairement le centre des intrigues et de la politique.

Dans les petits appartemens de Versailles, fut décidée la disgrâce du garde des sceaux, Chauvelin; son crime était l'ambition. Fier de ses talens, il aspirait à succéder au vieux ministre; on l'accusa d'avoir sacrifié en négociant avec la cour de Vienne, les intérêts de la France à ceux de l'Autriche. Le car-

1738-1739 dinal dont il soulageait la faiblesse par son activité, hésitait à le condamner; on le lui représenta comme se proposant de ramener le duc de Bourbon à la cour, c'était un délit irrémissible. Enfermé dans la citadelle de Bourges, on parla d'instruire son procès. Les sceaux furent rendus pour la troisième fois au chancelier d'Aguesseau.

Amelot, intendant de Limoges, obtint le département des affaires extérieures. Dépourvu des grandes qualités qui distinguaient son prédécesseur, il n'était pas même propre à la représentation; il bégayait en parlant, défaut essentiel dans un homme destiné à conférer journellement avec les personnes les plus instruites de l'Europe. Ses bureaux lui fournirent des coopérateurs rompus aux matières diplomatiques.

Ces hommes laborieux et exercés, moins en butte que les ministres aux traits empoisonnés de l'envie, furent presque toujours inaccessibles aux révolutions du cabinet de Versailles. On voyait les ministres se succéder avec rapidité; les affaires n'en souffraient aucune interruption, conduites par des mains habiles, par des hommes dont la longue expérience ne pouvait être suppléée. Un ministre adroit eût ménagé ces ressorts intéressans. Amelot, jaloux du mérite comme

tous les gens sans génie, suivit une marche différente; le chef de bureau, Pequet, avait obtenu toute la confiance de Chauvelin, il s'attacha à le perdre. Tantôt il l'accusait d'entretenir de secrètes correspondances avec l'ancien ministre, tantôt de lui cacher des secrets importans. Tous les désagrémens étaient prodigués à Pequet. Cet homme rassuré par le témoignagne de sa conscience, restait dans sa place; Amelot le destitua arbitrairement.

Fleuri se repentit trop tard de s'être privé de Chauvelin; fatigué par les affaires dont le poids chargeait sa décrépitude, il fut tenté d'en abandonner la conduite à d'autres mains; le comte de Toulouse était celui sur lequel il jetait les yeux, les goûts de ce prince l'éloignaient d'une vie active. Les sollicitations du premier ministre l'avaient cependant déterminé à accepter le ministère, lorsque la mort termina sa carrière à la suite d'une opération de la pierre.

Cet événement renversait les projets de retraite de Fleuri, plusieurs jeunes gens travaillaient sourdement à le chasser de la cour. Le roi leur permettait quelquefois dans les petits appartemens de railler son vieux précepteur. Plusieurs s'enhardirent, par les dispositions apparentes de Louis, de lui pré-

1738-1739 senter un mémoire dans lequel, après la plus amère censure de l'administration, on montrait la nécessité de rappeler Chauvelin. Ce mémoire passait pour avoir été envoyé de Rome par le cardinal de Polignac; Fleuri en eut sur-le-champ connaissance: ces jeunes gens furent exilés dans leurs terres. On appela burlesquement cette intrigue la guerre des mirmidons ou des marmousets, comme on avait nommé la journée des dupes, une entreprise aussi mal conduite sous Louis XIII contre le cardinal de Richelieu; ce fut le dernier effort des ennemis de Fleuri. Le reste de son administration s'écoula sans orages. On eût pris Louis XV pour le premier sujet du principal ministre, gouverné lui-même par la princesse de Carignan et par deux hommes obscurs.

9. Un de ces hommes était l'abbé Couturier. Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, ce prêtre sombre et adroit, sous un extérieur sale et dégoûtant, sous des cheveux plats et huilés, cachait une tête fertile en projets; il dirigeait la conscience du premier ministre, et prenait sur son âme l'ascendant obtenu par le capucin Joseph sur celle de Richelieu. Couturier, le chef couvert d'un vaste chapeau dont les ailes rabattues ombrageaient ses larges épaules, en rabat

blanc, en manteau et en soutane de bure, voyait son antichambre remplie des plus grands seigneurs laïques et ecclésiastiques; son département était la distribution des bénéfices. Ami des jésuites, les sollicitations des plus jolies femmes devenaient infructueuses en faveur des jansénistes.

1738-1739

Ce prêtre partageait la confiance du cardinal avec Barjac, dont les aventures ressemblent beaucoup à celles de Gourville, valet de chambre du duc de la Rochefoucault, devenu l'ami de son maître et celui du grand Condé. Barjac, attaché depuis plus d'un demi-siècle à Fleuri, avait été le confident de ses chagrins et de ses plaisirs. L'ayant suivi dans ses divers degrés d'élévation, s'identifiant pour ainsi dire avec son maître par une ancienne habitude, il en empruntait la tournure d'esprit, les principes politiques, les façons de s'énoncer, la bonhomie, et même les petites supercheries. Barjac exerçait sur Fleuri, non l'empire des vieux valets sur leur maître quand ils tiennent le fil de leur conduite, mais un véritable ascendant dû en partie à son caractère. Les personnes en place traitaient Barjac avec distinction, il tenait presque le même état que son maître. Le cardinal ne se gênait pas avec certains courtisans. Il disait quelquefois

 quand on était pressé à sa table : Allez donc dîner chez Barjac, et on y allait. Rien n'était secret pour lui dans les affaires d'Etat. S'il parlait des opérations du cardinal, il ne manquait pas de dire : Nous avons donné au duc d'Antin une telle commission. Le duc de Richelieu nous est venu voir ce matin. Hier nous avions beaucoup de monde à dîner. Barjac contribuait en effet à la distribution de toutes les grâces.

Quelquefois il se faisait apporter des brevets signés du roi, et contresignés par un secrétaire d'état ; malgré cette assurance, la place ou la charge était conférée à un autre. Aussi faut-il l'avouer, il se connaissait mieux en talens, en mérite, en personnages, et même en affaires que le cardinal, lequel convaincu de la droiture et du bon sens de son valet de chambre, devenu son conseiller privé, se reposait sur lui pour l'expédition de beaucoup d'affaires ; les deux Belleisle faisaient une cour assidue à Barjac, ce fut une des causes qui entraînèrent le cardinal dans la guerre d'Allemagne, dont je parlerai bientôt.

10. Marie Leczinska, renfermée dans l'intérieur de ses appartemens, semblait ignorer les amours de son époux. Elle ne sollicitait aucune grâce. Absolument étrangère aux vi-

cissitudes du gouvernement, sa vie pure et uniforme ne fournit aucune de ces anecdotes dont le tissu rend l'histoire secrète des cours curieuse et piquante. La reine, naïve dans ses réparties, ingénieuse dans ses propos, pourvue par la nature d'un cœur généreux, élevée dans les principes austères d'une vertu rigide, souffrait un tourment quand elle apprenait quelque calamité publique ou particulière. Si elle ne pouvait l'atténuer, la grandeur dont elle était environnée lui paraissait un fardeau accablant.

Depuis les vains efforts faits par elle à l'instigation du duc de Bourbon pour éloigner Fleuri de la cour, frappée de la crainte de déplaire à son époux, elle se fit une loi de ne contrarier d'aucune manière le ministre dépositaire de l'autorité royale. Les seuls protégés de Marie Leczinska étaient les pauvres. Le bonheur de soulager leurs besoins était presque le seul qu'elle goûtait. La sévère parcimonie du cardinal la privait quelquefois de cette satisfaction; si elle anticipait sur le payement de sa pension, non-seulement le cardinal venait lentement à son secours, il osait se permettre des remontrances. Elles décélaient en lui un reste de vengeance.

Respectant la nation française dans le choix fait d'elle par le roi pour partager son trône,

1738-1739 elle parlait avec admiration de tous les usages de France, ses amusemens se réduisaient à des concerts. Son père et sa mère partageaient ses principes et ses goûts. Elle leur donnait de la musique quand ils venaient à Versailles au lieu de les conduire au spectacle de la cour. Regardant les dépenses de sa maison comme une charge publique, elle demandait souvent combien pouvaient coûter les objets dont on lui proposait l'acquisition. L'argent que je dépense, disait-elle, est le produit de la sueur du peuple, je suis donc obligée d'user avec économie des dons de la fortune. Les privations ne lui coûtaient rien. La principale partie des sommes dont elle pouvait disposer, s'employait en actes de bienfaisance. Elle fonda des chambres de travail pour l'apprentissage des métiers, et des écoles de charité dans les paroisses de Paris et de Versailles.

Telle fut cette reine sur le tombeau de laquelle les beaux esprits auraient jeté sans doute quelques fleurs, si les maîtresses de Louis XV, par des intrigues secrètes, n'avaient écarté l'offrande d'un si légitime hommage.

11. Louis XV ayant acheté du duc de la Vallière le château de Choisy, les voyages de Rambouillet cessèrent absolument. Les embellissemens de Choisy, admirés dans leurs

temps, ne sauraient entrer en comparaison avec les chefs-d'œuvres de volupté inventés sous le règne des Pompadour et des Dubarry. Louis XV, environné d'argus, même dans les petits appartemens de Versailles, se dérobant à la maligne curiosité des courtisans, aux intrigues des ambitieux, aux clameurs des gens d'église, et aux remontrances des parlemens, semblait abdiquer le rôle de roi dans la solitude de Choisy. L'étiquette pointilleuse n'approchait pas de ce séjour, où l'égalité appelait et fixait les plaisirs. Sa situation au bord de la Seine, en face d'une vaste forêt, inspirait une agréable mélancolie. Dans ce champêtre séjour, loin du gigantesque Versailles, Louis XV, avec sa maîtresse et quelques favoris, coulait des jours filés par la molle insouciance. Il partageait son temps entre les plaisirs de l'amour, ceux de la table, et ceux de la chasse. Louis XV se lassait bientôt de tout, il ne se lassa jamais de Choisy. Dans le petit château, sanctuaire de ses plus joyeuses orgies, on voyait cette table, prodige de mécanisme, perfectionnée par Loriot, modèle de toutes celles connues dans la suite sous le nom de confidentes. Elles disparaissaient comme une décoration d'opéra, et revenaient au gré des convives, chargées de nouveaux mets; tandis que des buffets, auxquels furent donnés

1738-1739 les noms de servantes, disparaissant avec la table principale, allaient chercher les vins les plus exquis. Ainsi dans un temps où un luxe incommode chassait des festins la joie et la liberté de nos ancêtres, en plaçant autour des tables une multitude de valets, espions de leurs maîtres, la mode de se débarrasser de ces surveillans s'établissait à la cour.

Sur le théâtre de Choisy, fut joué Esope à la cour. Le roi trouva cette pièce de Boursault indécente. Il en prohiba la représentation devant lui. Dans cette comédie, d'une excellente morale, se trouve une scène de courtisans auxquels le prince permet de lui dire ses défauts. Ils s'accordent tous à l'accabler de louanges. Un seul ose lui reprocher de boire jusqu'à perdre la raison. La reine, disait-on, voulant donner à Louis XV une leçon salutaire, avait fait placer cette pièce sur le répertoire des comédiens qui devaient jouer à Choisy. Le roi témoigna son mécontentement au gentilhomme de service. Prouvant dans cette occasion, combien il craignait la vérité, il l'éloignait pour jamais de son trône.

Dans les petits soupers de Choisy étaient balancées les destinées de la France. Les ministres, après la mort de Fleuri, paraissant gouverner, se voyaient entraînés par les convives des petits soupers de Choisy. De là, cette

mobilité de principes, cette confusion de vues, cette dilapidation de finances, dont l'excès brisa la machine de l'Etat. La marquise de Mailli régnait en souveraine dans ces soupers. On verra, dans la suite, comment elle fut détrônée par sa sœur cadette, la marquise de la Tournelle, plus connue sous le nom de la duchesse de Châteauroux. L'ascendant du cardinal l'emportait ordinairement sur les décisions prises dans les petits soupers de Choisy; mais après la mort de ce ministre, toutes les principales affaires y furent constamment décidées.

On laissait les enfans de France entre les mains des femmes jusqu'à l'âge de sept ans. Le dauphin, annonçant un esprit assez avancé pour passer aux hommes avant cet âge, fut confié au duc de Châtillon. On ne voyait, parmi les hommes chargés de son éducation, aucun individu connu par ses talens. Plusieurs contemporains supposèrent dans Louis XV la crainte que son fils ne déployât un trop grand caractère. Cette conjecture atroce ne saurait être admise. Si Louis XV montra dans la suite, envers son fils, une aversion dont je développerai les causes, il l'aimait tendrement durant ses premières années. D'ailleurs, Louis XV, à l'âge de vingt-cinq ans, était-il en état de faire avec succès des choix aussi

1735-1739 difficiles? En cela comme dans le reste, il s'en rapporta probablement au cardinal de Fleuri. Le ministre se laissait conduire par les jésuites. Ils influèrent sur cette nomination, dont les suites fâcheuses s'étendirent à presque tous les événemens des dernières années du règne de Louis XV.

Louis XV avait été élevé monastiquement. Si l'art de gouverner les hommes lui était peu connu, on l'avait instruit à fond de tout ce qui concernait le culte catholique. Attaché à la lettre de la religion romaine, il en observait exactement les pratiques extérieures. Au milieu de ses désordres érotiques, ce prince ne manqua jamais aux prières du matin et du soir. Il entendait la messe chaque jour. Il assistait aux vêpres et au sermon le dimanche. Les indévots lui étaient en horreur. Par les suites de cette disposition, malgré les fadeurs que lui prodiguait Voltaire; il le détesta constamment.

Cet esprit dévotieux présida à deux actes de religion, auxquels il se livra pendant la période dont je parle. Le 1er septembre 1736, il vint en pompe à Saint-Denys, et assista à un service célébré pour Louis XIV. Il rendait, pour la première fois, ce devoir de piété à son bisaïeul, devoir annuel auquel n'avaient jamais manqué le duc du Maine et le comte de Tou-

louse. Le général des Bénédictins le haranguant, ne manqua pas de lui annoncer que, suivant les promesses de Dieu, son voyage à Saint-Denys serait récompensé par un règne florissant. Ce moine ne lisait pas dans l'avenir.

1735-1739

On se trouvait, en 1736, dans l'année séculaire du vœu de Louis XIII. Louis XV ordonna la procession avec une solennité extraordinaire. Le monarque superstitieux se flattait, comme les jésuites avaient flatté Louis XIV, de compenser par des actes extérieurs de dévotion, ses adultères et ses incestes.

1740

12. La mort de Charles VI, survenue le 20 octobre, ralluma en Europe le feu de la guerre. La souche mâle des comtes de Habsbourg s'était desséchée dans ses racines. Charles VI laissait deux filles, Marie-Thérèse, épouse du grand duc de Toscane, et Marie-Anne. Les droits de Marie-Thérèse se fondaient sur les lois de la nature et sur la pragmatique sanction, approuvée par les principaux gouvernemens de l'Europe. Charles n'avait pas cru acheter trop chèrement ce suffrage, par d'extrêmes sacrifices. Il s'applaudissait de sa politique. Le prince Eugène en avait jugé différemment. Se voyant au terme de sa vie, en 1736, il disait à Charles VI : Il faudrait, pour



1740 exécuter la pragmatique sanction, deux cent mille soldats au lieu d'une garantie équivoque.

Charles, âgé de cinquante-six ans, croyait avoir le temps de consolider ses dispositions. Charles-Albert, électeur de Bavière, protesta le premier contre la prise de possession faite par Marie Thérèse, de tous les pays appartenant à son père. L'électrice, son épouse, avait abandonné ses droits à l'héritage autrichien. Charles-Albert regardait cette renonciation comme ne portant aucun préjudice à ses prétentions, en vertu du testament de Ferdinand, frère de Charles-Quint. Albert II avait épousé sa fille, laquelle était susbtituée pour succéder à la monarchie autrichienne, selon lui, au défaut d'héritiers mâles, et d'après le système de la cour de Vienne, à défaut d'héritiers mâles ou femelles.

Philippe V réclamait la succession comme représentant la branche aînée autrichienne. Son arrière-pensée était de se faire céder les provinces d'Italie soumises à la maison d'Autriche. Auguste, roi de Pologne, voulait obtenir la Silésie. Le roi de Prusse réclamait la plus grande partie de cette province.

On prévoyait à Paris une guerre inévitable contre les Anglais. D'un côté, les armateurs anglais anéantissaient le commerce espagnol au Mexique; de l'autre, ils gênaient celui des

Français au Canada : cette position ne permettait pas au roi de France de se mettre au rang des prétendans à la succession de Charles VI. 1740

Sous prétexte de contrebande, les vaisseaux espagnols arrêtaient depuis quelque temps les navires marchands anglais le long des côtes de l'Amérique espagnole. Les deux peuples s'aigrirent. Le roi d'Angleterre demandait raison des infractions au droit des gens. On répondait par des récriminations. Les vaisseaux de guerre anglais et espagnols se choquèrent. Les Espagnols refusaient aux Anglais la liberté d couper des bois de campêche et de ramasser du sel dans l'île de Tortugas, quoiqu'ils y fussent autorisés par des traités. Plusieurs négocians présentant aux deux chambres du parlement le tableau de leurs pertes, les Anglais demandaient la guerre à grands cris; la cour de France interposait ses bons offices. Ce fut le sujet de la convention du Pardo dont j'ai parlé. Au moment où les communes allaient la sanctionner, un capitaine de vaisseaux marchands, nommé Jenkins, se présente à la barre.

C'était, dit Voltaire, un homme franc qui n'avait point fait de commerce illicite, et qui avait été traité d'une manière atroce. Un capitaine garde-côte s'était permis non-seulement de rançonner le navire anglais, mais

1740 il avait mis aux fers l'équipage, et fendu le nez au capitaine; en cet état Jenkins, racontant ses mésaventures avec la naïveté de sa profession, disait : Messieurs, quand on m'eut ainsi mutilé, on me menaça de la mort. Je l'attendis recommandant mon âme à Dieu et ma vengeance à ma patrie. Ces paroles prononcées sans emphase, excitant des sentimens de pitié et d'indignation, la guerre fut décidée. Une escadre s'armait à Spithead, on envoyait des renforts à l'amiral Haddock dont la division croisait sur la côte de Biscaye. L'amiral Vernon, envoyé sur les plages américaines, se préparait à attaquer les colonies espagnoles. Les Hollandais promettaient de garder la neutralité. La cour de France leur annonçait que si elle ne parvenait pas à réconcilier les puissances belligérantes, elle serait forcée d'embrasser les intérêts des Espagnols.

Depuis les premières années de la régence, une alliance subsistait entre la France et l'Angleterre. L'Europe s'étonnait de cette harmonie peu naturelle. Des vues particulières avaient amené cet ordre de choses; le ministre Fleuri, oubliant que les Anglais sont les seuls ennemis dignes de l'attention de la France, et que cet ennemi ne peut être contenu, sans des flottes formidables, laissait tomber la marine.

En général, les Anglais ne cherchent pas à étendre leur domination en Europe, ils préfèrent d'augmenter leurs colonies en Amérique, en Afrique, en Asie. Les guerres entreprises par eux, ont pour objet l'extension de leur commerce. Ce projet leur a fait entreprendre de grandes choses et commettre de grandes injustices. La France en faisait la rude expérience. La faiblesse de sa marine la forçait d'endurer des injures multipliées.

Fleuri maintenait la France en paix, fermant les yeux sur les usurpations des Anglais en Canada. Ils se rendaient peu à peu maîtres de la navigation du fleuve Saint-Laurent. Le pacifique Fleuri se serait couvert d'une gloire immortelle, s'il eût rétabli la marine française dans l'éclat dont elle brillait durant les belles années de Louis XIV; sa conduite timidement circonspecte devint fatale à la France durant la guerre de 1740: on doit même la regarder comme l'origine de la guerre de 1755, et de la perte du Canada.

Par un article du traité d'Utrecht, la France avait cédé l'Acadie à l'Angleterre sans déterminer les limites de cette péninsule. Les Anglais prétendirent comprendre sous le nom d'Acadie, avec la péninsule de ce nom, tout le continent au sud du fleuve Saint-Laurent. Ils se regardaient en conséquence comme les

1740 souverains des habitations françaises depuis la baye Verte jusqu'aux environs de Quebec. L'effet de cette prétention eût été de priver la France d'une partie du Canada, et de la mettre peu à peu dans l'impossibilité de conserver l'autre partie, contre les Anglais maîtres de la baye d'Hudson, au nord du fleuve, et de l'île de Terre-Neuve à son embouchure.

Il avait été question, en 1724, de fixer les limites de l'Acadie. Fleuri, parvenu à la tête des affaires, abandonna cette démarcation. Séduit par son attachement pour Horace Walpole, il sacrifia toutes les réclamations des Canadiens au désir de contenter les Anglais.

La France doit à la nature le sol le plus excellent, le climat le plus heureux; au hasard quelques riches colonies; à la vive sensibilité de ses habitans, le goût des arts et du commerce qui varie et multiplie les jouissances. Fleuri oubliait combien peu il convenait aux intérêts et à la gloire de cet empire, de jouer un rôle secondaire. Les Canadiens abandonnés, craignant de se voir expulser de leurs propriétés, par un ennemi entreprenant et ambitieux, songeaient à se fortifier dans l'île du Cap-Breton, entre Terre-Neuve et l'Acadie, elle servait de porte au Canada.

On regardait à Londres cette possession comme l'équivalent des pertes éprouvées par

les Français dans cette partie de l'Amérique. Cependant l'article 13 du traité d'Utrecht assurant d'une manière précise cette île à la France, les Anglais ne pouvaient incidenter sur cet article. On vit accourir au Cap-Breton, après la signature du traité d'Utrecht, la plupart des pêcheurs français domiciliés à Terre-Neuve. Le nombre de ces colons devait augmenter par les Canadiens auxquels le traité de paix laissait la liberté de vendre leurs propriétés et de se retirer dans les pays restés à la France. Les Anglais prévinrent cette émigration, en promettant aux Acadiens de n'être jamais forcés à porter les armes contre la France, de conserver leur religion, leurs usages, et la forme de gouvernement qui leur conviendrait. Ayant accepté ces conditions, ils furent connus sous le nom de Français neutres. On verra dans la suite comment, victimes de cette cupidité du gouvernement, qui détruit quelquefois les hommes et leurs habitations ensanglantées, l'Angleterre proscrivit les colons en 1749, dans la crainte qu'ils n'appelassent les Canadiens à leur secours pour les soustraire aux vexations intolérables du gouvernement britannique.

L'île du Cap-Breton devenant une possession importante, le gouvernement français entoura de fortifications la ville de Louis-

1740 bourg dont le port est excellent. La prospérité des pêcheurs de morues dans cette île, éveilla la jalousie des Anglais. Louisbourg ne craignait pas une attaque obscure et non avouée. Il n'en était pas ainsi des autres possessions françaises aux environs du fleuve Saint-Laurent. Les Français avaient conservé l'île du Canceau à l'embouchure du fleuve du côté du détroit. Fermé par le passage de Fronsac, cet établissement n'étant pas régulièrement fortifié, les colons l'employaient à la sécherie des morues : un capitaine anglais y fit une descente, enleva les navires français, les morues étendues sur la grève, et les autres objets appartenans au commerce. Il vint à Boston avec cette proie. Non-seulement la cour de Londres refusa les satisfactions demandées à ce sujet, mais, ayant fortifié l'île du Canceau, elle y envoya une garnison.

Tout commerce, entre les colonies françaises et anglaises, était alors entièrement prohibé, d'après les stipulations entre les deux cours. Les insulaires pouvaient seulement aborder dans les établissemens des deux nations, quand les navires se trouvaient en danger de périr, ou quand ils manquaient de vivres, d'eau ou de bois; ils devaient dans ces circonstances se borner au négoce nécessaire au paiement des objets dont ils

manquaient. Les Français se conformaient à ces règles. Les Anglais les violaient ouvertement. Leur commerce de contrebande ruinait celui des villes maritimes de France. Les richesses de Saint-Domingue et de la Martinique étonnèrent l'Europe, elles étaient dues à la culture du cafier. Plusieurs de ces arbres précieux avaient été apportés, de l'Ile de Bourbon, dans le Jardin des plantes à Paris. Un amateur, nommé Desclieux, les porta à la Martinique en 1726. Une de ces calamités versées, par la nature bizarre, tantôt sur un pays, tantôt sur un autre, avait séché à la Martinique la plupart des cacaotiers dont la culture fournissait la principale ressource des colons, quoique le sucre y fût cultivé depuis le milieu du dix-septième siècle. Desclieux présenta aux colons le cafier comme une source de richesses. Cet arbre, naturalisé parmi eux, devint l'objet du commerce le plus avantageux. Cette culture fut portée successivement à Saint-Domingue, à la Guadeloupe et dans toutes les colonies françaises en Amérique, elle passa dans les établissemens des autres nations.

On avait résolu en Angleterre d'anéantir en même temps le commerce de France et d'Espagne en Amérique. L'amiral Vernon, parvenu sur les côtes espagnoles avec six vais-

1740 seaux de ligne et quelques frégates, s'était emparé au mois de décembre de Porto-Bello, principal entrepôt des trésors tirés par les Espagnols de leurs riches possessions américaines. Ayant démoli les fortifications de cette place, et emporté son artillerie, les Anglais s'ouvraient un passage pour faire, à main armée, le commerce dont l'abus devenait le sujet de la rupture entre les deux nations. Les Anglais se flattèrent de conquérir l'Amérique espagnole. Vernon ayant attaqué Carthagène, ils se hâtaient d'en célébrer la conquête. Une médaille fut frappée à Londres; on y voyait le port et les environs de cette ville, avec cette légende : *Il a pris Carthagène*. Le revers représentait l'amiral Vernon couronné par la victoire. On y lisait ces mots : *Au vengeur de sa patrie*. Il existe un grand nombre de ces médailles prématurées; elles tromperaient la postérité, si l'histoire plus fidèle n'arrêtait l'effet de pareilles erreurs.

On paraissait si assuré dans Londres des succès de Vernon, que, pour les couronner, l'amiral Anson fut chargé de tenter une irruption dans le Pérou, avec cinq vaisseaux et une frégate. Les deux chefs d'escadre échouèrent également. Un coup de vent détruisit les vaisseaux de l'amiral Anson, il lui resta le centurion avec lequel ayant fait le tour du

globe terrestre, il revint dans sa patrie au mois de juin 1744, après un voyage de trois ans et demi.

On armait dans les ports de France. La nécessité d'augmenter les forces navales s'opposait à toute tentative faite en Allemagne en faveur des ennemis de la reine de Hongrie. Les courtisans pensaient différemment; les uns faisaient valoir les anciennes rivalités entre les maisons de Bourbon et d'Autriche; d'autres piquaient l'amour-propre du vieux cardinal. Ici, employant les armes de l'ironie, on disait, on répétait : Le cardinal de Richelieu abaissa la maison d'Autriche; le cardinal de Fleuri en va faire une nouvelle. Là, on représentait avec combien de facilité on réunirait la Belgique à la France, en prenant part à la guerre d'Allemagne. En vain le vieux ministre alléguait la foi des traités. On lui répondait que la protestation de l'électeur de Bavière énervait toute la force de la pragmatique sanction. D'ailleurs, ajoutait-on, il ne s'agit pas de dépouiller la reine de Hongrie de ses royaumes, mais de lui enlever une partie de la force colossale, avec laquelle la maison d'Autriche avait été sur le point d'asservir l'Europe. Une armée française, réunie aux forces bavaroises, devait s'emparer aisément des provinces autrichien-

1740 nes antérieures, dans le temps où les rois de Prusse et de Pologne feraient une irruption en Bohême, et que les rois d'Espagne, de Sardaigne et de Naples envahiraient la Toscane et la Lombardie. En moins de six mois une paix glorieuse allait succéder à ces efforts combinés.

Les deux Belleisle, regardant la guerre comme une porte ouverte devant eux par la fortune, pour parvenir aux premiers grades de l'armée et même au ministère, avaient gagné Barjac. Possesseurs l'un et l'autre du talent souvent pernicieux de concevoir avec facilité, et d'expliquer avec une clarté séduisante de vastes projets politiques et militaires, ils employèrent aisément Barjac à faire goûter au principal ministre une partie de leurs sentimens; il penchait en faveur de la guerre.

13. L'année où Charles VI avait terminé sa carrière avait vu disparaître successivement le pape Clément XII, le roi de Prusse, Frédéric Guillaume et l'impératrice de Russie, Anne Juannona. Le cardinal Prosper Lambertini fut élu pape sous le nom de Benoît XIV. Jean de Brunswick Béveru, âgé de quelques mois, parvint à la couronne de Russie, sous la tutelle du duc de Courlande. Frédéric II fut proclamé roi de Prusse.

1740

Ce prince héritait d'un trésor considérable et d'une armée de quatre-vingt mille hommes, accoutumés à des manœuvres inconnues au reste de l'Europe. Il n'était encore connu que par son goût pour la culture des lettres et des beaux arts. On pensait qu'il laisserait tomber l'état militaire, créé par son père; c'était une erreur. Frédéric joignait à l'ardeur pour la gloire littéraire, celle d'obtenir la palme des guerriers. A peine parvenu sur le trône, il envahissait la Silésie, offrant ses armes et ses trésors à la reine de Hongrie, si elle voulait lui abandonner cette province. Marie Thérèse rejeta ces offres; elle se flattait par cette fermeté de maîtriser les résolutions du cardinal de Fleuri. Ce ministre flottait dans l'irrésolution, environné de lâches flatteurs.

HISTOIRE

DE

FRANCE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE TRENTIÈME.

1. Guerre d'Allemagne. — Le roi de Prusse s'empare de la Silésie. — Révolution de Russie. — Elisabeth Pétronna parvient à la couronne. — 2. Neutralité de l'électeur de Hanovre. — Les Français envahissent la Bohême. — 3. Les Espagnols attaquent les Autrichiens en Italie. — Le roi de Sardaigne embrasse les intérêts de la reine de Hongrie. — Etablissement du dixième. — Ambassadeur ottoman envoyé à Paris. — 4. Le duc de Bavière est couronné empereur. — Paix entre la Prusse et la Hongrie. — 5. Siége de Prague. — Réflexions sur la conduite des Anglais dans les guerres continentales. — 7. Suite du siége de Prague. — Guerre d'Italie. — 8. Guerre maritime. — Les Suédois cèdent la Finlande aux Russes. — Dumas, Duplein et la Bourdonnaye. — 9. Retraite de Prague.

— Comparaison de cette retraite avec celle des dix mille. — 10. Mort du cardinal de Fleuri. — Réflexions au sujet du cardinal de Tencin. — 11. La duchesse de Châteauroux, maîtresse du roi. — Comparaison entre Louis XIV et Louis XV. — Campagne de 1743. — Mariage du prince Charles avec la sœur de la reine de Hongrie. — 12. Lowendal entre au service de France. — Campagne de 1744. — Armemens maritimes. — 13. Alliance entre les cours de France et de Prusse. — Maladie de Louis XV. — Les Autrichiens pénètrent en Alsace, les Prussiens en Bohême. — 14. Campagnes d'Italie, de Flandre, de Bohême. — 15. Circonstances de la maladie de Louis XV. — Mort de la duchesse de Châteauroux. — 16. Caractère des principaux courtisans de Versailles. — Belle-isle, fait prisonnier, est conduit en Angleterre. — Mariage du dauphin. — La marquise de Pompadour devient la maîtresse du roi. — Mort de l'empereur Charles VII. — Projet d'accorder l'état civil aux protestans. — 17. Campagne de 1745. — Bataille de Fontenoi. — François de Lorraine devient empereur d'Allemagne. — 18. Changemens de ministres.

1740

1. MARIE-THÉRÈSE ne se croyait pas en guerre avec le roi de Prusse, Frédéric II, lorsqu'elle apprit l'invasion de la Silésie par ce monarque. Cet événement mit en mouvement l'Europe entière. Frédéric n'avait pas concerté son expédition avec la cour de France. On lit dans des mémoires contemporains, que, sur le point d'entrer en campagne, ce prince tint ce propos à l'ambassadeur de France à sa cour :

1740 Je vais jouer votre jeu, si les as me viennent, nous partagerons. Les cours de France et d'Espagne conclurent, avec l'électeur de Bavière, une alliance offensive et défensive, à laquelle accédèrent les rois de Prusse, de Pologne, de Sardaigne et de Naples. Louis XV s'obligeait d'entretenir en Allemagne une armée active de cinquante mille hommes, et d'envoyer une seconde armée en Westphalie, pour contenir les électeurs de Hanovre, de Trèves, de Mayence, et les Hollandais.

Un second traité fut signé avec le roi de Prusse. Louis XV garantissait à la cour de Berlin la basse Silésie. Les prétentions du roi de Prusse s'étendirent dans la suite. Les cours de Paris et de Berlin promettaient de porter le duc de Bavière sur le trône impérial. Marie-Thérèse, alliée avec la Russie, l'Angleterre et la Hollande, ne pouvait guère compter sur d'autres secours que sur ceux de la cour de Londres. Le roi d'Angleterre lui procura cette année un subside de trois cent mille livres sterling, et lui promit une armée dans l'électorat de Hanovre. Les Hollandais craignaient, en se déclarant, d'attirer les Français sur leurs frontières. Les variations, survenues dans le gouvernement de Russie, ne lui permettaient guère de prendre part à une guerre extérieure. L'impératrice Anne Juannona laissait le trône

à son petit-fils; le duc de Biren, duc de Courlande, devait gouverner l'empire. Cette disposition n'eut pas lieu. Le duc et la duchesse de Brunswick-Bevern, père et mère du nouvel empereur, firent enfermer Biren, prirent la régence, laissant, sous leur nom, l'administration de l'empire au grand chancelier, comte d'Osterman. Cette régence dura à peine une année. La nuit du 5 au 6 décembre 1741, Elisabeth Petronna, fille de Pierre Ier, se transporte à la caserne des gardes, accompagnée d'un petit nombre d'individus, les engage à la suivre, marche au palais, fait arrêter le duc et la duchesse de Brunswick-Bevern, et le grand chancelier, précipite du trône le monarque, et prend la couronne pour elle même. Elisabeth resta fidèle à l'alliance de Marie-Thérèse; mais, dans un moment de révolution, elle ne pouvait lui rendre de grands services. Le roi de Prusse ayant défait les Autrichiens à la bataille de Molwits, dominait en Silésie, de Crossen à Blunska, à l'entrée de la Hongrie. Regardant cette belle province comme son patrimoine, il assemble les états provinciaux, leur explique ses raisons de s'emparer de la Silésie entière, quoique, au commencement de la campagne, il eût borné ses prétentions à une partie de la province. La somme des revenus, disait-il, perdus par la maison

1740 de Brandebourg, depuis que la cour de Vienne a ravi cet héritage, surpasse la valeur de la province entière. La victoire couronnait les drapeaux prussiens. Ce raisonnement était péremptoire.

Deux armées françaises, chacune de quarante mille hommes, entraient en Allemagne. Belleisle, devenu maréchal de France, commandait la première. Il était alors occupé des fonctions diplomatiques qui devaient élever l'électeur de Bavière au trône impérial. La seconde était conduite par le maréchal de Maillebois. Belleisle devait concerter ses opérations avec l'électeur de Bavière, créé, par lettres patentes, lieutenant général du roi de France, en Allemagne.

2. Georges II, en qualité d'électeur de Hanovre, ne voyait pas, sans jalousie, le roi de Prusse devenir une puissance prépondérante en Allemagne. Trente mille hommes se rassemblaient dans son électorat. Son projet, de concert, avec ses alliés, était d'attaquer toutes les provinces de la monarchie prussienne, et de partager cette conquête avec la reine de Hongrie et le roi de Danemarck. Frédéric n'était pas un monarque à se laisser dépouiller. Il avait cantonné sur cette frontière un corps de troupes en état de disputer le terrain aux Anglais. L'armée française s'ap-

procha bientôt de l'électorat de Hanovre. Georges, froissé entre deux armées, fut contraint de signer un acte de neutralité. Il promettait d'abandonner l'alliance de Marie-Thérèse, et de donner sa voix électorale au duc de Bavière. A ces conditions, il obtint la liberté de retourner à Londres.

1725

Belleisle s'empara, presque sans résistance, de l'Autriche antérieure. Ses troupes légères faisaient des courses aux portes de Vienne. La reine se réfugiait en Hongrie. Chacun croyait voir, à la suite de la prise de Vienne, Marie-Thérèse obligée de capituler dans Presbourg, comme le roi d'Angleterre venait de capituler dans Hanovre, toutes les prétentions réglées, la paix rétablie en Europe.

Dans un grand conseil, tenu à Versailles, on décida de ne pas tenter le siége de Vienne. Marie-Thérèse, ayant assemblé les magnats et les évêques de Hongrie dans Presbourg, parut au milieu d'eux, tenant dans ses bras son fils presque au berceau; elle leur tint ce discours : Abandonnée de mes amis, persécutée par mes ennemis, attaquée par ma propre famille, mon unique ressource est dans votre fidélité et dans votre courage; je mets dans vos mains, la fille et le roi de vos rois. Les Hongrois s'écrièrent de concert : Mourons, s'il le faut, pour notre roi Marie-Thérèse.

1740 Toute la Hongrie prend les armes. La reine rassemble ses forces entre Presbourg et Vienne.

Ces préparatifs ne semblaient pas devoir empêcher les Français et les Bavarois d'assiéger Vienne. Cette ville avec des fortifications irrégulières, environnée de vastes faubourgs, ne pouvait opposer une longue résistance. Comment Marie-Thérèse aurait-elle défendu sa capitale contre l'armée parvenue à ses portes, et contre deux autres armées, française et prussienne, devenues disponibles depuis la convention de Hanovre? Le roi de Prusse, n'ayant plus d'ennemis à combattre en Silésie, se trouvait en mesure de conduire devant Vienne la grosse artillerie dont manquait l'armée combinée de France et de Bavière.

A la vérité, on soupçonnait le roi de Prusse de vouloir conclure une paix particulière avec la cour de Vienne, par la médiation de l'Angleterre. Ce bruit, vrai ou faux, devait détourner le maréchal de Belleisle de s'enfoncer dans la Bohême, où, en cas de défection du roi de Prusse, il devenait presque impossible de maintenir une communication avec la France. Le siége de Vienne était donc préférable. A cette considération s'en joignaient d'autres. La guerre d'invasion doit être con-

duite par des lois particulières; elle devient malheureuse si on ne la termine pas avec rapidité. Le sort de la capitale décide ordinairement de celui des provinces. Le principal effort d'une armée envahissante doit donc se diriger contre elle.

L'alarme cessa dans Vienne en apprenant, le 25 octobre, que l'armée française ayant quitté son camp de Saint-Polten et passé le Danube, se portait sur la Bohême, laissant dans Lintz dix mille hommes, sous les ordres du marquis de Ségur. La Bohême devait appartenir à l'électeur de Bavière, d'après les conventions entre les cours de Paris, de Madrid et de Berlin. Les Français s'approchent de Prague. Cette ville, mal fortifiée, était défendue par une garnison de trois mille hommes. Belleisle, négligeant les formes ordinaires, lui livre un assaut général la nuit du 27 novembre. Trois attaques principales sont combinées; Chevert, alors lieutenant-colonel au régiment de Beauce, entre le second dans la place. Il avait été précédé par un grenadier de son régiment. On monte sur les remparts, une porte est enfoncée, les Français sont maîtres de Prague. L'électeur de Bavière reçut l'hommage des états de Bavière, le 19 novembre; il vint ensuite à Francfort où la couronne impériale devait être placée sur sa tête.

1741 3. Philippe V opérait une puissante diversion en Italie. Quinze mille combattans, embarqués à Barcelonne, avaient été transportés à Orbitello sous l'escorte des escadres combinées de France et d'Espagne. L'amiral anglais Haddock mouillait dans la rade de Gibraltar avec douze vaisseaux de ligne. Inférieur à l'armée navale des deux couronnes, il se réfugia dans Port-Mahon. Cette fuite indignait les Anglais; ils en attribuaient la honte à la neutralité de Hanovre. Les Espagnols parvenus en Italie, sur les côtes de Toscane, dans le canton appelé *lo stato degli presidi*, appartenant au roi des Deux-Siciles, le grand duc, dont les Etats se trouvaient sans défense, leur livra le passage; il se déclara neutre dans la cause de sa femme et de ses enfans. Le duc de Modène embrassait aussi la neutralité; il en fut de même du pape, sur les terres duquel l'armée espagnole devait passer après avoir reçu un renfort de troupes napolitaines. De nouvelles troupes castillannes arrivaient par la voie de Gênes. Cette ville les laissait traverser son territoire. Le roi de Sardaigne, dans l'espoir d'obtenir la Lombardie, promettait de réunir ses forces à celles d'Espagne et de France. Il reconnut bientôt l'erreur de sa politique. Craignant de voir la Lombardie tomber sous les lois de la maison de Bourbon,

dont les possessions l'auraient entouré de toute part, il ferme aux Français les portes des Alpes, et conclut, avec la reine de Hongrie, un traité dans lequel, sans renoncer à ses droits sur la couronne des Lombards, il lui promet le secours de ses armes, moyennant un subside payé par l'Angleterre. Cette conduite fut taxée de perfidie à Paris et à Madrid. C'était un faux jugement. Charles-Emmanuel ne pouvait s'agrandir que du côté de l'Italie. La cour de France lui avait promis plusieurs fois le Milanais. Dans la perspective de ce beau pays, consistait le seul moyen offert par la fortune dans la révolution des événemens, pour changer en sa faveur, le vain titre de roi de Sardaigne, en un royaume véritable. La maison de Savoie devoit donc appréhender, comme le plus grand des malheurs, de se voir pressée entre la France, et les possessions de la maison de Bourbon, en Italie. Cet événement la menaçait d'être tôt ou tard opprimée, anéantie.

Il n'est de traités durables entre les souverains que ceux dont l'exécution procure des avantages à toutes les puissances contractantes. Un empire abuse-t-il de ses forces? la puissance lésée ne se croit point tenue à l'observation des arrangemens arrachés à sa faiblesse, ou à son ineptie. Ils sont l'effet de la violence ou de la ruse. Les ruses et la force les rom-

1741 peut quand l'occasion se présente de le faire avec succès. Les seules provinces dont se composait autrefois le royaume de Lombardie, pouvant augmenter les possessions du roi de Sardaigne, cette espérance devait l'attacher à la cour de France. Demander davantage de lui, était exiger de sa part une renonciation éternelle à ses intérêts en faveur de voisins assez puissans pour le punir un jour de sa maladresse.

Par une politique inconvenante, les cours de Paris et de Madrid se firent du roi de Sardaigne un ennemi redoutable; d'un côté, il conserva la Lombardie à la reine de Hongrie, de l'autre, il lui rendit le service inappréciable d'arrêter, dans les anfractuosités des Alpes, soixante mille Français ou Espagnols, se consumant en efforts aussi vains qu'ils auraient été utiles ailleurs.

Marie Thérèse, tranquille désormais sur le sort de ses provinces italiques, porta en Allemagne les troupes dont elle eût été forcée de faire usage dans les duchés de Milan, de Toscane et de Parme. Ce fut la première cause des mauvais succès éprouvés par les Français en Allemagne.

Il n'existait aucune déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre. Cependant les Anglais enlevaient les navires marchands fran-

çais sous des prétextes frivoles. Une escadre britannique combattit même cette année auprès de Saint-Domingue une escadre française qu'elle feignit de prendre pour espagnole. Les Hollandais assuraient Fleuri de leur neutralité, ils donnaient des secours à la reine de Hongrie, et prirent enfin ouvertement sa défense.

1741.

Une déclaration du 19 avril imposa un dixième sur tous les revenus territoriaux. Cet impôt fut supprimé en 1746. Un ambassadeur Ottoman arrivait alors à Paris ; on prétendit qu'il proposait d'attaquer la reine de Hongrie. Fleuri, loin d'augmenter l'embrasement de l'Europe, voulait, au contraire, terminer une guerre commencée presque malgré lui.

On avait déterminé le conseil de Versailles en faveur de l'électeur de Bavière, en présentant cette guerre comme un coup de main dont la promptitude assurait le succès. Belleisle demandait deux armées de cinquante mille hommes chacune. Fleuri diminua la force de ces armemens.

Belleisle prit les choses comme elles étaient. Un événement plus ou moins prochain, pouvait changer les mesquines opérations du cardinal âgé de quatre-vingt-dix ans. Sa carrière, selon les apparences, devait se terminer avant la fin des hostilités. Il se flattait qu'un

1741 autre ministre développerait plus d'énergie. Au surplus, il lui restait la ressource de jeter les mauvais succès sur la parcimonie du cardinal. Il engageait l'électeur à augmenter le nombre de ses troupes; ses insinuations ne réussissaient pas; ce prince, obligé par les traités de fournir cinquante mille hommes, en eut à peine vingt-cinq mille effectifs, soit que les subsides de la France ne lui permissent pas de payer une armée plus nombreuse, ou qu'une plus forte levée de soldats devînt impossible en Bavière en raison des dispositions des habitans.

En s'enfonçant dans la Bohême, dix mille Français et huit mille Bavarois laissés au bord du Danube gardaient l'Autriche antérieure, la Bavière et le Haut-Palatinat; des contrées d'une si vaste étendue ne pouvaient être garanties d'une invasion par un si petit nombre de troupes. Les maréchaux de Belleisle et de Broglie commandaient les Français. Ils avaient calculé que les Autrichiens occupés à se défendre en Bohême contre les Français, les Bavarois et les Saxons, en Silésie contre le roi de Prusse, en Italie contre les Espagnols et les Piémontais, ne seraient pas en mesure de se porter en Bavière. D'ailleurs, cet électorat pouvait être protégé par l'armée d'observation cantonnée dans les environs de

Francfort. Ces combinaisons manquèrent à la fois. 1741

Le roi de Sardaigne ayant mis ses troupes à la disposition de la cour de Vienne, les Autrichiens destinés à la défense du Milanais refluaient en Allemagne. Le parlement britannique avait déclaré contraire aux intérêts de l'Angleterre la convention de Hanovre. L'armée d'observation ne pouvait pas s'éloigner de la Westphalie.

4. Kevenhuller, général autrichien, entrevoyant la possibilité de conquérir l'Autriche antérieure, rassemble une armée sous prétexte de mettre Vienne en état de soutenir un siége, et marche au cœur de l'hiver vers Lintz.

Ségur hors d'état de tenir la campagne s'était renfermé dans cette ville. Le grand duc arriva devant Lintz, le 21 janvier, elle fut contrainte de capituler. 1742

Belleisle déployait dans Francfort le caractère d'ambassadeur extraordinaire de France auprès du collége électoral. Broglie restait seul chargé de la guerre de Bohême : l'élection du nouvel empereur avait été fixée au 1er mars. Des événemens particuliers avancèrent cette cérémonie. La bulle d'or réglant les circonstances de l'intronisation des Césars germaniques, ne permettait pas à une femme

1742 de donner une voix électorale. Les droits des électorats tombés de *lance en quenouille* devaient être exercés par le plus proche agnat. Marie Thérèse employait tous ses efforts à placer la couronne impériale sur la tête de son époux. Il importait à la réussite de ce projet que son ambassadeur de Bohême fût admis dans le collége électoral. Elle fit remettre aux électeurs un mémoire dans lequel ses prétentions étaient établies, c'était en vain. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, en qualité de plus proche agnat, réclamait la voix électorale de Bohême en faveur de son fils déclaré majeur, afin de le rendre capable d'exercer les fonctions électorales.

Marie Thérèse avait déclaré son époux corégent de ses royaumes. Elle espérait de lui transmettre en cette qualité la voix électorale de Bohême. L'électeur de Mayence, né sujet de l'Autriche, adoptait les vues de la reine de Hongrie. On négociait avec le roi de Pologne. L'électeur palatin proposait à l'électeur de Mayence de différer l'élection à cause des contestations élevées au sujet du suffrage de Bohême. L'invasion de ce royaume par les Français éloignait cette contestation. L'électeur de Bavière ayant été proclamé roi dans Prague, la voix de la Bavière resta suspendue par un décret du collége électoral.

1742

En vain l'ambassadeur de Marie Thérèse à Francfort protesta contre cet arrêté, l'électeur de Bavière fut proclamé roi des Romains, le 24 janvier. Ce prince reçut la couronne des mains de l'électeur de Cologne son frère; jusqu'alors tout avait réussi à ce prince. La fortune semblait l'attendre au faîte des honneurs pour rendre ses revers plus remarquables. La Bavière tombait au pouvoir des Autrichiens. Le nouvel empereur n'osait sortir de Francfort. En vain, le cardinal de Fleuri envoyait en Allemagne une nouvelle armée aux ordres du duc de Harcourt, elle arrivait trop tard. Ses services se bornèrent à ouvrir une communication entre la Bohême et la France, favorisée par la conquête faite par le comte de Saxe de la forteresse d'Egra aux extrémités de la Bohême, non loin des frontières du Haut-Palatinat.

Les affaires du nouvel empereur prospéraient en Bohême, où Belleisle était revenu après les cérémonies du couronnement. Le roi de Prusse, maître de la Moravie, s'approchait de la Bohême. Le prince Charles lui livra la bataille de Chotusit, et la perdit complétement. Dans le même temps, les Français battaient les Autrichiens auprès de Sahay. Ces événemens avaient déterminé la reine de Hongrie à faire la paix avec le roi de Prusse.

1742 Depuis long-temps la cour de Londres travaillait à cette réconciliation. La cour de Vienne abandonna à celle de Berlin la Silésie et le comté de Glatz. Frédéric II réunissait au courage et à l'ambition d'un conquérant les lumières d'un génie cultivé par l'étude et une connaissance approfondie des hommes. Il prévoyait les succès de la reine de Hongrie. Les troupes de Charles VII, faibles et commandées par des généraux sans talens, ne se soutenaient qu'avec les subsides de la France. Les troupes saxones rendaient peu de services. L'électeur de Saxe, dont l'épouse était une princesse autrichienne, pouvait-il concourir sérieusement à la ruine d'une maison alliée de si près à la sienne? Fréderic se trouvait heureux d'obtenir d'un traité la possession de ses conquêtes.

Ce prince avait commencé seul la guerre; seul il avait fait ses conquêtes, il ne se croyait pas tenu de consulter ses alliés pour la terminer. Le maréchal de Belleisle, étant venu dans son camp, il lui dit : J'ai prescrit des conditions de paix à la reine de Hongrie, elle les a acceptées : Je fais la paix; tout autre gouvernement agirait comme moi.

Si on croit l'auteur de la vie de Frédéric II, ce monarque fut déterminé dans sa conduite par celle de Fleuri. Il eut connaissance des

propositions d'une paix particulière, faites par ce ministre à la cour de Vienne. Le procédé de Frédéric fut une ruse, qui en déconcerta une autre.

Frédéric (1) ayant rendu une visite au général Pallant, prisonnier et blessé à la bataille de Chotusit, ce général lui témoigna son désir de le réconcilier avec Marie Thérèse, il ajouta : Le conseil de Prusse sera dupe de celui de France ; j'en parle avec une connaissance complète.—Avez-vous des preuves de ce que vous dites? reprit vivement Frédéric. Pallant demande quelques jours; il dépêche un courrier à Vienne. A son retour, il fait avertir Frédéric. — Voilà une lettre, sire, lisez-la. Le monarque lut, et se troubla. C'était une lettre de Fleuri à Marie Thérèse, dans laquelle il offrait de lui garantir la Silésie, si elle voulait céder à Charles VII le reste de la Bohême. Le roi demande s'il pouvait garder cette lettre quelques jours. Pallant y consentit. Le roi, de retour chez lui, dit à plusieurs généraux : Le cardinal de Fleuri me prend pour un sot, il est loin de son compte.

A peine l'armée française en Bohême s'éle-

(1) Histoire de Frédéric II, tome Ier.

1742 vait au printemps 1742 à vingt-cinq mille hommes effectifs ; on attendait un renfort de douze mille soldats arrivés à Egra. Broglie place une division à Flavemberg, pour protéger la marche de ce secours. Belleisle sollicitait dans Dresde un renfort de quelques régimens. Les ministres de Pologne, à l'exemple du roi de Prusse, négociaient avec Marie Thérèse; sans en convenir formellement, ils prétextaient le mauvais état des troupes saxonnes. D'ailleurs, ajoutaient-ils, depuis la paix entre la Prusse et l'Autriche, l'électorat de Saxe a besoin de toutes ses forces, pour se garantir du sort éprouvé par l'électorat de Bavière. Belleisle, après une négociation infructueuse, revint à Prague où l'armée française se voyait sur le point d'être assiégée par soixante mille Autrichiens.

5. Broglie attendait l'arrivée des renforts venus d'Egra, pour tenter le sort d'une bataille. On comptait plus de cinquante mille hommes sous les ordres du prince Charles de Lorraine et du prince de Lobkovits; mais dans ce nombre, se trouvaient un grand nombre de Pandours et de Croates, propres à tuer des fuyards, et non à combattre en ordre de bataille. Le prince Charles s'était emparé des défilés d'Egra; non seulement il empêcha le renfort de pénétrer en Bohême,

mais il battit le corps français placé à Flavemberg. 1742

Broglie ne désespère pas de la fortune; à la tête d'environ huit mille hommes, il prend la route de Prague. Il devait, dit-on, prendre celle d'Egra, et revenir en France : Cela n'était pas possible. D'ailleurs, les ordres précis étaient de défendre la Bohême. Les Autrichiens suivaient pas à pas les Français. Broglie passait la petite rivière de Blanits; son arrière-garde, composée des régimens de Navarre et d'Anjou, repoussait les Pandours. Pendant ce temps les équipages traversaient la rivière. Cette circonstance sauva cette arrière-garde. Les Pandours, s'éloignant de gens avec lesquels il n'y avait à gagner que des coups, se jetèrent sur les bagages. Les conducteurs coupent les traits des chariots, et s'enfuient sur les chevaux. Les Français achevaient alors de passer la rivière. Broglie, ayant rangé son armée en bataille sur l'autre rive, attendait les ennemis dans une position avantageuse. Ils balancèrent à passer la rivière, malgré leur grande supériorité. Le maréchal s'éloigna durant la nuit, et arriva sans être entamé sous le canon de Prague.

Cette retraite fit beaucoup d'honneur au maréchal de Broglie. Elle ne changeait pas la position embarrassante de l'armée française.

1742 Les Autrichiens parurent bientôt devant Prague; leur armée, fortifiée par divers corps venus de Silésie, s'élevait à soixante mille combattans. Tous les préparatifs de défense avaient été faits par Broglie et par Belleisle. Une partie de l'armée française occupait la ville, le reste campait sous ses murs. La plus grande difficulté était de se procurer des subsistances.

On comptait dans Prague près de quatre-vingt mille habitans; ils furent désarmés. On les obligea de déposer leurs effets les plus précieux dans plusieurs églises, avec menaces d'y mettre le feu au moindre soulèvement. Fleuri avait envoyé aux deux maréchaux des pleins pouvoirs, pour traiter de la cession de la Bohême. Belleisle, dont son collègue connaissait la supériorité dans les négociations, offrait d'évacuer le pays, si les Autrichiens voulaient évacuer la Bavière. Le prince Charles rejeta cette proposition; il se flattait de réduire les Français à la nécessité de poser les armes, sans égard pour les habitans de Prague, menacés de périr par l'excès de la disette.

De nouvelles troupes arrivaient au camp autrichien. Les soldats français étaient réduits depuis les premiers jours de juillet à une demi-ration. Les habitans de Prague

étaient encore plus à plaindre. On leur demandait fréquemment des contributions en argent. Tout le vin enfermé dans les caves fut emmagasiné par les soldats, il en fut de même des autres provisions. Le pain et l'eau étaient presque la seule nourriture des bourgeois. On tuait les chevaux, ils procuraient de la viande aux soldats sains et du bouillon aux malades; les deux maréchaux donnaient l'exemple de la frugalité, leur table était servie de chair de cheval.

Des détachemens hongrois, battant la campagne, massacraient les soldats français s'ils s'écartaient pour trouver quelques subsistances. Belle isle reçut du cardinal de Fleuri des lettres pour le comte de Conigzed; ce fut une occasion de renouer des conférences. Fleuri convenait dans ces lettres d'avoir été entraîné hors de ses mesures. Bien des gens savent, disait-il, combien j'ai été opposé aux résolutions prisés dans le conseil; on a déterminé le roi à signer une ligue contraire à mon penchant. Le vieux ministre, par cette tournure, cherchait à se rendre moins odieux à la cour de Vienne. Cette lettre annonçait, dans le conseil de Versailles, un défaut de fermeté.

Pour toute réponse, Marie-Thérèse fit imprimer la lettre de Fleuri dans les papiers publics répandus en Allemagne. Le cardinal,

1742 dans une seconde lettre, se plaignait de cette conduite; il ajoutait: Dans la suite, Monsieur, je ne vous parlerai plus avec franchise. Conigzed fit encore imprimer cette seconde lettre. Le cardinal prit le parti de les désavouer; ce désaveu ne trompa personne; il contribua, au contraire, à propager l'opinion, qu'au mépris de la foi publique, il avait voulu conclure une paix particulière aux dépens du roi de Prusse. Le prince Charles notifia aux deux maréchaux la détermination de la reine de Hongrie de n'entendre à aucune capitulation, à moins que la garnison de Prague ne se rendît prisonnière de guerre.

6. On délibérait à Versailles sur les moyens d'ouvrir à l'armée de Bohême un chemin de retraite. Le maréchal de Maillebois commandait sur le Bas-Rhin, l'armée qui avait forcé le roi d'Angleterre à signer la neutralité de Hanovre. Il fut proposé de l'envoyer en Bohême, démarche assez imprudente dans la circonstance où on se trouvait. Fleuri s'y opposait, il représentait combien étaient inconvenantes des dépenses énormes en faveur d'un prince qui ne s'aidait pas lui-même. La plus grande partie des ministres furent d'un avis différent. En effet, l'honneur national exigeait de dégager l'armée de Bohême, et même de continuer à protéger l'empereur

bavarois, puisque la cour de France l'avait jeté dans la détresse dont il s'agissait de le tirer.

Une considération particulière s'opposait à l'éloignement de l'armée du Bas-Rhin. Une armée anglaise, commandée par le comte de Stairs, élève de Malborough, se formait dans la Belgique ; elle pouvait tenter une irruption en France.

Si Louis XV favorisant l'élévation de l'électeur de Bavière au rang des Césars, n'obéissait pas à un projet formel de faire des conquêtes, il voulait au moins augmenter son influence diplomatique en Europe ; cette influence pouvait atténuer celle de la Grande-Bretagne.

Dans le temps où le pouvoir de la maison d'Autriche égalait son ambition, l'Angleterre la combattait quelquefois de concert avec la France. La cour de Londres changea de conduite dans la suite. La situation de la France et le génie de ses habitans donnent plus d'ombrage aux Anglais, que ne pourraient le faire les provinces autrichiennes, quand elles seraient plus vastes et plus puissantes. La cour de Londres regardant les Français comme les seuls rivaux redoutables à sa puissance commerciale, se réunit constamment à leurs ennemis, non pour envahir comme autrefois,

1742 le sol de la France, mais pour empêcher les Français de poser des bornes à l'empire exercé par le pavillon britannique sur l'Océan. Les Anglais, jaloux de dominer sur les mers, désirent peu d'obtenir sur le continent quelques provinces dont la possession leur serait fréquemment contestée. Se renfermant dans leur île, ils affectent un désintéressement dont la position topographique leur fait une loi. Jamais ils ne manquent d'annoncer la volonté de ne faire aucune conquête, et de prendre les armes uniquement pour maintenir l'équilibre de l'Europe. Ces grands mots font leur effet. La plupart des hommes sont entraînés par l'arrangement des phrases, autant que par la force des raisons contenues dans ces phrases. On s'allie avec une puissance dont les intentions paraissent si pures ; cependant elle court à son but en silence. On se sacrifie pour elle.

Ainsi la Grande-Bretagne après avoir protesté hautement d'entrer sans aucun motif d'intérêt dans la ligue formée contre Louis XIV, à l'occasion de la succession d'Espagne, s'était fait céder à la paix, en Amérique, la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve, l'Acadie dont elle étendait à volonté les limites, et en Europe, Minorque et Gibraltar. Il serait injuste d'attendre plus de désintéressement d'un

gouvernement que d'un autre. Rome et Carthage, Pompée et César, tendaient à l'augmentation de leur puissance avec une ardeur égale. La différence consistait seulement dans la manière d'aller à leur but. Rome, en guerre contre Carthage, parlait de délivrer les peuples opprimés par la république africaine. Pompée se couvrait comme César du prétexte spécieux de protéger la liberté publique. Au fond, on voulait dominer et se procurer beaucoup d'argent. C'est le but des grands comme des petits, des gouvernemens comme des individus : l'envie et le désir immodéré des richesses sont deux monstres anciens comme le monde ; ils habitent les palais et les cabanes.

Durant la régence, la cour de Londres s'était alliée avec celle de Paris. Le duc d'Orléans entraîné par des embarras sans cesse renaissans, oubliant avec combien de facilité la France pouvait devenir l'entrepôt du commerce du monde, laissa tomber la marine française, et négligea les colonies dans un temps où les Anglais, parcourant toutes les mers, cherchaient les points du globe sur lesquels ils pouvaient plus aisément se fortifier et s'assurer les bénéfices d'un commerce exclusif. On ouvrit enfin les yeux, à Paris et à Madrid, sur la politique anglaise; on désirait y mettre un terme. L'Espagne ne voulait plus

1742 enrichir les Anglais à ses dépens; la France annonçait la même volonté. Dès-lors, l'Angleterre remua l'Europe entière au sujet de la pragmatique sanction, dont les suites lui étaient indifférentes. Elle négocia la paix entre Frédéric II et Marie-Thérèse, dans l'espoir d'écraser la France et l'Espagne, et de les empêcher de porter leurs regards sur ses empiétemens maritimes.

7. Dans cette situation des choses, l'éloignement d'une armée, chargée de couvrir la Flandre française, pouvait entraîner des suites fâcheuses. Le roi consulta les généraux les plus expérimentés. Le maréchal de Puységur relevait les dangers de cette expédition. Le maréchal d'Alfred en convenait, et n'en insistait pas moins sur la nécessité de la tenter. Le roi préféra ce parti hasardeux. Il restait à déterminer la route de l'armée. Charles VII voulait l'envoyer en Bavière. Chercher à pénétrer en Bohême était, selon lui, affaiblir l'armée dans la saison de l'hiver où on entrait. D'ailleurs, ajoutait ce monarque, en protégeant la Bavière, voisine de la France, n'atteignait-on pas le but de dégager l'armée de Prague, forçant les Autrichiens d'accourir sur les bords du Danube? Maillebois appuyait les observations de Charles VII, craignant de manquer de subsistances, en hiver, dans les arides dé-

filés de la Bohême. On convint de rassembler une seconde armée dans la Belgique. Le duc de Noailles en prit le commandement.

L'armée, assiégée dans Prague, méritait par sa belle défense les efforts faits en France en sa faveur. Ses fréquentes sorties montraient aux Autrichiens les dangers de leur entreprise. La nouvelle se répand de l'arrivée prochaine d'une armée nombreuse. L'ardeur des assiégés augmente; celle des assiégeans diminue. Les généraux autrichiens perdent l'espoir de faire prisonniers deux maréchaux de France et une armée entière. On renoue les négociations. Belleisle se rend difficile à son tour. La reine de Hongrie se voit contrainte d'ordonner la levée du siége. Elle envoie ses troupes aux frontières de Bohême. Maillebois était parvenu à Amberg dans le Haut-Palatinat. Son armée y fut renforcée par le corps de troupes envoyé en Bavière au printemps. Il n'avait fait aucun progrès. Cette inaction était attribuée à la mésintelligence entre le maréchal de Thoring, commandant des Bavarois, et le duc de Harcourt. Les Autrichiens occupaient la partie de la Bavière entre l'Inn et le Danube. Les Français et les Bavarois se cantonnaient dans les contrées entre le Danube et le Haut-Palatinat. Charles VII avait rappelé Thoring, remplacé par le baron de Sekendorf. On comp-

1742 tait plus de cinquante mille combattans dans l'armée française. Les Bavarois furent chargés de pénétrer vers Munich, et de s'y fortifier. Les Français s'avancèrent vers la Bohême. Plusieurs généraux proposaient de marcher du côté d'Essain; c'était la route la moins montueuse. On préfera la route d'Egra.

Maillebois évitait une action générale; les Autrichiens ne la cherchaient pas. Les comtes de Saxe et de Balincourt eurent ordre de prendre poste à Plua, non loin d'Egra. L'avant-garde marcha sur le-champ. Elle campa le 25 septembre à Mering. On était alors en Bohême. Il fallait traverser les hautes montagnes de Saals, les défilés de Caaden, et percer plus de vingt lieues dans un pays où on ne trouvait des vivres ni pour les hommes ni pour les chevaux. La communication avec la Saxe n'éprouvait aucun obstacle. L'électeur, alors allié de la reine de Hongrie, avait placé ses troupes sur les frontières; elles s'opposaient à tout transport de vivres au camp français.

Broglie était sorti de Prague à la tête de douze mille hommes. Il prit poste au confluent de l'Eger et de l'Elbe. Ce mouvement favorisait la marche de Maillebois. Il s'agissait de forcer les gorges de Caaden, où le grand duc était retranché. Tous les efforts de Maillebois furent infructueux. N'ayant plus de pain que

pour cinq jours, on rétrograda. Maillebois laissant une forte garnison dans Egra, prend la route du Danube, il cherche à donner au grand duc des inquiétudes pour Vienne. Le grand duc marche sur-le-champ vers Passau. Broglie, instruit de la retraite de Maillebois, recueille des subsistances de toute part et ramène son armée dans Prague, en laisse le commandement à Belleisle, et remplace Maillebois accusé par la voix publique de n'avoir pas fait tous les efforts possibles pour forcer les défilés de Caaden.

1742

En Italie, la guerre n'était déclarée qu'entre la reine de Hongrie et le roi d'Espagne. La plupart des puissances de la péninsule y prenaient part en qualité d'auxiliaires. Le roi de Sardaigne s'était emparé du duché de Modène. Marie-Thérèse lui cédait dans le Milanais, le pays de Vigévano, la partie du comté de Pavie située entre le Pô et le Tezin, le canton d'Anghiera et le marquisat de Final appartenant aux Génois. Le roi d'Angleterre lui accordait cinq millions annuellement. Le duc de Montemar Bitonto, loin de conquérir la Lombardie, se rapprochait de Naples. L'infant Philippe, frère du roi de Naples, avait vainement tenté de pénétrer en Italie par le territoire de Gênes. L'amiral Mathews s'était opposé avec succès à son passage. Ce prince se rendit maître de la

1742 Savoie. Cette diversion forçait Charles Emmanuel à ramener une partie de ses forces sur les montagnes du Piémont. L'armée de Montemar, moins pressée, respirait. Elle fut affaiblie par l'événement le moins prévu.

Une escadre anglaise paraît, le 18 août, à la vue de Naples. La guerre n'était pas déclarée entre les cours de Naples et de Londres. Le commodore anglais menace le roi des Deux-Siciles, de bombarder sa capitale s'il n'abandonne sur-le-champ les intérêts du roi d'Espagne. Nouveau Popilius, il donne au conseil de Naples quelques momens pour se déterminer. Il fallut obéir. Le port de Naples se trouvait dépourvu d'artillerie, aucune précaution n'avait été prise contre une insulte. Charles III rappelle son armée. Les troupes castillanes auraient été forcées de poser les armes sans l'expédition de l'infant Philippe en Savoie.

8. Des succès variés signalaient la guerre maritime entre les Anglais et les Espagnols. On murmurait à Londres. Les partisans de l'opposition dans le parlement avaient déclaré, dès l'année précédente, combien inutilement on armait à grands frais des flottes nombreuses, puisqu'elles n'empêchaient pas les navires castillans d'aller en Amérique et d'en revenir chargés d'or et d'argent. On affectait de trem-

bler pour la Jamaïque. On exagérait les renforts fournis par Louis XV à Philippe V. On attribuait à la convention de Hanovre, la situation défavorable de l'Angleterre. Plusieurs orateurs de la chambre des communes osaient comparer l'électorat de Hanovre, à un goufre, où les trésors britanniques s'abîmaient, et dont les intérêts nuisaient perpétuellement à ceux de la Grande-Bretagne : Georges fut forcé par l'opinion publique à prendre une part directe à la guerre continentale. Frédéric de Hesse, roi de Suède, époux de la reine Ulrique Eléonore, ayant reçu des subsides de la France, faisait la guerre à la Russie. Les événemens n'en furent pas favorables aux Suédois. Leur armée s'était laissée enfermer dans Helzingfort, sans communication avec Stockholm, le monarque Suédois, pour sortir de ce mauvais pas, fut contraint de céder aux Russes une partie de la Finlande.

Depuis plusieurs années, la plupart des priviléges de la compagnie française des Indes autorisaient des monopoles odieux. Elle gênait la traite des Nègres, elle entravait les progrès de la culture du sucre et du café, bornant ses soins à tirer le meilleur parti pour elle-même des droits dont elle jouissait. Le contrôleur-général Orri, dont l'intégrité et le désintéressement formaient le caractère, avait

1742 résolu de rectifier les opérations de cet établissement et d'augmenter en même temps sa prospérité : ce soin fut confié à des hommes d'un grand mérite. On envoya Dumas à Pondichéry dont les Français étaient maîtres depuis le milieu du dix-septième siècle, mais dont ils ne tiraient aucun parti. Le nouvel administrateur obtint de la cour de Delhi un territoire considérable. Les fortifications dont il entoura Pondichéry donnèrent à cette place une haute considération durant les guerres nées parmi les princes du pays. Ils regardaient comme une faveur inappréciable la liberté d'y déposer leur famille et leurs trésors.

La Bourdonnaye obtenait le commandement des îles de France et de Bourbon. Ce marin, né à Saint-Malo, se livrait aux voyages nautiques dès son enfance. On le connaissait également propre à construire des vaisseaux et à les défendre; tous ses projets portaient l'empreinte du génie. Les difficultés n'étonnèrent jamais son âme. Il possédait l'art difficile de communiquer son énergie aux hommes soumis à ses ordres, ses pensées se portèrent d'abord vers le but d'inspirer de l'émulation aux colons découragés par les gênes dont les enlaçait la compagnie des Indes. Il fit cultiver le riz et le blé pour la nourriture des Européens, et le manioc dont il avait trans-

porté la culture du Brésil, pour la subsistance des noirs. L'île de Madagascar lui fournit abondamment de la viande. Un poste, établi dans l'île inculte de Rodrigue ne lui laissait pas manquer des tortues. Les navires allant aux Indes ou à la Chine trouvèrent aux îles de France et de Bourbon des rafraîchissemens précieux après une longue navigation.

Un troisième Français illustrait sa patrie dans les Indes, c'était Dupleix. Il dirigea d'abord le comptoir de Chándernagor sur le Gange. La prospérité de cet établissement devint en même temps un sujet d'admiration et de jalousie. Dupleix n'avait pas trouvé en arrivant une seule chaloupe. Il arma quinze navires à la fois. Ils faisaient le commerce d'Inde à Inde sur la mer Rouge, sur le golfe Persique, à Surate, à Goa, aux Maldives, aux Philippines. Dupleix fut appelé en 1742, pour succéder à Dumas à Pondichéry.

Jamais les affaires de la compagnie des Indes n'avaient été aussi florissantes; abandonnant les opérations mesquines contre lesquelles se récriaient tous les planteurs d'Amérique, elle se livrait à un commerce dont les retours s'élevèrent dans une seule année à vingt-quatre millions. L'envie et la jalousie s'attachèrent à des hommes précieux dont les

1742 talens et la probité auraient porté les opérations commerciales des Français dans l'Inde à un degré de splendeur dont les Anglais n'auraient pu saper les fondemens. Ces viles passions détruisirent les espérances les mieux fondées.

Prévoyant une rupture entre la France et l'Angleterre, la Bourdonnaye pensait que celle des deux nations dont le pavillon se montrerait le premier aux Indes obtiendrait les avantages les plus décisifs. Venu à Paris en 1741, il proposait au gouvernement de lui confier une escadre. Il l'eût conduite à l'île de France. Son projet était de mettre à la voile de cette île à la naissance des hostilités, de croiser sur le détroit de la Sonde, où passent la plupart des vaisseaux allant à la Chine ou en revenant. Il aurait intercepté la plupart des bâtimens anglais et protégé ceux de son pays. Maître de l'Océan indien, il pouvait ruiner tous les établissemens britanniques dans cette partie du globe. Ce plan fut approuvé, le roi accorda cinq vaisseaux de ligne et quelques frégates. Labourdonnaye mit à la voile.

On demandait aux directeurs de la compagnie des Indes, l'argent nécessaire au payement de cette expédition, dont on leur faisait mystère; ils firent entendre de si violentes clameurs, ils

assurèrent avec tant de constance le principal ministre que la neutralité entre les deux compagnies des Indes anglaise et française ne serait pas violée, qu'ils parvinrent à faire prévaloir cette opinion; elle était déraisonnable. Comment pouvait-on supposer qu'une puissance essentiellement commerçante renoncerait à combattre sur l'Océan indien pour l'intérêt de son négoce? Si les ministres britanniques faisaient des propositions de neutralité, n'était-ce pas évidemment dans la vue de se donner le temps d'attaquer avec succès les ennemis de leurs spéculations? La fragilité de la convention de Hanovre offrait un exemple frappant des suites d'une neutralité stipulée pour les Indes. D'ailleurs, la marine royale devait-elle se regarder comme tenue d'observer des conventions conclues entre deux compagnies commerçantes? N'aurait-elle pas attaqué sur les côtes européennes des navires vainement en sûreté sur celles d'Asie? On rappela l'escadre. La perte de la plupart des navires français démontra trop tard la justesse des vues de la Bourdonnaye.

1742

Ce marin, abandonné à sa seule industrie, parvint, à force de soins, à former une escadre composée d'un vaisseau de soixante canons, et de cinq navires marchands, armés en guerre. Il osa attaquer l'escadre anglaise en

1942 Asie. Elle fut forcée de s'éloigner de la côte de Coromandel. Il assiége Madras, et réduit cette ville à capituler. Le ministre lui avait ordonné formellement de ne conserver aucune conquête sur l'océan indien. Il permit aux vaincus de racheter leur ville pour la somme de neuf millions. Jamais opération dans ces contrées ne fut plus utile et plus glorieuse. Les directeurs de la compagnie des Indes à Paris se divisaient alors en deux partis. Celui qui avait enlevé à la Bourdonnaye son escadre, voyait avec chagrin les ressources de son génie; poursuivant sa vengeance, il versa le poison de la jalousie dans l'âme de Dupleix. Deux hommes faits pour s'estimer, pour illustrer de concert le nom français, devinrent les instrumens d'une haine qui leur était étrangère. Dupleix, pour mécontenter la Bourdonnaye, réprouvant la transaction signée par ce marin, la fit casser par un arrêt du conseil supérieur de Pondichéry; il garda Madras contre la foi des traités. La Bourdonnaye fut dépeint à la cour de France sous les traits d'un prévaricateur. On l'accusait de s'être contenté d'une rançon trop faible, acceptant des présens trop considérables. Ce procédé coûta neuf millions à la compagnie. Le vainqueur se disposait à tenter de nouvelles conquêtes. Les discussions dans lesquelles on l'entraîna lui

enlevèrent un temps précieux. Après avoir attendu vainement sur la côte de Coromandel les renforts promis de France, il vit sa petite escadre battue par un coup de vent.

Ces malheurs forcèrent la Bourdonnaye à revenir en France. Les Anglais, délivrés de cet ennemi redoutable, attaquant à leur tour les Français, assiégèrent Pondichéry. Le vainqueur de Madras fut enfermé à la Bastille. Il resta dans cette prison durant plus de trois mois, privé de embrassemens de sa famille. Des commissaires du conseil lui avaient été donnés pour juges. Convaincus par l'évidence, ils l'acquittèrent honorablement. Ses ennemis voulaient sa mort; ils furent satisfaits. Ce marin mourut en sortant de la Bastille, des suites de la maladie la plus cruelle. Il avait pour valet de chambre, François Damien, l'assassin de Louis XV dans la suite. On accusa ce monstre d'avoir donné à son maître un remède à l'eau forte. En vain tous les secours furent prodigués pour arrêter les effets de cet empoisonnement, la Bourdonnaye périt au moment où, vainqueur de ses ennemis, il se flattait de jouir de quelques jours heureux; affreux résultats des services mémorables rendus à la France.

Dupleix répara sa fatale erreur en défendant Pondichéry contre deux amiraux anglais, soutenus par les troupes d'un prince du pays Son

1742 activité et celle du comte de Bussy, son lieutenant-général, sauvèrent cette ville. Les Anglais furent contraints à lever le siége, après quarante-deux jours de vaines attaques. La victoire navale remportée par la Bourdonnaye, et la levée du siége de Pondichéry, imprimaient parmi les peuples de l'Indostan un grand respect pour le nom français. Dupleix, couvert de gloire, obtint des récompenses brillantes. Ce bonheur passa comme un songe; il devait éprouver les mêmes traitemens sous lesquels la Bourdonnaye avait succombé.

9. L'armée de Maillebois, affaiblie par les maladies, avait pris ses quartiers d'hiver en Bavière, sous les ordres de Broglie. Belleisle se trouvait de nouveau resserré dans Prague, par le prince de Lobkowits. Le général français avait employé l'intervalle des deux siéges à se procurer des vivres. Il venait de recevoir les pouvoirs les plus amples de se conduire à son gré, et de sauver l'armée à tout prix. Comment traverser dans le cœur d'un hiver, dont le froid fut presque égal à celui de 1709 et 1740, trente-huit lieues de montagnes arides, sans magasins, presque sans cavalerie, environné d'une armée supérieure, et harcelé par des nuées de troupes légères! Ces obstacles étaient effrayans. Ils pouvaient devenir encore plus insurmontables au printemps. Le

grand duc avait abandonné les gorges de Caaden, regardées comme impraticables durant l'hiver. Ils les eût occupées de nouveau après le dégel. Ces considérations dirigèrent la conduite de Belleisle. Couvrant son projet d'un secret impénétrable, il trompa les habitans de Prague. Le grand duc, durant le premier siége, avait ravagé les environs de cette place, afin de ne laisser aucune subsistance aux Français. Cette circonstance seule forçait Lobkowits à placer ses cantonnemens à plusieurs lieues de la ville, au delà de la Moldau, dans des cantons conservés, laissant à l'autre rive de la rivière plusieurs corps de hussards, avec ordre de voltiger sans cesse autour de la place bloquée.

Des glaçons énormes, charriés par la Moldau, laissant appréhender au général la destruction de ses ponts volans, il les fit retirer. Cette opération favorisait la retraite de l'armée française, à laquelle la nature semblait s'opposer. Belleisle fixant son départ à la nuit du 16 au 17 décembre, cache ses préparatifs sous prétexte d'un grand fourrage. Les espions autrichiens en instruisirent les hussards. Ils se portaient vers les endroits désignés, et laissaient aux Français le passage libre. Le maréchal part à la tête de son armée. Elle se réduisait à douze mille hommes d'infanterie et trois

1742 mille chevaux. Au centre étaient les équipages, des caissons de pain pour douze jours, trente pièces de canons, des chariots chargés de poudre, de balles, et des outils nécessaires pour jeter des ponts sur les rivières, ouvrir des chemins, écarter la neige. L'armée sort par la porte Caroline, marche durant toute la nuit, traverse dix lieues de plaine, couverte de neige, et arrive sans obstacles aux défilés de Rakounits.

Belleisle malade se faisait porter partout où sa présence était nécessaire pour soutenir le courage des troupes, ou pour diriger les attaques contre les cavaliers hongrois montés sur des chevaux infatigables, et dont les efforts tendaient à retarder la marche de l'armée. Lobkowits, ayant enlevé ses ponts sur la Moldau, employa à les rétablir un temps qui contribua au salut des Français. Les jours étaient courts, on les employait à marcher. La nuit se passait au bivouac, dans la neige et la glace, auprès des feux faits avec les arbres rencontrés en chemin. On traversa Rakounits, Rabeinsten, Luditz, Paschaw, Lauterbach. L'armée était perpétuellement poursuivie par les troupes légères ennemies, mais la rigueur du froid devenait pour elle l'ennemi le plus redoutable. A peine perdit-on cinquante hommes en se défendant contre les hussards.

Près de douze cents hommes furent victimes du froid excessif. On brûlait les voitures de vivres et de munitions, brisées par des accidens. L'armée parvint à Egra après dix jours de marche sans avoir été entamée. Elle se trouvait dans un délabrement déplorable. Il fut porté dans les hôpitaux d'Egra plus de cinq cents soldats avec les pieds ou les bras gelés. D'autres soldats ne paraissaient pas malades, et moururent subitement pour s'être approchés trop tôt du feu; plusieurs devinrent prodigieusement enflés. Quelques-uns, arrivés dans Egra, moururent à Amberg d'une fièvre inflammatoire après un long délire qui tenait de la rage.

Cette retraite fut considérée comme le chef-d'œuvre de l'art militaire. Les contemporains la comparèrent à celle des dix mille. L'impartialité oblige de convenir que ce fait d'armes ne saurait entrer en comparaison avec celui dont Xénophon fut le héros et l'historien. Une hardiesse égale présida aux deux entreprises. Une prudence égale les conduisit, et un bonheur égal les couronna. Les difficultés et les dangers étaient bien différens. La course du général français se bornait à quarante lieues. Les glaces charriées par la Moldau, retenant les Autrichiens au-delà de cette rivière, il profite de cette circonstance pour dérober

1742 une marche à ses ennemis, et se rendre maître de l'entrée des montagnes. Dès-lors les seules troupes irrégulières accoutumées à franchir des rochers, mais peu propres à combattre des troupes réglées, peuvent retarder sa marche. Les obstacles vaincus dans cette retraite vinrent moins des tentatives des Autrichiens, que de la difficulté des chemins et de la rigueur de la saison, préjudiciable également aux Autrichiens dans leurs poursuites, et aux français dans leur retraite.

Comment comparer cette marche de dix jours avec celle de dix mille Grecs, éloignés de leur patrie de près de six cents lieues. Ils venaient de perdre leurs plus habiles capitaines, égorgés par les Perses avec une noire perfidie. Des nations ennemies les environnaient, de grands fleuves s'opposaient à leur passage; ayant leur courage pour unique ressource, ils entreprennent à la vue d'une armée innombrable, de retouner dans leur patrie, traversant des pays dont la situation leur était inconnue. Cette résolution ne fut pas ébranlée par les obstacles renouvelés sans cesse : Passage de hautes montagnes, de grandes rivières, de vastes plaines dans lesquelles ils devaient être exterminés par la cavalerie ennemie. Ces Grecs, vainqueurs des Perses et des élémens, arrivèrent triomphans dans la Grèce.

Marc-Antoine poursuivi long-temps après par les Parthes, à peu-près sur le même terrain, s'écriait, plein d'admiration pour une constance si héroique : *O retraite des dix mille !*

Lobkowitz, désespéré d'avoir laissé échapper une si belle proie, rassemblait ses troupes autour de Prague. Il se flattait d'entrer dans la place à la première sommation. Chevert commandait dans Prague; il répondit à la sommation : J'accepterai des conditions honorables ; mes camarades sont décidés à s'ensevelir sous les débris des fortifications, plutôt que de se rendre prisonniers de guerre. Belleisle avait laissé dans la ville environ six mille hommes, la plupart malades, blessés ou jugés hort d'état de soutenir les fatigues de la retraite. Lobkowits étonné de la résolution de Chevert, crut devoir lui accorder la capitulation demandée. Les Français sortirent de Prague avec les honneurs militaires ; ils furent conduits à Egra aux frais de la reine de Hongrie.

Belleisle avait quitté, le 2 janvier, la forteresse d'Égra, ayant conduit son armée dans les environs de Spyre où elle devait passer le Rhin, il déployait dans Francfort, son caractère d'ambassadeur plénipotentiaire auprès de Charles VII. Il revint ensuite à Paris, où le roi le reçut avec une foideur extrême. Le car-

1743 dinal lui reprochait de l'avoir entraîné dans cette guerre par le vain cliquetis d'une éloquence insidieuse. Il se retira à la campagne, méditant de nouveaux projets et attendant l'occasion de les faire éclore.

10. Toute la Germanie était en feu. Chaque prince fortifiait ses frontières, levait des troupes, mettait son alliance à l'enchère. Marie Thérese, avec l'argent des Anglais et des Hollandais, recrutait ses armées assez facilement, en Bohême, en Hongrie, en Autriche, en Italie, et chez les princes allemands ; elle rassemblait sur le Rhin, un corps de troupes destiné à se réunir aux Anglais et aux Hanovriens, prêts à marcher sur Francfort. Les levées ordonnées par le conseil de Paris renforçaient l'armée du maréchal de Noailles, chargée de suivre les mouvemens de l'armée anglaise. La cour couvrit les frais de cet armement, créant des rentes viagères en forme de tontine. Ce fut la dernière opération ministérielle de Fleuri. Il mourut le 29 janvier, âgé de quatre-vingt-neuf ans sept mois, sans prévoir l'issue de cette guerre.

J'ai parlé des établissemens fondés par ce ministre, l'acquisition de la Lorraine doit être regardée comme l'opération qui lui fit le plus d'honneur. On lui doit le canal de Picardie ; ce travail interrompu après sa mort,

fut repris par le célèbre Laurent, et interrompu de nouveau. Il fournit aujourd'hui un débouché à l'industrie d'une des plus belles provinces de France, et facilite l'approvisionnement de Paris.

A la mort de Fleuri, le conseil se composait de Maurepas, Saint-Florentin, et Amelot dont j'ai parlé, et de Voyer d'Argenson. Les sceaux restaient confiés au chancelier d'Aguesseau. Philibert Orri régissait les finances. D'Argenson et Amelot, bornés aux expéditions de leur département, influaient peu sur l'administration générale. Le crédit de Saint Florentin commençait à s'établir. Maurepas, admis dans la société particulière du roi, l'amusait par ses bons mots et par des chansons; il eût probablement obtenu la principale prépondérance, mais il s'occupait moins des affaires d'Etat, que d'amuser le monarque et ses favorites.

11. Pour la seconde fois Louis XV déclara dans son conseil sa volonté de gouverner par lui-même. Ce projet paraissait chimérique à ceux auxquels le caractère du roi était connu. Louis XIV, à la mort de Mazarin, tint les rênes de l'empire. Ses mains les laissèrent flotter à l'aventure avant même que les années eussent détendu les ressorts de son intelligence. Le premier, à peine dans son cinquième

1743 lustre se trouva dévoré d'une ardeur de renommée, et la conserva jusqu'au tombeau. Cet amour des grandes choses, dans un siècle très-éclairé, aurait conduit la France à une prospérité brillante, si, durant les jeunes années du monarque, on lui eût inspiré le goût du travail sans lequel le chef d'un vaste empire ne saurait remplir, ni même connaître l'étendue de ses devoirs. Le second arrivait à l'âge de trente-cinq ans, sans avoir témoigné aucune passion pour la gloire. Une longue inaction le rendait incapable d'une occupation suivie. L'éclat du trône l'importunait, loin de gouverner lui-même, la paresse et l'inertie l'auraient insensiblement livré à un nouveau modérateur général, si sa maîtresse n'avait tourné ses regards vers les affaires publiques.

Une femme arracha LouisXV à la mollesse, et l'envoya à l'armée de Flandre, peu de temps avant l'époque où les prêtres la chassaient d'auprès de son amant. Cette favorite n'était pas la marquise de Mailli. Elle venait d'être supplantée par une de ses sœurs, non moins ambitieuse, mais plus adroite que la princesse de Vintimille. Des cinq filles du marquis de Nesle, c'était la quatrième qui entrait dans le lit du roi : exemple de lubricité inconnu dans l'histoire. La marquise de Mailli,

instruite par l'expérience du danger de présenter ses sœurs au roi, avait cependant besoin d'elles, dans le pénible emploi d'amuser l'homme le plus ennuyé de France; d'ailleurs si Vintimille avait abusé de sa confiance, elle avait à se louer de la duchesse de Lauragais, qui partagea durant quelque temps les faveurs du roi, sans tenter de ravir l'empire obtenu par sa sœur sur son esprit. La marquise de la Tournelle était la nouvelle favorite: la mort venait de lui enlever son époux, lorsqu'elle parut à la cour; son regard piquant frappa le monarque; son manége acheva de le séduire.

Assurée d'avoir blessé le cœur du roi, la Tournelle opposait aux désirs de son amant une fausse pudeur. Son but était d'obtenir des conditions plus avantageuses. La première fut de renvoyer sa sœur sans ménagemens; la seconde, de changer son titre de marquise en celui de duchesse de Châteauroux; la troisième, d'avoir un sort capable de la mettre à l'abri de tout événement. L'empressement avec lequel Louis XV remplit les désirs de sa nouvelle amante annonçait la vivacité de sa passion. La duchesse de Châteauroux devint l'arbitre du gouvernement. Mailli, attachée sincèrement au roi, trouva dans la religion des armes contre son désespoir. On la

1743 voyait parcourir à pied les habitations des pauvres, chercher les malheureux dans les greniers, verser dans leur sein des secours et des consolations. Sa vie entière fut employée à faire du bien, plus respectée dans l'humble état où la réduisait la fortune, qu'elle n'avait été enviée au faîte de sa faveur.

Dans cette occasion, la conduite de la comtesse de Toulouse lui fit infiniment d'honneur. Ayant toujours été l'amie de la marquise de Mailli, sa disgrâce ne changea pas ses sentimens, elle la logea long-temps dans son palais, provoquant avec hauteur le mécontentement du roi. La même faiblesse qui avait dirigé ce prince, ordonnant l'exil de sa maîtresse, l'empêcha de montrer à la comtesse de Toulouse aucun ressentiment. Cette princesse conservait un ascendant sur le roi. Elle procura dans la suite à la marquise de Mailli un hôtel et environ quarante mille livres de rente. Cette favorite perdant le cœur du roi, perdit aussi ou du moins parut perdre les faveurs de la reine. La place de dame d'atours lui fut enlevée quand elle était digne d'approcher de Marie Leczinska; la duchesse de Châteauroux se revêtit de cette dépouille de sa sœur. Par un raffinement d'immoralité, ce fut un usage dans la suite que la maîtresse du roi fût dame d'atours de la reine.

Toute la maison de Nesle avait les obligations les plus marquées au duc de Noailles; les cinq sœurs, accueillies dans sa maison dès leur tendre enfance, y avaient fait la connaissance de la comtesse de Toulouse : c'était le principe de leur faveur auprès du roi. Noailles, plus propre pour le conseil que pour la guerre, entendait les finances dirigées par lui durant la régence. Profond politique et ami de sa patrie, il était en mesure de parvenir au premier ministère; dans cette supposition, l'administration publique eût été améliorée. La nature destinant à Noailles une longue carrière, lui donnait le temps de mûrir et d'exécuter des projets avantageux, peut-être eût-il éloigné la catastrophe dont la maison royale était menacée.

Presque tous les hommes ont le malheur de ne pas se connaître. Noailles préféra la carrière des armes à celle de la diplomatie; pouvant devenir un grand ministre, il fut un médiocre général.

Chaque secrétaire d'État dirigea son département; le roi conférait avec chacun d'eux pour la forme sans rien changer aux expéditions, souvent sans rien comprendre. Les ministres paraissaient gouverner souverainement, mais, comme je l'ai déjà observé, ils étaient les instrumens d'une volonté étrangère;

1743 tout se décidait dans les petits soupers; les ministres, assurés de perdre leur place s'ils contrariaient les individus dont se composait la société particulière du roi, n'annonçaient aucun avis différent du leur. Il est temps de revenir à la guerre d'Allemagne.

Il restait aux Français en Bohême la seule ville d'Egra. Broglie et Seckendorf défendaient le Haut-Palatinat et la Bavière. Ces deux généraux, au lieu de concerter leurs opérations, se nuisaient respectivement; le prince Charles de Lorraine avait rassemblé pendant l'hiver ses quartiers. Les troupes bavaroises restaient éparses dans leurs cantonnemens. Cette négligence, jointe aux maladies contractées par les soldats français, entassés dans des poêles auxquels ils n'étaient pas accoutumés, livra de nouveau la Bavière aux Autrichiens, on évacua la ville d'Egra.

Charles VII était venu de Francfort à Munich. Cet infortuné monarque, témoin des succès du prince Charles, se réfugia dans Augsbourg, puis dans Francfort. Noailles avait reçu ordre d'envoyer douze mille hommes à Broglie. Ce fut une des causes de la perte de la bataille de Dettingue; les Anglais ayant passé l'hiver dans le pays de Liége, traversant le Rhin, s'avançaient vers le Mein. L'armée de Noailles surpassait en nombre

celle des Anglais. Il avait sous ses ordres le duc de Chartres, le comte de Clermont, le prince de Dombes, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre et l'élite de la noblesse française. Prenant les précautions convenables, il devait déconcerter les projets des ennemis; maître des bords du Mein, il empêchait les Anglais de pénétrer en Bavière. Le roi d'Angleterre venait de se mettre à la tête de son armée, accompagné du duc de Cumberland.

Noailles ayant détaché douze mille hommes de ses troupes, les Anglais acquirent la supériorité, ils campaient sur deux lignes près du Mein, leur quartier-général à Aschaffembourg. Le terrain occupé par eux se trouvait resserré d'un côté par le Mein, de l'autre par une chaîne de montagnes couvertes de bois. Le roi d'Angleterre tirait ses subsistances de la Westphalie; le prince de Hesse-Cassel campait à Hanau avec douze mille hommes, pour favoriser le transport des vivres dans le camp britannique. Les Français occupaient la gauche du Mein depuis Schelestadt jusqu'au-desssus de Mettemberg; les Anglais étaient maîtres du pont d'Aschaffembourg dont ils avaient fortifié la tête. Les Français avaient deux ponts en face de Schelestadt. Dans cette position, l'armée anglaise pouvait être affamée. Il s'agissait d'intercepter la communication

1743 avec Hanau; Noailles y réussit en élevant un retranchement en face d'Aschaffembourg; il rendit le pont de cette ville inutile aux Anglais; la cavalerie française passant librement le Mein sur les deux ponts de Selingstad, enlevait les convois de vivres destinés au camp anglais; le soldat était réduit à la demi-ration, on manquait de fourrages.

Georges II, convaincu de la nécessité de choisir une autre position, assemble les généraux; tous sont d'avis de se rapprocher de Hanau. Noailles, prévoyant cette résolution, avait élevé le long du Mein des batteries de canon; elles devaient accabler une armée épuisée par la disette. Entre les montagnes et le Mein se trouve le village de Dettingue, bâti sur un ruisseau dont les bords escarpés forment un ravin profond, auquel on arrive par un chemin creux. L'armée anglaise ne pouvait prendre d'autre route. Noailles envoya dans Dettingue le duc de Grammont, son neveu, avec douze mille hommes. Il lui ordonna d'être prêt à attaquer les Anglais quand il en recevrait l'ordre par un signal convenu.

Au milieu de la nuit, le 26 juin, le roi d'Angleterre fait plier les tentes et commence sa marche périlleuse. Noailles, instruit de ce mouvement, attendait que l'avant garde an-

1743

glaise se trouvât engagée au-delà du ruisseau, pour enjoindre au duc de Grammont de la prendre à dos. Pendant ce temps, voulant empêcher toutes les colonnes anglaises de la secourir, non-seulement le canon placé au-delà du Mein la foudroyait, mais un corps considérable envoyé par Selingstad allait attaquer l'arrière-garde. Le roi de Prusse, dans ses mémoires, regarde cette disposition comme digne des plus grands éloges. On pouvait faire prisonniers le roi d'Angleterre et son fils placés à la tête de l'avant-garde, c'était un de ces mouvemens décisifs capables de terminer brusquement une guerre. Georges dut son salut à la valeur trop précipitée du duc de Grammont. Voyant arriver les Anglais, impatient de combattre, il ordonna à sa division de franchir le ravin; de cette mesure imprudente il résulta que les batteries françaises dont le feu devait écraser les Anglais, devinrent inutiles parce que les deux armées s'étant mêlées, le canon eût tonné sur les Français comme sur les Anglais. Les principales dispositions faites par Noailles se trouvant déconcertées, l'armée française se retira en désordre après trois heures de combat, avec une perte égale de part et d'autre. L'avantage des Anglais se réduisit à s'être tirés d'une position fâcheuse. L'issue de cette ba-

1743 taille contribua à rendre plus précipitée la retraite de Broglie; son armée, poursuivie sans relâche par le prince Charles, fut contrainte de passer à la gauche du Rhin.

Charles VII, pouvant être enlevé dans Francfort, offrait de renoncer à ses prétentions sur l'héritage autrichien. Marie-Thérèse exigeait de lui une abdication de la couronne impériale. Il accepta une neutralité dans cette guerre entreprise en sa faveur, les débris de ses troupes devaient rester en Souabe sans se mêler des hostilités. A cette nouvelle, Louis rappela ses armées en France.

Cette guerre changeait d'objet. Charles VII faisait sa paix avec la reine de Hongrie. Le roi de Pologne resserrait son alliance avec elle. Les Hollandais envoyaient vingt mille hommes à l'armée britannique, cependant ils continuaient d'entretenir un ambassadeur à Paris. Le roi de Prusse, premier agresseur de Marie-Thérèse, ayant obtenu la Silésie par une paix particulière, restait armé; on prévoyait sa rentrée en campagne, dès que Marie-Thérèse serait en mesure de contester la valeur de la cession stipulée par le traité de Breslaw. Enfin la France se voyait menacée de devenir le théâtre d'hostilités allumées loin de ses frontières. Le prince Charles arrivait auprès du roi d'Angleterre à Hanau.

1743

L'armée de ce monarque s'élevait alors à soixante et dix mille combattans; il promit de passer le Rhin auprès de Mayence et de pénétrer en Lorraine, tandis que les Autrichiens entreraient en France par l'Alsace.

Broglie avait été rappelé; son armée destinée à la défense de l'Alsace, passait sous le commandement du maréchal de Coiguy. Noailles devait s'opposer aux efforts des Anglais. Il se retrancha dans les lignes de la Queich. Ainsi finit la campagne. Le prince Charles alla à Vienne, où fut solennisé son mariage avec la sœur de la reine de Hongrie. Le roi d'Angleterre vint à Hanovre. Le comte de Stairs, ayant éprouvé quelques mécontentemens, se démit de ses emplois, et se joignit dans Londres au parti de l'opposition.

Cinq armées dévastaient l'Italie : celle des Espagnols, commandée par l'infant Philippe et le marquis de Lasminas, cantonnée en Savoie, forçait le roi de Sardaigne à tenir une armée dans les Alpes; on y comptait quarante mille hommes. Les Autrichiens formaient la troisième armée au bord du Pô, ayant devant eux une seconde armée espagnole, commandée par le comte de Gages, successeur de Montemar. Enfin l'armée napolitaine campait sur les frontières de la Campanie, impatiente de rompre la neutralité dont un chef

d'escadre anglais lui avait imposé la loi. D
forces aussi considérables produisirent le se
combat de Campo-Santo entre les Espagno
et les Autrichiens, combat dont les de
armées s'attribuèrent l'avantage.

1743-1744 12. A la fin de la campagne, le maréch
de Noailles et le comte de Saxe vinrent co
certer à Paris les opérations de la campag
de 1744. Louis XV reçut alors à son service
comte de Lowendal avec le grade de lieutenan
général. On convenait d'avoir pris de fauss
mesures au commencement de la guerr
Le moyen de retenir le roi de Prusse da
l'alliance de France, eût été de ne pas jet
sur lui le principal fardeau des hostilités,
de lui montrer une augmentation de puissan
dans la continuation de la guerre.

Marie-Thérèse, faisant la paix avec Frédéric I
augmentait sa puissance d'une manière fo
midable. On attribuait vaguement les reve
des Français aux généraux; c'était une i
justice: quatre-vingt mille Français ou Bav
rois, n'étant plus secondés par les Prussie
et les Saxons, devaient succomber sous l
efforts de cent cinquante mille ennemis.
eût été non moins essentiel de conserver l'a
liance du roi de Sardaigne.

La neutralité napolitaine avait cessé au

sitôt que les côtes de la terre de Labour furent à l'abri d'une descente. Trente mille Napolitans se rassemblaient. Charles III voulait les commander en personne; les Génois auxquels la cour de France offrait des secours contre les Corses, entraient dans l'alliance des cours de Madrid et de Paris.

Georges II engageait Charles VII à contracter une alliance offensive et défensive avec la reine de Hongrie, il lui offrait en échange de la dignité impériale et de la Bavière, le titre de roi d'Austrasie. Ce royaume devait se composer du Palatinat, des Bays-Bas autrichiens, de l'Alsace, de la Lorraine et des Trois-Evêchés. Sa cour étonnée lui proposait de prendre ce parti, auquel les habitans de la Bavière s'opposaient formellement. D'ailleurs il fallait conquérir plusieurs provinces de ce royaume chimérique. Louis XV arrêta cette négociation, accordant un subside de dix millions à Charles VII, jusqu'au temps où il rentrerait dans ses Etats. Ce monarque négociait secrètement avec le roi de Prusse et le landgrave de Hesse-Cassel. La cour de Paris tira parti de cette circonstance; la régence de Cassel était mécontente du cabinet britannique, elle ne paraissait pas éloignée de changer de parti si on lui faisait des conditions meilleures. Le roi de Prusse tergi-

1743-1744 versait; voyant dans la suite la négociation très-avancée avec la régence de Cassel, il se détermina tout à coup à reprendre les armes en faveur du chef de l'empire, à condition que la cour de France entretiendrait deux armées de soixante mille hommes, l'une sur le Rhin, l'autre sur la Meuse, et qu'une troisième armée tenterait une diversion en Italie.

1744 Une expédition projetée par la cour de France contre l'Angleterre fut sur le point de rompre cette négociation, Maurepas avait réparé de son mieux la négligence de Fleuri. La marine française, regardée comme anéantie, commençait à montrer sur les mers un front menaçant; l'escadre de Toulon reçut ordre de se combiner avec une armée navale espagnole; on attaqua les Anglais au mois de février; leur armée navale fut forcée d'aller réparer ses dommages à Minorque. Louis XV déclara alors la guerre à la cour de Londres. Un corps de troupes s'assemblait à Dunkerque; un grand nombre de vaisseaux de transport venaient dans cette rade; le comte de Saxe créé maréchal de France, devait commander cette armée. Vingt-huit vaisseaux de ligne sortaient de Brest sous les ordres de l'amiral de Roquefeuil; on cachait l'objet de cet armement. Le fils du chevalier de Saint-Georges paraît tout à coup sur le vaisseau

monté par le maréchal de Saxe. L'avant-garde voguait vers les côtes de Kent. Le corps de bataille se plaçait entre Calais et Boulogne, l'arrière-garde établissait sa croisière à la hauteur de Dunkerque; les circonstances favorisaient une invasion en Angleterre. Les principales armées britanniques se trouvaient sur les bords du Rhin, ses escadres couvraient les côtes d'Amérique, d'Asie et d'Afrique. L'armée navale de France surpassait en forces celle dont les Anglais pouvaient alors disposer.

Monté sur le vaisseau amiral, le prince Edouard Stuart vit les côtes de sa patrie où la fortune ne lui permit pas d'aborder. Une violente tempête jeta les navires de transport sur les côtes de France, non sans perte d'un grand nombre de soldats. Les coups de vents durèrent plusieurs jours. Les Anglais profitèrent de cet intervalle pour se mettre à l'abri d'une invasion, armant tous leurs vaisseaux en état de porter du canon. Le prince Edouard revint en France attendre une autre occasion de remplir ses destinées.

Au bruit de cet armement, le roi de Prusse et le prince de Hesse montraient d'extrêmes inquiétudes. On les calma peu à peu, les assurant que l'intention de Louis XV n'était pas de rendre le trône britannique à la maison

1744 Stuart, mais seulement de forcer les Anglais, par la crainte d'une invasion, à rappeler leurs troupes répandues sur le continent : tout se concilia. Le prince de Hesse, par une sorte de bienséance, offrit au roi d'Angleterre d'aller en personne, si les circonstances l'exigeaient, défendre une couronne et une religion, pour lesquelles son zèle ne se démentirait jamais. Il lui représenta en même temps ses devoirs envers l'empereur, de manière à lui laisser démêler ses intentions.

Georges, menacé d'être attaqué dans ses Etats d'Allemagne et dans l'Angleterre, demandait au roi de Prusse dix mille hommes de troupes auxiliaires ; Frédéric répond : Le roi de France regardant le roi d'Angleterre comme l'agresseur dans cette guerre, cette question mérite un examen approfondi, j'enverrai dix mille hommes si la cour de Londres se trouve dans le cas des secours promis par les traités. Georges II, recevant cette réponse, ne pouvait plus compter le roi de Prusse au nombre de ses alliés.

13. Un profond secret avait présidé à la négociation entre les cours de Paris et de Berlin. Amelot, ministre des affaires extérieures, dont on craignait l'indiscrétion, avait été renvoyé. Louis XV garda ce portefeuille jusqu'au mois de décembre. Le marquis d'Argenson,

frère du ministre de la guerre, l'obtint alors. Dans cet intervalle, le maréchal de Noailles veillait aux expéditions. Le traité avec le roi de Prusse fut signé en même temps à Paris et à Francfort. Le principal effort des armes françaises devait tomber sur la Flandre; Coigny gardait les ouvrages élevés au bord du Rhin. Belleisle, gouverneur de Metz, défendait les frontières de Lorraine. Les Anglais et les Autrichiens, n'ayant aucune connaissance des arrangemens entre les cours de Paris et de Berlin, se flattaient de conquérir l'Alsace et la Lorraine. Les Autrichiens se rassemblaient en Souabe au nombre de soixante et dix mille, ayant à leur tête le prince Charles. Cent mille Français marchaient vers la Belgique; ils formaient deux armées. La première commandée par le roi, ayant le maréchal de Noailles sous ses ordres; le maréchal de Saxe commandait la seconde. Les troupes s'emparèrent de plusieurs places; elles en attaquèrent d'autres au moment où le prince Charles, passant le Rhin, menaçait l'Alsace. Le roi de Prusse était d'accord avec Louis XV de ne pas commencer la guerre avant l'arrivée des Autrichiens sur les frontières de France; son inaction détruisait les bruits sourdement répandus de ses projets hostiles. Marie-Thérèse croyant n'avoir rien à redouter de lui, dégarnissait la Bohême.

1744 A la première nouvelle de l'irruption du prince Charles, le roi de Prusse avait fait présenter un mémoire à la cour de Vienne. Il y protestait de sa volonté de garder une neutralité exacte, pourvu que la reine de Hongrie se hâtât de rendre justice à Charles VII; après cette notification, le ministre de Prusse sortit de Vienne.

Peu de jours après, un manifeste parut à Berlin; il finissait par ces mots : Le roi prend les armes pour rendre à la Germanie sa liberté, à l'empereur ses domaines, à l'Europe son repos. Le maréchal Schemettau vint notifier à Louis XV la marche de son nouvel allié vers Prague, à la tête de soixante et dix mille hommes. Louis XV, quittant la Flandre, s'approchait du Rhin. Une maladie l'arrêta dans Metz. Le prince Charles s'emparait des lignes de la Queich et de la Lauter. Sa surprise fut extrême, apprenant l'entrée des Prussiens en Bohême; enfermé dans l'Alsace par les troupes bavaroises et hessoises et par celles de France, il ne pouvait recevoir aucun renfort.

On a vivement critiqué la conduite tenue par les généraux français; peut-être ne pouvaient-ils agir différemment. Schemettau présenta deux mémoires au roi dans lequels il ménageait peu Noailles, Belleisle et d'Argen-

son. On avait, disait-il, perdu douze jours. 1744
L'armée autrichienne aurait dû être dispersée par celle de France, plus forte qu'elle. Ces faits manquaient d'exactitude. L'armée française d'Alsace s'éleva à quatre-vingt mille hommes. Le prince Charles en commandait soixante et dix mille. Les Français acquirent cette supériorité par l'arrivée de divers corps venus de Flandre. Ces renforts entrèrent dans le camp de Bitchen, le 17 août. Les Français étaient auparavant inférieurs en nombre. Depuis ce jour jusqu'au passage du Rhin, exécuté par le prince Charles, dans la nuit du 23 au 24, il ne s'écoula que six jours.

Les Autrichiens tiraient leurs subsistances de l'Allemagne; la nécessité les obligeait de veiller avec une scrupuleuse attention à la conservation de leurs ponts. Le prince Charles profita, avec beaucoup d'habileté de cette circonstance. Ces dispositions de retraite furent cachées. Ne paraissant pas dégarnir ses postes, cherchant même, en apparence, à livrer une bataille qu'il se serait bien gardé d'accepter, il envoyait ses bagages au-delà du fleuve.

Au moment où Louis XV partait de Dunkerque, Noailles prit les devants. Le roi désirait qu'on ne hasardât rien avant son arrivée. Noailles apprend que le roi était malade

1744 à Metz. Les médecins, disait-on, désespéraient de sa vie. L'exil ignominieux de la duchesse de Châteauroux accréditait cette fâcheuse opinion. Ce fut un coup de foudre dont tous les généraux furent frappés. Ils n'ignoraient pas que le prince Charles tenait ses pontons prêts pour passer le fleuve. Cependant l'armée française devenait supérieure, on pouvait forcer les ennemis à combattre. S'ils perdaient la bataille, ils étaient réduits à mettre bas les armes. La victoire même eût été funeste aux Autrichiens s'ils l'avaient achetée un peu chèrement. Les généraux français n'osèrent prendre sur eux l'événement de cette bataille. Le prince Charles développait toutes les ressources de l'art de la guerre; à peine son arrière-garde fut-elle entamée, il ne perdit pas un seul magasin. Noailles avait manqué à Dettingue l'occasion de faire prisonnier le roi d'Angleterre; il perdit, au bord du Rhin, l'occasion de terminer la guerre. Les Français avaient célébré la retraite de Prague. Les Autrichiens leur opposèrent celle d'Alsace, plus fière, plus digne d'immortaliser le général qui en fut l'ordonnateur.

14. En Italie l'infant Philippe et le prince de Conti restaient aux portes de la péninsule, à la tête de soixante mille hommes. Les Français passèrent le Var au mois d'avril; le

1744

comté de Nice fut envahi. On escalada le roc du Château-Dauphin. Le brave Chevert était monté des premiers sur les murs de Prague ; il entra des premiers dans cette forteresse. On enleva des barricades élevées au bord de la Stura. Démont fut emporté ; l'armée assiégea Coni. Le roi de Sardaigne ayant réuni toutes ses forces, attaquant les Français dans leurs lignes, fut entièrement défait, et forcé d'abandonner Coni à ses propres forces. Le commandant de cette place voyant l'hiver prêt à combattre en sa faveur, se défendait avec obstination. Bientôt les débordemens de la Stura et l'abondance des neiges forcèrent l'armée assiégeante de revenir à Coni.

Charles III, ayant réuni l'armée napolitaine à celle du comte de Gages, combattit le prince de Lobkowits à la vue de Rome, et le força de se cantonner dans la Lombardie. Les Anglais, ayant réparé les dommages éprouvés par leurs vaisseaux dans le dernier combat, reparaissaient sur la Méditerranée. Georges II armait une flotte destinée à combattre celle de Brest aux ordres du comte de Rochambeau ; battue par un coup de vent, elle rentra à Plymouth en désordre.

En partant pour l'Alsace, Louis XV avait laissé le maréchal de Saxe en Flandre avec quarante mille hommes ; il avait à combattre

Prusse. Les Français, par une marche inconcevable, au lieu de poursuivre le prince Charles, ayant envoyé en Flandre une partie de leurs troupes, restaient sur le bord du Rhin. Le prince Charles se trouva supérieur à l'armée prussienne.

1744

15. Louis XV revint à Paris à la fin de la campagne ; des fêtes superbes signalaient sa convalescence. Ce prince paraissait enseveli dans une noire mélancolie. Le souvenir du tendre attachement de la reine, volant sans aucune suite auprès de lui pour le servir dans sa maladie, effleurait à peine son âme, la duchesse de Châteauroux remplissait son faible cœur. Poursuivi par l'image de son amante, son absence couvrait à ses yeux tous les objets d'une teinte lugubre Isolé au milieu de sa famille, Louis XV semblait errer dans une vaste solitude ; ses regards inquiets annonçaient son trouble. Le duc de Richelieu était le seul auquel il les manifestait. Ce courtisan dont l'esprit était fertile en ces riens, dont s'amusaient des sociétés oisives, était devenu nécessaire à Louis XV : ce fut le principe des liaisons avec Voltaire. Ce poëte lui préparait des vers avec lesquels il brillait dans les petits soupers de Choisy. Jamais homme n'ordonna comme Richelieu une fête galante.

1744 En qualité de premier gentilhomme, il s'était trouvé de service auprès du roi au moment de la maladie de ce prince à Metz. La duchesse de Châteauroux avait accompagné le roi. Sans cesse auprès du lit de ce prince durant sa maladie, elle trompait, par sa présence et ses discours, les angoisses du malade, elle les adoucissait, lui présentant d'une main chérie, les remèdes ordonnés par les médecins. Distributrice des grâces, les courtisans la comblaient de marques d'attachement. Ces sentimens souvent mensongers s'adressaient à la place et non à la personne, suivant l'usage ordinaire des cours de caresser ce qu'on déteste, d'encenser ce qu'on méprise.

Un changement de règne excitait l'espérance des uns, l'envie des autres, l'inquiétude du plus grand nombre. Le roi ne fut jamais à l'extrémité comme on le publiait; son tempérament s'était fortifié, cependant les excès auxquels il se livrait desséchaient son sang, enflammaient ses humeurs. Les médecins caractérisaient sa maladie de fièvre putride. Elle pouvait devenir dangereuse par l'importance même du traitement. Il fut proposé d'administrer les sacremens au roi.

Je ne discuterai pas combien cette proposition inopinée pouvait aggraver la maladie,

présentant aux regards du malade l'horrible perspective de passer, avant l'âge de quarante ans, du sein de la volupté et du pouvoir suprême dans les bras de la pâle mort. Richelieu refusait d'être l'organe de cette décision. Perpétuellement auprès du roi, ayant suivi les symptômes de sa maladie, il ne trouvait peut-être pas la situation du malade fâcheuse comme on le supposait. Il soupçonnait les médecins d'exagérer les difficultés de la cure pour augmenter leur réputation ; peut-être aussi son heureuse étoile lui montrant le parti le plus sage, il voulut se réserver le droit de se faire un mérite auprès du roi s'il revenait en santé, d'avoir bravé les clameurs pour empêcher son état d'empirer par l'effroi de la mort qu'on voulait faire passer dans son âme.

1744

Le duc de Chartres se chargea du triste message d'avertir le roi qu'il fallait se préparer à la mort. La duchesse de Châteauroux, prévenue de la visite du prince, assise auprès du lit du malade, cachait à peine les larmes amères que lui arrachaient sa douleur présente et son humiliation prochaine. L'évêque de Soissons, premier aumônier, accompagnait le duc de Chartres; ce prélat remplit son austère devoir avec cette dureté d'âme reprochée aux gens d'église. Il exigea du roi, avant de lui

1744 donner la communion, l'exil perpétuel de la personne la plus chère à son cœur. L'âme de Louis était pusillanime, subjuguée par l'appareil de la religion et par les terreurs de la mort, dont l'imminence lui était annoncée sans ménagement : il obéissait machinalement à l'impulsion donnée. Ainsi l'affaiblissement de nos organes se communique d'une manière inexplicable aux principes de notre existence.

D'Argenson, attaché par politique au char de la favorite, lui témoignait publiquement une confiance sans bornes. Oubliant dans le secret de son âme les services qu'elle lui avait rendus, il lui faisait un crime irrémissible d'avoir mis obstacle à ce qu'il parvînt au principal ministère. Croyant désormais n'avoir rien à craindre ni à espérer d'une femme à laquelle mille fois il avait juré un éternel dévouement, son âme de courtisan se montra toute entière dans la barbarie avec laquelle il lui signifia l'ordre de son exil, sans aucun adoucissement capable d'atténuer une situation aussi désespérante.

Châteauroux reçut sa disgrâce avec fermeté. Elle ne témoigna à d'Argenson, son ancien protégé, ni colère impuissante, ni regrets superflus. Montant en voiture avec sa sœur Lauragais, elle partit en sa présence, sans prévoir les amertumes dont elle allait être

abreuvée dans son voyage. La multitude, extrême dans ses sentimens, la conduisait hors de la ville avec les expressions du mépris; les habitans des campagnes, échos de ceux des villes, soulevés par une main invisible, sortant de leurs hameaux, l'accablaient d'injures et de menaces. Ils se transmettaient l'emploi de la maudire. Au milieu des plus mortelles transes, elle parcourut quatre-vingts lieues pour se rendre à Paris, où, confondue dans la foule, on la perdit de vue. Elle ne tarda pas d'y être instruite de la convalescence du roi.

Cette convalescence offrait à l'ambition de Richelieu une ample moisson de richesses et de grandeur. Sa conduite, durant la maladie du roi, lui garantissait la reconnaissance de la favorite disgraciée. La chute des agens de son exil était infaillible. Cette circonstance aplanissait devant Richelieu la route du ministère. Confident des sentimens les plus secrets du roi, il enfonçait avec dextérité dans son cœur la flèche dont ce cœur était blessé. Tantôt cédant aux volontés du monarque, il lui répétait les fâcheuses particularités de la fuite de son amante; c'était avec les nuances les plus attendrissantes. Le roi profondément ému se reprochait le consentement donné par lui dans cette occasion aux volontés d'autrui.

1744 Richelieu aggravait ses regrets. Cette mesure barbare, lui disait-il, n'était pas indispensable, jamais votre vie n'avait couru un véritable danger. Les mal-intentionnés se proposaient de ternir votre réputation par l'importance mise dans le renvoi public de la duchesse de Châteauroux. Louis s'emportait alors contre le prélat qui avait exigé ce sacrifice, et contre le ministre qui l'avait consommé, en méprisant les règles de la bienséance. Il ne soutenait pas l'idée d'une femme condamnée par son amant à vivre dans les larmes dans un temps où la France entière se livrait à la joie et aux fêtes. Il projetait de la rappeler avec un éclat capable de lui faire oublier les circonstances de l'expulsion.

Louis XV était retenu par plusieurs considérations; vaincu par les marques d'attachement de la reine pendant sa maladie, il lui avait promis que seule elle posséderait son cœur à l'avenir. Partagé entre l'amour et le devoir, les hommes accoutumés à scruter le cœur humain, prévoyaient de quel côté pencherait la balance. Elle ne garda pas longtemps l'équilibre; dès les premières parties de chasse faites par le roi, Richelieu le conduisit comme par hasard dans un endroit où devait se trouver son amante. Les scrupules du monarque disparurent; la duchesse de Château-

roux rentra dans sa faveur. L'évêque de Soissons reçut ordre de résider dans son diocèse, et Argenson fut chargé d'annoncer publiquement à la favorite son retour à Versailles, et de lui demander, de la part du roi, le nom de ceux dont elle désirait l'éloignement.

La duchesse plaça d'Argenson à la tête de la liste demandée; ce ministre, sans espoir de se réconcilier avec une femme dont les mains allaient tenir les rênes de l'empire, prit, dit-on, l'abominable parti de la faire empoisonner; l'histoire rejette l'idée des crimes trop souvent supposés par la malignité humaine. La duchesse de Châteauroux fut emportée par une maladie violente à l'âge de vingt-sept ans; l'excès de la joie, succédant rapidement à l'excès de son affliction, put causer dans son organisation physique une commotion mortelle; cette mort, frappante par l'instant dans lequel elle arriva, produisit à la cour une véritable révolution. Elle fit sur le roi une impression plus vive que profonde.

Il avait promis à son amante la surintendance de la maison de la future dauphine dont le mariage se négociait alors avec la cour de Madrid. L'étiquette de cette cour ne se fût pas accommodée d'une pareille nomination. La mort rompit des mesures contraires à l'honnêteté publique. Louis XV dut se sentir

1744 soulagé d'un immoral engagement. Les ministres menacés d'être renvoyés reprirent leur crédit. Les intrigues des courtisans se choquaient. Chacun voulait donner une maîtresse au roi de son choix, dans l'espoir de se procurer les plus précieux avantages.

16. L'hiver avait ramené les généraux à Paris. Parmi eux le prince de Soubise et les maréchaux de Noailles et de Belleisle jouissaient d'un grand crédit dans les petits appartemens. Le chancelier d'Aguesseau restait au conseil. On l'y regardait comme un jurisconsulte étranger aux grandes combinaisons politiques ; le contrôleur-général Orri procurait l'argent dont la cour avait besoin par des emprunts dont on sentit la surcharge dans la suite.

Plusieurs conseils furent tenus en présence du roi. N'étant plus soutenu par l'énergie de la duchesse de Châteauroux, il témoignait son mécontentement d'une guerre devenue de jour en jour plus épineuse : les courtisans effrayés de l'humeur morose du roi cherchaient des amusemens capables de le distraire.

De cette époque date la vie licencieuse menée dans la suite par Louis XV. Toutes les passions prirent à Versailles le ton de la débauche. Toute délicatesse fut bannie de la cour. L'amour dans la société intime du roi

se bornait aux jouissances physiques. Le roi, changeant perpétuellement de maîtresse, ne s'attachait à aucune. Chacun parut surpris quand la belle d'Etioles prit un ascendant sur l'âme insouciante et blasée de Louis XV.

1744

La supériorité acquise par le prince Charles sur le roi de Prusse lui avait permis d'envoyer une division de son armée en Bavière, Charles VII se voyait de nouveau menacé d'être chassé de son duché. Il importait, suivant le plan arrêté avec le roi de Prusse, de s'entendre avec quelques princes d'Allemagne. Belleisle se chargea de cette négociation. Il voyageait sans précaution. Passant par un village dépendant de l'électorat de Hanovre, il fut arrêté et conduit en Angleterre.

Depuis le renvoi d'Amelot, la correspondance des affaires extérieures était confiée au maréchal de Noailles. Noailles refusait ce ministère, il fut confié au marquis d'Argenson.

Sa première opération fut le mariage du dauphin avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse. La cour s'embellissait alors de plusieurs jeunes princesses destinées à former la société de la dauphine. Le duc de Chartres avait épousé la sœur du prince de Conti, âgée de dix-huit ans, belle, remplie de grâces, aimant les fêtes et la magnificence; son époux plaisait par une belle figure, et par un caractère

1744 franc et ouvert; partageant l'éloignement de son père pour les intrigues, il ne prenait aucune part aux affaires publiques. Nous l'avons vu, devenu veuf, épouser secrètement la comtesse de Montesson, et finir dans la retraite, une vie paisible, laissant un fils qui souleva les tempêtes de la révolution de 1789, et qui en fut la victime. La comtesse de Toulouse avait marié son fils à la princesse de Modène. Elle sollicitait le rétablissement du duc de Penthièvre, et des enfans du duc du Maine dans le rang dont Louis XIV avait investi leurs pères. Ces princes avaient obtenu les honneurs du Louvre, par de simples brevets méconnus à la cour des pairs. Le projet réveillait la haine et l'envie. Louis inclinait à contenter la comtesse de Toulouse. Les ducs et pairs combattaient sa résolution. Des protestations furent déposées au parlement de Paris; des pamphlets incendiaires circulaient avec profusion. On eût dit que les bases de la monarchie allaient s'ébranler si Louis XV accordait, aux enfans du comte de Toulouse et du duc du Maine, des lettres-patentes auxquelles les temps seuls et la marche des événemens pouvaient donner de la stabilité.

La jeune dauphine arrivait alors. Son hymen fut célébré par des fêtes somptueuses. Les étrangers se persuadaient à peine qu'une guerre

ruineuse désolait la France : Paris, centre du goût et de la frivolité, se distingua par la magnificence. Pendant ces saturnales, on entendit parler pour la première fois de Jeanne Charlotte Poisson, qui durant vingt ans gouverna la France, sous le nom de marquise de Pompadour. C'était la fille d'un boucher de Paris : les grâces de sa figure l'avaient fait rechercher en mariage par le fermier-général Normand d'Etioles. Cette fortune surpassait ses espérances; sa mère, sans principe et sans frein, après avoir mésusé de ses charmes, comptait sur ceux de sa fille. A force de lui parler de sa beauté comme digne de la tendresse d'un monarque, elle avait implanté dans son âme le désir de plaire à Louis XV. Son mariage avec un homme très-riche lui procurait les moyens de réussir dans ce projet. Assidue aux parties de chasses du monarque, elle essayait toutes les manières de s'en faire remarquer; un bal donné par la ville de Paris au roi et au dauphin, lui offrit l'occasion vainement cherchée au fond des forêts.

1744

Dans un vaste salon de verdure avaient été admises les plus jolies femmes de la capitale. Louis jouissait avec surprise de la vue enchanteresse de tant de charmes réunis; ils ressemblaient peu à ces attraits fallacieux, dont un artifice mensonger fait les frais im-

1744 posteurs, et qu'il rencontrait chaque jour dans ses palais. La nature étalait à ses regards les plus parfaits ouvrages; le monarque errait d'objets en objets. La belle d'Etioles, après avoir excité sa curiosité par ses agaceries et quelques propos spirituels, fixa bientôt ses pensées sur elle seule. Sûre de sa victoire, elle court par un raffinement de coquetterie se précipiter dans un groupe de monde sans toutefois se laisser perdre de vue par le roi. Il reconnaissait avec plaisir dans cette belle une femme que, plusieurs fois dans ses chasses, il avait vue non sans émotion.

Richelieu fut le confident de cette nouvelle passion. Le voile mystérieux, sous lequel le roi la couvrit d'abord fut promptement déchiré par la caustique pénétration des courtisans. La nature avait placé dans la tournure d'esprit de la nouvelle favorite, les ressources contre l'uniformité d'un amour trop promptement couronné. L'inconstance avait conduit Louis dans ses bras; elle devait l'en éloigner si ce prince n'était attaché par les liens de l'habitude, plus forts chez les hommes que ceux des plus violentes passions. Elle sut former autour de son amant un enchaînement de plaisirs. Se succédant les uns aux autres, ils arrachaient Louis XV à la mélancolie de son tempérament. Elle réussit à le subjuguer, et devint nécessaire à son bonheur.

Des femmes plus belles qu'elle, firent de vains efforts dans la suite pour lui ravir sa conquête. Louis passait souvent à de nouvelles jouissances. Il revenait auprès de la seule femme à laquelle la nature avait donné le secret d'embellir ses jours par un cercle d'amusemens, dont il ne pouvait se passer. Les bruyantes occupations de la guerre ne ralentirent jamais sa passion. Louis se proposait, de commander au printemps son armée de Flandre. Il fut convenu qu'il serait accompagné par la nouvelle favorite. Ce ne fut pas avec cet éclat dont la publicité déchaînait contre la duchesse de Châteauroux les serpens de l'envie. La présence du dauphin exigeait des ménagemens. Ils furent observés avec soin, plusieurs généraux ignoraient que la maîtresse du roi fût dans l'armée. A l'égard de Normand d'Etioles, épris d'une femme charmante possédée par lui depuis peu de temps, il s'affectait vivement de sa perte; sa femme craignit ses accès de frénésie. On l'exila loin de Paris.

Charles VII venait de mourir. Malheureuse victime des chagrins enfantés par l'ambition, mémorable exemple de l'influence inconcevable du moral sur le physique dans l'organisation intérieure de l'homme, cet infortuné monarque semblait être monté au faîte des

1745 grandeurs humaines pour rendre plus déchirante à son âme la subversion de sa fortune, la dispersion de sa famille, la ruine de ses sujets; il se voyait emporté dans la tombe par des maladies cruelles et compliquées. Attaqué de la goutte et de la gravelle, on trouva son foie, ses poumons, son estomac gangrenés, des pierres dans ses reins, un polype dans son cœur.

Cette mort devait éteindre l'incendie dont l'Europe se voyait consumée. La paix semblait nécessaire à Marie-Thérèse pour conduire son époux sur le trône impérial. Cette princesse recevait des subsides de la cour de Londres; elle attendait des renforts de Pétersbourg. Fortifiée par ces secours, elle désirait en même temps la couronne de Germanie pour son époux et la continuation de la guerre, dans la vue de reconquérir la Silésie. Cette guerre ressemblait à ces maladies dont les symptômes, trompant l'habileté des médecins, changent perpétuellement de caractère. Louis XV la continuait sans autre désir que de la faire cesser. Charles VII laissait un fils; on parut étonné de le voir renoncer aux liaisons de son père, et conclure à Fuessen un traité avec la reine de Hongrie, par lequel il promettait sa voix électorale au grand duc de Toscane et ses troupes à la cour de

Vienne, moyennant un subside payé par l'Angleterre. Il obéissait à la loi de la nécessité.

On avait fait à Paris les préparatifs de la campagne avec de grandes difficultés. Le nombre des garçons, propres à porter les armes, diminuait dans quelques provinces. Plusieurs administrateurs proposaient d'attirer en France de nouveaux habitans, en donnant un état civil aux réformés. Les enfans des infortunés, bannis de France par la révocation de l'édit de Nantes, conservaient pour leur patrie cette prédilection placée par la nature dans le cœur de tous les hommes. Traitant les réformés comme les autres Français, on obtenait le double bien d'augmenter la population de France, et d'enlever une infinité d'hommes précieux aux Anglais, aux Hollandais, aux Allemands. On éteignait en même temps dans le cœur des réfugiés, hors de leur patrie, leurs sentimens haineux envers le gouvernement dont ils avaient été maltraités. Enfin on se conciliait ceux qui, cachés en France, ne pouvaient s'intéresser en faveur d'un pays dans lequel on leur refusait même la liberté de contracter légalement des mariages Ces hommes, au nombre de plusieurs millions, encouragés par nos ennemis pouvaient exciter des troubles. Ce projet salutaire, développé dans le conseil

1745 par le comte de Maurepas et par les deux d'Argenson, fut violemment repoussé par les prêtres avec toutes les armes dont ils savaient faire usage.

17. Le maréchal de Saxe rassemblait son armée dans la Belgique ; on y comptait soixante-dix mille combattans. La campagne commença par le siége de Tournai. L'armée ennemie s'avançait au secours de la place. Elle ne se composait que de cinquante-cinq mille hommes. Les circonstances ne permettaient pas au général français de profiter de sa supériorité. Il fut obligé de laisser quinze mille hommes dans ses lignes, pour empêcher la nombreuse garnison de Tournai de détruire les ouvrages des assiégeans, et de se porter sur l'Escaut. Affaiblie par ce détachement, l'armée française n'était plus supérieure à celle des ennemis.

Près de Tournai, au-delà de l'Escaut, s'offre une plaine au milieu de laquelle on distingue le village de Fontenoi. Le maréchal de Saxe avait choisi cet endroit pour son champ de bataille ; il le fit occuper par une brigade d'infanterie, et l'entoura d'un retranchement garni d'artillerie. Louis XV, instruit du voisinage des deux armées, partit de Paris le 7 mai, et arriva le lendemain au camp devant Tournai. Toute l'armée passa l'Escaut

le 9. Les ennemis se trouvaient en bataille le 10, à une demie-lieu de l'armée française. Un ruisseau séparait les combattans. Les troupes légères se chargèrent durant la journée sans beaucoup de perte.

A quatre heures du soir les ennemis paraissaient vouloir engager l'action. L'armée française était rangée en bataille; sa droite, vers le village d'Antoin; sa gauche, du côté du bois de Barri, appuyée aux premières maisons du village de Ramcroix. Les deux armées passèrent la nuit sous les armes.

Avant le lever du soleil, le 11, le roi et le dauphin prirent leur poste auprès de l'Escaut. Un brouillard épais s'étant dissipé sur les dix heures; l'armée ennemie s'avançait sur trois colonnes; le duc de Cumberland, au centre; le comte de Conigzed, avec les Autrichiens à droite; Valdek, avec les Hollandais, à gauche. On se canonna durant plusieurs heures; chaque décharge jonchait la terre de morts. Les Anglais, ennuyés de cet exercice meurtrier, s'avancent dans le plus bel ordre. Les Autrichiens et les Hollandais ne suivirent pas long-temps leur mouvement. La division anglaise se précipitait sur le centre de l'armée française. Fontenoi est attaqué par eux avec vigueur. Repoussés par le feu des batteries, les Anglais revinrent trois fois à la charge :

1745 enfin, ils prirent le parti de passer entre ce village et les redoutes du bois de Barri, qui les foudroyaient sur un terrain d'environ quatre cents toises. Des rangs entiers tombaient à droite et à gauche, on les remplaçait avec sang-froid. Les Anglais débordent bientôt Fontenoi et le bois de Barri. Le duc de Cumberland redouble ses efforts pour enlever Fontenoi, tandis que les Autrichiens attaquaient le bois de Barri. Les Anglais et les Autrichiens furent repoussés. La position hasardeuse, dans laquelle se trouvait le centre de l'armée alliée, força le duc de Cumberland à la ranger dans un ordre qui pouvait lui assurer le succès du combat. Voulant soustraire ses flancs au feu des redoutes du bois de Barri et de Fontenoi, ses colonnes se réunirent en une seule. Il en résulta une masse épaisse dont le front était de trois bataillons, et le fond de vingt-cinq mille hommes. Cette colonne repoussait tous les corps qui se présentaient devant elle isolément. On la voyait s'avancer à travers les morts et les mourans, coupant l'armée française dans son centre.

Déjà cette colonne, comptant sur la victoire, remplissait les airs de cris de triomphe, ils retentissaient dans Tournai. La garnison de cette ville, composée de près de dix mille hommes, spectatrice du combat du haut des

remparts, se préparait à compléter la victoire des alliés, elle fit même une sortie. Le maréchal de Saxe suivait avec inquiétude le mouvement des Anglais, le front de leur infanterie était toujours le même; sa force diminuait cependant : sa contenance paraissait également fière; mais, étonnée de se trouver seule au milieu des Français, un effort bien dirigé pouvait la rompre. Le général français saisit ce moment avec la supériorité du coup d'œil qui distingue les grands capitaines.

1745

Un conseil assez tumultueux se tenait auprès du roi. Le combat se soutenait à l'avantage des Français à la droite et à la gauche; mais si les Anglais étaient parvenus à rompre le centre, ils auraient pris en flanc l'une ou l'autre aile de l'armée. La bataille eût été perdue. On pressait Louis de passer à la gauche de l'Escaut. Cette retraite pouvait produire le plus mauvais effet. Le maréchal de Saxe arrive; on lui fait part de l'objet de la délibération. Quel imprudent donne ce conseil, s'écrie-t-il ? la victoire est à nous. En effet, une batterie de canons, chargée à mitraille, placée à la gauche de l'Escaut, portait alors les plus terribles coups à la colonne anglaise; elle laisse entrevoir un défaut. La maison du roi se précipite, le passage s'élar-

1745 git. L'infanterie française charge l'ennemi avec une exacte précision; la colonne, rompue, cède le champ de bataille. En un moment la déroute des ennemis fut complète; leur perte fut de neuf mille hommes, les Français en avaient perdu cinq mille.

Chacun raisonna comme il était affecté sur les causes de l'issue de cette bataille; on l'attribua généralement à la conduite du prince de Valdeck et des Hollandais. Rebutés par leurs pertes, ils s'arrêtèrent sans soutenir le centre de leur armée. Cumberland se retira sous Bruxelles. Les vainqueurs entrèrent dans Tournai.

La guerre tournait à l'avantage des Français en Italie comme en Flandre. Les Autrichiens, assez occupés à se défendre contre le roi de Prusse, et à couvrir Francfort où l'élection du nouvel empereur devait être faite, n'avaient pu envoyer des renforts à leur armée d'Italie. L'armée combinée de France et d'Espagne, forte de soixante mille hommes, aux ordres de l'infant Philippe et du comte de Maillebois, s'avançait par la principauté d'Oneglia, dans le Montferrat. Maîtresse de Parme, de Pavie et de Milan, réunie aux troupes commandées par le comte de Gages, elle renvoyait les Autrichiens sur les bords de l'Adige.

Des succès aussi flatteurs ne couronnaient pas les armes françaises en Allemagne. Le prince de Conti commandait sur cette frontière. Marie-Thérèse faisait sa principale affaire de couronner le grand duc. Le plus grand nombre des suffrages des électeurs lui étaient assurés. On pouvait en amener plusieurs à changer de sentimens en ravageant les électorats de Mayence, de Trèves et de Cologne.

1745

Ce projet était d'une exécution difficile. On avait procuré la supériorité à l'armée de la Belgique, en retirant vingt mille hommes de l'armée d'Allemagne. A peine le prince de Conti commandait quarante mille hommes. On comptait, dans l'armée autrichienne, soixante et dix mille combattans. François de Lorraine fut élu roi des Romains, sous le nom de François Ier.

Au moment où Charles VII recevait la couronne impériale, il avait perdu la Bavière; Marie-Thérèse était menacée de perdre la Bohême pendant que son époux montait sur le trône des Césars. Le roi de Prusse défit le prince Charles le 3 juin, à la journée de Friedberg, et le 30 septembre à celle de Prandnitz. Alors le conseil de Vienne, convaincu de l'im-

1745 possibilité de dépouiller Frédéric II, eut recours de nouveau à la médiation de la cour de Londres. Elle fit la paix avec ce monarque le 13 décembre; le langrave de Hesse était compris dans le traité.

Privé une seconde fois de l'assistance du roi de Prusse, Louis XV se trouvait réduit à se tenir sur la défensive. Marie-Thérèse envoyait en Italie les renforts les plus nombreux. Le maréchal de Belleisle revint alors à Paris. Le ministère anglais lui avait rendu sa liberté.

18. Louis XV était revenu à Versailles dans les premiers jours de septembre. Sa passion pour la belle d'Etioles avait pris de tels accroissemens, qu'il s'était déterminé à la créer dame d'atours de la reine et marquise de Pompadour; elle fut logée à Versailles et à Choisy, dans les appartemens occupés par la duchesse de Châteauroux. Nouvelle Armide, elle enchaîna Louis XV avec les chaînes de la volupté.

Dans le château d'Etioles, la favorite avait accueilli les beaux esprits, surtout les poëtes. Voltaire composait des vers pour les fêtes données dans cette maison de campagne délicieuse, ces vers contribuèrent à sa grande réputation. La favorite fit jouer sur le théâtre

de la cour la *Princesse de Navarre*, comédie-ballet de Voltaire, dont Rameau composa la musique. Ce drame très-médiocre, valut à Voltaire une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

1745

Voltaire fut chargé de célébrer dans un opéra la campagne du roi. Ce poëme, intitulé le Temple de la Gloire, fut joué à Choisy; Louis y était désigné sous le nom de Trajan. Le poëte n'envoyait pas le prince au-devant de la déesse, elle venait à lui, l'associait à sa divinité et le plaçait dans son temple converti en celui de la félicité publique. Ainsi de vils flatteurs, fléaux à la fois des rois et des peuples, avilissaient l'étincelle du génie, abusant de la faiblesse du monarque, enracinant dans ses sens séduits par les charmes de la poésie, des idées fausses sur la situation de la France. Ainsi on cachait à ses yeux fascinés la véridique peinture des malheurs de la guerre, sous les prestiges d'une félicité prétendue, dont la réalité n'existait que dans les palais du monarque.

Orri refusait quelquefois de consommer en superfluités les sommes nécessaires au payement des armées ; il fut renvoyé et remplacé par le comte de Machault. La marquise fit

1745 donner la place de directeur des bâtimens du roi, à son beau-frère, connu sous le nom de marquis de Marigny.

Des négociations agitaient l'Europe. On proposait de rappeler le roi de Sardaigne à l'alliance de la France et de l'Espagne ; ce projet ne réussit pas comme on le verra dans la suite.

HISTOIRE

DE

FRANCE.

SECONDE PARTIE.

LIVRE TRENTE-UNIÈME.

1. Causes de l'affaiblissement des ressorts du gouvernement français. — Conquête de Louisbourg par les Anglais. — Expédition infructueuse du prince Edouard en Écosse. — 2. Campagne de 1746. — Mort de Philippe V. — Avénement de Ferdinand VI au trône d'Espagne. — Bellefons, archevêque de Paris. — Sa mort. — Beaumont lui succède. — 3. Les Autrichiens s'emparent de Gênes. — Bataille de Rocoux. — Conférences de Bréda. — 4. Les Autrichiens entrent en Provence. — Révolution de Gênes. — Second mariage du dauphin. — 5. Campagne de 1747. — Bataille de Lawfeld. — Edit des substitutions. — Traité entre les cours de Londres et de Pétersbourg. — Combat d'Exilles. — 6. Prise de Berg-op-Zoom. — Guerre

maritime. — 7. Suite de l'insurrection des Corses. — Règne de Théodore. — Expédition du comte de Rivarola.

1745 1. L'AFFAIBLISSEMENT des ressorts du gouvernement français fut une suite de la vie efféminée de Louis XV, d'abord par la suite de ses liaisons, ensuite par goût, enfin par habitude. L'influence des petits appartemens sur le ministère devint le principe de la différence entre le gouvernement de Louis XIII et de Louis XIV, et celui de Louis XV.

Avant le mariage de Louis XIV avec la veuve Scarron, le crédit des femmes était presque nul au château de Versailles, dans les affaires publiques. Louis XV, au contraire, fut gouverné par toutes ses maîtresses; ses maîtresses le furent par tous les intrigans. Alors s'éclipsa la haute considération, inspirée auparavant par la fermeté du ministère de France. Le secret, considéré avec justice comme l'âme des grandes affaires, pouvait-il être gardé dans une cour où les principales résolutions se prenaient, se rompaient dans la joie des festins ? Un des principaux ressorts de la puissance de Louis XIV, consistait dans une série de ministres secrets entretenus mystérieusement par ce monarque dans les principales cours de l'Europe. Cet empire invisible de la

cour de France, sur l'Europe, déconcertait les ligues les plus formidables. Les rivaux de la France exercèrent leur réaction à la cour de Louis XV, par les mêmes moyens. Tout fut à vendre dans une cour avide et corrompue. Les ministres, les courtisans, les maîtresses du prince se laissaient séduire par la puissance de l'or. Des fautes attirèrent d'autres fautes. Nulle cour étrangère ne compta sur un gouvernement versatile. Cette défiance avait été le vrai principe de la double défection du roi de Prusse, dont les suites funestes entraînèrent les mauvais succès des armées françaises et espagnoles en Italie, et l'invasion de la Provence.

On conservait la supériorité en Flandre. Le maréchal de Saxe termina la campagne par la prise d'Ath. Cette acquisition assurait aux Français des quartiers d'hiver tranquilles et abondans. Le duc de Cumberland s'était embarqué pour Londres, où une nouvelle expédition, tentée en faveur du prince Edouard, rendait sa présence nécessaire. Le maréchal de Saxe ne quitta pas l'armée durant l'hiver. Cependant les alliés ne soupçonnaient pas son dessein d'exécuter une entreprise importante. La campagne de 1745 aurait fini de toute part à l'avantage de la France, sans la faiblesse de la marine. Maurepas réparait peu à peu la né-

1745 gligence de Fleuri. La restauration de la marine ne pouvait être conduite à sa perfection au milieu d'une guerre de terre, durant laquelle la France était contrainte d'entretenir de nombreuses armées dans la Belgique, en Allemagne et en Italie. La perte la plus considérable faite cette année par la France, fut celle de Louisbourg et de l'Ile Royale, appelée par les Anglais l'Ile du Cap-Breton.

Une conquête aussi importante ne fut pas concertée par le ministère anglais. La première idée en vint à un négociant de Boston, nommé Vaughan. Il proposa à ses concitoyens de lever des troupes. Une loterie est formée dans la Massachusset-Bai. Son produit fut consacré aux frais de l'armement. Six mille hommes se mettent en route sous les ordres de sir Popparet. La cour de Londres envoya dix vaisseaux de ligne et quelques troupes de débarquement. La flotte britannique porta dans l'île la première nouvelle du danger dont elle était menacée. L'armée assaillante n'avait à combattre que six cents hommes de troupes réglées, et huit cents colons armés à la hâte. Malgré cet avantage, le succès de cette entreprise parut douteux. Quels exploits pouvait on attendre d'une milice assemblée précipitamment, sans connaissance des évolutions militaires? L'inexpérience de ces assaillans avait

besoin des faveurs de la fortune; elle en fut singulièrement secourue. 1745

On avait toujours chargé la garnison de Louisbourg de la construction et des réparations des fortifications de la place. Les soldats se livraient volontiers à ces ouvrages, les regardant comme un gage de leur sûreté, et un moyen de se procurer quelques profits. Les chefs s'appropriaient la plus grande partie du fruit de ces travaux. Les soldats demandaient justice; ne l'obtenant pas ils voulaient se la faire eux-mêmes. Une insubordination éclatante régnait dans Louisbourg au moment où les Anglais se montraient aux environs de là place; le danger devait rapprocher les esprits. Les troupes firent les premières avances. Les chefs se méfiaient d'une générosité dont peut-être ils n'étaient pas capables eux-mêmes. L'homme attribue presque toujours aux autres la conduite qu'il tiendrait s'il était à leur place. Si ces chefs, embrasés du noble feu de l'amour de la patrie, avaient supposé dans le soldat francais assez de délicatesse, assez d'élévation, pour sacrifier son ressentiment au bien public, ils auraient attaqué l'ennemi au débarquement. Un premier échec pouvait lui faire abandonner une expédition dont il n'avait pas calculé les dangers. Les chefs de la colonie, considérant le désir de combattre témoigné

1745 par les soldats comme un projet de désertion, tinrent la garnison prisonnière. Une aussi mauvaise conduite contraignit la ville et l'île à capituler.

Le prince Edouard, revenu à Paris l'année précédente, attendait une nouvelle occasion de tenter la fortune. Ce prince débarqua en Ecosse sur une corvette de dix-huit canons; réduit pour une expédition dans laquelle il s'agissait de la couronne britannique, à sept officiers, dix-huit cents sabres, douze cents soldats, et deux mille guinées. Ayant pris terre, il publiait un manifeste, dans lequel il promettait de respecter la religion et la liberté des Anglais. Quelques partisans de la maison Stuart prenaient les armes. Le prince se vit à la tête de trois mille hommes. Ayant battu un corps anglais, on le proclama dans la ville de Perth, régent d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, pour son père, Jacques III, résidant à Rome.

Jamais instant n'avait été plus favorable à la cause de la maison Stuart. Les Ecossais, mécontens des Anglais, cherchaient à se venger d'eux. Les tribus les plus voisines de la côte d'Ochaber, où Edouard prit terre, vinrent se ranger sous ses drapeaux. Ce prince entra dans Edimbourg. Ses troupes y reçurent de nouveaux renforts.

Instruite de cette invasion, la cour de Lon-

dres promettait, par une proclamation, trente mille guinées à qui livrerait le prince Edouard, mort ou vif; genre de proscription condamné par la religion et désavoué par la politique. Il arme les plus vils scélérats, récompensant un crime dont les chefs des nations peuvent devenir tour à tour les victimes. Les ministres britanniques requirent les états généraux des Province-Unies de leur envoyer les secours promis dans les cas urgens, par les traités entre l'Angleterre et la Hollande. Plusieurs régimens anglais quittaient les Pays-Bas. Les affaires du prince Edouard prenaient une tournure favorable à la fin de 1745. Les rois de France et d'Espagne lui donnaient le nom de frère. Maître d'une partie de l'Ecosse, il levait des troupes, réglait les impôts, et tenait une cour dans Edimbourg. Les Hollandais envoyèrent en Ecosse les régimens faits prisonniers dans Tournai, et renvoyés dans leur patrie sous la promesse de ne pas servir contre la France. Le lord Dromont, officier au service de France, se réunit à l'armée du prince Edouard, avec quelques centaines de soldats irlandais. Ayant fait publier à la tête du camp qu'il venait par l'ordre de Louis XV faire la guerre au roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, ces régimens hollandais furent contraints de se rembarquer.

1746 Ce besoin de troupes étrangères annonçait les appréhensions du conseil britannique. Les suites du traité de paix entre la reine de Hongrie et le roi de Prusse, le rassurèrent. Marie-Thérèse ayant envoyé de nombreux renforts en Flandre et en Italie, Louis XV ne put faire passer des renforts en Ecosse. Le prince Edouard fut défait à la bataille de Culloden. Les Anglais souillèrent leur victoire, massacrant les fuyards, et livrant au fer et au feu le théâtre de la guerre; il ne resta dans l'étendue de vingt-cinq lieues, ni hommes, ni bétail, ni maisons : tristes effets des guerres civiles, de l'esprit de parti et des haines de religion. Chacun se hâta d'abandonner le prince vaincu, deux officiers restèrent seuls auprès de lui. Il marcha avec eux durant plusieurs jours sans prendre un moment de repos. Ses ennemis le suivaient à la piste. Le prix mis à sa tête redoublait leur ardeur. Edouard, blessé dans le combat, cheminait à pied sans appareil à sa blessure; il arriva dans un petit port : deux armateurs de Nantes faisaient voiles pour cette rade et celles des environs, ils lui apportaient des secours; avant qu'ils abordassent, les recherches des ennemis du prince Edouard les avaient forcés de s'éloigner. Edouard apprend l'arrivée et le départ de ces vaisseaux;

ce contre temps aggravait sa situation, il fallait se cacher. Onel un de ses partisans le rencontre, il lui propose une retraite momentanée sur un ilot voisin, un bateau de pêcheur les y porte. Un détachement de l'armée du duc de Cumberland occupait cet ilot. Le prince et ses compagnons passent la nuit dans un marais. Ils rentrent au lever du soleil dans leur barque, et se voient entourés de vaisseaux ennemis.

Ils ne pouvaient leur échapper qu'en s'échouant sur le rivage d'une ile déserte et presque inabordable, la barque fut cachée derrière un rocher. Il ne restait aux fugitifs qu'un peu d'eau de vie; ils trouvèrent par hasard quelques poissons secs, des pêcheurs les avaient laissés sur ce rivage solitaire. Les vaisseaux anglais s'étant écartés, on rama d'ilot en ilot; on aborda enfin dans l'île de Wigth: le prince y trouva quelques consolations. On cherchait les moyens de passer sur le continent; un détachement de l'armée de Cumberland arriva : la mort ou la captivité paraissaient inévitables. Le prince avec ses compagnons se cacha plusieurs jours dans une caverne. Ils s'embarquèrent ensuite pour une île déserte dans laquelle on passa huit jours avec quelques provisions d'eau-de-vie, de pain d'orge et de poissons salés. On ne

1746 pouvait abandonner cette solitude sans tomber dans les mains des Anglais ; il fallut cependant courir ce risque ou mourir de faim. On se met en mer, on aborde en Ecosse ; le prince et ses amis, errant à l'aventure sur le rivage, rencontrèrent une femme à cheval suivie d'un valet, ils se hasardèrent à lui parler ; elle était de la maison de Macdonal attachée aux Stuarts. Miss Macdonal conseille au prince de se cacher dans une caverne près de la cabane d'un paysan connu d'elle, et lui promet de venir bientôt le joindre, les voyageurs s'enfoncent dans la caverne, le paysan leur apporte de la farine d'orge détrempée dans de l'eau ; ils commençaient à perdre tout espoir après avoir passé quatre jours dans ce tombeau. Miss Macdonal envoie enfin un homme auprès d'eux. Il apprend aux fugitifs que la retraite sur le continent est impossible : il faut fuir dans la petite île de Bembecula, se cacher dans une maison qu'on lui indique. Miss Macdonal promet d'y venir. La même barque qui les avait conduits en Ecosse les mène à Bembecula. Ils marchent à la maison indiquée, le maître de cette maison venait d'être arrêté avec toute sa famille ; le prince se cache dans un marais. Onel va à la découverte, il rencontre miss Macdonal dans une chaumière, elle lui dit :

Je puis sauver le prince en lui donnant les habits d'une servante, les voilà : je ne saurais sauver que lui seul. Onel, Sullivan et Cheridon, les trois compagnons d'Edouard, n'hésitent pas à préférer son salut au leur. Edouard, revêtu des habits d'une servante, accompagne miss Macdonal sous le nom de Jenni. Les dangers continuaient malgré ce déguisement.

Plusieurs navires avaient été expédiés de France, un d'eux réussit à découvrir le prince. Charles Edouard s'y embarqua le 29 septembre. Les Anglais ne furent avertis ni de l'arrivée, ni du séjour, ni du départ des navires français. Le prince mouilla le 10 octobre dans le port de Saint-Paul de Léon.

2. Le maréchal de Saxe publiait son prochain départ de Paris. Cette ruse entretenait la sécurité des Anglais. Les troupes reçoivent ordre de sortir de leurs quartiers d'hiver le 18 janvier et de se porter aux environs de Bruxelles. Cette ville se trouva investie le 30, la garnison fut faite prisonnière de guerre; on trouva dans la place l'artillerie de campagne des Hollandais et des provisions pour nourrir une armée de cinquante mille hommes durant quatre mois. Le maréchal vint à Paris après cette conquête, il trouva le conseil partagé au sujet des négociations avec la cour de Turin.

1746 On craignait à Paris qu'aux succès de l'armée combinée de France et d'Espagne en Italie, succédassent les plus fâcheux revers. Le seul moyen de rétablir l'équilibre rompu par la défection du roi de Prusse, était de conclure la paix avec le roi de Sardaigne et de former une alliance avec lui ; de grandes difficultés contrariaient ce projet. Il avait été signé à Fontainebleau, au mois d'octobre 1743, avec la cour de Madrid, un traité d'alliance offensive et défensive; on y stipulait la garantie réciproque non-seulement des possessions actuelles, mais des droits des deux couronnes; on promettait de ne poser les armes que d'un commun consentement, et de procurer à l'infant Philippe les duchés de Milan et de Parme; d'après les conditions de ce traité la paix dépendait absolument de la cour de Madrid. La France s'exposait à une guerre éternelle si Philippe V déployait une ambition impossible à satisfaire.

On s'était proposé d'effacer les impressions fâcheuses laissées dans l'âme de Philippe V par le renvoi de l'infante reine. L'intérêt d'un moment entraîne souvent les gouvernemens à des démarches dont on se repent dans la suite, ce traité contrariait entièrement celui qu'on voulait conclure avec le roi de Sardaigne. Cependant tout annonçait que si on ne con-

cluait pas la paix avec la cour de Turin, l'armée française et espagnole serait écrasée par les Autrichiens en Italie.

Dans cette pénible situation on négociait avec la cour de Turin, et on faisait un mystère de cette négociation à la cour de Madrid. Louis XV écrit de sa main le plan d'accommodement. Champeaux, résident français à Genève, eut ordre de présenter ce plan dans Turin, à Charles Emmanuel; on lui offrait avec le titre de roi de Lombardie, le Mantouan, la partie du Milanais à la gauche du Pô, et celle qui est à la droite du fleuve jusqu'à la Scrivia. L'infant Philippe devait conserver la partie du Milanais à la gauche du Pô des bords de la Scrivia aux extrémités orientales des duchés de Parme et de Plaisance. D'après un article de ce traité, aucune province d'Italie ne pouvait être possédée dans la suite par les rois d'Espagne, de France et de Hongrie. Le grand duché de Toscane devait passer au prince Charles.

Champeaux exécute sa commission. On lui remet en réponse un mémoire signé du roi de Sardaigne; ce prince acceptait les offres de Louis XV, faisant des observations sur des points peu importans. Les préliminaires furent conclus à peu près suivant les réclamations de la cour de Turin; Champeaux

1746 vient une seconde fois à Turin. On convient d'attendre la ratification du roi d'Espagne pour cesser publiquement les hostilités, et qu'en attendant on userait réciproquement de ménagemens convenables. Louis XV, écrivant alors de sa main à Philippe V, lui fit part des motifs d'accéder à cet accommodement. A la lettre du roi était joint un mémoire circonstancié. Philippe V voulait deux choses, procurer un agrandissement à sa maison, et mettre obstacle à celui de la maison de Savoie; rien ne put lui arracher le consentement demandé. Charles Emmanuel connaissait l'insouciance du caractère de Louis XV; la cour d'Espagne pouvait lui faire changer de résolution, la moindre indiscrétion aurait nui à ses intérêts auprès de la reine de Hongrie; ce prince négoçiait de bonne foi avec Louis XV, mais non sans adresse. Dans tout état de cause il voulait tirer parti de sa situation. Les Espagnols, maîtres d'Alexandrie et de Milan, ne l'étaient pas des citadelles de ces deux villes, ils les bloquaient étroitement, elles devaient succomber si elles n'étaient pas secourues. Maillebois, fils du maréchal, allait à Turin en qualité de ministre plénipotentiaire; il reçut à Briançon une lettre du roi de Sardaigne, on le pressait d'arriver s'il avait les pouvoirs nécessaires

pour signer la paix au nom des deux rois. Il part sur-le-champ, il arrive le 3 mars à Rivoli; le roi y envoie un plénipotentiaire, on disputa sur des faits contestés, la conférence languit. Les Autrichiens pressaient les Piémontais d'agir, ceux-ci gagnaient du temps. Enfin une entreprise fut concertée pour le 5 mars. La cour de France s'était chargée du consentement de celle d'Espagne. Le roi de Sardaigne regardait ce consentement comme une condition sans laquelle le traité était nul. Maillebois offrait de suppléer à l'adhésion de la cour de Madrid par des sûretés dont Charles Emmanuel ne se contentait pas, il connaissait les dispositions de Philippe V. Ce monarque avait ordonné à ses généraux d'enlever brusquement le château de Milan. Charles Emmanuel prouva dans cette occasion son habileté en politique, mais il ne fut pas coupable de perfidie.

Neuf bataillons français sont attaqués dans Asti ; les Piémontais, munis d'une artillerie formidable, se disposaient à livrer l'assaut. Les neuf bataillons sont faits prisonniers. Le commandant d'Asti savait que le traité entre les cours de Paris et de Turin, était un mystère pour les Espagnols et pour les Autrichiens. Il regardait cette attaque comme une feinte, pour cacher aux alliés, sous le voile d'une hos-

1746 tilité simulée, des négociations dont la conclusion s'avançait. Voulant ménager le sang des hommes, il fit peu de résistance.

A cette nouvelle, l'indignation des Espagnols se manifestait sans ménagement. Accusant les Français de trahir leur cause, plusieurs officiers généraux proposaient de constituer prisonnier le maréchal de Maillebois, et de désarmer ses troupes. Le comte de Gages combattit ce projet odieux et inexécutable. Maillebois, inquiet des dispositions dans lesquelles il voyait les Espagnols, se retire entre Novi et Gavi. Les Espagnols évacuerent alors Alexandrie, de peur d'y être surpris comme les Français l'avaient été dans Asti.

On reçut presqu'en même temps à Paris la nouvelle de la perte d'Asti, et une lettre du roi de Sardaigne, dans laquelle il témoignait ses regrets à Louis XV de l'interruption de l'armistice. Il l'assurait de son empressement de signer la paix. Cependant les événemens annonçaient la continuation de la guerre; les Autrichiens et les Piémontais gagnaient du terrain. Plusieurs échecs successifs diminuaient la force des Espagnols et des Français. Champeaux continuait de résider à Turin. Un ministre sarde lui déclara alors que les arrangemens convenables un mois auparavant ne se conciliaient plus avec l'état pré-

sent des choses. Louis XV, ajoutait le ministre de Sarde, multiplie inutilement, dites-vous, ses efforts pour engager la cour de Madrid à consentir au projet de partage, je dois conclure que si les Espagnols s'étaient rendus maîtres des châteaux de Milan et d'Alexandrie, le roi aurait été sacrifié. Champeaux s'éloigna de Turin. Toute négociation cessa. Milan fut évacué par les Espagnols. Ils se retirèrent sous Plaisance. L'infant ordonna à Maillebois de venir auprès de lui. Il fut sur-le-champ obéi. Le roi de Sardaigne s'avançait avec son armée. Il fut résolu d'attaquer les Autrichiens avant l'arrivée de ce renfort : la bataille se donna le 15 juin. Ce fut une des plus sanglantes de cette guerre. Maillebois fut long-temps vainqueur. L'aile gauche composée des Espagnols ayant été absolument défaite, il fallut se retirer. On avait perdu douze mille hommes. L'armée piémontaise survint après le combat. Le danger des troupes vaincues devenait plus imminent. Elles pouvaient être enfermées entre le Pô, le Lambro et la Trébia. Des prodiges de valeur la dégagèrent ; on fit sa retraite sur Tortone.

De cette armée formidable, il restait à peine dix mille Français et neuf mille Espagnols. Ils se replièrent sur Gênes. Les Napolitains allèrent couvrir les frontières du royaume des Deux-Si-

1746 ciles. Les escadres anglaises bloquaient le port de Gênes, Quarante mille Autrichiens et vingt mille Piémontais approchaient des murs de cette ville. On ne pouvait défendre long-temps une place dans laquelle on comptait quatre-vingt mille habitans aisément affamés ; d'ailleurs, restant dans Gênes, on abandonnait le comté de Nice, la Savoie et même la Provence. L'infant Philippe venait d'apprendre la mort de Philippe V son père, l'avénement de Ferdinand VI au trône. Cette circonstance rendait la position de l'infant plus embarrassante.

Ces fâcheux événemens, suites de l'obstination du conseil de Madrid, étaient compensés par les succès du maréchal de Saxe en Flandre. Les Hollandais sollicitaient la convocation d'un congrès à Bréda, dans lequel on cherchât les moyens de rétablir la paix en Europe. Marie Thérèse projetait de tenter une invasion en Provence. Voulant en même temps augmenter ses forces dans la Belgique, elle n'avait pas envoyé d'armée sur le Rhin. Le conseil de Vienne comptait probablement sur les cercles de l'empire. Le roi de Prusse rendit à la France, le service essentiel de les engager à observer la neutralité. Le roi d'Angleterre donnait à Marie-Thérèse un subside annuel de dix millions. Le prince de Conti

reçut ordre de conduire dans la Belgique 1746 les régimens à ses ordres, laissant des garnisons suffisantes au bord du Rhin et de la Moselle. Il y commanda l'armée d'observation. On comptait dans celle du maréchal de Saxe, cent bataillons, et cent quatre-vingt dix escadrons.

3. Louis XV s'était déterminé à faire une nouvelle campagne. Le dauphin n'obtint pas la permission d'en partager les fatigues. Son épouse avançait dans sa grossesse ; l'étiquette, selon les uns, ne permettait pas à ce prince de quitter le château de Versailles dans cette circonstance. Il était, suivant les autres, contre les règles de la prudence, d'exposer en même temps les jours du roi et ceux du dauphin. La vraie raison de l'éloignement de ce prince, était la honte de le rendre témoin de la faiblesse de son père. La marquise accompagnait le roi à l'armée. Le mystère apporté pour sauver le scandale de son commerce ne pouvait tromper les regards deux ans de suite. La favorite ne logeait pas avec le roi, des ordres précis avaient été transmis à tous les corps municipaux de lui préparer une maison contiguë à celle où devait loger le roi, et de ménager des communications intimes entre les deux habitations. Louis partit de Versailles après avoir nommé l'archevêque d'Aix,

1746 Bellefons, à l'archevêché de Paris, vacant par la mort de Vintimille. Bellefons jouit peu de temps de sa nouvelle dignité, la mort le surprit au mois de juillet. Christophe de Beaumont, archevêque de Vienne, lui succéda.

Un esprit de trouble s'était emparé des Hollandais, voyant les Français s'approcher d'Anvers. Divisés entre eux, ils craignaient également l'envahissement de leur pays, ou d'être forcés par les circonstances à créer un stadhouder. Ces républicains avaient ruiné Anvers, dont un commerce florissant assurait la prospérité, avant la fondation de la république Batave. La navigation de l'Escaut fut interdite aux habitans d'une cité dont ce fleuve devait désormais baigner inutilement les murs. Léopold, Charles VI et Marie Thérèse n'eurent jamais un vaisseau dans le port d'Anvers; transportant dans Amsterdam le commerce de cette ville, les Hollandais ne la regardaient pas moins comme le boulevard de leur république.

Aux approches des Français, les alliés campés auprès de la mer, sous les ordres du prince Charles, se replient sur Bréda. Les Français arrivant devant Anvers, cette ville se défendit à peine quatre jours.

Louis revint à Paris à l'occasion des couches de la dauphine, elle donna le jour à une

fille, et mourut trois jours après. On venait d'apprendre la mort de Philippe V. Son successeur annonçait des vues différentes de celles de son père. A peine sur le trône, il avait rappelé le comte de Gages. Lasminas, chargé du commandement des Espagnols, précipitait sa retraite en Provence. Maillebois prenait la même route. Le nouveau roi d'Espagne offrait en mariage, au dauphin, la sœur de la princesse, moissonnée par la mort. Ces sortes de mariages étaient regardés comme légitimes en Espagne avec la permission du pape. Le clergé de France pensait différemment. Ce refus mécontentait la cour de Madrid.

Gênes semblait en état d'opposer quelque résistance aux Autrichiens et aux Piémontais. On y manquait de vivres, le sénat ouvrit ses portes; il envoya le doge et six sénateurs à Vienne, paya cinquante mille genouines, et reçut le marquis de Botta en qualité de commandant. Les Autrichiens, trois jours après cette capitulation, demandent vingt-quatre millions de francs, payables en trois termes dont le plus éloigné était à quinze jours. On paya seize millions, épuisant toutes les ressources. La banque de Saint-Georges manquait de fonds. Les soldats avaient pillé les maisons de plaisance dont les environs de

1746 Gênes sont embellis. Le sénat demande un délai ; on lui répond : Non seulement il faut payer les huit millions restans à l'époque fixée, mais huit autres millions destinés à la nourriture et à l'habillement de neuf régimens répandus autour de la ville.

On publie cet ordre ; le désespoir saisit les Génois ; traités en esclaves et dépouillés de tout, ils préfèrent le sacrifice de leur vie à la honte d'endurer plus long-temps le traitement le plus fâcheux. On s'attendait à la destruction de cette superbe cité. Elle fut délivrée par l'événement le moins prévu.

Vainqueurs dans les Apennins, les Autrichiens étaient accablés dans la Belgique. Malines, Mons, Charleroi, Namur et un grand nombre d'autres places reconnaissaient les lois de Louis XV. Le maréchal de Saxe, après ces conquêtes, fait proposer au prince Charles de prendre respectivement des quartiers d'hiver. Ce prince se défiait du général français ; il lui répond qu'il n'a ni ordres ni conseils à prendre de lui. Cette réponse décida la bataille de Rocoux. Les Autrichiens campaient entre Liége et Mastricht au bord de la Meuse, derrière cinq villages retranchés. Saxe conduit son armée sur le chemin de Liége ; sa droite appuyée à la chaussée de Saint-Tron à Liége, le village de Schendermale, au cen-

tre de la ligne, dont la gauche débordait la chaussée de Tongres à Liége.

Des remparts de Liége, on jouissait de la vue des deux armées, celle des Français de cent mille combattans, et celle des alliés de quatre vingt-dix mille.

Au lever du soleil, le 4 octobre, toutes les troupes s'étant mises en mouvement, on marcha sur dix colonnes parallèles au village de Lontain; la cavalerie se plaça sur les ailes, l'infanterie restant en colonnes de bataillons. Les Autrichiens s'étaient avancés à cinq cents pas de leur camp, conservant des postes fortifiés sur les hauteurs voisines. On se canonna assez long-temps. Une division française attaqua à deux heures après midi, le poste de Sainte Valpurge; les ennemis y firent peu de résistance; ils tinrent plus long-temps dans le poste de Ralour. La principale attaque était celle du village de Rocoux. Elle commença à trois heures. Le feu de l'artillerie placée dans ce poste ébranla d'abord la fermeté des assaillans. Ils se rallièrent; les retranchemens furent emportés à la baïonnete, les alliés étaient chassés à cinq heures de tous leurs postes retranchés. La cavalerio poursuivait les fuyards. La nuit termina le combat. Les alliés perdirent douze mille homme tués ou blessés, on leur fit trois mille prisonniers. Ils se ral-

1746 lièrent avec peine sous le canon de Mastricht, et prirent leurs quartiers d'hiver dans les provinces hollandaises. Le maréchal de Saxe, maître de la Belgique, vint à Fontainebleau. On y réglait les conditions du second mariage du dauphin, avec la princesse de Saxe dont ce général était parent.

D'après les propositions des Hollandais, des conférences se tenaient à Bréda. Puysieux, envoyé par Louis XV dans cette ville, discutait les offres des ministres d'Angleterre et de Hollande. La démission du ministre des relations extérieures, d'Argenson, donnée dans cette circonstance, retardait les négociations; Puysieux obtint le ministère vacant, il fut remplacé à Bréda par le premier commis, Duteil. Les Anglais ne connaissaient pas encore les succès de la Bourdonnaye sur la côte de Coromandel; ils se flattaient de faire, cette année, des conquêtes immenses. En conséquence, leur plénipotentiaire éloignait la conclusion d'une paix dans laquelle le ministère britannique voyait des restitutions à faire, en compensation des pertes de la reine de Hongrie dans les Pays-Bas.

Huit mille hommes avaient été levés à Boston. Ces troupes devaient être soutenues par une escadre formidable. La cour de France fut prévenue à temps, elle fit passer des ren-

forts convenables à Québec. Les Bostoniens perdirent leurs dépenses. La flotte, destinée à remonter le fleuve Saint-Laurent, fut employée vainement à tenter une invasion en France; diversion imaginée dans la vue de favoriser les opérations autrichiennes dans les Pays-Bas et en Italie.

4. Maîtres de Gênes, les Autrichiens pouvaient pénétrer à leur gré en Provence ou dans le royaume de Naples. Le conseil de Vienne pensait qu'après la conquête de Marseille il réduirait aisément la Campanie et la Calabre. Cinquante mille combattans, favorisés par une armée navale britannique, s'approchent du Var. Lasminas, s'étant séparé des Français, était allé défendre la Savoie. Maillebois se retirait vers la Durance, manquant de tout. Les Autrichiens entraient, sans obstacles, dans la Basse-Provence. Les flammes dévorent Vence et Grasse. Le comte de Brown, général des Autrichiens, manquait d'artillerie de siége; il ordonne d'enlever celle de Gènes. es Autrichiens contraignaient les Génois à traîner les canons et les mortiers au bord de la mer; ceux qui ne s'empressaient pas étaient rudement traités. Ces outrages furent le signal d'une révolution dans Gênes. Le marquis de Botta avait placé son quartier général dans le faubourg de Saint-Pierre des Arènes; cette

1746 imprudence frappant les sénateurs, ils excitaient secrètement la multitude à l'insurrection. Des émissaires, répandus dans les ateliers, apportant de l'argent, disaient : Génois, vous laisserez-vous égorger sans vous défendre ? Vos ennemis sont dispersés. Vous êtes vingt-cinq mille en état de porter les armes. La patrie peut être sauvée par votre courage. Un peuple faible se réveille. Le tocsin sonne. Botta regardait cette émeute comme peu dangereuse; se contentant d'envoyer des patrouilles dans la ville, il proposait au sénat d'armer les citoyens des classes supérieures, sans soupçonner les sénateurs d'être les moteurs du mouvement populaire : les paysans accouraient de toute part. On marche au palais ducal, les arsenaux sont enfoncés. Des sénateurs, distribués dans les rassemblemens, les dirigeaient. Botta se présente enfin devant la porte de Bisagno. Elle était fermée. L'artillerie des remparts tonne sur les Autrichiens. Les Génois composoient une armée. Botta se retira d'abord à la Bochetta et ensuite dans Gavi.

Dans cette occasion les Génois développèrent une élévation de sentimens dignes de servir de modèle aux nations les plus belliqueuses. Ils choisirent trente-six simples citoyens pour gouverner la ville. Quatre séna-

teurs leur furent adjoints. Ces sénateurs rendaient compte de tout au sénat. Ce corps gouvernait, paraissant ne prendre aucune part aux affaires. Le général en chef fut un cordonnier, ancien militaire, nommé l'Espagnets. Il combattit et mourut glorieusement en défendant la Bochetta contre les Autrichiens. Le sénat de Gênes, ne pouvant calculer les suites de l'insurrection, négociait avec la cour de Vienne. Elle lui ordonnait de payer les sommes dues, et trente millions pour indemniser les troupes autrichiennes de la perte de leurs magasins. Ces lois rigoureuses affermissaient le courage des Génois. Plusieurs milliers d'Autrichiens, prisonniers dans Gênes, devenaient des otages. Cependant les Génois auraient succombé si la France ne leur eût envoyé de prompts secours. 1746

Brown, maître du tiers de la Provence, menaçait de l'envahir toute entière : le maréchal de Maillebois demandait sa retraite. On envoya en Provence le maréchal de Belleisle ; les Autrichiens avaient tout rançonné, tout dévasté, du Var à la Durance. Les Anglais s'étaient emparés des îles d'Hières, les Autrichiens assiégeaient Antibes, bombardé par mer par les Anglais. L'armée française se fortifiait assez rapidement.

Belleisle se trouvait au mois de février à 1747

1747 la tête de trente-cinq mille hommes. Lasminas lui envoyait un renfort de cinq mille Espagnols. Les maladies s'étaient mises dans l'armée autrichienne, elle fut forcée de lever le siége d'Antibes. Belleisle la poursuit de poste en poste. Elle repasse le Var avec précipitation. L'escadre anglaise ne pouvant rien entreprendre sans l'armée de terre, s'était éloignée abandonnant les îles d'Hières.

On solennisait à Paris le second mariage du dauphin avec Marie-Josephe de Saxe, fille d'Auguste III. L'Europe avait appris avec surprise le choix fait par Louis XV de la fille d'un roi assis sur le trône de Stanislas Leczinsky, et alors ligué avec l'impératrice reine. Les ressentimens des rois ne laissent pas des traces profondes, comme ceux des autres hommes. Le maréchal de Saxe put contribuer à ce choix. Ce héros était oncle de la nouvelle dauphine. Sa gloire couvrait avec avantage le défaut de sa naissance. Sa mère le reconnaissait publiquement et avec plaisir. Le roi venait de lui accorder des lettres de maréchal général des camps et armées, porté successivement par Turenne et par Villars.

Le dauphin avait consenti à son second mariage par obéissance. Ses tendres sentimens envers sa première épouse ne lui permirent pas d'abord de se livrer sans partage aux

charmes d'un nouvel hyménée; ce prince entrant la première nuit de ses noces dans l'appartement de sa femme, la vue de quelques meubles qui lui rappelaient un souvenir trop cher, rouvrit les plaies de son cœur. Il ne fut pas le maître de retenir ses larmes. Donnez, Monsieur, un libre cours à vos pleurs, lui dit la dauphine, elles m'annoncent ce que je dois attendre si je suis assez heureuse pour mériter votre cœur.

1747

Cette princesse, moins jolie que l'infante, avait plus de ressources dans l'esprit. Son éducation avait été extrêmement soignée. Elle parlait avec une égale facilité les langues allemande, française, latine et italienne. Sa conduite envers la reine devait l'embarrasser. Elle parut, en tremblant, devant une belle-mère, dont le père avait été détrôné par le sien. La religion éloignait dans le cœur de Marie Leczinska les sentimens de haine fomentés par la politique. La jeune dauphine y contribua par des procédés délicats. Elle devait, suivant l'étiquette, le troisième jour de son mariage, porter en bracelet le portrait de son père; il devait en coûter beaucoup à la fille de Stanislas, de voir briller sous ses yeux, et dans son palais, le portrait d'Auguste III. Une partie de la journée s'était écoulée. Personne ne paraissait jeter les yeux sur cet ornement.

1746 La reine y porta ses regards la première. Voilà donc, ma fille, lui dit-elle, le portrait du roi votre père. Oui, maman, répondit la dauphine en lui présentant son bras, voyez comme il est ressemblant. C'était celui de Stanislas. Depuis lors Stanislas et la reine pénétrés de ce trait où le cœur avait autant de part que l'esprit, adoptèrent la dauphine pour leur fille.

5. Malgré les distinctions prodiguées à Versailles au maréchal de Saxe, à peine le mariage de la dauphine avait pu retenir ce général à la cour durant quelques semaines. Arrivé à Bruxelles, au mois de mars, il rassemblait son armée. Celle des alliés commandée cette année par le duc de Cumberland, s'élevait à cent vingt mille hommes. Les Hollandais, rassurés par des forces aussi considérables, négociaient à Bréda dans le seul espoir d'enchaîner les préparatifs des Français, leur inspirant une sécurité funeste, dans un siècle éclairé, où l'analogie et l'esprit de calcul apprennent à tous les cabinets de l'Europe à deviner les projet des ennemis par le rapprochement des circonstances, les vues diplomatiques des Hollandais ne pouvaient échapper aux ministres de France. Ces républicains souhaitaient la continuation de la guerre pourvu que leur territoire n'en fût pas le théâtre. Ils faisaient presque seuls le com-

merce de l'Europe. Jamais la Hollande n'avait amoncélé dans ses magasins autant de richesses. On trouvait en abondance dans Amsterdam, toutes les denrées et toutes les marchandises des quatre parties du monde.

1747

Les généraux français reçurent ordre de pénétrer en Hollande. Cette irruption fut précédée d'un mémoire présenté aux états généraux en 1744; on y lisait : Les Hollandais ont envoyé dans les environs de Lille vingt mille hommes sans prétendre rompre la paix entre eux et la France ; le roi envoie ses troupes sur les terres bataves, sans intention de rompre avec la république. On s'empara rapidement de plusieurs places aux environs de l'Escaut ; les Hollandais, passant alors d'une ferme assurance à un complet découragement, investissaient le prince d'Orange de la dignité de Stadhouder.

Louis XIV, en 1674, et Louis XV, en 1747, créèrent par la terreur de leurs armes deux stadhouders de Hollande. Ce changement ne changeait pas le sort des Hollandais. Louis XV vint à son armée. Le maréchal de Saxe voulait assiéger Mastricht; il fallait auparavant chasser l'armée alliée des environs de cette ville. Le maréchal de Bathiani commandait les Autrichiens, et le prince de Waldek, les Hollandais. L'armée

1747 française occupait les hauteurs de Harderen; sa gauche en face de la commanderie de Jonc, sa droite adossée au village de Rims. Les armées furent en présence le 1er juillet. Les Français attaquèrent le lendemain à quatre heures du matin. Les Hollandais attendaient les Français dans des retranchemens élevés aux villages de Montesken et de Vitré; ces postes furent enlevés. Un choc plus terrible décidait dans le village de Laufeld du succès de la journée; on s'y battit long-temps à bout portant à travers les haies et les chaumières embrasées : les alliés furent enfin contraints à la retraite; ils se retirèrent au-delà de la Meuse, continuant à couvrir Mastricht. Il ne fut pas possible au maréchal de Saxe d'assiéger cette ville.

Après cette bataille, moins décisive, mais plus sanglante que celle de Fontenoi, Louis XV établit son quartier général dans la commanderie de Jonc, occupée auparavant par le duc de Cumberland. De cet endroit, fut datée la célèbre ordonnance des substitutions, enregistrée au parlement de Paris l'année suivante. Le roi d'Angleterre venait de conclure avec l'impératrice de Russie un traité dans lequel on promettait aux Anglais cinquante mille Russes, moyennant un subside de cent mille guinées. Cette opération diplomatique n'ap-

porta aucun changement dans les affaires générales. Les alliés, chassés de Provence, refluaient sur Gênes. La ville, étroitement resserrée du côté de terre par le comte de Schullembourg, successeur de Botta, et du côté de mer par les vaisseaux anglais, avait été pourvue de vivres dans l'intervalle des deux siéges. On y manquait de troupes régulières, et la division commençait à éclater entre les nobles et les populaires. Le roi d'Angleterre venait de faire passer cinquante mille livres sterling au roi de Sardaigne pour les frais du siége.

Des galères, sorties de Marseille, portèrent dans Gênes six mille hommes, des vivres et des munitions de guerre. Le duc de Boufflers vint commander les troupes. Les Autrichiens furent forcés à s'éloigner. Boufflers s'appliqua ensuite à rétablir la bonne intelligence entre les Génois. Les Autrichiens avaient acheté quelques moines; ils prêchaient en faveur de la reine de Hongrie. On leur opposa les mêmes armes. Gênes n'était plus étroitement pressée. Schullembourg avait abandonné la côte du Ponent. Ses troupes occupaient encore l'enceinte des montagnes. Belleisle campait dans le comté de Nice. Cette position tenait les alliés en alarmes. Le général français prend la résolution de pénétrer dans le

1747 Piémont. Ce mouvement força le roi de Sardaigne à rappeler ses troupes. Les Autrichiens, affaiblis par ce départ, se retirèrent. L'escadre anglaise prit le large. Boufflers ne fut pas témoin de ces événemens auxquels ses savantes manœuvres avaient contribué : il était mort dans Gênes de la petite vérole, le duc de Richelieu lui succéda.

Il s'agissait de rentrer dans la Lombardie. Belleisle et Lasminas contestaient sur la route la plus convenable. Le général espagnol proposait de s'avancer par Gênes et de prendre ses quartiers d'hiver sur les bords du Pô. Belleisle voulait opérer une diversion par Embrun et Briançon. Ce fut le sujet d'un conseil de guerre tenu en présence de Louis XV. Tous les généraux condamnèrent le projet de Belleisle. Des ordres formels furent expédiés en conséquence ; il n'était plus temps de les exécuter. Le comte de Belleisle, chargé par le maréchal, son frère, de l'expédition des Hautes-Alpes, marchait à grandes journées vers les frontières du Piémont.

A quelques lieues de Briançon, entre les petites villes d'Exilles et de Fenestrelles, existait sur le sommet des Alpes un passage fortifié dans la suite par la cour de Turin. Ce passage à peine accessible aux chasseurs de chamois et aux pâtres, pendant les quatre mois les plus

chauds de l'année, était gardé par deux cents hommes du régiment piémontais de Montfort, presque tout composé de déserteurs français. Le capitaine Briqueras les commandait, sous les ordres du comte de Saint-Sébastien, gouverneur d'Exilles; maître de ce passage, nommé le Col-de-l'Assiette, les Français tendaient la main aux Espagnols cantonnés en Savoie; mais, pour parvenir dans la plaine du Piémont, il fallait prendre le fort de la Brunette, une des meilleures places de l'Europe, démantelée aujourd'hui. Le combat de l'Assiette fut livré le 22 juillet. Les neiges couvrent souvent les passages dès le mois d'octobre; on ne pouvait se flatter de prendre la Brunette avant l'hiver: un succès eût donc été à peu près inutile.

Le détachement piémontais défendait un retranchement de pierre et de bois, haut de dix-huit pieds, construit sur un roc presque inaccessible. Belleisle commandait environ quatorze mille hommes soutenus par sept canons de campagne. L'expédition n'était pas d'un succès incertain si les règles de la prudence avaient été consultées. Elles furent toutes violées. Un ambitieux sacrifia la vie de ses compagnons à l'espoir d'obtenir le bâton de maréchal de France par une action éclatante.

Voltaire, rapportant le combat d'Exilles avec

1747 trop de détail, affirme que vingt-un bataillons piémontais se trouvaient dans ce retranchement. Son but fut d'atténuer la défaite honteuse de Belleisle, exagérant les dangers de l'entreprise. L'histoire méprise de vains ménagemens pour les hommes en faveur. La vérité seule doit porter son flambeau.

Je suis né au pied des Alpes, j'ai vu le lieu fatal arrosé par le sang des Français; un de mes frères fut du nombre des assaillans. Belleisle partagea son armée en trois colonnes; une, sous les ordres du comte de Villemur, devait tourner la sinuosité des montagnes du côté de Fénestrelles, par des sentiers impraticables, et attaquer le retranchement de l'Assiette par le revers. Le corps principal débouchait du côté de Briançon. Le brigadier d'infanterie, d'Arnaud, conduisait l'arrière-garde et traînait l'artillerie. Si les trois corps eussent attaqué ensemble, la victoire ne pouvait manquer de couronner leurs efforts. Le commandant du poste avait même reçu ordre de se replier dans Exilles; cet officier voyant arriver Belleisle sans canons, et sans attendre que la colonne Villemur, égarée dans les montagnes, parvînt à sa destination, refusa d'évacuer le poste de l'Assiette sans un ordre par écrit: en attendant il se défendit. L'action dura deux heures. Pendant ces deux heures les

1747

assiégés, sans courir aucun danger, tuaient tous les Français qu'ils choisissaient. Le combat d'Exilles fut celui de toutes les batailles données dans cette guerre, où l'on eut le plus à regretter la perte d'une florissante jeunesse inutilement sacrifiée. Les déserteurs français, dont se composait la plus grande partie des assiégés, se vengeaient sur leurs anciens officiers des mauvais traitemens auxquels ils attribuaient le parti pris par eux d'abandonner la France. La perte tomba principalement sur les officiers. Presque tous ceux de Bourbonnais furent tués. Les généraux d'Arnaud et de Grille périrent des premiers. Belleisle, désespéré du mauvais succès d'une attaque ordonnée contre l'avis des officiers les plus expérimentés, se fit tuer au pied des palissades. L'armée fit sa retraite sur Briançon. Elle était difficile dans des défilés étroits dominés par des montagnes escarpées. Les paysans faisaient rouler sur les Français des roches et des sapins. Les Piémontais ne perdirent pas cinquante hommes, on compta dans l'armée française quatre mille morts et deux mille blessés; fatalité contraire à l'issue des autres batailles, où le nombre des blessés surpasse toujours celui des morts. Lasminas dont les conseils n'avaient pas été suivis, cantonna ses troupes dans le comté de Nice.

1747. 6. En Flandre le maréchal de Saxe se proposait toujours d'assiéger Mastricht. Les Hollandais ayant perdu cette ville auraient probablement demandé la paix avant l'arrivée de l'armée russe. Les alliés restant retranchés auprès de cette place, ce siége ne pouvait s'entreprendre avec espoir de succès. On résolut d'attaquer Berg-op-Zoom. Le comte de Lowendal fut chargé de ce siége. Les alliés et les Français, les assiégés et les assiégeans regardaient de concert l'entreprise de Lowendal comme ne pouvant réussir.

Lowendal ouvrit la tranchée entre l'Escaut et les inondations de la Soom. Une armée hollandaise se présente. Elle campait aux environs de Bois-le-Duc. Lowendal se fortifia par de bons retranchemens, veillant avec attention aux mouvemens des ennemis.

Ils n'en firent aucun. Le corps de la place était battu en brêche dès les premiers jours de septembre, le commandant ne parlait pas de capituler. La mauvaise saison approchait. Lowendal livre un assaut général le 16 septembre. Les grenadiers pénètrent sur le rempart. Tous les bastions du corps de la place sont surmontés par les drapeaux du vainqueur. Maître d'une place dont la conquête avait coûté beaucoup de sang, il ne fut pas possible d'empêcher le soldat de piller Berg-op-Zoom.

Louis, recevant les détails de cette expédition, créa Lowendal maréchal de France. 1747

Par le dénombrement des prises maritimes faites cette année, on trouva que les Anglais avaient enlevé six cent quarante navires français ou espagnols. Les Français avaient fait cinq cent cinquante prises sur les Anglais. Quel fléau pour les peuples! Toutes les nations souffraient. Toutes avaient un égal besoin d'une paix prochaine. La France gagnait d'un côté et perdait de l'autre. Son commerce périssait, ses colonies étaient exposées. Les maréchaux de Saxe et de Belleisle étaient venus à Versailles à l'entrée de l'hiver; ils assistaient à tous les conseils dans lesquels se discutaient les moyens de continuer la guerre si les conférences, alors transférées à Aix-la-Chapelle, ne parvenaient pas à rétablir la paix.

7. Gênes avait repoussé ses ennemis. Son territoire était absolument dévasté. Les Génois comptaient parmi leurs disgrâces la perte de l'île de Corse. Les insulaires voyaient dans la détresse de Gênes, les moyens d'affermir leur indépendance. On a vu comment le prince de Wirtemberg était parvenu à rapprocher les Corses des Génois. Un traité fut conclu sous le médiation de l'empire; le sénat, au mépris de cette pacification, avait fait arrêter quatre chefs des Corses: Giafferi, Ciac-

1747 caldi, Aitelli et Simon Rosaëlli; ils furent enfermés dans la citadelle de Savone. Cette violence embrasa l'île entière d'un feu nouveau. La cour de Vienne regardait l'emprisonnement des quatre Corses, comme un outrage envers l'empereur: le sénat fut contraint de leur rendre la liberté; de retour dans leur patrie, ils exaspéraient les Corses. La mort du roi de Pologne avait forcé la cour de Vienne à retirer ses troupes de cette île: les insurgés dominèrent alors. Les Génois, battus en plusieus rencontres, se renfermaient dans leurs places maritimes.

Une assemblée générale, sous le nom de *consulta*, se tint dans Corté; l'indépendance de l'île y fut prononcée. On établit un conseil d'état composé de douze sénateurs, présidés par deux premiers magistrats annuels sous le nom de primats. Louis Giafferi et André Ciaccaldi obtinrent cette dignité. Le nouveau gouvernement aurait bientôt prévalu, si la mésintelligence ne s'était mise parmi les Corses. La souveraineté de Corse devenait à charge au sénat de Gênes, il se proposait de la céder au roi d'Espagne; cette négociation avançait, lorsqu'on vit paraître dans l'île le baron de Neukoff, dont la royauté éphémère y causa une singulière révolution par ses circonstances romanesques.

C'était un pauvre baron de Westphalie,

venu à Paris dans sa jeunesse pour y chercher la fortune. Il devint successivement page de la duchesse d'Orléans, capitaine au régiment de la Marck, colonel au service d'Espagne, et collaborateur de Jean Law durant le système : la chute soudaine de Law ayant détruit les espérances du baron westphalien, il parcourait les cours de l'Europe, échappant aux poursuites de ses créanciers, en changeant fréquemment de nom. Un moine dont il fit connaissance à Gênes, lui procura des liaisons avec les Corses ; il forma le dessein de devenir roi de cette île.

Beau parleur comme presque tous les aventuriers, Neukoff exagérait les forces départies par la nature à l'île de Corse, et combien, si les insulaires avaient à leur tête un homme habile et accrédité, il leur serait facile d'abattre la tyrannie des Génois. Giafferi, Ciaccaldi, Rosaëlli et Aitelli ayant obtenu leur liberté, Neukoff se donne pour l'instrument des volontés de la cour de Vienne. Le sénat de Corse pria Neukoff de le protéger contre les entreprises ultérieures du sénat de Gênes. Ce fut le sujet d'une négociation ; le moine auquel le baron westphalien s'était d'abord adressé, conduisait cette correspondance ; l'anarchie déchirait la Corse depuis la *Consulta* de Corté ; plusieurs membres du sénat

1747 engagèrent Neukoff à venir gouverner l'île. Le baron accepta leurs offres avec dignité, les exhortant à préparer les pièces à le recevoir, tandis qu'il engagerait les cours de Paris, de Londres et de Vienne, à garantir l'indépendance de l'île. Cette prétendue négociation exigeait un temps considérable; le nouveau roi ayant erré long-temps sans trouver des ressources, réussit dans Madrid à se faire écouter par un envoyé de Tunis. Muni des lettres de recommandation de cet envoyé, il passe en Afrique. Le dey de Tunis auquel il promet d'assujétir la Corse, lui confie un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins, quelques provisions, et lui permet de former son équipage d'esclaves chrétiens rachetés par la régence.

Neukoff met à la voile, entre dans le port de Livourne sous pavillon anglais, vend son vaisseau, garde la poudre, les canons, les fusils et passe en Corse sur un navire anglais chargé de toute sa fortune. Il prend terre à la rade d'Aléria le 15 mai 1736, vêtu d'un habit à la grecque couleur écarlate doublé d'hermine. Les Corses avec lesquels il avait vécu à Gênes, prévenus de son arrivée, vinrent le recevoir à la descente de son vaisseau; ils l'accompagnèrent au château de Campoloro, où les évêques d'Aléria faisaient

leur résidence. Il y vécut en monarque, recevant avec dignité ceux qu'on lui présentait; ses canons, ses fusils, sa poudre, devenaient la preuve et le sceau de sa puissance. Une *Consulta* générale, convoquée dans Alésani, l'élut roi de Corse sous le nom de Théodore Ier. Ayant signé l'acte de son élection, il fut couronné dans l'église des Récollets de Lavagna. L'or et les diamans ne brillèrent pas dans cette cérémonie, on plaça sur la tête du nouveau roi une couronne de laurier et d'olivier. Portée sur les bras des chefs de la nation, il fut montré à la multitude; elle remplissait les airs de ses cris d'allégresse.

Théodore eut une cour, des secrétaires d'état, une compagnie des gardes et tout l'appareil de la royauté. Des monnaies de cuivre et d'argent furent frappées à son coin, les curieux en gardent dans leur cabinet; elles portaient d'un côté une couronne soutenue de deux palmes avec ces lettres onciales T. R, et ces mots au revers, *Pro bono publico regni Corcicœ*, au milieu, le prix de la pièce de monnaie en langue italienne.

A la fabrication des monnaies, Théodore joignit la fondation d'un ordre de chevalerie, sous le titre d'ordre de la Délivrance. Il en décora les principaux officiers civils et militaires. Un édit solennel autorisa tous les Corses



1747 à chasser, à pêcher, à faire du sel, et à jouir de tous les priviléges dont les Génois les avaient dépouillés. Un second édit ordonna la confiscation des biens possédés par les Génois, en Corse.

Cette spoliation, consacrée en partie à former le domaine de la couronne, aurait procuré au monarque des ressources indépendantes, et affermi son trône. Le nouveau roi ne fit pas cette attention. Cette faute eut pour lui des suites fatales. Les dépenses auxquelles il se trouvait assujetti, épuisèrent bientôt son petit trésor. A peine sur le trône depuis six mois, il se voyait réduit aux extrémités de l'indigence, plus fâcheuses pour le prince que pour les particuliers. Obligé de couvrir son embarras par divers stratagèmes, sa conduite éveillait la méfiance. Des circonstances particulières ne lui permettaient pas de proposer la création d'une liste civile en faveur de la couronne. Son parti est pris tout à coup; ayant rassemblé à Sartene les chefs des Plêves (1), il leur communique sa résolution d'aller vendre ses propriétés en Allemagne, et chercher les secours dont son royaume avait besoin. Les Corses, frappés de cet excès de bienveillance, l'accompagnaient au rivage, le comblant de

(1) On donnait ce nom aux cantons de la Corse.

bénédictions. Il s'embarqua à la rade d'Aléria à la fin de novembre, sur un navire de Saint-Tropès, prit terre à Livourne, voyagea à Rome, à Turin, à Paris, à Amsterdam. Quelques Hollandais lui laissaient l'espoir de former dans cette dernière ville une compagnie de commerce à laquelle serait concédé le privilége exclusif de tirer l'huile d'olive de Corse. On lui fournit quelques fonds; ils furent dépensés avec trop de promptitude. Un de ses créanciers le fit arrêter.

Dans cette circonstance, Louis XV, craignant que la Corse se donnât aux Espagnols ou aux Anglais, avait envoyé dans l'île une armée française aux ordres du comte de Boissieux. La régence était exercée par Louis Giaféri, Pierre Gafforio, le chanoine Orticoni, et Hyacinthe, père du célèbre Pascal Paoli. Le général français proposait des termes de pacification entre les Corses et les Génois; ils furent rejetés. Le gouvernement corse envoya un mémoire à Louis XV, dans lequel se trouvait cette phrase finale : Si vos ordres nous obligent à obéir aux Génois, nous boirons ce calice amer, et nous mourrons.

Théodore parut alors avec un appareil de puissance capable d'affermir sa fortune, si son arrivée avait prévenu celle des Français dans

1747 l'île. Ce monarque venait de sortir de prison par un événement extraordinaire. Une compagnie de marchands paya ses dettes, et lui prêta cinq millions. Il promettait de remettre au choix de cette compagnie, la ville de San-Fiorenzo ou celle de Porto-Vecchio, pour devenir l'entrepôt du commerce de Corse. Théodore employa son argent à armer une frégate et trois navires marchands, chargés d'armes, de poudre, et de diverses marchandises nécessaires aux Corses. La célérité de cette expédition fit considérer la compagnie hollandaise comme prête-nom de quelque puissance intéressée à contrarier les vues de la cour de France.

Théodore, avec sa petite escadre, aborde au mois de septembre 1757 au port de Sarraco. Toute l'île fut en rumeur. Tous les montagnards corses voulaient combattre sous les drapeaux de leur roi. Boissieux fait publier un ban. Il portait défense aux Corses, sous peine de mort, de communiquer avec le baron de Neuhoff. Sa tête est mise à prix. Théodore, n'osant prendre terre, tint conseil avec les régens. Il fut convenu d'assiéger Ajaccio, par mer et par terre. Luc d'Ornano se chargea des travaux du côté de terre. Le roi de Corse devait bloquer le port avec son escadre. Huit mille Corses se présentent. Ils attendaient un train

d'artillerie embarqué sur les vaisseaux de Théodore. Au moment où on les portait sur le rivage, l'escadre, battue par un coup de vent, est jetée dans le golfe de Naples. Les avaries des vaisseaux forçaient le monarque d'entrer dans la rade. Il fut arrêté contre le droit des gens. Le gouvernement napolitain confisqua ses vaisseaux. Théodore s'échappe de sa prison. Dépourvu de ressources, il n'essaya pas de rentrer dans son royaume. Un navire anglais le porta à Londres. Triste jouet de la fortune, il y traîna dans l'obscurité les restes de sa vie. Les Anglais gravèrent ces mots sur son tombeau : Ci-gît un homme heureux et malheureux. La fortune le gratifia d'une couronne, et lui refusa du pain.

Hyacinthe Paoli et Giafféri, nommés magistrats annuels, assemblaient tous les Corses en état de porter les armes. La cour de France envoya à Boissieux un renfort de quatre régimens d'infanterie, sur une petite escadre. Elle fut dispersée par un coup de vent. Quelques vaisseaux s'échouèrent dans la rade de Livourne. Les autres se brisèrent sur les rochers de l'île de Corse. Les soldats échappés du naufrage tombèrent dans les mains des Corses. Ils furent dépouillés. Ce malheureux événement, affectant douloureusement le général français, hâta sa mort, dont sa faible

1747 complexion le menaçait. Il mourut à Pastia le 1er février 1739.

Pendant la guerre de 1740, Louis XV retira ses troupes de Corse. Un génois, nommé Dominique Rivarola, se flatta de succéder à Neuhoff. Elu général des Corses, en 1745, il osa tenter le siége de Bastia, favorisé par une escadre anglaise. Les Génois furent contrains d'abandonner cette ville. Il se retirèrent à Ajaccio et à Calvi. Le vainqueur arbora les armes corses sur le donjon de Bastia. Un conseil de guerre fut tenu, auquel assistèrent les principaux officiers de l'escadre britannique. Les siéges d'Ajaccio et de Calvi furent résolus. La mer déconcerta cette entreprise, comme elle avait déconcerté celle de Théodore. L'escadre anglaise, désemparée par une tempête, fut forcée de s'éloigner. Les Génois reprirent Bastia.

Deux manifestes furent alors publiés par la cour de France. Elle annonçait sa volonté d'envoyer en Corse une armée formidable. Cette menace intimidait un grand nombre d'insulaires. Ils se montraient disposés à renouer les antiques liaisons entre l'île et les Génois, si elles ne contrariaient pas leur liberté. Les Génois, alors attaqués par les Autrichiens, rappelaient leurs troupes de l'île. Rivarola, favorisé par cette circonstance, assiége de

nouveau Bastia. C'était le temps des choses inattendues. Gênes avait recouvré sa liberté. Le duc de Richelieu envoyait à Bastia un corps de troupes sous les ordres du comte de Choiseul. Les Corses levèrent le siége. On s'attendait à l'arrivée prochaine d'une armée française dans l'île. Rivarola, présentant un front ferme à l'adversité, concevait de nouvelles espérances, dans les momens où les hommes ordinaires désespèrent de la fortune. Il vient à Turin, emploie les armes de l'éloquence à persuader au ministre d'Angleterre de défendre les Corses contre les Français. Ses émissaires, répandus dans l'île, exagèrent le succès de sa négociation. De retour en Corse, il trouve son armée considérablement augmentée. Il marchait vers Bastia. La mort le surprit. Ses projets furent enfermés dans sa tombe.

Francesco Alerio Matta fut élu général. Sous sa conduite, les Corses commencent le siége de Bastia. On leur avait envoyé de Turin, une artillerie considérable. Richelieu fit passer dans la place assiégée de nouveaux renforts, commandés par le marquis de Cursay. Matta levant le siége, se retira dans les montagnes.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

ERRATA.

Page 7, ligne 13, ses nœuds, *lisez* ces nœuds.
— 121, — 11, Modnée, *lisez* Modène.
— 148, — 1, riepelmonde, *lisez* rupelmonde.
— 155, — 20, Phelippeaux, *lisez* Phelippeaux.
— 212, — 11, Kel, *lisez* Kell.
— 299, — 17, Helzingford, *lisez* Helsinford.
— 338, — 27, des, *lisez* de ses.





